COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DU DUC DE NOAILLES, TOME IV.
MÉMOIRES DU COMTE DE FORBIN, TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE DECOURCHANT.

COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS
CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR MESSIEURS

C. [A.] PETITOT, ET MONMERQUÉ.

TOME LXXIV.



PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.
1829.

MÉMOIRES

DU

DUC DE NOAILLES.

SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE.

LIVRE SEPTIÈME.

L'union de toutes les branches royales de la maison de France devoit être solidement cimentée; et le pacte de famille, conclu à Fontainebleau, seroit devenu plus respectable par les modifications mêmes qu'on y auroit mises, si de funestes événemens, suivis de nouvelles fautes, n'avoient rendu inutile toute la négociation du maréchal de Noailles. L'infant don Philippe étoit resserré par les Autrichiens à Plaisance. Il envoya ordre au maréchal de Maillebois de venir le joindre : il fut obéi. On livra bataille, et les ennemis remportèrent la victoire. On abandonna Plaisance, pour se retirer vers Tortone. La retraite du moins fut glorieuse, parce qu'elle se fit en combattant, et sans essuyer de nouvel échec. Le comte de Maillebois, qui surpassoit son père en génie et en habileté, dirigea cette opération, aussi hasardeuse que difficile.

Philippe v venoit de mourir le 9 juillet : prince vertueux, avec des défauts; courageux et ferme, avec de la foiblesse; rongé par la mélancolie; gouverné successivement par ses deux femmes, qui donnèrent du

ressort à son caractère ; mais digne d'être regretté des Espagnols, comme le premier restaurateur de leur monarchie, que les derniers rois avoient laissée en quelque sorte s'anéantir. Un fils qui lui restoit du premier lit, Ferdinand VI, monta sur le trône. Il embrassa d'abord avec chaleur les principes de l'union, et les engagemens de son père ; il le témoigna au roi de France par une lettre de sa main : cependant tout le système s'écroula bientôt.

Avant le retour de Noailles, on avoit envoyé en Hollande le marquis de Puysieux (1), sans rien communiquer à l'Espagne, tant le ministre étoit obstiné dans ses préventions. Cette cour en avoit conçu de nouveaux ombrages. Le jeune Roi ne connoissoit point la France, et devoit naturellement lui être moins attaché que Philippe V. Il se trouva entouré de gens que nos ambassadeurs avoient négligés ou offensés. La Reine sa femme, princesse de Portugal, favorisoit leurs conseils sinistres. Le ministère de Versailles, au lieu de ménager les esprits en de telles circonstances, les irrita par sa réserve affectée et par ses hauteurs. Les fautes passées sembloient être des règles de conduite, malgré les maux qu'elles avoient produits. Les événemens répondirent aux fautes.

L'évêque de Rennes, ambassadeur à Madrid, n'avoit pas bien conduit les affaires. Louis XV pensa d'abord qu'il convenoit d'envoyer un homme de qualité et de représentation pour complimenter le nouveau Roi sur

(1) *De Puysieux :* Louis-Philogène Brulart de Sillery, marquis de Puysieux, succéda au marquis d'Argenson dans le département des affaires étrangères en 1747, et donna sa démission le 11 septembre 1754. Il mourut au mois de décembre 1771.

la mort de son père, et sur son avénement à la couronne. On l'en détourna, sous prétexte que l'Espagne n'avoit rien fait de pareil à la mort de Louis XIV; sans examiner la différence des conjonctures, le bas âge où étoit alors le Roi, l'aversion de Philippe V pour le Régent, les raisons particulières qu'on avoit en 1746 de s'insinuer dans l'esprit de Ferdinand, de pénétrer ses inclinations, et de se concilier ceux par qui il étoit gouverné.

Aussi ne fut-il bientôt plus question d'agir de concert. La cour d'Espagne rappela d'Italie le comte de Gages, ainsi que Castellar son rival. Elle donna le commandement de l'armée au marquis de Las-Minas, connu par sa haine contre les Français. Ce général sembla ne venir que pour précipiter sa retraite en Provence. Il abandonna indignement les Génois. Le maréchal de Maillebois fut entraîné par sa fuite, ne croyant pas pouvoir attendre en sûreté les ordres de la cour. Les deux couronnes perdirent toutes leurs conquêtes, et Gênes, leur alliée, demeura en proie aux Autrichiens.

Cependant le roi d'Espagne offrit une de ses sœurs en mariage pour le Dauphin, veuf d'une sœur de cette princesse, dont il avoit même eu un enfant. Louis XV répondit (31 août) que la religion et les sentimens du clergé de France ne lui permettoient pas de consentir à un pareil mariage, quoiqu'en Espagne on le crût légitime avec la dispense du Pape. Ferdinand répliqua (15 septembre) que la religion ne pouvoit défendre en France les mariages permis en Espagne, et que douter du pouvoir des souverains pontifes à cet égard seroit plutôt une *hérésie* qu'un acte de christianisme. Ce re-

fus fournit un nouveau prétexte aux Espagnols mal-intentionnés de répandre des semences de division.

L'imprudence du ministère avoit été la principale cause des malheurs, et pouvoit en attirer de plus grands. Un zélé citoyen se fait alors un devoir d'élever la voix, quand il se trouve à portée d'avertir utilement le souverain. C'est ce que fit le maréchal de Noailles par un mémoire adressé au Roi (15 décembre), et dont l'exorde annonce la nécessité de cette démarche. « Il « est des conjonctures, dit-il, où tout doit céder à « l'obligation de parler à son maître. J'ai peut-être à « me reprocher de ne l'avoir pas fait plus tôt, et d'a-« voir trop écouté des motifs de ménagement et de « considération, qui pouvoient m'engager au silence. « Vous aimez la vérité, sire; vous voulez qu'on vous « la dise : tous vos sujets vous la doivent, à plus forte « raison ceux que leurs charges, leurs emplois, et le « serment qu'ils vous ont prêté, attachent plus étroi-« tement à votre personne, etc. »

Il rappelle ensuite les fautes commises depuis la mort de l'empereur Charles VII à l'égard des cours de Vienne, de Turin et de Madrid; à l'égard de l'Angleterre, avec laquelle on avoit pu entamer une heureuse négociation; à l'égard des Hollandais, entre les bras de qui on s'étoit jeté sans réserve, qui avoient eu l'art de pénétrer les desseins de la France, et de lui cacher leurs véritables dispositions, et celles de leurs alliés.

Il représente d'une part combien les affaires étrangères exigent de connoissances et de travail; de l'autre, combien le ministre s'en est formé une fausse idée, disant à tout le monde qu'il n'a rien à faire, et ne faisant rien en effet; laissant manquer d'instructions et d'in-

formations ceux qu'on emploie dans les cours; décidant de tout avec une légèreté singulière; aussi indiscret en propos que foible en raisonnemens; excitant enfin un mécontentement général au dedans comme au dehors.

« On ne peut, sire, continue le maréchal, être sin« cèrement attaché à la personne de Votre Majesté, à « sa gloire, à celle du nom français, et au bien de la « patrie, sans être pénétré de douleur en pensant à « la situation des affaires, et en portant ses vues sur « les événemens qui peuvent arriver : l'empereur « Charles VII dépouillé deux fois de ses Etats, et prêt « à l'être pour la troisième, lorsque ce prince est mort « accablé de malheurs; les Espagnols chassés d'Italie; « la république de Gênes envahie, et sous le joug au« trichien; le roi des Deux-Siciles menacé, et peut-être « à la veille de perdre ses royaumes; le duc de Modène « errant, et réduit aux dernières extrémités; le prince « Edouard fugitif, et une partie de ses partisans périe « sur l'échafaud. Le seul roi de Prusse, qui a été heu« reux, n'a cru pouvoir assurer ses succès qu'en nous « abandonnant.

« Votre Majesté, sire, connoît trop bien le carac« tère de la nation française, pour ne pas prévoir les « suites funestes et rapides qu'entraîneroit infaillible« ment un premier revers. Le danger seroit d'autant « plus grand, que l'on ne peut se flatter qu'aucune « puissance de l'Europe, voyant le sort des alliés que « nous avons perdus, voulût prendre part à nos mal« heureux succès. »

Ce tableau effrayant, loin d'inspirer de la foiblesse, doit ranimer le courage : c'est ce que Noailles ajoute

au Roi. Tous les vœux tendent à la paix; deux moyens peuvent y conduire : la vigueur dans les opérations militaires, dirigée par la sagesse, et une conduite prudente, éclairée, attentive et suivie dans la politique. Il est donc essentiel que les affaires étrangères soient entre les mains d'un homme digne de la confiance du souverain. Louis se décida enfin au parti qu'il auroit fallu prendre plus tôt, dès que l'on avoit connu la nécessité d'un changement de ministre. Le marquis de Puysieux fut le successeur de d'Argenson; et le maréchal, autant par zèle que par amitié, lui communiqua bientôt ses lumières dans un mémoire excellent, où il dit :

« La paix à de certaines conditions est l'objet de la « guerre, comme elle en est le terme. Mais, pour y « parvenir avec sûreté et avec avantage, il est néces- « saire de concerter les opérations militaires avec les « mesures politiques. Un système politique qui n'est « point appuyé par les opérations militaires est comme « un corps privé de l'usage des nerfs; et des opéra- « tions militaires qui ne tendent point à l'appui du « système politique ressemblent à des convulsions qui « affoiblissent le corps, et qui en dérangent toute l'é- « conomie.

« Il est de principe que lorsqu'on agit sans plan et « sans dessein les plus grands succès sont presque sans « effet, les moindres revers sont suivis des plus fu- « nestes conséquences, et que tôt ou tard on succombe « sous le poids des événemens. Le défaut de plan dans « la conduite des affaires est comme l'anarchie dans le « gouvernement : il faut dans l'un et dans l'autre un « point de réunion, un centre où tout aboutisse.

« Pour se déterminer sur un plan, il est des règles « et des maximes générales : 1° avoir un objet, et agir « relativement à cet objet; 2° tâcher de conserver ses « alliés, et d'en augmenter le nombre; 3° détacher au « contraire ceux de ses ennemis par des négociations « particulières; 4° faire diversion à leurs forces, au- « tant qu'il sera possible. C'est à ces différens points « qu'il faut rapporter toutes les mesures qu'on doit « prendre; ils en sont en quelque sorte la pierre de « touche : ce qui ne cadre point avec ces principes est « inutile ou pernicieux, etc. »

A la clarté des principes, à la justesse de la méthode, répond la discussion de la matière. L'évidence sembloit naître de la plume du maréchal de Noailles. Mais comment établir ce plan, qu'il avoit toujours inutilement désiré, si la volonté souveraine flottoit entre les incertitudes ou les contradictions mutuelles des ministres?

Le succès de nos armes en Flandre pouvoit seul réparer les pertes qu'on faisoit ailleurs; et les conquêtes du Roi étoient moins glorieuses encore par elles-mêmes, que par sa résolution invariable de les sacrifier pour la paix. Anvers, Mons, Saint-Guilhain, Charleroy, Namur même et son château, furent les fruits de la campagne de 1746 : le maréchal de Saxe la termina par la victoire de Rocoux, peu décisive, mais qui causa une perte considérable à l'ennemi. Les Français triomphoient d'un côté, tandis qu'ils étoient chassés de l'autre.

Noailles avoit espéré de partager avec le Roi les travaux de cette campagne. Il lui avoit écrit d'Aranjuez (30 avril) : « J'apprends une nouvelle qui me fait une

« peine infinie : c'est le départ prompt de Votre Ma-« jesté pour la Flandre. Je ne me console pas de la « savoir à l'armée, et de n'être pas auprès d'elle. Mon « secrétaire (le comte de Noailles) en deviendra fou. « Je vais faire tous mes efforts pour terminer le plus « promptement qu'il sera possible les affaires dont je « suis chargé : mais on ne va pas aussi vite qu'on « voudroit en négociations. » Il n'étoit plus temps à son retour. Le Roi avoit quitté l'armée après la prise d'Anvers, pour les couches de la Dauphine; et le maréchal devoit demeurer à la cour.

Mais sa correspondance avec le grand général qu'il avoit procuré à la France ne fut pas inutile aux expéditions militaires. Le maréchal de Saxe, pendant le siége de Namur, parut décidé à bloquer seulement le château quand la ville seroit rendue : toutes les lettres de l'armée l'annonçoient. Noailles en fut affligé, et lui écrivit une longue lettre pour lui faire prendre une résolution plus vigoureuse. Voici la substance de ses raisons (lettre du 9 septembre) :

« Se borner à la ville de Namur ne répondroit ni à « l'attente du public, ni au succès des savantes ma-« nœuvres exécutées pour s'assurer cette conquête. Les « blocus ont tant d'inconvéniens, qu'il n'en faut ja-« mais faire que dans deux cas : le premier, lorsqu'une « place est imprenable, et il en est peu de cette es-« pèce; le second, lorsqu'on n'a rien à craindre de « l'ennemi, et on ne peut se flatter d'un tel avantage. « Objectera-t-on les difficultés de l'entreprise, la né-« cessité de ménager les troupes? Mais en 1695 le « prince d'Orange n'employa que vingt-quatre à vingt-« cinq jours de tranchée ouverte au siége du château,

« quoique Boufflers défendît la place ; mais il n'y a « nulle comparaison entre la fatigue d'un siége et celle « d'un blocus : l'une est momentanée et passagère, « l'autre journalière et de longue durée. Tout doit « décider enfin à une entreprise qui assure le repos « et la tranquillité pendant le quartier d'hiver, et qui « facilitera une magnifique ouverture de la campagne. « On demandoit à Montluc comment il avoit pu faire « tant de belles actions en sa vie? *C'est,* dit-il, *que « je n'ai jamais remis au lendemain ce que je pou- « vois faire dans la journée.* » Exemple digne d'être cité au vainqueur de Fontenoy.

Aux raisons de guerre se joignent celles de politique. Il ne restera plus de barrière à la Hollande ; les négociations pour la paix en deviendront plus efficaces, et les Hollandais plus intéressés à y faire entrer l'Angleterre. Le Roi désire ardemment cette conquête, sans néanmoins vouloir la prescrire ; la gloire du général semble surtout l'exiger. « Vous connoissez « le peuple, ajoute Noailles : il est injuste, et compte « pour peu tout ce que l'on a fait, s'il reste encore, à « son avis, quelque chose à faire. Enfin, mon très- « cher maréchal, je veux et j'entends que vous soyez « reçu aux acclamations publiques, et qu'en vous « voyant le parterre vous regarde toujours des mêmes « yeux, pour vuqu'il ne vous en coûte pas tous les ans « d'aussi beaux pendans d'oreille que ceux de l'année « dernière. » (Une actrice lui avoit mis sur la tête une couronne de lauriers, et avoit reçu de lui ces pendans d'oreille.)

La réponse du général (16 septembre) paroîtra digne d'un héros : « Je vous prendrai le château de Namur,

« mon maître; ne vous fâchez pas. Aux façons que le « Roi a avec moi, je prendrois le diable par ses cornes. « Si j'ai fait quelques réflexions modérées, ce n'a été « que parce que je crois que ce château se prendroit « tout seul, ayant très-mauvaise opinion de leurs sub- « sistances. Mais il n'est plus question de tout cela : le « Roi le désire, et tout doit céder à la puissance d'un « si grand et si bon monarque.... Le bien de la chose « m'est toujours préférable aux applaudissemens, quoi- « que je ne les dédaigne pas; et quant aux boucles « d'oreille que vous me reprochez, j'aime encore à en « donner, sans toutefois en prétendre de rétribution.»

En aimant la gloire, le maréchal de Saxe ne se laissoit pas éblouir par les prestiges de la vanité. Quelques personnes, ou pour lui faire leur cour, ou dans l'idée de procurer à notre littérature un honneur extraordinaire, le sollicitoient vivement d'entrer à l'Académie française. Un Allemand, ignorant les principes de notre langue, auroit pu, malgré son mérite et son élévation, paroître déplacé dans un corps de cette espèce, où les grands seigneurs ne doivent être admis qu'en qualité d'hommes de goût. Il le sentit; il consulta, du camp de Tongres, le maréchal de Noailles par la lettre suivante (13 septembre) :

« On m'a proposé, mon maître, d'être de l'Académie « française. J'ai répondu que je ne savois point seule- « ment l'orthographe (1), et que cela m'alloit comme « une bague à un chat. On m'a répondu que le maré- « chal de Villars ne savoit pas écrire, ni lire ce qu'il

(1) En voici une preuve tirée de sa lettre : *Se la malet* comme une *bage* a un chat. *Pour coy nan aites* vous pas? Je *creins* les *ridiqules*, et *se luy si man paret* uñ, etc. (M.)

« écrivoit, et qu'il en étoit bien. C'est une persécu-
« tion. Vous n'en êtes pas, mon maître : cela rend la
« défense que je fais plus belle. Personne n'a plus
« d'esprit que vous, ne parle et n'écrit mieux : pour-
« quoi n'en êtes-vous pas? Cela m'embarrasse. Je ne
« voudrois choquer personne, bien moins un corps où
« il y a des gens de mérite. D'un autre côté, je crains
« les ridicules, et celui-ci m'en paroît un bien condi-
« tionné. Ayez la bonté de me répondre un petit mot.»

Soit que Noailles eût d'anciennes préventions contre l'Académie, soit qu'il ne l'envisageât que du côté le moins favorable, il paroît, dans sa réponse (18 novembre), oublier ce que lui doit notre littérature. Il dit que Villars, en y entrant, s'est donné un nouveau ridicule, avec quelques autres qu'il avoit malgré ses grandes qualités; que cette *affiche* ne convient point à un homme de guerre; qu'il seroit très-fâché de voir son *cher comte Maurice* dans une compagnie où l'on s'occupe uniquement de mots et d'orthographe; que si c'étoit l'Académie des sciences, le cas seroit différent. Son ami pensoit à peu près de même, et se décida en conséquence. Au reste, on sait que l'Académie française, en s'occupant de mots et d'orthographe, a pour objet principal la perfection du goût. Les noms célèbres qui ornent ses fastes depuis son origine, et surtout les ouvrages immortels d'une partie de ses membres, sont de solides garans de sa gloire.

Noailles s'occupoit alors des tristes affaires d'Italie. Elles n'offroient plus que sujets de honte et de crainte. Quelle humiliation pour la France d'avoir même abandonné les Génois à la vengeance de ses ennemis! Mais de plus nos frontières étoient menacées; et si l'Espagne

retiroit ses troupes, comment se garantir d'une invasion? Le maréchal avoit prouvé dans un mémoire, avant les derniers événemens dont on gémissoit, l'extrême importance de continuer la guerre de ce côté-là : il s'agissoit actuellement d'y déterminer l'Espagne. Le comte d'Argenson le sollicita d'écrire de nouveau pour cette fin; et l'ouvrage fut bientôt fait (17 novembre), avec la solidité de raisons, la justesse de méthode et l'honnêteté de sentimens qui caractérisoient tous les écrits de Noailles.

Il s'attache aux motifs les plus capables de faire impression à Madrid, en rappelant d'abord d'une part les promesses du roi d'Espagne de soutenir les engagemens de son père, et de l'autre la sincérité du roi de France, les ordres qu'il a donnés au général de ses troupes d'être soumis en tout à l'Infant, et de tout sacrifier au sort de ce prince. Dans les conjonctures malheureuses où l'on se trouve, trois objets doivent fixer les délibérations : l'abandon des Génois, les dangers du royaume de Naples, l'influence de ces revers sur la disposition des esprits. Du parti que l'on prendra dépendent les succès, soit pour la guerre, soit pour la paix. Si Gênes reste au pouvoir des Autrichiens et des Piémontais, l'entrée de l'Italie peut être fermée sans retour à la France et à l'Espagne. La cour de Vienne, excitée et secondée par les Anglais, peut aussi tenter la conquête de Naples, ne fût-ce que pour forcer l'Espagne à une paix particulière, qu'on lui feroit acheter aux dépens de son commerce et de ses lois : cette conquête paroît même très-facile. Enfin les partisans de la guerre vont triompher en Hollande, exagérer la foiblesse des deux couronnes, et augmen-

ter l'espérance de leur imposer les plus dures conditions.

« C'est dans de pareilles circonstances, dit le ma-
« réchal de Noailles, qu'on doit faire paroître plus de
« force et de courage; et, loin de se laisser abattre
« par des revers, on doit redoubler ses efforts pour
« réparer ses pertes, rétablir la réputation et l'hon-
« neur des armes, et reprendre le ton de supériorité
« qui convient à deux aussi puissantes monarchies,
« surtout lorsqu'elles ne désirent rien que de juste et
« de raisonnable. »

Il cherche ensuite les remèdes aux malheurs qu'on a éprouvés. « Dans quelque conjoncture que ce soit,
« on peut prendre un parti meilleur qu'un autre : le
« pis de tous seroit de n'en prendre aucun. » Il propose donc, comme chose indispensable, de maintenir sur les frontières d'Italie et de rétablir l'armée des deux couronnes; de ne rien négliger pour la défense du royaume de Naples, et d'y faire repasser, par tous les moyens possibles, les troupes napolitaines, qui étoient réunies à celles de France et d'Espagne; de former sans délai les préparatifs d'entreprises considérables; sans quoi on doit craindre que le roi de Naples ne soit bientôt réduit au sort de l'Infant.

Il fait observer en finissant que les Anglais se vantent de désunir les deux branches de la maison de Bourbon; que l'Espagne n'auroit cependant jamais en eux de vrais alliés; que leur intérêt est de l'affoiblir, et de la mettre dans leur dépendance; qu'ils feront tous leurs efforts pour l'empêcher, ainsi que la France, de rétablir sa marine; qu'ils craignent enfin de se voir forcés à rechercher eux-mêmes la paix, si

ces puissances, toujours unies, prennent de meilleures mesures qu'elles n'ont fait jusqu'à présent. Il ne peut y avoir d'alliance solide et sincère, ni pour la France ni pour l'Espagne, que par leur union respective. Leur intérêt commun et réciproque leur impose la loi de cette union : leur intérêt commun, en ce que les Anglais sont également les ennemis de la grandeur de l'une et de l'autre; leur intérêt réciproque, en ce que la France trouvera son avantage à participer au commerce d'Espagne suivant les lois prescrites, et que l'Espagne aura dans la France un allié intéressé à l'augmentation de sa gloire et de sa puissance.

Des réflexions si justes devoient frapper la cour de Madrid comme celle de Versailles, et ne pouvoient être absolument infructueuses. Mais l'orage fondit tout-à-coup sur la Provence. Les Autrichiens venant l'envahir, le marquis de Las-Minas se sépara des Français pour aller défendre la Savoie, qui restoit à don Philippe; le maréchal de Maillebois, avec les foibles débris d'une armée presque anéantie, n'osa disputer le passage du Var; dès le mois de novembre, les ennemis furent maîtres d'une partie de la province. On trembloit pour Marseille et pour Toulon, lorsque le maréchal de Belle-Ile fut envoyé dans le pays, presque sans argent, sans troupes, sans moyens de subsistances. Heureusement il avoit les ressources de son génie et de celui de son frère : il possédoit la tactique des campemens, la science des détails. [1747] Il arrêta les progrès de l'ennemi, déjà fort embarrassé pour les vivres. Recevant peu à peu des renforts, il fut bientôt en état de lui tenir tête, et il le força de repasser le Var au commencement de février.

Plus Noailles avoit depuis long-temps de sujets de plaintes contre Belle-Ile, plus son zèle patriotique lui inspira d'ardeur à le seconder dans une conjoncture si importante. Il lui écrivoit comme à un ami, parce que le bien de l'Etat effaçoit à ses yeux tout grief personnel ; il continua de l'aider de ses lumières et de ses conseils, dont Belle-Ile paroissoit alors faire grand cas. Leur correspondance dura pendant toute la campagne de 1747.

A la fin de l'année précédente, le peuple de Gênes s'étoit soulevé contre les Autrichiens qui l'opprimoient, les avoit chassés, avoit eu le courage de repousser leurs efforts. Des troupes françaises débarquèrent dans la ville, et par leur moyen une si heureuse révolution eut tout son effet (1). Si l'oppression des Génois étoit une tache pour les alliés, la délivrance de Gênes releva en partie la réputation de nos armes.

Cette délivrance étoit le principal objet des deux couronnes ; car les raisons de Noailles, et son plan général d'opérations militaires, avoient décidé la cour d'Espagne. Il eût été seulement à désirer que l'on convînt d'un plan de campagne qui ne laissât nul sujet de dispute aux généraux. Belle-Ile et Las-Minas eurent d'abord des idées bien différentes, l'un et l'autre trop attachés à leurs opinions pour qu'ils pussent jamais se concilier. Le premier, après avoir repris le comté de Nice et Vintimille, vouloit qu'on pénétrât en Italie

(1) Le duc de Boufflers se signala dans cette expédition, et se montra le digne fils d'un grand homme. Il mourut à Gênes de la petite vérole. Le duc de Richelieu le remplaça, et mit la République en sûreté. (M.)

par le Dauphiné, et qu'on assiégeât Exilles; il soutenoit que cette diversion feroit lever aux ennemis le siége de Gênes. Le second vouloit qu'on avançât par la côte de la mer; qu'on prît Final et Savone; qu'après avoir délivré Gênes, on s'emparât de Gavi, pour établir les quartiers d'hiver dans le Montferrat. Il consentit néanmoins à la diversion du côté d'Exilles.

Pendant qu'elle se faisoit, les ennemis levèrent le siége de Gênes. L'Espagnol n'en fut pas plus disposé à changer de sentiment. Le Français demeura aussi ferme dans le sien; et quoique naturellement audacieux, il prétendit que le projet de s'avancer par la côte, tandis que les Anglais étoient maîtres de la mer, avoit des difficultés insurmontables. Ces deux généraux se communiquoient leurs objections, y répondoient par écrit, ne s'accordoient point. Le temps pressoit; leur mésintelligence devenoit fort dangereuse; et il falloit que la cour donnât ses ordres.

Le Roi, qui étoit à l'armée de Flandre, tint conseil sur cet objet. Le sentiment unanime fut contraire au système de Belle-Ile. Outre les ordres qu'on devoit lui envoyer en conséquence, on chargea le maréchal de Noailles de lui écrire toutes les raisons propres à le décider. Il le fit (10 juillet), par une longue lettre pleine d'égards et de sagesse, où la matière est discutée dans tous ses points. Il établit la nécessité, soit pour la guerre, soit pour la politique, d'avoir la communication par terre avec Gênes. Il reconnoît les grandes difficultés qui s'y opposent, relativement aux communications, aux subsistances, au transport de l'artillerie : mais il croit que le général en ayant déjà surmonté plusieurs, pourra les surmonter toutes. Il

insiste sur les inconvéniens de l'autre système. L'Espagne, comme il l'observe, ne consentira jamais qu'on agisse par la seule voie du Dauphiné; la diversion d'Exilles ne calmera point ses craintes pour le royaume de Naples : ce n'est qu'en se mettant à portée de la Lombardie qu'elle croira pouvoir empêcher les entreprises des Autrichiens. D'ailleurs toutes les vues du Roi étant de finir la guerre, et de procurer un établissement à l'Infant, il est d'une extrême importance d'avoir un pied en Italie, et l'on ne peut y entrer en toute saison que par Gênes : les neiges ferment les autres passages la plus grande partie de l'année.

« Quel que soit l'événement, ajoute Noailles dans « une lettre particulière (du 13 juillet), s'il n'est point « heureux, dès que vous aurez pris toutes les mesures « et les précautions qu'exige la prudence, l'ordre du « Roi vous justifie; s'il est heureux au contraire, « comme on peut l'espérer, vous vous comblez de « gloire en rendant à l'Etat le service le plus signalé. « Il n'y a que de ne pas tenter l'exécution de ce que « le Roi veut et désire qui puisse vous compromettre. « Je ne vous dirai rien sur les moyens : personne n'est « plus capable que vous de les produire, de les trou- « ver, et de les bien employer. »

Louant encore Belle-Ile de l'idée qu'il avoit eue de faire le siége de Coni, il dit que le Roi et le conseil regardent cette diversion comme plus avantageuse que celle d'Exilles, en ce qu'elle rapprocheroit de l'objet principal, et que cette place protégeroit et couvriroit la côte de Gênes. Il sembloit pressentir le malheur dont on étoit menacé.

Mais il n'étoit plus temps de s'en garantir. Le comte

de Belle-Ile, avec vingt bataillons, avoit déjà pris la route d'Exilles. Un contre-ordre suspendit sa marche. Le marquis de Las-Minas, quand on sut la levée du siége de Gênes, consentit à le laisser suivre son projet. Les Piémontais avoient eu le temps de se renforcer au poste de l'Assiette, où ils l'attendoient dans de terribles retranchemens. On les attaqua sans examiner le péril, sans consulter la prudence. Un carnage affreux des Français fut tout le fruit de cette fatale journée. Le comte de Belle-Ile y périt, homme infatigable dans le cabinet, intrépide dans l'action, et qui auroit mérité de grands éloges s'il avoit su modérer l'ardeur de son génie.

Son frère le maréchal s'étoit soumis sans balancer aux ordres du Roi, mais sans changer d'opinion. Il s'efforce de prouver, dans sa réponse à Noailles (28 juillet), que le projet adopté seroit réellement impraticable, quoiqu'on fît revenir le détachement d'Exilles. Il ne dit pas que le dernier désastre ait changé l'état des choses : il insiste sur les mêmes raisons qu'auparavant, et réfute celles qu'on lui avoit opposées. L'envie seule de faire sa cour l'auroit sans doute décidé aux plus grands efforts, s'il eût aperçu quelque apparence de succès.

Enfin le général espagnol, prévenu contre les Français, et choqué peut-être des retardemens, cantonna ses troupes dans les villages. Alors tout concouroit à persuader qu'il étoit impossible d'exécuter le projet. Au lieu d'avancer, on fut quelque temps sur la défensive, et l'armée se sépara sans avoir tenté aucune expédition nouvelle. On avoit repris les îles de Sainte-Marguerite, Montalban, Villefranche, le comté de Nice,

le château de Vintimille. Gênes étoit délivrée (*idem*, 7 septembre). Belle-Ile avoit certainement de quoi s'applaudir de sa campagne.

Celle de Flandre fut presque entièrement décisive. Le maréchal de Saxe avoit sous lui deux hommes bien dignes de sa confiance, qu'il chargea d'exécuter une grande partie des entreprises, le comte de Lowendal (1), danois, et le comte de Saint-Germain, doués comme lui de tous les talens militaires, et de ce courage d'esprit supérieur à tous les obstacles. Déjà le Brabant hollandais étoit conquis, quand le Roi parut à l'armée. On se proposoit de prendre Maëstricht : pour l'assiéger, il falloit une bataille. Louis fut encore vainqueur à Lawfeld (2 juillet); mais l'ennemi se retira sous Maëstricht, et le siége devint impossible pour cette année. On se rabattit d'un autre côté sur Berg-op-Zoom, place réputée imprenable, munie de toute espèce de secours. Lowendal la prit d'assaut le 17 septembre. C'est un de ces événemens extraordinaires où la valeur française semble avoir triomphé de l'art et de la nature.

Noailles, attaché à la suite du Roi, moins en qualité de guerrier que de ministre, contribua toujours aux succès par ses conseils. Nous en voyons plusieurs preuves dans ses lettres au général, et au comte de Lowendal; car l'estime l'avoit aussi lié d'amitié avec celui-ci. Le maréchal de Saxe n'envoyant pas assez de troupes pour l'entreprise de Berg-op-Zoom (2), que

(1) *De Lowendal :* Voldemar de Lowendal, comte du Saint-Empire, chevalier des ordres du Roi, et maréchal de France en 1747, né à Hambourg en 1700, mort à Paris en 1755. — (2) *Voyez*, à la suite de la Notice, un mémoire inédit du maréchal de Saxe, constatant que le

les ennemis vouloient à tout prix faire échouer, il lui représenta fortement par écrit, jusqu'à deux fois, les raisons essentielles d'en assurer le succès : il évita de les exposer dans le conseil en présence du Roi, par cette délicatesse de sentimens scrupuleuse sur les égards dus à un grand homme. On envoya successivement des renforts au siége, et ce fut le fruit de ses remontrances.

Il avoit de même détourné le général d'un projet fort singulier, qui auroit pu nuire à sa réputation et au bien public : c'étoit de mettre en son propre nom des vaisseaux en mer, pour courir sur les Hollandais. Noailles lui écrivit (11 avril) sur ce point avec la noble franchise de l'amitié. Une pareille entreprise sembloit tendre à la prolongation de la guerre. « Vous connois-« sez les désirs de toute la France, dit-il : c'est de vous « qu'elle en attend la fin, et non la continuation. Ne « trompez point son attente. Vos propres réflexions « suppléeront à tout ce que je pourrois vous marquer « sur les couleurs noires et odieuses que nombre de « gens que votre mérite efface ne manqueront point « de donner à cette entreprise. Défendez-vous des « mauvais conseils, et ne souffrez jamais qu'on donne « atteinte à votre gloire et à votre réputation (1).

« Il seroit contre la prudence, ajoute-t-il, de pous-« ser les Hollandais à de certaines extrémités; et, sans

siége de Berg-op-Zoom fut entrepris contre son opinion, et qu'il regardoit ce siége comme devant faire recevoir au Roi *un affront*, et comme devant *perdre l'armée.*

(1) *Voyez*, à la suite de la Notice, une lettre singulière et inédite du maréchal de Saxe à M. de Puysieux. Le maréchal y développe le plan d'un projet extraordinaire qu'il avoit conçu, et qu'il appelle sa *piraterie.*

« chercher des exemples dans des temps reculés, ce « qui se passe à Gênes en est un bien récent. Cette pe- « tite république brave la puissance de la reine de « Hongrie : elle a osé le faire sans être assurée d'aucun « secours étranger. C'est dans de pareilles circonstan- « ces que tout homme devient soldat, et que le déses- « poir tient lieu de tous les moyens. » Aussi Noailles regardoit-il d'abord comme très-hasardeuse l'entreprise contre la Hollande, inspirée au Roi par le maréchal de Saxe : il pensoit que des conquêtes en Italie auroient été plus utiles, puisque l'établissement de don Philippe faisoit l'unique objet de la guerre. Mais l'événement justifia cette entreprise.

Le système de la cour étoit, en attaquant les Hollandais avec vigueur, d'user *de beaucoup de ménagemens à l'égard du pays et des peuples;* on vouloit surtout faire sentir au gouvernement à quoi il s'exposoit en se laissant dominer par l'influence des factions étrangères, et l'obliger enfin de concourir sincèrement aux vues pacifiques de Louis XV. « C'est un « remède extrême, dit Noailles dans une autre lettre « (du 11 avril), que l'on veut administrer avec dou- « ceur, sans néanmoins préjudicier à la fermeté et à la « vigueur de l'exécution. »

Ces ménagemens politiques seroient devenus en effet pernicieux, s'ils avoient affoibli les opérations de la guerre; et l'on se trompoit en s'imaginant qu'ils faciliteroient la conclusion de la paix. Les conseils du maréchal, par rapport aux courses maritimes, n'en étoient pas moins fondés : outre qu'elles auroient irrité les Hollandais, sans leur faire beaucoup de tort, quels motifs ne pouvoit-on pas prêter à un général

comblé de biens, qui auroit paru vouloir encore s'enrichir par le moyen de ses armateurs ?

La prise même de Berg-op-Zoom ne rendit pas la Hollande plus traitable. Elle venoit de rétablir le stathoudérat, cette grande magistrature qui approche de la royauté; elle en avoit revêtu un prince d'Orange, étroitement uni au roi d'Angleterre, et gouverné par l'influence de la cour de Londres. Elle redoubloit les préparatifs de guerre, et tiroit de nouvelles troupes de la Suisse : une armée russe, à la solde des Anglais et des Hollandais, alloit même se mettre en marche, et faire une diversion. Pour assurer le succès de la campagne prochaine, il étoit essentiel de prévenir les ennemis; pour accélérer la paix, il falloit en quelque sorte les attérer par un coup de foudre.

[1748] Si le maréchal de Noailles excelloit dans les plans de campagne, il se surpassa lui-même dans cette occasion, puisqu'il traça au maréchal de Saxe celui qui fut exécuté avec tant de succès, et qui termina une guerre si opiniâtre. Il lui envoya, le 21 janvier 1748, un mémoire où les vues politiques et militaires sont développées avec toute la pénétration du génie (1).

Il montre d'abord qu'on ne doit plus se flatter de parvenir à la paix, ni par la voie de la Hollande, ni par celle de la cour de Vienne; que ces cours dépendent l'une et l'autre de l'Angleterre, au point que la paix ou la guerre sont en son pouvoir; que les Anglais, fiers des ressources de leur commerce, espèrent probablement fatiguer la France, l'épuiser, et la contraindre d'accepter ensuite les conditions qu'il leur

(1) *Voyez* les Pièces détachées, à la suite de ces Mémoires.

plaira de prescrire. Il prouve qu'on ne peut attaquer efficacement l'Angleterre que dans ses alliés, en prenant de si justes mesures qu'elle reconnoisse enfin l'inutilité des dettes qu'elle contracte, et les dangers où elle s'exposeroit par l'abus de son crédit. Rien ne l'affectera davantage que le parti de tourner contre les Hollandais les plus grands efforts : toute conquête sur eux inquiéteroit extrêmement les Anglais. Il s'agit de faire une entreprise prématurée qui prévienne la diversion des Russes, qui facilite de nouvelles expéditions, et qui ôte à l'ennemi les moyens d'entreprendre sur nos conquêtes. Cette entreprise ne peut être que le siége de Maëstricht : le maréchal de Noailles en apporte les preuves, et propose ensuite son plan.

Une des principales attentions qu'on doit avoir, selon lui, est de garder un profond secret : il faut donner le change non-seulement aux ennemis, mais aux troupes que l'on emploiera ; il faut laisser dans l'ignorance, jusques au dernier moment, ceux à qui l'exécution sera confiée. Pour cela, on doit tout disposer comme si l'on méditoit le siége de Bréda, et ne pas s'en tenir à de simples feintes, mais se mettre en état d'exécuter quelque entreprise, dans le cas où des difficultés imprévues empêcheroient celle de Maëstricht. On préviendra aisément devant cette place les Anglais et les Hollandais : ce qu'il y a de difficile, c'est d'y prévenir les Autrichiens, répandus dans le Luxembourg, le pays de Liége, et les environs de Cologne. La meilleure manière est de se porter brusquement par la gauche de la Meuse, de la passer en plusieurs endroits, pour se rassembler à un point; car, en commençant par se rassembler en force, on donneroit

l'alarme aux ennemis, et ils auroient le temps de se réunir eux-mêmes : au contraire, en marchant de toutes parts à la fois, comme si l'on vouloit insulter quelques quartiers et les enlever, on profitera de la confusion qui se mettra parmi eux. Une partie des troupes passeroient la Meuse à Givet, à Dinant, à Namur, à Huy, à Liége même : elles se réuniroient pour investir Maëstricht du côté de Wick, tandis que d'autres corps, s'avançant par les bruyères et en longeant le Démer, viendroient l'investir du côté gauche de la Meuse.

Quelque parti que l'on prenne, ajoute Noailles, l'entreprise a ses difficultés. « Mais il y a tout lieu de « croire que de son succès dépend tout celui de la « campagne prochaine : les avantages qui en résulte« roient sont si supérieurs aux inconvéniens qui pour« roient s'y rencontrer, qu'il paroît de la prudence et « d'une sage politique d'en tenter l'événement. » Il soumet ses réflexions au jugement du général. Voici la réponse (du 24 janvier) qu'il en reçut : elle renferme des idées importantes, dont le ministère pouvoit profiter.

« J'ai reçu, mon cher maître, la lettre et le mémoire « que vous m'avez envoyés sur l'ouverture de la cam« pagne prochaine. Que vous dirai-je là-dessus? ce « sont secrets que je voudrois me cacher à moi-même. « Vous avez de grandes connoissances; et ce n'est pas « d'aujourd'hui que je pense ainsi.

« Une chose ai-je à dire sur la continuation de la « guerre. Il est certain que celui qui aura le plus « long-temps de l'argent fera faire la paix à l'autre, et « tirera un grand avantage de cette guerre. Il faut

« donc songer à l'économie, et y songer très-sérieu-
« sement, n'avoir et ne faire que le nécessaire. Croyez-
« vous que cette grande quantité d'officiers généraux
« soit une épargne, et soit une chose utile? Tous se
« paieront de raisons, s'ils voient que c'est par écono-
« mie qu'on ne les emploie pas : de ce moment leur
« honneur est à couvert, et peut-être s'en trouvera-
« t-il un nombre qui n'en seront pas fâchés.

« Nous ne nous conduisons pas bien avec les Suisses,
« et les ennemis en profitent : il nous faut des régi-
« mens étrangers encore. Un Allemand nous sert pour
« trois hommes : il en épargne un au royaume, il en ôte
« un à nos ennemis, et il nous sert pour un homme.
« Il faut les bien payer, et les renvoyer tous à la paix,
« avec trois mois de paie, officiers et soldats. On peut
« garder les colonels, et les mettre à la pension (cela
« n'est pas ruineux), et donner les invalides aux sol-
« dats qui sont estropiés au service du Roi. Avec cette
« conduite, vous en aurez tant que vous voudrez; et
« ils seront bons dès qu'ils seront créés, car ce seront
« tous de vieux soldats, et des officiers qui font pro-
« fession des armes. Voilà, mon cher maître, des con-
« seils que je donne, et sur lesquels je crois qu'il est
« de votre devoir d'appuyer comme bon citoyen. Vous
« connoissez ma vénération et mon attachement. »

Il est beau de voir le maréchal de Saxe, après tant de victoires, conserver une entière déférence pour un ami dont les lumières avoient souvent dirigé ses entreprises; il l'est encore plus de voir le maréchal de Noailles s'appliquer en silence à lui combiner de grands desseins, et lui abandonner toute la gloire du succès. Le public n'a vu dans l'expédition admi-

rable de Maëstricht que le général qui l'exécuta. Je vais copier le récit qu'en fait M. de Voltaire, afin qu'on puisse comparer l'exécution au plan tracé par Noailles.

« La campagne fut ouverte par les préparatifs de « ce siége important. Il falloit faire la même chose à « peu près que lorsqu'on avoit assiégé Namur, s'ou- « vrir et s'assurer tous les passages, forcer une armée « entière à se retirer, et la mettre dans l'impuissance « d'agir. On ne pouvoit venir à bout de cette entre- « prise sans donner le change aux ennemis. Il étoit à « la fois nécessaire de les tromper, et de laisser igno- « rer son secret à ses propres troupes. Les marches « devoient être tellement combinées, que chaque « marche abusât l'ennemi, et que toutes réussissent à « point nommé. C'est là ce qui fut imaginé par le ma- « réchal de Saxe, et arrangé par M. de Crémilles (1).

« On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut « à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un « grand convoi à Berg-op-Zoom, à la tête de vingt- « cinq mille hommes, et semble tourner le dos à « Maëstricht : une autre division marche en même « temps à Tirlemont sur le chemin de Liége; une « autre est à Tongres; une autre menace Luxembourg, « et toutes enfin marchent vers Maëstricht, à droite « et à gauche de la Meuse. Les alliés, séparés en plu- « sieurs corps, ne voient le dessein du maréchal que « quand il n'est plus temps de s'y opposer. La ville

(1) *M. de Crémilles* : Louis-Hyacinthe Boyer de Crémilles fut chargé de concourir, avec le maréchal de Belle-Ile, aux travaux du département de la guerre. Il eut la signature des brevets, des lettres et des commissions, jusqu'en 1761.

« se trouve investie des deux côtés de la rivière ; nul « secours n'y peut entrer. Le duc de Cumberland ne « peut plus qu'être témoin de la prise de Maëstricht. »

Une marche si justement admirée commença le 4 avril. Noailles écrivit le 11, au général, qu'il espéroit le voir maître de la place dans les premiers jours de mai. « Cette conquête, dit-il, vaut mieux pour la « négociation d'Aix-la-Chapelle que les raisons les « plus fortes et les mieux débitées. J'avoue que je « serai bien touché qu'on vous doive la paix, après « vous avoir dû le renouvellement de notre ancienne « supériorité sur nos ennemis. »

La prédiction se vérifia bientôt. Maëstricht étant sur le point de succomber, la Hollande étant menacée d'une invasion prochaine, les ennemis désirèrent la paix, que Louis XV leur avoit inutilement offerte jusqu'alors. On signa les préliminaires ; l'armistice fut fixé au 11 mai ; et le traité d'Aix-la-Chapelle termina, au mois d'octobre, cette guerre déplorable dont la France avoit presque seule supporté le poids, sans y avoir d'intérêt direct. Elle sacrifia toutes ses conquêtes à l'avantage de ses alliés : encore l'établissement de don Philippe, principal objet de la guerre, auroit-il été probablement meilleur, si l'on eût préféré d'abord la voie des négociations à celle des armes. Nos pertes maritimes enflammèrent l'ambition de l'Angleterre, qui désiroit fort d'envahir nos colonies. Malheureusement la précipitation avec laquelle on fit le traité empêcha de prendre toutes les mesures nécessaires pour ne lui en pas fournir le prétexte.

Cette année 1748, mourut la mère du maréchal de Noailles, une des femmes de notre siècle qui a mérité

le plus d'éloges, qui, aux grâces et à la vivacité françaises, a réuni le plus de force d'esprit et le plus de solidité de sentimens; qui a eu la plus nombreuse postérité, qui a le mieux senti les avantages d'une très-longue vie consacrée à tous les devoirs, au milieu de toutes les douceurs de la maternité, de l'amitié, et de la vénération publique. Le maréchal, aussi tendre fils que bon père, écrivit au Roi (16 juillet), sur un événement si digne de ses larmes :

« Sire, la mort vient de me séparer d'une mère que « j'aimois, que j'honorois, que je respectois, et avec « laquelle je vivois depuis que j'ai atteint l'âge de rai- « son. J'en ai le cœur pénétré de douleur. Je supplie « très-humblement Votre Majesté de me permettre de « rester encore ici pendant quelques jours, pour lui « rendre après sa mort les mêmes devoirs qu'elle a « trouvé bons que je lui rendisse pendant toute sa « maladie, etc. »

Réponse de la main du Roi.

« Mon cousin, j'ai le malheur de n'avoir jamais su « ce que c'est que de perdre une mère; mais l'ayant « senti par des amis, je partage bien véritablement « avec vous votre juste douleur. J'approuve fort que « vous restiez encore quelques jours à Paris; après « quoi vous ferez bien de venir ici pour vous dissiper « et prendre l'air, ce dont vous devez avoir grand « besoin. Dites au duc d'Ayen que j'attends la fin de « sa quarantaine (1) avec grande impatience. Pour ce « qui est du comte de Noailles, je me contente du

(1) Pour la petite vérole de sa femme. (M.)

« compliment qu'on lui fera de ma part. Je suis sans « compliment. »

Jusqu'au dernier soupir de sa mère, le maréchal de Noailles fut pour elle également rempli de tendresse et de soumission. Ces exemples de vertus antiques sont un phénomène dans notre siècle : ils n'en seroient pas un, si les parens avoient les mœurs qu'ils doivent désirer de leurs enfans.

On ne peut que lire avec intérêt une ancienne lettre, sans date, de l'archevêque de Cambray, Fénelon, à cette amie respectable, dont il connoissoit mieux que personne tout le mérite, et à qui cependant il écrivoit en censeur sévère, pour l'exciter à une grande perfection. Il lui marquoit, lorsqu'elle étoit déjà dans l'âge mur :

« Vous êtes plus solide que le monde ne croit, mais « vous l'êtes moins que vous ne pensez. Vous êtes « bonne amie, fidèle, secrète, généreuse, pleine de « goût et de discernement pour le vrai mérite, sen« sible à l'amitié des gens estimables, pleine d'insi« nuation, et d'un certain tour noble pour servir, sa« chant dire à propos ce qui est utile : vous avez de « la pénétration, de la prévoyance, des expédiens fa« ciles, avec une droiture et une probité très-délicate; « vous avez même une sincère religion, à laquelle je « me fierois plus qu'à celle d'un grand nombre de « demi dévots. Mais, avec tant de qualités solides, un « seul défaut vous rend frivole : c'est que vous ne « pouvez vous contraindre. Vous donnez de beaux « noms à cette foiblesse; vous l'appelez sincérité, li« berté; vous vous savez bon gré de n'être ni ram-

« pante, ni hypocrite, ni empressée pour la faveur.
« Mais vous vous trompez vous-même, pour n'avoir
« rien à vous reprocher.... Vous avez un air de légè-
« reté et de vivacité que rien n'arrête. Il faut con-
« noître à fond votre bon esprit et vos sentimens, pour
« se rassurer sur cette vivacité pleine de saillies. Riez
« tant qu'il vous plaira avec des gens sûrs et choisis,
« qui n'aient pas l'air de rire trop, et qui sachent ne
« rire qu'à propos; mais faites un personnage sérieux
« et mesuré : promettez dans vos manières toute la
« solidité qu'on trouve quand on vous pénètre; de
« plus, ne mêlez point le jeu d'esprit dans les matières
« les plus sérieuses. Vous éludez l'avis le plus impor-
« tant par une plaisanterie, et vous défendez en riant
« des maximes fausses dont vous n'avez jamais été dé-
« trompée, parce que vous n'avez jamais écouté as-
« sez sérieusement ni approfondi la vérité.... Si vous
« pouviez prendre sur vous de vous assujétir à une
« règle, en un moment tout ce qui fait la solidité se
« trouveroit rassemblé en vous. Il ne vous manque
« qu'un peu plus de réflexions sérieuses sur les grandes
« vérités, et un peu plus de courage contre votre
« goût. »

Une femme peut bien être admirée lorsqu'il ne lui manque pas autre chose.

LIVRE HUITIÈME.

[1749] On jouissoit enfin de la paix, on commençoit à en recueillir les avantages; mais le traité même d'Aix-la-Chapelle, rédigé avec trop peu de prévoyance,

laissoit des semences de discorde entre la France et l'Angleterre, au sujet de leurs colonies d'Amérique. Il importoit d'autant plus d'en prévenir les effets, que l'on savoit par expérience combien les forces maritimes donnoient de supériorité à nos rivaux, et que si les campagnes de Flandre avoient été moins glorieuses, la guerre n'auroit pu finir sans des pertes considérables.

Le maréchal de Noailles prévit de loin les infortunes dont on étoit menacé. Son zèle ne pouvoit s'endormir au sein du repos : il veilloit sur la patrie, tandis que le plaisir ou l'intérêt prenoit chaque jour plus d'empire sur les ames. Quelque désagréable que pût être la vérité, il se faisoit un devoir essentiel de la présenter au Roi en de pareilles circonstances; et, pour qu'elle fît impression, il la développoit dans des mémoires pleins de franchise et de solidité. Deux mémoires sur les colonies, datés du premier août 1749, sont un monument de ce zèle patriotique. Noailles les remit à M. Rouillé, nouveau ministre de la marine. Il écrivit (premier août) au Roi, sur le seul obstacle qui lui paroissoit pouvoir traverser l'exécution de ses vues.

« Votre Majesté n'ignore pas, dit-il, qu'il y a eu « de tout temps une sorte de jalousie entre les mi- « nistères de terre et de mer. Je crois que cela ne « subsiste plus aujourd'hui; mais il y a un expédient « qui me paroît simple et indubitable pour le succès « de la proposition dont il s'agit, si Votre Majesté l'ap- « prouve : c'est qu'elle daigne l'adopter, et en donner « le projet à votre ministre de la guerre, comme d'une « idée qui s'est présentée à elle-même. » La prudence exigeoit ces précautions; car on ne trouve guère de

ministres dont l'amour propre ne répugne à exécuter des projets conçus ou proposés par un autre.

Selon le premier mémoire, que je vais analyser en peu de mots, il ne faut pas se flatter que la réconciliation avec les Anglais soit bien solide. Le traité d'Aix-la-Chapelle prouve seulement le besoin de terminer une guerre onéreuse aux deux nations. Ils ont reproché à leur ministère d'avoir conclu la paix : plusieurs écrits, répandus en Angleterre, disent qu'il falloit s'emparer de nos colonies d'Amérique, seule ressource pour acquitter une partie des dettes immenses de l'Etat. Les préparatifs de la cour de Londres, son dessein d'occuper la rive gauche du fleuve de Saint-Laurent, l'envoi d'une forte escadre sous prétexte de favoriser le commerce, des réponses ambiguës sur les affaires du Nord, tout doit persuader qu'elle n'attend qu'une occasion favorable, qu'elle cherchera même à la faire naître, pour envahir nos colonies, détruire notre commerce, et nous mettre hors d'état d'avoir jamais une marine convenable, telle que la France l'a eue dans les belles années du dernier règne.

Le commerce n'a besoin que de protection : il se rétablira de lui-même. L'amour des richesses excite assez les négocians à prendre les moyens de l'augmenter : il suffit de quelques encouragemens pour certaines parties que le gouvernement auroit intérêt à faire fleurir davantage. Mais la suite de l'administration apprendra ce qu'il convient de faire sur cet objet.

Quant à la marine, quelque attention qu'on y apporte, elle ne peut se rétablir que dans le cours de plusieurs années. Outre les vaisseaux que l'argent

procure, il faut des officiers expérimentés et des matelots; il faut chaque année former quelques petites escadres, et les envoyer à la mer. Enfin quand on pourroit parvenir plus tôt qu'on ne le croiroit au rétablissement de la marine, il ne seroit peut-être pas d'une sage politique de le laisser apercevoir.

Mais l'état des colonies exige le plus prompt remède, et le plus efficace. Il ne s'agit que d'y envoyer des troupes, des officiers, quelques ingénieurs, de l'artillerie, de la poudre, des vivres. Officiers et soldats doivent être bien choisis; on doit leur faire envisager des récompenses proportionnées, en leur promettant des établissemens conformes à leur état. C'est ainsi que s'est formée la colonie du Canada, et de son extraction militaire vient en partie le courage de ses habitans.

Noailles parcourt les différentes colonies : il insiste sur l'Ile-Royale ou Louisbourg, dont les Anglais s'étoient emparés, et qu'ils devoient rendre; il fait monter à six ou sept mille hommes le nombre de troupes qu'il conviendroit d'envoyer en Amérique.

La formation de ces troupes est l'objet du second mémoire. Des recrues prises au hasard ne conviennent point : envoyer des régimens entiers seroit une démarche hasardeuse, et qui auroit trop d'éclat. « Les « troupes qu'on destineroit à cet usage n'obéiroient « qu'à regret, et se regarderoient comme exilées de « leur patrie. » Celles qu'on destine pour l'Amérique devroient y aller avec joie, avec l'idée d'y faire une sorte de fortune, chacun selon son état. Pour remplir cette vue, on propose de tirer de chaque compagnie de l'infanterie française quelques soldats de bonne

volonté; d'en former des compagnies indépendantes; de mettre à leur tête des officiers réformés, les plus propres à de pareilles commissions. Il y en a beaucoup de pauvres qui ne savent que devenir, et qui se trouveront peut-être forcés de chercher fortune dans les pays étrangers : autant de sujets utiles perdus pour la France. Trois hommes tirés par chaque compagnie donneroient le nombre suffisant; les troupes de terre ne s'apercevroient pas d'un changement si peu considérable, et les colonies y gagneroient de grandes ressources. « C'est un premier fonds qui profitera de cent « pour un, et dont on ne peut assez estimer la va- « leur. »

Sans vouloir discuter les avantages ni les inconvéniens de ce projet, nous observerons que le zèle et la prévoyance du maréchal de Noailles étoient d'autant plus nécessaires, que l'orage se formoit réellement, et qu'on ne s'y préparoit point.

[1751] En février 1751, le marquis de Puysieux, ministre des affaires étrangères, présenta de son côté un mémoire à Louis xv, au sujet des mouvemens que se donnoient les ennemis naturels de la France pour l'élection d'un roi des Romains, titre qu'ils vouloient procurer à l'archiduc Joseph, fils de l'Empereur. La cour de Londres, de concert avec celles de Vienne et de Pétersbourg, y travailloit, selon lui, sans égard pour les constitutions de l'Empire, ni pour les couronnes qui pouvoient s'y intéresser. Le ministre jugeoit mal à propos qu'il étoit de la dignité d'un roi de France de se mêler de cette affaire : mais il avoit raison de regarder les démarches de l'Angleterre comme une preuve de sentimens suspects; il avoit encore

plus raison de dire au monarque, après lui avoir exposé la nécessité de se tenir prêt et de montrer de la vigueur, que si l'on négligeoit les précautions convenables, les ministres n'auroient qu'un langage et une conduite timides ou imprudentes; que les ennemis s'en apercevroient, en abuseroient; que les alliés se prêteroient aux temps et aux conjonctures; que l'Angleterre prendroit un ton despotique et insultant; qu'on ne pourroit long-temps le souffrir, et qu'on se trouveroit forcé à reprendre les armes, après qu'on auroit perdu sa considération et ses alliances.

Le Roi communiqua le mémoire au maréchal de Noailles, en lui ordonnant de faire ses observations. Ce ministre, toujours courageux à dire la vérité, dans l'espérance qu'elle ne seroit pas toujours stérile, indiqua d'abord (lettre au Roi, 4 février) la partie foible qui demandoit le plus de soins, si l'on vouloit se mettre en état de repousser les périls : c'étoient les finances. On ne pouvoit, sans beaucoup d'argent, suivre les vues judicieuses de Puysieux : il falloit nécessairement ou augmenter la recette, ou diminuer les dépenses du Roi. Le premier parti supposoit une augmentation d'impôts, et le royaume gémissoit déjà sous le poids dont il étoit accablé; le second parti restoit seul à prendre, mais il rencontroit de trop grands obstacles.

« Je sais, sire, dit le maréchal, que vous aimez
« la vérité, et que souvent elle a de la peine à par-
« venir jusqu'au pied du trône. De qui peut et doit
« l'attendre Votre Majesté, si ce n'est d'un serviteur
« fidèle qui a blanchi à son service et à celui de ses
« pères, qui vous a voué l'attachement le plus tendre

« et le plus respectueux, et qui chaque jour avance « dans une carrière dont le terme ne peut être fort « éloigné? »

Il supplie le Roi de se faire représenter l'état des dépenses de Louis XIV *dans le temps de la plus grande splendeur de sa cour,* et de les comparer à la dépense actuelle. Quoiqu'il faille plus d'argent qu'autrefois pour chaque objet, le Roi jugeroit lui-même de ce qu'il peut retrancher ou diminuer. *Si l'on parvenoit seulement à réprimer les abus, on combleroit les vœux de la France.*

« J'ai vieilli à la cour, continue-t-il; et, pour faire « connoître à Votre Majesté combien peu l'intérêt de « l'Etat détermine quelquefois les ministres, je ne dois « pas lui laisser ignorer ce qui est arrivé au succes- « seur de M. Colbert : c'étoit M. Le Pelletier (1), hon- « nête homme, mais homme médiocre, et qui ne plai- « soit ni à M. de Louvois ni à M. de Seignelay. M. de « Louvois proposa au Roi une dépense de trente mil- « lions : il en fit confidence à M. de Seignelay, qui « de son côté lui dit en avoir proposé la veille une « de vingt millions; et le tout pour voir comment « M. Le Pelletier pourroit s'en tirer. Je suis bien éloi- « gné, sire, de penser qu'on soit aujourd'hui dans un « pareil cas; mais comme il n'a été que trop ordinaire « que l'intimité ne fût point sincère entre le ministre « de la guerre et celui de la finance, j'en tirerois un

(1) *M. Le Pelletier :* Claude Le Pelletier, seigneur de Morfontaine, contrôleur général en 1683, surintendant des postes en 1691, ministre d'Etat en 1695. Il se démit de la surintendance des finances en 1689, et de ses autres emplois en 1697. Il mourut le 10 avril 1711. Il avoit été d'abord président à mortier au parlement de Paris, et prevôt des marchands.

« nouveau motif de croire que les dépenses proposées « pour la guerre devroient être examinées et débat- « tues en votre conseil. »

Elles étoient monstrueuses ces dépenses, ainsi que beaucoup d'autres; mais l'économie n'étoit pas alors le goût des ministres, et l'extrême indulgence du Roi, ou la force de l'habitude, contribuoit trop à maintenir les dissipations.

Au reste, Noailles ne pensoit pas, comme Puysieux, que la conduite des cours de Vienne et de Londres pour l'élection d'un roi des Romains, sans le concours de la France, fût un motif ou une annonce de guerre. « Rien n'est plus sage, selon lui, que de prévoir tous « les événemens possibles; mais si l'on devoit agir en « conséquence de tout ce qui peut arriver, l'excès des « précautions deviendroit plus nuisible que le mal « qu'on chercheroit à éviter. Il est donc prudent de « mettre des bornes à la prévoyance, et de se renfer- « mer dans les idées les plus prochaines et les plus « vraisemblables. A ce premier principe, on en ajou- « tera un second: *Qu'un gouvernement sage et puis-* « *sant doit avoir pour base et pour règle de son* « *administration la justice, l'équité et la raison.* » Aussi conseille-t-il sagement de ne point s'opposer à l'élection de l'archiduc, si les lois de l'Empire n'y sont pas violées, et que l'on ne réclame pas la garantie de la France.

Il soutient qu'on doit se précautionner principalement contre les entreprises de l'Angleterre. « Le sys- « tème anglais est connu : c'est d'arriver par la su- « périorité des richesses à celle de la puissance; et « l'Amérique seule peut leur en frayer le chemin. »

Mais l'Angleterre ne sera pas tentée de faire la guerre en Europe, lorsqu'elle ne pourra se flatter de la faire avec succès pour elle-même en Amérique. Il semble donc que le point essentiel est de mettre les colonies en sûreté; que cette dépense doit passer avant les autres, puisqu'on se trouve dans l'impuissance de fournir à toutes; enfin que si la bonne administration au dedans assure les succès au dehors, on doit prendre garde que des précautions excessives qui la dérangeroient ne produisent beaucoup plus de mal que de bien.

En cas de guerre, devoit-on s'allier avec le roi de Sardaigne, ou non? C'étoit un problème, et les préventions contraires à cette alliance dominoient assez généralement. Noailles approfondit la question dans un mémoire particulier : il soutient l'affirmative, et voici la substance de ses idées. Tous les motifs de ressentiment doivent d'abord être écartés : ce sont des reproches, et non des raisons. Les princes ne font des traités ni par haine ni par amitié : l'intérêt de leurs Etats doit décider de leurs alliances; et si l'on discutoit scrupuleusement la conduite de toutes les puissances de l'Europe par rapport à l'observation exacte et fidèle des traités, il s'en trouveroit peu exemptes de toute censure. La cour de Turin a l'ambition de s'agrandir; mais l'augmentation de cette puissance n'est pas un sujet d'inquiétude, puisqu'elle n'auroit lieu qu'aux dépens de la maison d'Autriche, plus constamment ennemie de la France que celle de Savoie. En supposant le roi de Sardaigne maître de la Lombardie, le voilà dès-lors entouré d'ennemis : l'Italie entière se ligueroit contre lui par la crainte seule;

et l'Empire et la maison d'Autriche, ayant été dépouillés, seroient ses ennemis irréconciliables. Il ne pourroit presque se passer de notre alliance; les Etats voisins s'empresseroient de mériter la protection du Roi, qui auroit dès-lors dans ce pays toute l'influence désirable pour la dignité de sa couronne.

L'Infant, duc de Parme (1), seroit exposé, on en convient; mais il y a deux partis à prendre en traitant avec la cour de Turin : l'un, de former à ce prince une barrière du côté de la Lombardie, et de lui assurer des communications avec l'Etat de Gênes; l'autre, de lui procurer un échange avantageux, tel que le duché de Savoie, auquel peut-être on ajouteroit le comté de Nice ou la Sardaigne. Quant au roi de Naples, il n'est pas douteux que la puissance autrichienne en Italie ne soit la seule redoutable pour lui. Ainsi l'Espagne, qui n'a rien plus à cœur de ce côté-là que la sûreté des deux infans, adopteroit sans doute volontiers ce système de politique. Elle ne désire plus autant qu'on le pense de rentrer en possession du Milanais : elle tourne principalement ses vues au rétablissement de l'intérieur de la monarchie, à celui de la marine et du commerce, et à la conservation de ses colonies d'Amérique.

En un mot, le maréchal prouve la nécessité de s'unir au roi de Sardaigne pour consolider les alliances qu'on auroit avec le roi de Prusse et les puissances du Nord, rien n'étant plus utile en cas de guerre que

(1) *Duc de Parme :* Don Philippe, infant d'Espagne, duc de Parme, né le 15 mars 1720, mort de la petite vérole à Alexandrie le 17 juillet 1765. Il établit dans son palais une Académie des arts, institua une école militaire, et fit des réformes utiles. L'abbé de Condillac fut le précepteur du fils de l'Infant, et composa pour lui son célèbre *Cours d'études.*

la diversion d'Italie, dont le succès dépendra toujours de cette union.

On étoit alors bien éloigné de prévoir que tout le système de l'Europe changeroit en 1756; que le roi de Prusse, ligué avec l'Angleterre, deviendroit l'ennemi de la France; que la France et l'Autriche oublieroient leur ancienne inimitié, et se ligueroient contre eux; que l'Italie seroit en repos, tandis qu'on se massacreroit ailleurs; que le sort des armes confondroit les espérances les mieux fondées. Mais il n'en est pas moins vrai que si le gouvernement avoit été actif, prévoyant, économe, on eût évité les plus grands malheurs.

Le Roi connoissoit le triste état de ses finances : pour y remédier, il pensoit à faire une réforme dans les troupes. Il consulta le maréchal de Noailles, qui sentoit parfaitement le besoin qu'on avoit de l'économie, et qui lui prouva néanmoins (lettre du 29 juillet) que, dans l'état critique des affaires de l'Europe, une pareille réforme seroit dangereuse. C'étoit aux vaines et stériles dépenses de la cour qu'il falloit chercher du remède, et c'est à quoi l'on ne pensoit pas.

[1752] Il importoit extrêmement de resserrer les nœuds de l'union entre la France et l'Espagne. Outre les anciens griefs, la cour de Madrid prétendoit en avoir de nouveaux depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, se plaignant que le traité eût été conclu sans lui en donner une connoissance suffisante. Le jeune Roi conservoit des impressions désavantageuses que lui avoit inspirées, quand il étoit prince des Asturies, la conduite de l'évêque de Rennes, notre ambassadeur. Le marquis de Vaulgrenant (1), successeur de ce ministre,

(1) *De Vaulgrenant* : De Villers-la-Faye, marquis de Vaulgrenant,

quoique plus circonspect et plus sage, réussissoit peu, faute d'activité ou de représentation. On désiroit un ambassadeur plus capable de plaire aux Espagnols, qui fût homme titré, pour que la grandesse ne le tentât point; qui eût une femme en état de représenter avec noblesse; enfin qui joignît aux talens tout l'extérieur dont on a quelquefois besoin pour se concilier le peuple et les grands. C'est ce que le maréchal de Noailles exposa dans un mémoire (septembre), sans désigner personne. Le choix tomba sur le duc de Duras (1), qu'il aimoit, dont il estimoit l'esprit et les qualités de citoyen, et avec lequel il entretint depuis une correspondance suivie sur les affaires.

Il lui donna, dans plusieurs de ses lettres (20 octobre 1752, etc.), les conseils d'une amitié éclairée par l'expérience. Modérer son zèle; se borner les six premiers mois à écouter, à démêler d'abord le caractère de la nation en général, et celui des personnes en place; devenir flegmatique s'il est possible, et *prendre une dose d'opium, afin de se mettre à l'unisson de plus d'un grand* de la cour; ne point trop presser la lenteur espagnole; retrancher une partie de ces grâces naturelles, qui deviendroient une sorte de reproche

chevalier des ordres, ambassadeur à Turin et à Madrid, né en 1699, mort en 1774. Il avoit épousé la veuve de lord Galloway, fille du savant hollandais Sallengre.

(1) *Le duc de Duras :* Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, fils du maréchal de Duras, né en 1715, fut lieutenant général, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur du château Trompette, chevalier des ordres, créé pair en 1755, et commandant en Bretagne. Il épousa en 1733 l'unique fille et héritière du dernier duc de Mazarin, morte avant son père en 1735, et en eut une fille, mariée au fils aîné du duc d'Aumont. En 1736, il prit, pour seconde femme, une fille du marquis de Coëtquen (maison éteinte), et en eut deux enfans.

aux manières du pays; se conduire dans les commencemens avec beaucoup de retenue à l'égard d'un ministère défiant et ombrageux, voilà ce que le maréchal conseilloit d'abord au nouvel ambassadeur. En effet, la commission étant des plus épineuses, le zèle ne pouvoit être ni trop prévoyant ni trop circonspect.

Le duc de Duras arriva le 27 novembre 1752 à Madrid. Son début y fut plus heureux qu'on ne devoit l'espérer dans les conjonctures. Le roi Ferdinand aimoit l'auguste maison de France, d'où il tiroit son origine : mais la reine portugaise, qui pouvoit tout, haïssoit la France; et un musicien d'Italie, Farinelli (1), voué aux Anglais et au parti autrichien, la gouvernoit avec une sorte d'empire. Le marquis de Las-Encenadas, et M. de Carvajal, les deux ministres, étoient publiquement divisés. Un jésuite confesseur du Roi, le père Rabajo, avoit un extrême ascendant, et il étoit aussi difficile qu'essentiel de s'insinuer dans son esprit. . . . .

Les disputes fatales du clergé et du parlement de Paris faisoient d'ailleurs en Espagne un effet terrible: tantôt on représentoit la France comme le séjour de l'athéisme, tantôt on disoit que l'autorité royale étoit presque entièrement perdue, et que l'anarchie régnoit dans tous les ordres. L'ambassadeur avoue qu'il ne sa-

(1) *Farinelli :* Son nom étoit Charles Broschi : le docteur Burney et le père Martini font un grand éloge de ce célèbre castrat dans leur *Histoire de la musique.* Si la faveur extraordinaire dont il jouit à la cour de Ferdinand VI, et l'influence qu'il eut dans le gouvernement, pouvoient être justifiées, elles le seroient par divers traits de sa vie, qui, à l'époque de son étrange faveur, signalèrent sa modération, sa bienfaisance, et même son désintéressement. Il mourut à Bologne le 15 juillet 1782, âgé de soixante-dix-huit ans.

voit que répondre à de pareilles attaques : il évitoit de parler sur ces matières épineuses, sur lesquelles en effet on ne pouvoit rien dire de satisfaisant.

[1753] Enfin, peu de mois après son arrivée, il croyoit pouvoir compter sur les dispositions favorables du roi d'Espagne, sur celles du confesseur et du marquis de Las-Encenadas ; il espéroit gagner aussi Carvajal, homme difficultueux, et prévenu contre les Français ; il ne doutoit pas que le parti de l'Angleterre et de l'Autriche ne s'affoiblît tous les jours. Les apparences étoient de bon augure ; mais, dans les cours plus qu'ailleurs, il faut toujours se défier des apparences, surtout lorsqu'une révolution soudaine dans le ministère peut déconcerter les mesures les mieux prises.

Comme le duc insistoit sur l'importance de l'union entre les deux couronnes, Carvajal lui dit qu'elle étoit établie par le traité de Fontainebleau, pacte irrévocable de famille, et qu'il suffisoit d'en retrancher ce qui avoit rapport à la guerre de 1741. Ce traité n'étoit point connu de l'ambassadeur : il en demanda la communication au marquis de Saint-Contest (1), ministre des affaires étrangères après la retraite de Puysieux. Ce ministre refusa d'abord : mais le maréchal de Noailles lui en envoya une copie, avec des observations très-sages, qu'on peut regarder comme le fondement du pacte de famille conclu depuis.

Il prouve que le traité de Fontainebleau, dont presque tous les articles regardoient la guerre de ce temps-

(1) *Saint-Contest :* François-Dominique Barberie, marquis de Saint-Contest, fut porté au ministère par le crédit de madame de Pompadour. Il exerça depuis la fin de 1771 jusqu'à sa mort (24 juillet 1774).

là, et dont l'exécution étoit devenue impossible par les circonstances, est comme annulé par le traité d'Aix-la-Chapelle; en sorte que si les deux couronnes doivent resserrer les nœuds de leur union, ce doit être l'objet d'une convention nouvelle, et d'un véritable pacte de famille. Leur intérêt le demande : les Anglais et les Hollandais seroient peut-être moins entreprenans, s'ils présumoient moins de la modération et des ménagemens avec lesquels on en use à leur égard. Il vaut mieux prévenir leurs offenses par ce moyen, que de se laisser insensiblement réduire à la dure nécessité d'en tirer satisfaction.

« Un traité n'est ordinairement qu'une union pas-« sagère qui dure autant que l'état où l'on étoit, soit « de paix ou de guerre, lorsqu'on l'a contracté; ou « qui se borne à quelque objet particulier, stipule la « mesure des secours à se donner mutuellement dans « les cas prévus, et détermine la récompense ou l'é-« quivalent proportionné aux secours donnés par l'une « des parties.

« Un pacte de famille unit les maisons régnantes, « ainsi que leurs Etats : il a naturellement deux ob-« jets, la conservation des familles sur le trône qu'elles « occupent, et la conservation de leurs Etats dans leur « intégrité. Ces stipulations doivent embrasser tous « les temps et toutes les circonstances : la paix ni la « guerre ne doit les altérer ni les changer. Les se-« cours mutuels ne sont ni déterminés ni bornés : « nul autre équivalent que la confiance d'un secours « réciproque. L'amitié, la sûreté, la défense mu-« tuelle, sont les conditions essentielles de ce pacte. « S'il n'engage point à intervenir dans toutes les

« guerres offensives, il ne permet pas de rester sim-
« ple spectateur. Dès qu'il résulte des événemens que
« les succès et les suites de ces mêmes guerres affec-
« tent la sûreté et la conservation des Etats de l'une
« des deux familles, il faut alors la secourir de toutes
« ses forces. Enfin l'on se doit, dans toutes les occa-
« sions, le secours des bons offices, la communica-
« tion des griefs que l'on peut avoir contre les autres
« puissances, et le concert des mesures pour repous-
« ser les injures qui peuvent donner atteinte à la
« paix, à la tranquillité, à la gloire et aux droits de
« l'une des deux familles, et de leurs Etats.

« Telle est l'idée que l'on se fait d'un véritable
« pacte de famille irrévocable, tel qu'on suppose qu'il
« devroit être entre la France et l'Espagne, et que
« l'on croit être de leur intérêt de contracter pour
« leur commun avantage. »

Le ministère de Versailles désiroit ardemment un traité de cette nature. Le duc de Duras entroit dans ses vues avec zèle, et avec toute la dextérité possible : mais il n'obtint que des paroles incertaines, soit que la cour de Madrid conservât encore trop de défiance, soit qu'elle craignît, comme Carvajal l'assura au nom du Roi, que la conclusion d'un pareil traité ne devînt un prétexte de guerre, avant qu'on fût en état de la soutenir.

Depuis le commencement de l'ambassade, le duc suivoit une affaire dont le maréchal de Noailles étoit spécialement chargé, par attachement pour une princesse bien digne d'exciter son zèle. Il s'agissoit de réconcilier avec la cour d'Espagne l'infant don Philippe et l'Infante, fille chérie de Louis XV. L'un et

l'autre avoient déplu, ou faute de certains ménagemens, ou faute d'une administration convenable à l'état de leurs affaires. On se plaignoit de ce qu'ils n'écrivoient ni au Roi ni à la Reine; on leur reprochoit de ne point régler leurs dépenses, et on les laissoit dans de fâcheux embarras. Leur établissement à Parme étoit d'autant plus dispendieux qu'on y trouvoit moins de ressources, et qu'accoutumés à la magnificence des cours où ils étoient nés, ils en avoient pris le goût, qu'ils jugeoient même nécessaire pour soutenir l'éclat de leur naissance. Un petit Etat, mal administré jusqu'alors, ne pouvoit réellement suffire aux besoins des souverains. Louis xv, libéral envers sa fille, souhaitoit que le roi Ferdinand le fût envers son frère : il offroit de partager avec l'Espagne les frais du subside qu'on leur donneroit.

Cette affaire coûta des soins infinis au maréchal de Noailles et au duc de Duras. Le premier avoit la confiance de l'Infant et de l'Infante, recevoit d'eux toutes les marques d'une sincère amitié, y répondoit par des conseils pleins de sagesse, qui produisirent leur effet, en aplanissant les voies de la conciliation; le second vint à bout de lever toutes les difficultés que l'humeur, non-seulement du roi et de la reine d'Espagne, mais des ministres espagnols, opposoit aux arrangemens qu'on projetoit. Il se flatta de réussir bientôt; il essuya néanmoins les dégoûts d'une lenteur désolante.

[1754] Enfin le marquis de Grimaldi eut commission d'aller à Parme examiner les choses, et ce ne fut qu'au mois d'avril 1754 que l'affaire fut décidée. On accorda une pension de deux cent vingt-cinq mille livres de notre monnoie à don Philippe, et une somme

un peu plus forte pour payer ses dettes. On fit espérer qu'il y auroit une augmentation dans la suite. De tels secours, quelque médiocres qu'ils parussent, joints à ceux de la France, pouvoient vivifier l'Etat de Parme, si jamais l'administration étoit entre les mains d'un homme habile, désintéressé, laborieux, attentif aux petits détails, et capable de vues supérieures. Le prince et la princesse jetoient déjà les yeux sur un Français attaché à leur service, M. Du Tillot, qui depuis s'est rendu célèbre dans cette administration; mais l'Espagne vouloit alors arranger le gouvernement.

La cour de Madrid change tout-à-coup de face, lorsque l'ambassadeur de France sembloit toucher au dénouement de sa principale affaire. A force de patience et de soins, il avoit dissipé les préventions de Carvajal; il étoit sûr des sentimens du confesseur; il comptoit déjà sur le musicien Farinelli. Une maladie emporte Carvajal; le duc d'Huescar, ennemi de Las-Encenadas, est chargé par *interim* des affaires étrangères; on les destine à Wall, ambassadeur en Angleterre, irlandais d'origine, né en France, mais secrètement favorable aux Anglais. Ils avoient depuis long-temps pour ambassadeur en Espagne Keen, politique adroit et profond, qu'une connoissance parfaite du pays, et l'argent qu'il y répandoit, rendoient extrêmement dangereux. Ces trois hommes devoient souhaiter la ruine du marquis de Las-Encenadas : elle arriva comme un coup de foudre, sans que le duc de Duras eût pu la prévoir.

On avoit gagné la Reine, avide d'argent; on persuada au Roi que son ministre le trahissoit; on engagea ce prince, naturellement foible, à le faire arrêter

le 20 juillet, à une heure après minuit. Las-Encenadas ne démentit point son courage, et tomba de la plus haute fortune, sans montrer aucune foiblesse. Ses papiers furent saisis. Ils ne contenoient rien qui ne fût à sa décharge. On trouva son testament fait en 1750, dans lequel il prioit le Roi de vouloir bien être son légataire universel. On y trouva une lettre toute récente du Pape, qui lui offroit le chapeau de cardinal : le ministre s'étoit excusé sur ce qu'il vouloit le tenir du Roi, dont il avoit reçu tant de biens et tant d'honneurs, pour lesquels il n'étoit pas né.

Cette révolution consterna la cour et la ville. Le confesseur ni Farinelli ne furent pas moins étonnés que les autres, tant la trame avoit été secrète; le dernier demanda même à se retirer. « Tout est en dés-« ordre, écrivoit le duc de Duras (à M. de Saint-« Contest, 27 juillet) : une conjuration n'auroit pas « produit plus de confusion. Les grands, qui ne l'ai-« moient point, ne dissimulent pas leur douleur ; les « militaires s'expliquent librement, moins par l'atta-« chement qu'ils avoient pour leur ancien ministre, « que par les conséquences qu'ils en tirent; les gens « sages et vrais Espagnols se désespèrent; les finan-« ciers disent hautement qu'ils ne fourniront pas un « sou, et les marins se regardent comme perdus. Cer-« tainement ils vont être abandonnés. »

Las-Encenadas avoit été peint, aux yeux du roi d'Espagne, comme un homme vendu à la France et au roi de Naples, qui sacrifioit les intérêts de son maître à ces deux puissances, qui n'avoit acquis que par ses concussions un immense mobilier, qui ne travailloit point, et se livroit par paresse à des subal-

ternes, qu'il laissoit voler publiquement. Il parut bientôt, par les adoucissemens qu'on mit à sa disgrâce, que la haine et l'envie lui avoient supposé des crimes.

Mais Huescar et Wall n'en étoient pas moins éloignés de ses principes. Déjà ils tâchoient d'inspirer au Roi une entière neutralité : ils insinuoient que la France ne désiroit qu'une rupture avec l'Angleterre; qu'entraînée par les suggestions du roi de Prusse, elle se brouilleroit aussi avec l'Allemagne; que l'Espagne joueroit le plus beau rôle, en demeurant simple spectatrice de ces différends; qu'elle en deviendroit alors l'arbitre, et donneroit la loi à toute l'Europe. Un tel système étoit aussi faux que contraire à l'union désirée.

Dans ces circonstances, le maréchal de Noailles n'oublia rien pour ranimer le courage de l'ambassadeur, et pour l'aider de ses conseils. « Souvenez-vous, « mon cher duc, lui dit-il (lettres du 13 et du 22 août), « que tout ministre dans une cour étrangère, quelque « intime que cette cour puisse être, doit être impar- « tial pour les ministres du pays où il se trouve.... Il « ne faut jamais qu'un événement puisse nous ébran- « ler, et il n'en arrive guère qu'il ne s'offre en même « temps de nouveaux moyens et de nouvelles res- « sources.... Il est fâcheux d'avoir des difficultés à « vaincre, il est glorieux de les surmonter; et il n'y « a pas de philosophie assez apathique pour rendre « insensible au plaisir de déconcerter ses envieux.... « Un ministre dans les pays étrangers ne peut être trop « réservé sur les pronostics; et il y a dans l'esprit hu- « main une semence de malice qui engage à relever

« volontiers les erreurs en ce genre. Je vous prie ce-
« pendant de ne me point priver de vos conjectures :
« on peut et l'on doit répandre avec liberté et confiance
« toutes ses idées, même ses rêves, dans le sein de son
« ami; mais vous devez apporter beaucoup de circon-
« spection lorsque vous parlerez des événemens du
« futur contingent dans les dépêches destinées à être
« lues dans le conseil du Roi. »

En même temps le maréchal travailloit à un long mémoire que Louis xv devoit envoyer au roi d'Espagne, pour le détromper des fausses préventions qu'on cherchoit à lui donner. Les Anglais, malgré leurs entreprises violentes en Amérique et dans les Indes orientales, osoient assurer qu'ils ne respiroient que la paix, et accusoient la France de vouloir allumer la guerre par ambition. Cette ruse politique étoit appuyée par Wall, soit qu'il fût de bonne foi ou non. Le mémoire démontre la vérité : on y voit toutes les démarches pacifiques de Louis ; on y voit sa modération inaltérable, qui auroit produit de meilleurs effets, si le gouvernement avoit eu autant de nerf pour soutenir la guerre que d'envie de l'éviter.

Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, il ne cessoit réellement de calmer par tous les moyens possibles la fermentation de l'Europe (1). Les cours de Vienne, de Londres et de Pétersbourg ayant voulu soulever l'Empire, sous de vains prétextes, contre les rois de Prusse et de Suède, il avoit dissipé cet orage. Il avoit ensuite promis de concourir à l'élection de l'archiduc Joseph pour roi des Romains, pourvu qu'elle se fît conformément aux lois de l'Empire. En un mot, il s'étoit ef-

(1) Mémoire du maréchal de Noailles, premier octobre. (M.)

forcé de terminer entre ces puissances tous les différends qui tendoient à une rupture.

Les contestations avec l'Angleterre au sujet de l'Amérique septentrionale, et spécialement des limites de l'Acadie, devoient finir à l'amiable, pour peu que cette nation ambitieuse voulût se prêter à un accommodement. Des commissaires furent nommés de part et d'autre, et s'assemblèrent en septembre 1750. Les Anglais avancèrent des prétentions exorbitantes; on y opposa un mémoire fondé sur des preuves certaines. Ils demandèrent qu'on en suspendît la publication, de peur qu'elle n'excitât en Angleterre des mouvemens contraires à la paix : on y consentit. Ils ne cherchoient qu'à traîner l'affaire en longueur; et au commencement de 1753 ils manifestèrent assez leur intention, par une chicane qui arrêta le cours des conférences. Jusqu'alors ils avoient traité en langue française : c'étoit l'usage de l'Angleterre, même en traitant avec d'autres cours. Tout-à-coup ils refusèrent de donner leurs mémoires en français. On leur représenta en vain que la France ne prétendoit, par cet usage, aucune prééminence de nation à nation : ils s'opiniâtrèrent dans leur refus, et dès-lors cessa tout le travail des commissaires.

Cependant les Anglais augmentoient leurs forces en Amérique, y envoyoient des troupes, y étendoient leurs limites, construisoient des forts sur le territoire de la France, travailloient à débaucher les sauvages nos alliés, formoient des établissemens sur la rivière de l'Ohio, d'où ils pouvoient envahir nos possessions. On essuya même de leur part quelques hostilités mêlées de perfidie; et ils ne se montroient guère plus

modérés sur les côtes d'Afrique, ni dans les Indes.

Noailles, en exposant ces faits, découvre le danger qui menace les colonies espagnoles, ainsi que les nôtres. Convaincu que l'Angleterre médite la conquête d'une grande partie de l'Amérique, pour dominer souverainement en Europe par les richesses, il met dans le plus grand jour la nécessité de se réunir contre ses dangereuses entreprises.

« Telle est, dit-il, la célèbre balance du pouvoir, « le fameux équilibre de puissance, que les Anglais « font tant valoir, et dont on parle depuis si long-« temps. Comme les deux seules puissances qui peu-« vent y opposer des obstacles efficaces sont la France « et l'Espagne, ce n'est qu'en les désunissant qu'on « peut parvenir à l'exécution de ces grands desseins; « et c'est là le vrai motif des soins infatigables que la « cour d'Angleterre emploie pour rompre les liens de « leur union, cimentée tant de fois par le sang des « sujets des deux monarchies. Mais ces efforts, et la « source dont ils viennent, ne peuvent être pour elles « qu'un avertissement de les resserrer chaque jour da-« vantage. En effet, quelles sont les cours qui veulent « les diviser? celles mêmes qui ont entrepris de ravir « à main armée le trône d'Espagne et celui des Indes « à Philippe v, père de Sa Majesté Catholique, et qui « ont été de tout temps les rivales et les ennemies « irréconciliables des diverses branches de la maison « de France. Quelle est la puissance qu'ils veulent « rendre suspecte au roi Catholique? celle même qui « a acquis par ses travaux, ses trésors, et le sang de « ses sujets, ce trône d'Espagne au roi Philippe v et « à sa postérité. Quel est le prince dont ils veulent

« rompre l'union avec le roi d'Espagne? c'est celui qui « lui est attaché par le triple nœud du sang, de l'estime « et de l'amitié; qui n'a d'autre ambition que de main- « tenir la tranquillité générale, et à qui la gloire et les « intérêts de l'Espagne sont aussi chers que les siens « propres. Quel est le monarque enfin à qui ces cours « en veulent imposer? un roi dont la probité fait le « caractère distinctif, un roi qui a pris la justice pour « appui de son règne, et dont la tendre amitié est « égale à celle de Sa Majesté pour lui..... Il ne reste « de défenseurs à l'Europe que le Roi, et le roi d'Es- « pagne; et c'est dans leur union et leur prévoyance « que réside le salut de leur empire, et celui de l'Eu- « rope entière. »

Louis envoya ce mémoire à Ferdinand, avec une lettre dont le maréchal de Noailles lui avoit donné le projet, approuvé des autres ministres. « J'ai trop de « motifs, dit-il, qui m'assurent des sentimens de Votre « Majesté, pour penser que j'aie besoin de lui dévelop- « per les miens. Cependant, pour arrêter les suites « que pourroient avoir dans votre cour les pratiques « et manœuvres sourdes de gens ou prévenus ou mal « intentionnés, en y répandant de semblables propos, « je me suis déterminé à faire dresser un mémoire, « que j'ordonne au duc de Duras de remettre à Votre « Majesté. Je la prie de vouloir bien le lire : elle y « verra la patience sans mesure que j'observe depuis « quatre ans, par rapport aux injustes procédés de « l'Angleterre (1). »

A cette lettre, le roi Ferdinand répondit (27 novembre) par toutes les assurances d'une sincère amitié,

(1) Lettre de Louis XV au roi d'Espagne, premier octobre. (M.)

insistant néanmoins sur le besoin de la paix, et se montrant bien résolu de la maintenir. Sa réponse étoit accompagnée d'un mémoire où l'on disoit : « Sa Majesté Catholique comprend l'importance de la bonne « harmonie des deux couronnes, et des branches de « la maison de Bourbon : mais ayant toujours devant « les yeux la jalousie avec laquelle les autres puissances l'ont considérée et la regardent encore, en « même temps que par inclination et par convenance « elle désire et tâche de la cimenter, elle croit que, « pour le bien commun, et pour que les autres puissances la respectent, sans craindre qu'elle produise « une conspiration ouverte, il est de l'intérêt des deux « monarques de ne pas faire trop d'éclat. La tranquillité générale dont l'Europe jouit, l'application avec « laquelle ses princes tâchent d'en retirer le bénéfice, « persuadent qu'aucun d'eux ne se portera facilement « à la troubler dans le cas présent,... et qu'au contraire « chacun tâchera, avec ses alliés, d'apaiser l'ardeur « des esprits, pour éteindre cette étincelle de discorde, etc. »

Ou Wall étoit lui-même dans l'erreur (ce qu'on ne peut présumer), ou il trompoit le roi d'Espagne. Certainement les Anglais vouloient la guerre, s'y préparoient, la commençoient en quelque sorte. Ils n'ignoroient pas leurs avantages sur la France, affoiblie par des plaies internes, par le mécontentement des peuples, par le mauvais état des finances et de la marine, par le peu de concert du ministère. Leurs dettes étoient énormes, mais ils comptoient sur leur crédit ; ils espéroient qu'en détruisant notre commerce ils augmenteroient infiniment leurs ressources. La nation

échauffée entraînoit la cour : des ministres pacifiques n'auroient pu résister à ce torrent.

[1755] Louis XV ayant demandé au conseil que chacun donnât par écrit son sentiment sur la situation des affaires, le maréchal de Noailles écrivit encore un mémoire où le système politique des Anglais étoit développé.

« Quelque chimérique, dit-il (mémoire du 15 février), que soit le projet de la monarchie universelle, celui d'une influence universelle par le moyen « des richesses cesseroit d'être une chimère, si une « nation parvenoit à se rendre seule maîtresse du commerce de l'Amérique. La partie du nord, occupée « par les Français et par les Anglais, en est la partie « la plus peuplée, la plus forte en hommes, et peut-être la seule susceptible de l'être à un certain point, « par la nature du climat; en sorte que le vrai moyen « de parvenir à se rendre maître de l'Amérique entière seroit de s'emparer de l'Amérique septentrionale : c'est dans cette vue que les Anglais n'omettent aucun moyen d'en chasser les Français. Plus « l'Angleterre est épuisée par ses dettes, plus elle « poursuit avec ardeur et avec constance l'exécution « d'un projet qui mettroit des richesses immenses en « sa disposition, et qui lui fourniroit des ressources « qu'elle ne pourroit peut-être se procurer d'aucune « autre manière.... La destinée des Etats, sire, est « dans les mains de Dieu : ce qui dépend des hommes « est de se conduire avec sagesse, justice et prudence, « de veiller surtout à la conservation de leur honneur « et de leur réputation ; et il seroit moins honteux « pour la France d'abandonner l'Amérique aux An-

« glais après une guerre malheureuse, que de la leur
« laisser envahir en pleine paix, sans tenter de la dé-
« fendre....

« Enfin, sire, on ne doit rien omettre tant pour
« prévenir la guerre, s'il est possible, que pour la faire
« avec succès, si l'on s'y trouve forcé par la conduite
« et par les mesures de l'Angleterre. On ne peut user
« de trop de modération ni de trop de justice pour
« ôter tout prétexte aux imputations dont elle cherche
« à noircir la France; on ne peut avoir trop de soins
« ni de vigilance pour détruire dans toutes les cours
« les impressions défavorables que ses émissaires ne
« cessent d'y répandre; on ne peut enfin se conduire
« avec trop de fermeté, puisqu'on a reconnu par expé-
« rience que tous les ménagemens qu'on a eus pour
« l'Angleterre n'ont servi jusqu'ici qu'à l'encourager à
« en manquer de nouveau pour la France. »

L'avis du maréchal étoit de faire passer des troupes dans les colonies, et d'assembler un corps considérable sur la Meuse, parce que la crainte d'une guerre de terre pouvoit seule contenir les Anglais, et en imposer à leur roi par le danger qui menaceroit son électorat de Hanovre. On devoit, selon lui, montrer une ferme résolution de repousser la force par la force, mais aussi de préférer les voies de conciliation à celles des armes.

Ses réflexions sur les projets de l'Angleterre, ses craintes pour les colonies françaises, n'étoient que trop bien fondées : mais la politique pouvoit assurer dès-lors que si l'Angleterre parvenoit au but de son ambition, elle y trouveroit un principe de décadence. Une excessive grandeur affoiblit toujours les ressorts

d'un gouvernement : ou la corruption le dégrade, ou la discorde le déchire; et les peuples ambitieux vengent eux-mêmes tôt ou tard l'humanité des maux dont ils l'ont fait gémir.

Cependant il étoit affreux que, pour des disputes sur quelques cantons de l'Amérique, on vît le feu de la guerre prêt à recommencer ses ravages, et que l'honneur de la France insultée exigeât que l'on courût les risques de cet incendie. Il étoit surtout malheureux que les conseils de Noailles depuis la paix eussent été inutiles; qu'on n'eût pris aucune précaution contre le danger, et que des moyens tardifs ne pussent désormais suppléer à ceux qu'on auroit dû prendre. Ce que le maréchal écrivoit (24 avril) à l'ambassadeur devoit inspirer beaucoup d'inquiétude :

« Nous donnons le spectacle des préparatifs d'une « guerre dont le succès ne seroit pas douteux, si nous « ne nous étions pas négligés sur notre marine, et que « nous fussions en état aujourd'hui de mettre une qua- « rantaine de vaisseaux en mer. Mais nous n'avons point « pensé à augmenter nos forces, ni à prendre les me- « sures nécessaires pour combattre nos ennemis à armes « égales : j'ignore même si l'on a un projet fixe et bien « médité. On ne pense à rien, on désapprouve même « ceux qui se donnent la peine de penser à quelque « chose. Former des plans, en combiner les diffé- « rentes parties, en prévoir les inconvéniens, en as- « surer l'exécution, cela s'appelle ici avoir l'esprit sys- « tématique; et nos politiques ne connoissent point « de plus grand outrage que celui d'en être soup- « çonnés.

« On auroit pu, comme je le proposai en 1749,

« faire défiler successivement, sans éclat et sans « bruit, des troupes dans le Canada, qui y seroient « entrées sans courir aucun risque, et qui y auroient « contenu les Anglais dans les bornes de leurs posses- « sions; au lieu que nous ne saurions être aujour- « d'hui bien rassurés sur le sort de celles que nous y « envoyons. Les Français que nous y avons déjà sont « exercés dans le métier de la guerre : les Anglais, « au contraire, n'y sont que de simples cultivateurs. « Nous n'avons pas su profiter, quand il en étoit « temps, de nos avantages; et je ne connois point « ceux que nous pouvons nous promettre dans l'état « où se trouvent les choses, par notre inaction et « notre indolence.

« L'Espagne est trop intéressée à se joindre à nous « si la guerre a lieu, pour ne pas prendre ce parti. « Mais les épreuves que nous avons faites ne per- « mettent plus de réunir les deux nations sous le « même commandement : chacune veut s'attribuer « l'honneur du triomphe dans les victoires, et rejeter « dans les défaites réciproquement l'une sur l'autre « la cause des disgrâces; d'où il ne résulte que des « jalousies et des aigreurs toujours favorables aux en- « nemis. Il faut que les Français et les Espagnols agis- « sent séparément, à moins que des besoins pressans « n'exigent un redoublement de secours, qu'une na- « tion ne pourroit se procurer sans recourir à l'autre. »

Le duc de Duras, encore plus que le maréchal de Noailles, se flattoit toujours que l'attachement du roi d'Espagne pour sa maison, que l'intérêt de sa couronne, lui feroient prendre un parti si convenable : mais la cour de Londres, sans doute mieux instruite,

comptoit sur la neutralité de celle de Madrid, et vouloit profiter de la foiblesse de la France. Elle fit enfin sa déclaration de guerre en attaquant les vaisseaux français. Wall persuada au Roi que c'étoit une insulte particulière, susceptible d'accommodement; une étincelle qui pouvoit embraser l'Europe, si l'Espagne n'usoit de la plus grande circonspection; qu'on seroit toujours à temps de se déclarer, en cas que la guerre devînt sérieuse; qu'on la rendroit générale par une démarche précipitée; et qu'alors on deviendroit responsable devant Dieu des calamités qu'elle entraîneroit sur l'Europe. Frappé de ces raisons ou de ces prétextes, le monarque scrupuleux et pacifique fit assez entendre, même par des réponses ambiguës de son ministre, qu'il se borneroit à une entière neutralité. (*Le duc de Duras au maréchal de Noailles*, 6 *août*.)

Déjà le duc de Duras finissoit ses trois ans d'ambassade. Un homme de son rang ne pouvoit plus, dans de pareilles conjonctures, rester en butte aux préventions du ministère espagnol. Il demanda son rappel, comme on le désiroit; et Louis XV lui donna sur-le-champ des preuves de satisfaction, récompenses de son zèle et de ses travaux. La mort de Carvajal et la disgrâce de Las-Encenadas furent pour lui un de ces événemens malheureux qui renversent subitement dans les cours les projets les mieux conçus et les plus justes espérances.

Jamais la France ne s'étoit trouvée, depuis le commencement du règne, dans une situation aussi périlleuse. On avoit négligé les conseils du maréchal de Noailles : on devoit s'en repentir. Animé du même

zèle qu'auparavant pour le bien public, malgré le poids de la vieillesse, il travailla encore en ministre également éclairé et laborieux. Dans un premier mémoire (du 20 juillet), il indique au Roi ce que les conjonctures exigent de plus pressant, soit pour la sûreté du royaume et des colonies, soit pour la défense du commerce, et pour diminuer les avantages des Anglais. « Rétablir votre autorité au dedans, lui dit-il, « et toujours dans la vue de n'en faire usage que selon « votre équité naturelle, c'est un préalable sans le- « quel vous ne pouvez ni vous défendre contre vos « ennemis, ni les attaquer. »

Dans un second mémoire (du 21 juillet), il traite une question qui embarrassoit et divisoit le conseil : savoir s'il ne conviendroit pas de rendre la guerre générale en attaquant les Pays-Bas, plutôt que de la faire seulement aux Anglais par mer, étant hors d'état de se défendre contre eux. Le Roi avoit ordonné aux ministres de discuter par écrit le pour et le contre : Noailles fait voir d'abord les avantages que produiroit une conquête rapide des Pays-Bas, supposé qu'elle fût possible comme on le disoit ; conquête qui pourroit se justifier par l'infraction du traité d'Aix-la-Chapelle, dont toutes les puissances contractantes avoient fait une garantie réciproque. Mais il observe que c'est le moyen de s'attirer une guerre générale ; que cette guerre paroîtra vraisemblablement très-injuste. Si elle est malheureuse, que n'aura-t-on pas à craindre ? si elle se soutient sur terre avec une espèce d'égalité, la France, *qui dépense toujours le double de ses ennemis,* épuisée d'hommes et d'argent, sera peut-être encore heureuse de faire à l'Angleterre de grands sacrifices

pour acheter une paix capable de lui enlever sa considération, en rehaussant celle des Anglais. Dans la dernière guerre, tout étoit incomparablement plus favorable au dedans et au dehors. Qu'en est-il cependant résulté? quoique le Roi rendît généreusement ses conquêtes, ses ennemis n'ont signé qu'à regret le traité d'Aix-la-Chapelle.

Après avoir exposé tous les dangers d'une guerre générale : « Voilà, sire, continue le maréchal, un ta-« bleau fort effrayant. Il est peut-être trop chargé, et « peut-être aussi ne contient-il rien qui ne soit dans « l'ordre des choses très-possibles.

« S'il falloit absolument se fixer à une résolution, « mon opinion seroit de porter tous ses efforts à se « défendre contre l'Angleterre. Si on partage ses vues, « et qu'on les tourne du côté de la guerre de terre, « celle-ci absorbera tout : le dénouement en sera de « laisser les Anglais plus puissans qu'ils n'auront ja-« mais été, et par conséquent les maîtres du sort de la « France en particulier, et de l'Europe en général. « Ce n'est que dans une guerre maritime, et au milieu « même des disgrâces, que Votre Majesté peut espé-« rer de former sa marine, et de lui redonner cette « ame et cette vie qu'elle a eue pendant un temps « sous le règne du feu Roi, qu'elle a perdue par des « circonstances et des événemens singuliers, par une « politique mal entendue, mais peut-être forcée, vu « la situation où se trouvèrent l'Espagne et la France « par le testament de Charles II, après la mort de ce « prince. »

Qu'on réfléchisse aux événemens d'une guerre déplorable où la France, quoique unie à l'Autriche, a

essuyé sur terre autant de malheurs que sur mer, et l'on jugera si le conseil du maréchal de Noailles étoit fondé en raison. C'est lui qui proposa l'expédition de Minorque, par laquelle on débuta glorieusement contre les Anglais en 1756; mais il connoissoit trop bien les vices du gouvernement pour ne pas craindre et ne pas prévoir les maux qui devoient en être la suite.

En 1753 (6 mai), il avoit eu le courage d'écrire au Roi une lettre pleine de force et de vérité sur les désordres publics, dont l'influence devenoit chaque jour plus dangereuse. Les morceaux que j'en vais transcrire apprendront du moins que la cour possédoit encore un vrai citoyen :

« J'ai vu, sire, une partie des temps heureux du « règne du feu Roi; j'en ai vu les revers et les mal-« heurs; j'ai vu le feu Roi dans l'amertume et la dou-« leur, son conseil dans le découragement, et ses peu-« ples dans la désolation : mais je n'ai point vu des « temps aussi critiques, et qui annoncent des suites « plus fâcheuses, que les circonstances où nous som-« mes. J'avoue à Votre Majesté que je me sens inté-« rieurement agité et tourmenté, par les mouvemens « secrets de ma conscience et de mon honneur, pour « développer à mon roi les sentimens les plus in-« times de mon ame : je craindrois même, sur la fin « de mes jours, qui ne peuvent désormais être bien « longs, de me voir livré aux plus cuisans remords, « si je dissimulois à Votre Majesté ce que je sais, ce « que je vois, ce que j'entends de ce qui peut intéres-« ser le bien de son Etat et sa gloire personnelle....

« Tant qu'un gouvernement, sire, conserve son « crédit et son autorité, il y a des remèdes à tout. Mais

« lorsque les sentimens et les principes qui entre-
« tiennent dans les sujets l'esprit d'obéissance, de sou-
« mission, et l'amour de leur prince et de leur patrie,
« viennent à se pervertir et s'anéantissent, alors, mal-
« gré un calme apparent, et qui n'est pas tel aujour-
« d'hui, le danger est plus grand qu'on ne pense, et,
« sans qu'on s'en aperçoive, un Etat penche vers sa
« ruine.

« L'inclination naturelle des Français est d'aimer
« leur prince. Tous ceux qui ont l'honneur de vous
« approcher, sire, se livrent aux impressions que font
« sur eux votre bonté et votre affabilité. Les peuples
« supposent volontiers que les maux qu'ils ressentent
« sont ignorés ; que s'ils étoient connus, on y remé-
« dieroit : cette idée les console, et entretient quelque
« temps leur amour pour le souverain. Mais ces sen-
« timens s'altèrent bientôt lorsque les divisions dans
« le gouvernement et à la cour sont publiques, que
« le dernier bourgeois de Paris en est informé, qu'il
« n'y a pas d'étranger qui n'en soit instruit, que les
« maux qui en sont une suite nécessaire se font sentir
« au dedans et au dehors : on ne peut plus supposer
« alors que le maître, témoin de tout ce qui se passe à
« la cour, ne les sache ; et l'idée qu'il les tolère détruit,
« sire, l'opinion que les étrangers doivent avoir de
« Votre Majesté, et aliènent les esprits de vos propres
« sujets. . . . .

« Le trouble et la confusion règnent dans tous les
« ordres de l'Etat, la licence est extrême : on ne con-
« noît plus de règles, de bienséances ni de subordi-
« nation ; chacun vise à l'indépendance ; on ne voit
« que mécontentement, et on n'entend que mur-

« mures; la fermentation des têtes est portée au der-
« nier degré; toute émulation est éteinte; toutes les
« connoissances utiles s'anéantissent; et les hommes
« capables de servir l'Etat deviennent si rares, qu'à
« peine on en nomme encore quelques-uns.

« On ne compte plus sur d'autres moyens pour par-
« venir que ceux de l'intrigue, de la cabale, de la fa-
« veur et de la protection; l'amour de la patrie et du
« nom français est devenu un ridicule; il s'est intro-
« duit une fausse philosophie qui conduit à la mol-
« lesse, au luxe et à l'indolence; on n'envisage qu'a-
« vec indifférence les troubles qui peuvent agiter
« l'Etat; et si l'on daigne en parler, ce n'est que pour
« fronder le gouvernement.... C'est à ce renversement
« de tous principes qu'on doit attribuer la division qui
« sépare si scandaleusement le clergé et les magis-
« trats. Les choses sont arrivées à un tel point, qu'il
« est d'une nécessité absolue d'y apporter les plus
« prompts remèdes. On a osé dire dans votre conseil
« que cela étoit impossible; mais rien, sire, ne vous
« sera impossible lorsque vous le voudrez bien, et que
« vous le voudrez efficacement. »

(Les particularités qui suivent, quoique très-connues dans le temps, me paroissent de nature à ne pouvoir être publiées.)

« M'est-il permis, sire, d'en faire l'aveu à Votre Ma-
« jesté? Les circonstances actuelles sont si capables
« de flétrir le cœur, que tout homme vertueux est
« tenté de se concentrer en lui-même. Mon âge et
« l'ancienneté de mes services suffiroient seuls pour
« me faire désirer la retraite, si mon zèle et mon at-

« tachement pour la personne sacrée de Votre Majesté
« ne me retenoient auprès d'elle.

« Pardonnez-moi, sire, d'avoir osé entrer dans un
« aussi triste détail avec Votre Majesté. Mais je la sup-
« plie de considérer que c'est le dernier effort du cou-
« rage, et l'effet de la juste confiance que l'on doit
« avoir dans la probité de son maître, dans sa droiture,
« et dans son amour pour la vérité, que d'oser lui an-
« noncer que son gouvernement s'affoiblit, que son
« autorité se perd, que les liens qui lui attachent ses
« peuples se rompent journellement, et que l'opinion
« des étrangers s'altère.

« Il y a peu de personnes dans votre cour, sire, qui
« ne préfèrent à une pareille démarche un silence
« prudent, je l'avoue, mais qui n'en est pas moins cri-
« minel. Et quelles en seroient les funestes suites ?
« des malheurs auxquels il devient impossible de re-
« médier, et qui font alors connoître aux rois, mais
« trop tard, qu'ils n'ont point eu de véritable serviteur
« qui les aimât pour eux-mêmes, et qu'ils n'ont eu
« que des courtisans, des flatteurs, des ministres foi-
« bles, intéressés, et peut-être infidèles. »

Trop de cabales et d'illusions environnoient le trône, pour que ces remontrances fussent efficaces. La mort du marquis de Saint-Contest, en 1754, occasiona des mutations dans les départemens, sans que les affaires changeassent en mieux. La guerre s'alluma : tout devoit faire trembler pour l'avenir.

Le maréchal de Noailles, dont le zèle ne s'étoit jamais découragé, sentit enfin que l'âge et les circonstances l'obligeoient à se retirer du conseil.

Il écrivit au Roi, le 28 mars 1756, cette lettre attendrissante :

« Sire, après avoir vieilli au service de Votre Ma-
« jesté, et à celui du feu Roi votre auguste bisaïeul,
« je crains de succomber bientôt sous le poids des
« années et des infirmités. Peut-être n'aurai-je plus
« dans peu la force de sentir mon état, moins encore
« le courage d'en faire le triste aveu, et de prendre
« en conséquence le parti le plus convenable.

« Depuis long-temps, sire, je me sens combattre
« par deux sentimens opposés. A ne consulter que les
« mouvemens de mon cœur, ainsi que le zèle et l'at-
« tachement que j'ai voués à Votre Majesté dès l'instant
« de sa naissance, tout me porteroit à ne m'éloigner
« jamais de sa personne : mais la raison et les plus sé-
« rieuses réflexions me font sentir que l'heure de la
« retraite est enfin arrivée. Mes forces ne répondent
« plus à mon zèle. Votre Majesté est témoin elle-même
« d'une surdité qui augmente chaque jour ; ma vue
« s'affoiblit, j'ai beaucoup de peine à écrire, et même
« à lire ; mes jambes fléchissent, et ne supportent qu'a-
« vec peine le poids de mon corps. Ce qu'il y a de
« plus essentiel, c'est que les facultés de l'esprit dépé-
« rissent avec celles du corps. Ma mémoire se perd ;
« j'ai souvent peine à rappeler les noms propres les
« plus ordinaires : je n'ai plus l'esprit aussi présent ;
« les idées sont lentes à s'offrir, et plus difficiles à se
« mûrir et à se combiner. En un mot, sire, je sens tous
« les avant-coureurs de la décrépitude, qui m'annon-
« cent que je ne dois plus m'occuper que du dernier
« avenir, et du soin de m'y préparer.

« Voilà, sire, dans la plus exacte vérité, l'état où je « me trouve. Je tremble de végéter au milieu de votre « cour, d'y faire un personnage indécent, d'y devenir « à charge; et je n'envisage rien de plus humiliant « que de se survivre à soi-même, et de ternir ainsi la « fin d'une longue carrière.

« Tous ces motifs m'engagent, sire, à supplier Votre « Majesté de me permettre de passer dans la retraite « et le repos les restes d'une vie qui a été uniquement « consacrée à son service, et à celui de son Etat.

« J'ose cependant, sire, demander à Votre Majesté « de me conserver mon appartement, afin que j'aie la « consolation de pouvoir plusieurs fois dans l'année « lui présenter mes hommages, et qu'elle daigne per- « mettre au plus vieux de ses serviteurs d'approcher « de sa personne, et de compter au nombre de ses « jours heureux ceux auxquels il aura la satisfaction « de voir un maître qu'il a toujours également chéri « et respecté.

« Du fond de ma retraite, je ne cesserai, sire, d'of- « frir mes vœux pour la gloire, le bonheur et la tran- « quillité de Votre Majesté.

« Conservez-moi, sire, vos précieuses bontés; ne « doutez jamais de ma parfaite reconnoissance de celles « dont je vous suis redevable, ainsi que de toutes les « grâces que j'ai reçues de Votre Majesté. Je la con- « jure de rendre justice à l'attachement sincère, au « zèle ardent que j'ai toujours pour son service, que « l'âge ne peut éteindre ni amortir, et qui sera toujours « profondément gravé au fond de mon cœur jusqu'à « mon dernier soupir. »

Réponse de la main du Roi.

« Mon cousin, quelque peine que je ressente d'être « privé des conseils et des marques d'un attachement « qui m'étoit aussi agréable qu'utile, je ne puis qu'ap- « plaudir au parti que votre sagesse vous fait prendre, « et je vous accorde la permission que vous me de- « mandez de vous retirer. Je vous accorde aussi celle « de garder votre appartement ici, et désire que vous « en fassiez usage long-temps, et que vous jouissiez « encore bien du temps de la justice que je rends à vos « anciens services, et à votre attachement à ma per- « sonne depuis le jour de ma naissance : mes bontés et « ma bienveillance en seront toujours le prix. Sur ce, « je prie Dieu, etc. — A Versailles, le 13 avril 1756. »

C'étoit le temps où les passions prenoient le plus d'empire à la cour. Noailles y devoit paroître déplacé ; mais Louis XV conserva pour lui les sentimens qu'il méritoit.

A la fin de l'année 1758 (23 décembre), le maréchal le pria de faire passer la charge de capitaine des gardes au duc d'Ayen son fils, et d'en accorder la survivance à son petit-fils (1) le comte (aujourd'hui duc) d'Ayen. Après avoir donné pour motifs son âge de quatre-vingts ans, et les services rendus dans cette charge par quatre générations consécutives de sa famille pendant le cours de cent dix années, il ajoute : « Je ne tomberai pas, sire, dans l'inconvénient et le

(1) *Son petit-fils :* Né en 1739. Il obtint la survivance de la compagnie et des gouvernemens de son père, épousa en 1755 mademoiselle d'Aguesseau, fille du conseiller d'Etat, et fut un des seigneurs de la cour les plus spirituels.

« ridicule des pères et grands-pères, en vous exaltant « le mérite et les talens du comte d'Ayen : je me bor- « nerai à dire simplement à Votre Majesté que jusques « à présent nous n'avons reconnu en lui que des dis- « positions qui peuvent nous annoncer de quoi faire « un très-bon sujet. Il est capable d'application; on a « été content de lui aux camps de paix, où il a été avec « son régiment. Il a depuis fait deux campagnes, pen- « dant lesquelles (je ne craindrai pas de le dire) per- « sonne n'a montré plus de volonté ni plus d'ardeur « pour le métier de la guerre. J'espère, sire, avec con- « fiance, que Votre Majesté ne fera pas moins éprouver « de bontés à ma race que le feu Roi en a fait éprouver « à mes ancêtres. Mon père n'avoit qu'environ douze « ans, lorsque Louis XIV lui donna la survivance de « mon grand-père. »

Le Roi connoissoit l'abus des survivances : il avoit résolu de le réformer, résolution qui fut peu solide; mais il jugea (et le public ne pouvoit juger autrement) que ce cas particulier étoit des plus favorables. Sa réponse mérite d'être conservée; la négligence même du style y semble peindre son caractère.

« Mon cousin, vous savez la répugnance que j'ai d'ac- « corder des survivances, votre fils surtout étant plus « jeune que moi, et par conséquent devant durer plus « long-temps. Cependant les services de votre famille « depuis plus d'un siècle, les vôtres rendus à mes pères « et à moi, ainsi que votre attachement à ma personne, « me déterminent à vous accorder la grâce singulière « et dernière que vous me demandez. Heureusement « le sujet est dans sa vingtième année (car vous savez « qu'à mon âge les enfans ne nous vont plus), et qu'il

« promet; et, malgré vos quatre-vingts ans accomplis,
« je me flatte que vous lui apprendrez encore du temps
« à me bien servir, et fidèlement. Vous savez qu'à cha-
« que mutation je diminue les brevets de retenue :
« ainsi je n'en donnerai qu'un de quatre cent mille
« livres au comte d'Ayen votre petit-fils, bien entendu
« que s'il lui arrivoit malheur avant son père, et que
« je n'accorde pas sa charge dans sa famille, celui qui
« lui succéderoit paieroit les cinq cent mille livres en
« entier à la succession du duc d'Ayen. Un aussi zélé
« et aussi vieux serviteur peut et doit toujours compter
« sur mes bontés et sur mon amitié : priant Dieu qu'il
« vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.
« —A Versailles, le 30 décembre 1758. »

Si le maréchal de Noailles avoit à cœur l'intérêt de sa famille, c'étoit par le mérite qu'il vouloit qu'elle soutînt son élévation; et il ne connoissoit de mérite pour les honneurs que celui dont la vertu, jointe aux talens, est la base. Le comte d'Ayen, allant pour la première fois commander son régiment au camp de paix qui se formoit sur la Sambre en 1755, il lui avoit donné une instruction digne de passer à la postérité, et de servir de règle à quiconque ambitionne de se distinguer dans cette carrière. On y verra la religion pure et sans superstition, la grandeur d'ame modeste et généreuse, l'art de gagner les cœurs sans intrigue ni foiblesse, la science des devoirs unie à la science du monde; en un mot, tout ce qui devoit conduire son petit-fils à une réputation aussi solide que brillante.

Instruction pour le comte d'Ayen.

« La tendre amitié que j'ai pour vous, mon cher « fils, et l'intérêt sensible que je prends à ce qui vous « regarde, ne me permettent pas de vous laisser partir « pour votre régiment, d'où vous devez vous rendre « au camp qui va s'assembler sur la Sambre, sans m'ex- « pliquer avec vous sur ce que je pense de la manière « dont vous devez vous gouverner et vous conduire. « Mon âge, et l'expérience que j'ai des hommes et des « affaires, m'autorisent à vous faire part de mes ré- « flexions.

« Vous avez été jusqu'à présent, mon cher fils, « comme enseveli dans une éducation qui vous a sous- « trait aux yeux du grand monde : vous allez désor- « mais y paroître, et vous devez vous attendre que « vos premières démarches seront scrupuleusement « observées.... L'envie et la jalousie produisent les « mêmes effets que la haine la plus forte et la plus « méritée : ainsi je fais peu de différence entre un « ennemi et un envieux.

« Soyez donc sur vos gardes ; comptez que l'on ne « vous épargnera sur aucune des fautes que vous « pourrez faire, et que l'on n'omettra rien de tout ce « qui pourra vous donner quelque ridicule.

« La conduite que vous allez observer sera pour « ainsi dire le germe de votre réputation, et de l'opi- « nion que l'on se formera de vous pour l'avenir ; et « c'est ce qui rend ce premier début d'une consé- « quence infinie pour vous.

« Le premier et le plus essentiel de tous les con- « seils que l'on puisse vous donner, c'est celui de con-

« server avec soin les principes de religion que l'on
« vous a inspirés. Vous ne devez jamais perdre de vue
« que le monde, dont toutes les parties sont combi-
« nées avec tant d'ordre, ne peut être l'ouvrage du
« caprice et du hasard; que la raison et la nature an-
« noncent par mille preuves différentes un être su-
« prême, infiniment éclairé, tout puissant, à qui tout
« est présent, et qui tôt ou tard récompense la vertu
« et punit le crime.

« Ce sont de ces grands principes dont je souhaite
« que votre ame soit si intimement pénétrée, mon
« cher fils, que vous ne les oubliiez dans aucune cir-
« constance de votre vie : ils seront à jamais un rem-
« part contre tous les assauts que les passions pour-
« ront vous livrer. Un homme vraiment religieux est
« un homme juste, d'une probité sûre, et de l'atten-
« tion la plus exacte à remplir tous ses devoirs.

« Mais, dans le siècle où nous vivons, il importe
« pour la religion même d'éviter les excès de dévo-
« tion : ils ne font que donner matière aux satires et
« aux profanations des impies. La religion doit être
« plus dans le cœur que dans l'extérieur; et l'on ho-
« nore bien moins Dieu par de petites pratiques arbi-
« traires, que par une conduite sage, modérée, uni-
« forme, douce et bienfaisante.

« Vous serez souvent exposé à entendre faire des
« railleries contre la religion, et à voir traiter ceux
« qui en font profession comme de petits esprits, des
« ames foibles et timides, livrées aux préjugés et à la
« superstition. J'aurai bonne opinion de vous, mon
« cher fils, et de la force de votre ame, si vous savez
« résister aux froides plaisanteries et aux ridicules

« que l'on cherchera devant vous à donner aux choses « de la religion : mais ces prétendues attaques ne « méritent de votre part que de la pitié, du mépris, « beaucoup de sérieux, et un profond silence. Puis- « que vous n'êtes pas encore d'âge et n'avez pas l'au- « torité requise pour en imposer, une conduite régu- « lière et soutenue est la seule manière dont il vous « convient, quant à présent, de réprimer les mau- « vais propos de cette espèce.

« N'entrez jamais en dispute sur cette matière : il « ne vous convient point d'argumenter sur des objets « aussi intéressans ; d'ailleurs il faudroit avoir plus « approfondi que vous ne pouvez l'avoir fait, et que « les personnes comme vous ne peuvent le faire or- « dinairement : car il en résulteroit que, ne pouvant « répondre aux difficultés, les doutes que l'on auroit « élevés demeureroient dans toute leur force, et pour- « roient vous causer à vous-même un préjudice con- « sidérable. Rien n'est donc mieux, en pareil cas, que « de suivre le conseil que je viens de vous donner, « par rapport au silence que vous devez observer à cet « égard.

« Il me reste encore sur ce sujet, mon cher fils, un « avis à vous donner qui vous servira pour toute votre « vie. Ne formez jamais d'amitié, et ne contractez ja- « mais de liaison particulière avec un homme irréli- « gieux, quelques talens et quelques qualités aimables « que vous lui connoissiez, parce qu'on ne peut avoir « une véritable probité quand on ne croit pas en Dieu ; « et de tels gens n'ont pour objet que leur intérêt per- « sonnel, qu'ils savent cacher jusqu'au moment où il « leur convient de le découvrir.

« Tant que vous aurez de la religion et que vous « la respecterez, je ne craindrai point que vous vous « écartiez des règles de la plus exacte probité, et je « m'en rapporte à ce que votre propre cœur pourra « vous inspirer et vous faire sentir.

« Vous êtes né, mon cher fils, avec de l'esprit, de « la pénétration, des sentimens, de l'émulation, de « l'envie de faire et de parvenir : ce sont des qualités « propres à vous conduire loin si vous savez en faire « un bon usage, mais aussi à vous nuire infiniment si « vous ne le faites pas. Il faut ajouter à ces qualités « beaucoup de modestie, de retenue, et de désir d'ap- « prendre des autres ce que vous ne savez pas encore. « Rien ne plaît davantage dans un jeune homme que « de le voir demander conseil aux personnes expéri- « mentées, et qui par leur âge paroissent en savoir « beaucoup, lors même qu'elles en sauroient moins.

« Je vous recommande donc, en arrivant à votre « régiment, de ne point faire d'étalage de ce que vous « avez appris aux chevau-légers. Laissez-vous con- « duire dans les premiers temps par votre lieutenant « colonel, votre major, et les anciens officiers : il vau- « droit mieux pour vous tomber dans quelque faute « par leur conseil, que de l'éviter en suivant votre « propre sentiment.

« Dès-lors une pareille conduite ne pourra que vous « attirer l'amitié, l'estime et l'attachement de tous vos « officiers.

« Je n'ai pas besoin de vous recommander l'appli- « cation aux devoirs que vous aurez à remplir comme « colonel : ce seroit une fatuité dont vous n'êtes pas « capable, que de vous croire au-dessus de l'état de

« colonel, puisque vous ignorez les premiers élémens
« du métier de la guerre.

« Appliquez-vous avec soin à tout ce qu'un colonel
« doit savoir et doit faire : vous trouverez sans doute
« des officiers sans nombre qui, se croyant au-dessus
« de l'emploi qu'ils remplissent, le négligent. Soyez
« dès-lors persuadé, sans en rien montrer, qu'ils sont
« fort au-dessous de celui qu'ils ambitionnent; car le
« véritable honneur consiste à bien faire ce que l'on
« doit, et c'est une grande misère que de le négliger,
« sous le vain prétexte que l'on est capable de quel-
« que chose de mieux.

« Il y a deux écueils que vous apercevrez facile-
« ment, et que vous éviterez de même : l'un, dont je
« viens de parler, qui seroit de négliger vos devoirs
« par un esprit de suffisance, ou par quelque autre
« motif que ce pût être (ce dont je ne vous soupçonne
« pas); l'autre, dont la jeunesse est plus susceptible,
« qui seroit de se piquer de les remplir supérieure-
« ment, et mieux que personne. Vous n'êtes pas en-
« core dans le cas de pouvoir le faire avec supériorité.
« Les connoissances que vous pouvez avoir acquises
« à l'école des chevau-légers ne peuvent pas entrer
« en comparaison avec celles que l'âge et l'expérience
« ont pu faire acquérir à de vieux officiers; et dans le
« cas même où elles le pourroient, ce seroit vous ex-
« poser au ridicule que de laisser apercevoir ou devi-
« ner que vous l'aviez pu penser.

« Il faut tâcher de faire mieux que les autres, mais
« il faut en même temps éviter avec soin de leur en
« faire sentir l'humiliation et la mortification; il ne
« faut pas que personne imagine que vous ayez cette

« bonne opinion, quand bien même vous la méri-
« teriez.

« Soyez très-convaincu, mon cher fils, que dès que « vous paroîtrez occupé de votre mérite, les autres ne « seront occupés qu'à le rabaisser; et si vous voulez « réussir, faites bien, faites-le constamment; ne vous « en glorifiez jamais; ayez la force d'être satisfait du « témoignage intérieur de votre conscience, et cher- « chez sans affectation à faire valoir ce que les autres « auroient pu faire de bien. En persévérant dans cette « conduite, vous vous attirerez tous les cœurs, et vous « ne tomberez pas dans le cas de certaines personnes « qui ne fondent leur mérite que dans leur suffrage, « et dans celui du nombre des flatteurs et des com- « plaisans qui les environnent. Vous serez alors pres- « que le seul qui ne parlerez point de vous, et tout « le monde enfin concourra à vous rendre des témoi- « gnages qui vous seront dus et bien acquis. En un « mot, un point capital, et que j'avoue n'être point « aisé, c'est de savoir s'attirer l'estime et l'affection, « sans exciter l'envie.

« Voilà les règles générales qui concernent votre « conduite : de la modestie, de la circonspection, de « la constance dans les devoirs; jamais aucune sorte « d'affectation quelconque, même en bien; de la vo- « lonté et du zèle, mais qui ne soient ni trop vifs ni « trop actifs; du respect et des égards pour vos supé- « rieurs, de la déférence pour les anciens; écouter « tout, ne rien blâmer; ne proposer votre opinion « qu'avec défiance; surtout ne point disputer, et ne « prétendre aucune supériorité pour l'esprit, les talens « et les connoissances.

« Vous devez user d'autant plus de réserve, que « vous ne ferez rien ni ne direz rien qu'on ne le re- « lève, qu'on ne le rapporte ; et, pour quelques flat- « teurs qui vous loueroient en votre présence, il ne « manqueroit pas de personnes qui chercheroient à « vous critiquer.

« Le plus grand ennemi que vous puissiez avoir, « et qu'ont généralement tous ceux qui ont quelque « émulation, est leur amour propre, lorsqu'on ne sait « pas s'en garantir et s'en défendre ; et il n'est pas de « formes qu'il n'emprunte pour nous surprendre et « nous séduire.

« Il est inutile de vous recommander d'être affable, « d'un abord facile ; de ne point faire attendre les offi- « ciers qui se présenteront pour vous voir, soit de « votre régiment, soit de quelque corps.

« Accoutumez-vous, mon cher fils, à être un peu « sérieux de bonne heure. J'avoue qu'il est de votre « âge de badiner quelquefois ; mais si vous y faites « attention, vous observerez que presque toutes les « plaisanteries dégénèrent en polissonneries, qui ont « quelquefois des suites fâcheuses. Vous n'êtes plus « d'ailleurs un enfant.

« Rien n'est plus important que le choix des ami- « tiés et des liaisons que vous contracterez : c'est de « ce point essentiel que dépendent d'ordinaire les « mœurs et la réputation ; c'est par les personnes que « vous fréquenterez que l'on vous jugera vous-même.

« Il n'est pas douteux que vous ne désiriez l'estime « des honnêtes gens : le moyen certain de l'acquérir « est de ne fréquenter que des personnes à qui vous « puissiez accorder la vôtre. Dès que vous ne verrez

« que des personnes estimables, vous serez vous-même « estimé. Ainsi demandez-vous à vous-même, lorsque « vous serez tenté de vous lier avec quelqu'un, par « où et comment il a le droit de mériter votre estime. « Je me répète sur ce point, parce qu'il est si impor- « tant que je désire vous le graver profondément dans « l'esprit.

« Vous devez éviter le faste et l'ostentation; vous « devez cependant avoir une table honnête, plus « abondante que recherchée, afin d'y recevoir les of- « ficiers, surtout ceux de votre régiment.

« Vous pourrez inviter quelquefois les officiers qui « vous seront supérieurs. Dans ce cas, il faut avoir « attention à leur procurer une compagnie qui leur « soit assortie, et y joindre quelques officiers de votre « régiment, en petit nombre à la vérité, et de ceux « qui sont de la tête, ou d'une naissance plus dis- « tinguée.

« Par la même raison que vous inviterez quelque- « fois des officiers supérieurs, vous devez aussi aller « quelquefois dîner chez eux, surtout lorsque vous « en serez prié.

« Si vous pouvez, par économie sage, réglée et « décente, épargner sur tout ce qui seroit de faste, « d'ostentation et de recherche, de quoi aider des of- « ficiers de mérite qui se trouvent quelquefois dans « la détresse et dans la misère, le plaisir que vous en « aurez, si vous avez l'ame sensible, me dispense de « vous le recommander : si vous n'y étiez pas sensible, « je vous le recommanderois peut-être inutilement. « Ne vous imaginez pas qu'on s'appauvrisse par ces « sortes de bienfaits : des sommes médiocres sont

« beaucoup pour ceux qui n'ont rien, et qui sont dans « le besoin. Mais les actions de cette nature doivent « être ensevelies dans le secret : en les divulguant, « vous en perdriez tout le mérite. Cet avis est plus « convenable à appliquer dans le cas d'une campagne « de guerre que dans celui d'une campagne de paix, « dont la durée est toujours fort courte.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que vous devez « écrire souvent à vos parens. Je compte bien que « vous me donnerez cette marque d'amitié, et que si « vous aviez quelque peine d'esprit, vous vous en ou- « vririez à moi avec confiance. Vous trouverez tou- « jours en moi un père indulgent et un ami tendre. « Je mérite votre amitié, mon cher enfant, je me « flatte d'y avoir part; et j'ai si bonne opinion de « votre cœur, que je me persuade que l'idée du plai- « sir que je ressentirai si vous vous conduisez de « manière à mériter l'estime et l'affection des hon- « nêtes gens, et de celle de la peine que j'éprouverois « si vous vous conduisiez autrement, seront pour « vous un motif qui vous engagera à redoubler d'at- « tention sur vous-même, et à vous comporter avec « honneur, sagesse et discrétion. »

Cette instruction peint les sentimens du maréchal de Noailles. Autant il aimoit et respectoit la religion, comme le plus ferme appui des vertus, autant étoit-il au-dessus des préjugés superstitieux qui la dégradent. Des bruits ridicules, qu'on a répandus sur son compte, se réfutent par leur absurdité même : sa façon de penser fait connoître sa façon d'agir. Mais il n'y a point d'historiette si absurde, fabriquée contre un

grand personnage, qui ne soit répétée par cent mille échos, jusqu'à ce qu'on ne puisse plus y croire sans honte. Les principes fondamentaux du christianisme, les droits certains de l'Eglise, et non les abus si souvent transformés en droits, étoient la règle de ses jugemens. Impartial dans la malheureuse querelle entre le clergé et la magistrature qu'avoient occasionée les dissensions du ministère, il gémit amèrement de voir l'esprit de parti lutter de part et d'autre contre la raison et la justice; il sentit combien l'autorité royale en étoit dangereusement blessée. Il parla en ministre vertueux lorsqu'on eut recours à ses conseils; mais on y recourut trop tard.

Presque tout le parlement étoit en exil; la grand'-chambre transférée à Pontoise, où elle ne continuoit pas le service : le désordre, le mécontentement, les cabales sourdes, agitoient tout le corps de l'Etat; et, soit que la religion ou les lois fussent invoquées, la fermentation s'enflammoit de jour en jour, au point de faire craindre des soulèvemens. En 1753, pendant le voyage de Compiègne, le Roi envoya au maréchal un mémoire contenant plusieurs questions sur lesquelles il le prioit (billet du premier août) de répondre, comme s'il lui demandoit son avis dans le conseil. « Une loi de silence remédieroit-elle efficacement « aux troubles présens? Ou, en ne la regardant que « comme un simple palliatif, peut-on espérer qu'elle « seroit suffisante non-seulement pour arrêter le mal « actuel, mais pour l'empêcher à l'avenir, sans autre « secours que celui du temps? » C'étoit ce qu'il y avoit de plus important à décider.

Noailles répondit (3 août) qu'on ne devoit pas se

promettre que cette loi fût un remède efficace; qu'elle pouvoit cependant *être utile pour arrêter les démarches inconsidérées, et donner le temps de calmer les esprits, en la faisant religieusement observer de part et d'autre sans aucune partialité.*

Supposé qu'on ordonnât le silence, qu'on envoyât à la grand'chambre une déclaration pour cet effet, que la grand'chambre redemandât ses confrères pour l'enregistrement, falloit-il promettre de les rendre, ou dire qu'on étoit disposé à le faire si elle reprenoit actuellement le service? Autre question où le Roi manifeste son embarras, et la crainte d'éprouver encore de la résistance.

Cette crainte n'étoit que trop fondée, après les mauvaises mesures qu'on avoit prises. Aussi le maréchal répond-il qu'il seroit plus honorable pour le Roi, avant cette nouvelle démarche, d'engager la grand'chambre à faire une députation pour recourir à sa clémence, et demander la grâce de ses confrères exilés; que le Roi feroit connoître, dans sa réponse, à quelles conditions il accorderoit cette grâce. En un mot, il conseille avec raison d'agir sans apparence de foiblesse, sans paroître céder à la seule nécessité, sans que le public puisse mal interpréter ce que l'on doit faire.

Mais aussi il représente que l'état actuel des choses est insoutenable; qu'un royaume ne peut se passer de l'administration de la justice; que c'est elle qui fait valoir l'autorité souveraine, et qui pourvoit à la sûreté même du monarque; qu'il faut incessamment se tirer des embarras d'une funeste démarche, dans laquelle on s'est engagé *par des vues singulières et des inté-*

rêts particuliers, sans jamais en avoir voulu prévoir ni sentir les conséquences et les suites; qu'il s'agit de prendre les mesures convenables pour renfermer les prétentions du clergé et du parlement dans leurs justes bornes; que la fermentation ne permettant pas d'y parvenir actuellement, il convient d'employer un palliatif avant de tenter le véritable remède, *qui ne produira son effet qu'après avoir disposé des deux côtés les cœurs et les esprits à rentrer dans les vues de justice et de raison* qu'on leur proposera.

C'eût été ne point connoître les hommes, et surtout la nation française, que d'espérer autre chose en des circonstances critiques où tant de passions et de préjugés concouroient, par leur choc même, à fomenter la discorde. L'attentat de Damiens, en 1757, sur la personne du Roi fut une suite de ces querelles, et l'horreur qu'il inspira ne put encore les terminer. Combien de malheurs n'auroit-on pas évités sous ce règne, en suivant les conseils du maréchal de Noailles, qui les avoit presque tous prévus, qui avoit presque toujours exhorté à les prévenir, ou indiqué les moyens nécessaires pour en arrêter le cours? D'autres conseils furent souvent préférés aux siens, et les rendirent inutiles; souvent des fautes irréparables étoient faites avant qu'il connût les résolutions des ministres : on le consultoit lorsqu'il n'y avoit plus de bons remèdes.

Pendant sa retraite, il eut continuellement à gémir sur les maux publics, sur les revers et les humiliations de la France. La vieillesse ne refroidissoit point son zèle : il prenoit aux événemens un vif intérêt, moins de curiosité que de patriotisme. Modeste et ré-

servé dans ses propos, ardent néanmoins pour la gloire du Roi, pour le maintien de l'autorité royale, pour l'honneur de la nation, tous les sentimens qu'il faisoit éclater étoient dignes de ses lumières et de ses vertus.

Loin du tumulte et des affaires, sa principale occupation fut de mettre en ordre cette prodigieuse quantité de manuscrits, dont une grande partie est le fruit de ses travaux. Il s'amusoit à *paperasser,* disoit-on : plusieurs papiers de ses recueils sont, à la vérité, fort inutiles; mais cette surabondance a sauvé tout ce qu'il y avoit de précieux; le triage eût sans doute occasioné des pertes. Il connoissoit l'utilité de l'histoire, il en faisoit son étude et son plaisir; je ne doute pas qu'il n'eût en vue de rassembler des matériaux pour celle de son siècle (1) : c'est un nouveau sujet de reconnoissance et d'éloges. On l'exhorta souvent à écrire ses propres Mémoires : il s'en défendit toujours, en répondant qu'il auroit trop de mal à dire de quelques personnes, et trop de bien de lui-même. Si je ne me trompe, la lecture de cet ouvrage fera juger qu'il avoit raison.

Sa bienfaisance fut toujours active, sans chercher l'éclat. Il saisissoit avec ardeur l'occasion de rendre service; il s'estimoit heureux de consacrer une partie de son revenu à soulager les besoins d'autrui : ses bienfaits étoient d'autant plus dignes de reconnoissance, qu'ils étoient moins connus.

L'envie ne lui pardonnoit pas sa fortune. Cependant

(1) Il seroit à désirer que cette collection si précieuse, et la plus considérable qui ait été formée par un seul homme, ne fût point perdue, et qu'elle entrât, pour y être conservée, dans le riche dépôt des manuscrits de la bibliothèque du Roi.

toutes ses charges venoient de son père; et, pour peu qu'on réfléchisse au pouvoir et au crédit qu'il avoit eus, il sera bien difficile de refuser des éloges à son désintéressement. Ses biens libres furent entièrement consumés au service du Roi pendant ses campagnes.

C'est par les vertus domestiques, ces vertus si douces, si respectables, et si rares au milieu des grandeurs et des richesses, qu'il se consoloit des chagrins dont il ne pouvoit se garantir. Fils respectueux et tendre, bon mari, excellent père, il trouva dans sa famille les sentimens les plus propres à satisfaire son ame. Puisse l'union entre les pères et les enfans, toujours inaltérable dans cette grande famille, servir de modèle à toutes les classes de la société!

Dans une extrême vieillesse, il parut outrer la piété: mais c'est un des hommes de notre siècle qui a le mieux prouvé par sa conduite, et la soumission qu'un esprit supérieur doit aux dogmes du christianisme, et l'influence de sa morale pour diriger et soutenir un cœur vertueux.

Il mourut le 24 juin 1766, âgé de près de quatre-vingt-huit ans, au milieu d'une famille plus digne que tout le reste de lui faire regretter la vie.

On sera peut-être étonné qu'une vie si longue, passée à la cour et dans les premières places de l'Etat, ne fournisse pas un grand nombre d'anecdotes ou de particularités piquantes: mais, outre que le maréchal de Noailles n'a rien écrit de cette espèce, il vivoit trop retiré, trop absorbé par le travail du cabinet, il étoit d'ailleurs trop sage et trop honnête homme, pour que l'uniformité de sa conduite ne trompât point en quelque sorte une certaine curiosité. Dans cette multitude

infinie de lettres et de mémoires, où il eut à parler de tant de personnes, dont quelques-unes étoient ses ennemis, à peine ai-je trouvé quatre ou cinq traits où il entrât de la chaleur : encore voit-on que c'est le zèle qui l'échauffoit. Quelle modération, avec un caractère plein de feu ! Il se plaignit quelquefois des fautes, il en ménagea toujours les auteurs ; tandis que la méchanceté ou l'envie se déchaînoit contre lui, tandis que des courtisans en place n'épargnoient pas même les couronnes dans leurs satires. Les monumens de son esprit sont presque tous des monumens de ses services et de sa vertu.

FIN DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

PIÈCES DÉTACHÉES.

Lettre du maréchal de Fabert (1) *au premier duc de Noailles.*

(Il s'agit dans cette lettre du cordon bleu que le cardinal Mazarin avoit destiné à Fabert, mais dont celui-ci ne vouloit point si l'on exigeoit des preuves, parce qu'il étoit incapable d'en faire de fausses.)

A Sedan, le 20 novembre 1661.

Je ne reçus qu'avant-hier le billet du 10, que je devois recevoir par le précédent ordinaire. Il est si plein de marques d'une bonté soigneuse de mon avantage, que quand je ne vous aurois nulle autre obligation que celle-là, je ne laisserois d'être l'homme du monde qui vous seroit le plus obligé....

Si en montrant le mémoire à M. Le Tellier, il est d'avis que l'on le donne au Roi, je serai bien aise qu'on parle de cette affaire en histoire, et non en demandant la chose. Je n'ai jamais rien demandé pour moi. Je crois ne rien mériter du Roi, et que quand

(1) *De Fabert :* Abraham Fabert, maréchal de France, étoit fils d'Abraham Fabert, seigneur de Moulins, conseiller du Roi, chevalier de son ordre, maître échevin de Metz, et directeur de l'imprimerie ducale à Nancy. Il composa et fit imprimer à ses frais dans cette ville, en 1657, un volume in-folio, intitulé *les Remarques d'Abraham Fabert, chevalier, sieur de Moulins, et maistre eschevin de Metz, sur les coustumes de Lorraine ès bailliages de Nancy, Vosges et Allemagne.* Il mourut en 1658. Son fils fut fait gouverneur de Sedan en 1642, maréchal de France le 28 juin 1658, l'année même où il perdit son père, et mourut le 17 mai 1662, âgé de soixante-trois ans.

j'aurois servi cent fois plus que je n'ai servi, je n'aurois pas encore satisfait à ce que je dois à Sa Majesté. De plus, il n'y a rien au monde que je craigne à l'égal d'un refus. Je n'oserois venir de ma vie chez le Roi, s'il m'avoit témoigné, en ne m'accordant pas ce que je lui aurois demandé, qu'il ne m'en croiroit pas digne.

Quant aux preuves qu'il faudroit pour être chevalier par la voie ordinaire, j'aimerois mieux la mort que d'y donner mon consentement. Je n'ai fait de ma vie faussetés; et, pour porter une marque d'honneur sur mon manteau, je ne rendrai jamais ma personne aussi infâme qu'elle le seroit, si je m'étois porté à mentir à mon roi.

Depuis mes jeunes ans, j'ai servi le plus utilement qu'il m'a été possible, et avec une fidélité et sincérité entière. Cela a dépendu de moi, et j'ai suivi exactement mon devoir, et je continuerai jusqu'à l'heure de ma mort. Mais ma naissance dépendoit du hasard. Si elle fait que le Roi, après une fort longue guerre, honorant de son ordre ceux qu'il voudra qu'on croie l'avoir utilement servi, me laisse seul sans cette marque d'honneur, et veut que, dans l'élévation où Sa Majesté m'a mis, ce me soit une marque d'un défaut que je ne pouvois corriger, il faudra prendre cela comme un châtiment de mes péchés, et remercier Dieu qu'en ce monde il me fera souffrir un peu, en me garantissant de faire une faute qui me précipiteroit dans la rigueur de sa justice après ma mort, et qui durant le reste de ma vie me tiendroit la conscience bourrelée.

Mémoire du maréchal de Fabert.

Il y a déjà plusieurs années que feu Son Eminence (le cardinal Mazarin) me fit l'honneur de me dire que le Roi voulant faire des chevaliers du Saint-Esprit, et les brevets se donnant pour cela, il vouloit en faire expédier un en ma faveur. Je reçus avec respect ce témoignage de bonté, mais je dis à Son Eminence que mon père n'ayant été que le premier gentilhomme de ma race, pour être reçu au nombre des chevaliers il faudroit que je fisse des faussetés si honteuses, qu'elles terniroient l'honneur que le Roi croiroit me faire, et me bourrelleroient la conscience le reste de ma vie. Son Eminence me repartit à cela qu'il étoit vrai que les statuts de l'ordre obligeoient à des preuves; mais que l'autorité du Roi pouvoit en dispenser, et les chevaliers même pouvoient le demander en ma faveur; qu'on pouvoit le faire demander par le Pape, et trouver d'autres voies; qu'il se chargeoit d'accommoder la chose et la faire réussir, ne voulant pas souffrir qu'en l'action qui fait le plus paroître l'estime que Sa Majesté fait des hommes, je demeurasse exclu de l'honneur qui s'y donne, et lui avoir le déplaisir de me voir reculer autant que je reculerois, si tant de gens se mettoient devant moi.

Depuis que j'ai l'honneur d'être maréchal de France, Son Eminence m'a dit que la difficulté étoit comme levée, par la qualité d'officier de la couronne que j'avois; à quoi je ne répondis rien, et jamais je ne lui ai parlé de cette affaire. Ce mémoire est dressé pour dire la vérité de ce qui s'est passé, contre le bruit

qu'on m'a écrit qui court que cela est fait d'autre manière.

Lettres de l'abbé de Fénelon, depuis archevêque de Cambray, au maréchal de Noailles.

22 juillet 1684.

Il n'est point à propos, ce me semble, de tourmenter ni d'importuner les soldats étrangers et hérétiques, pour les faire convertir : on n'y réussiroit pas ; tout au plus on les jetteroit dans l'hypocrisie, et ils déserteroient en foule (1). Il suffit de ne souffrir pas d'exercice public, suivant l'intention du Roi. Quand quelque officier ou autre peut leur insinuer quelque mot, ou les mettre en chemin de vouloir s'instruire de bon gré, cela est excellent : mais point de gêne, ni d'empressemens indiscrets. S'ils sont malades, on peut les faire visiter d'abord par quelque officier catholique qui les console, qui les fasse soulager, et qui insinue quelque bonne parole. Si cela ne sert de rien, et si la maladie augmente, on peut aller un peu plus loin,

(1) Ces principes furent suivis par Fénelon dans sa mission du Poitou, et les conversions furent nombreuses et sincères. Des moyens opposés furent adoptés en Languedoc. Un fait seul va prouver, mieux que tous les raisonnemens, laquelle des deux méthodes de conversion devoit être préférée. On sait que le Poitou et l'Aunis avoient un plus grand nombre de religionnaires que le Languedoc, les Cévennes, le Vivarais et le Gévaudan. La Rochelle étoit comme le centre et le chef-lieu de la nouvelle Eglise. Là où les persécutions furent le plus violentes, le nombre des religionnaires s'est considérablement accru ; et là où Fénelon prêcha, où il ne fut point envoyé de dragons, dans le foyer même du calvinisme, presque toute la population suit aujourd'hui le culte catholique, et Calvin n'y a qu'un petit nombre de sectateurs.

mais doucement et sans contrainte, pour leur montrer que l'ancienne Eglise est la meilleure, et que c'est celle qui vient des apôtres..... Si le malade n'est pas capable d'entendre ces raisons, je crois qu'on doit se contenter de lui faire faire des actes de contrition, de foi et d'amour, ajoutant souvent : *Mon Dieu, je me soumets à tout ce que la vraie Eglise enseigne; je la reconnois pour ma mère, en quelque lieu qu'elle soit*..... Il faut, pour la sépulture, suivre la règle de l'évêque diocésain, et éviter l'éclat autant qu'on le peut, sans avilir la religion.

Au même.

12 octobre 1690.

On ne peut, monsieur, vous être plus sensiblement obligé que je le suis des bontés que vous me témoignez pour mon frère. Quand j'ai pris la liberté de vous proposer une charge d'exempt, c'est sur ce qu'il m'a mandé qu'il croyoit que vous ne seriez pas éloigné de lui accorder cette grâce : je n'ai pas même voulu vous la demander, et je me suis contenté de vous supplier de juger vous-même ce qui pourroit lui convenir. Si la chose eût dépendu uniquement de vous, j'aurois laissé agir votre volonté; mais puisqu'il faut aller jusqu'au Roi, je ne pense plus à cette affaire. Vous n'aurez pas de peine à comprendre que je suis venu à la cour pour n'y avoir jamais aucune prétention, ni pour moi, ni pour les miens. Le peu de considération que j'ai n'est fondé que sur la persuasion où l'on est que je veux y vivre sans intérêt. Il est juste de travailler à remplir cette attente, et à donner l'édification

qu'on désire : si j'avois d'autres vues moins pures, je me flatte que vous auriez la charité de m'encourager à résister à la chair et au sang. D'une démarche, on passe insensiblement à une autre; plus on donne à ses proches, plus ils prennent un titre de ce qu'on leur a accordé pour engager plus avant. Le plus sûr est de se tenir ferme contre les moindres démarches. Si je parlois à une autre personne moins disposée que vous, monsieur, à entrer dans les sentimens de mon ministère, je serois plus embarrassé à rendre compte de ce qui m'empêche d'agir. Si, au défaut de cet emploi, vous pouvez en procurer quelqu'un à mon frère dans les troupes, je recevrai cette grâce avec toute la reconnoissance possible, puisque vous ne le jugez pas indigne de votre protection. Quoique je sois réservé, et que je veuille être désintéressé pour mes proches, je ne suis pourtant pas dur à leur égard. Je vous demande donc, monsieur, avec une pleine confiance, tout ce que vous pourrez sans embarras, et je vous supplie très-humblement de ne songer à aucune des choses qui pourroient vous embarrasser, etc.

Au même.

A Versailles, 27 juin 1693.

Personne n'a eu, monseigneur, une joie plus sincère que moi de la prise de Roses : elle est encore toute nouvelle dans mon cœur, et elle ne s'y use point; ce qui n'est pas ordinaire en ce pays, où les sentimens sont plus passagers. Je souhaite de tout mon cœur que vous ne regardiez dans un si grand succès que la main de Dieu, qui a conduit la vôtre.

S'il avoit donné au vice-roi espagnol ce qu'il vous a donné, c'est vous qui auriez eu en partage la perte et la honte : l'ennemi auroit été victorieux, et auroit pris devant vous jusqu'à Perpignan. Vous savez cette vérité-là mieux que moi ; mais il faut se la rappeler à toute heure, pour se préserver du poison d'un succès complet. Au reste, monseigneur, nous avons su que vous avez fait le métier d'un aventurier qui cherche fortune ; vous allez partout où l'on ne voit point les généraux ; personne ne peut vous retenir, comme si c'étoit votre sortie de l'Académie. D'abord j'ai cru qu'on vouloit parler de M. le comte d'Ayen ; mais enfin j'ai été réduit à croire que c'est vous-même. Quand vous devriez vous fâcher, je prendrai la liberté de vous représenter que les gens qui ne vous connoîtront pas bien vous prendront pour un fanfaron ; que ce procédé paroîtra plein de faste et d'affectation aux gens sages ; et que ce bruit, s'il vient jusqu'aux oreilles du Roi, ne sauroit lui plaire. C'est donner un exemple de témérité pernicieuse à tous vos officiers ; c'est vous exposer à périr en quelque occasion indigne, où le service du Roi et la réputation de ses armes souffriroient beaucoup de votre indiscrétion ; c'est tenter Dieu, et n'agir pas assez simplement dans votre fonction, où la vraie piété demande que vous ne fassiez rien pour l'apparence mondaine, et tout pour le vrai besoin. Vous trouverez toujours des gens sûrs à envoyer dans tous les endroits périlleux qu'il faut reconnoître, sans y aller vous-même. Dites-vous un peu à vous-même ce que vous diriez si bien à un autre. Il n'est point question de montrer toute votre valeur : il y auroit de l'enfance et de la petitesse à le vouloir ; il ne s'agit pas de votre

vigilance. Assurez-vous de tout, mais par des gens sûrs; et ce qui importe, c'est de montrer votre modération et votre retenue, dont il seroit très-indécent de faire douter par cet empressement à chercher le péril. Pardon, pardon; mais quand vous ne me pardonneriez pas, je ne me corrigerai point.

Au même.

A Versailles, le 23 juin 1694.

Vous avez beau vous plaindre, monseigneur, je n'en ferai ni plus ni moins, et je vous importunerai toujours pour vous empêcher de vous exposer inutilement. Ce qui vient d'arriver ne justifie que trop la nécessité de mes très-humbles remontrances. Faut-il que le canon des ennemis soit plus discret que vous? Vous allez vous loger à sa portée, et il prend un temps pour briser votre lit sans vous faire aucun mal. Je voudrois bien qu'il nous promît de continuer, dût-il vous en coûter beaucoup de lits. Au reste, je suis bien fâché, monseigneur, de la demande qu'on m'a engagé à vous faire : je crois qu'on n'a pas eu mauvaise intention, mais je ne laisse pas d'être un peu chagrin. Madame la duchesse de Noailles a été reçue ici comme nous le pouvions espérer : je m'imagine qu'elle vous le mande en détail. Elle est à la mode, et j'en suis bien aise; mais vous savez mieux que moi combien ces sortes de joies doivent être modérées. Ce qui est de bon, c'est que vous servez bien le Roi, Dieu merci, et qu'en le servant vous avez envie de servir en sa personne un autre maître encore plus grand. Conservez-vous, monseigneur; les dangers de la guerre sont assez grands,

sans y ajouter ceux des maladies. Le climat d'Espagne, la saison, l'agitation et votre santé me font peur.

Lettres de l'archevêque de Cambray, Fénelon, à la maréchale de Noailles, au sujet de l'affaire du quiétisme.

28 février 1697.

Je déplore tous les jours, madame, la malheureuse nécessité de déplaire aux personnes pour qui je conserverai toute ma vie un respect et un attachement véritable : mais, si peu qu'on veuille bien pour un moment se mettre en ma place, on verra qu'ils ne m'ont laissé de ressource, pour justifier la pureté de ma foi, qu'en montrant leur prévention. Du moins je ne le fais qu'à la dernière extrémité, avec la douleur la plus amère, et demeurant toujours dans les bornes de la plus grande vénération. Ce que je dis ici, madame, n'est point un simple compliment, car toute ma conduite répond à mes expressions : c'est encore moins un ménagement de politique. On a poussé les choses si loin, qu'on ne m'en a laissé aucune à ménager pour la justification de ma foi : d'ailleurs je crois que personne ne m'accusera d'être trop politique. Mais en vérité, madame, plus mes raisons me paroissent claires, plus je suis affligé qu'on m'ait réduit à les publier. Il ne m'est permis de les affoiblir par aucun adoucissement ; mais je tâche de ne dire que ce qui est précisément nécessaire à ma cause, et de le dire sans blesser ce qui est dû aux personnes. Pour mon cœur, j'ose

me rendre ce témoignage devant Dieu qu'il n'est ni changé ni altéré. Je sépare entièrement les préventions que je crois voir dans les personnes d'avec la vertu solide, et toutes les autres qualités qui méritent d'être singulièrement révérées. Il y a long-temps que je les révère du fond du cœur, et je le fais aujourd'hui avec autant de joie que je le faisois autrefois. Si je me trompe, je demande à Dieu qu'il daigne m'ouvrir les yeux : alors j'aurai une reconnoissance éternelle pour ceux qui ont eu le zèle de me vouloir corriger, quoiqu'ils aient passé les bornes en le faisant (1). Si au contraire je ne me trompe point, je ne cherche que le silence et la paix : ma patience effacera peut-être peu à peu les préventions de ceux qui m'ont accusé. La liberté avec laquelle je parle, madame, est peut-être excessive, et je vous demande pardon de ce qui peut vous déplaire dans ce discours ; mais je n'ai pu me résoudre de faire l'action de ma vie à laquelle j'ai eu la plus forte répugnance, sans vous ouvrir mon cœur avec toute la confiance que vous m'avez inspirée par vos bontés. Je les ai trouvées constantes jusque dans le temps où je les attendois le moins, et où vous pouviez le plus vous dispenser de m'en donner des marques. Jugez, madame, de l'attachement à toute épreuve et du respect sincère avec lequel je serai jusqu'à la mort votre, etc.

(1) On doit savoir gré à l'abbé Millot d'avoir publié ces lettres, où se montrent, par des traits si intéressans, l'ame, la piété, l'esprit aimable et le beau caractère de Fénelon.

A la même.

5 novembre 1698.

Vous me croyez bien méchant, madame, et d'une malignité bien raffinée dans mes joies. Non, je ne vous ressemble plus, tant le malheur m'a corrigé. J'ai joint l'indolence des Flamands avec celle qu'on me reproche, et j'entends de loin le bruit de tout ce qu'on fait avec une soumission paisible aux ordres de Dieu. Je n'ai qu'à me taire et à souffrir, en attendant que le Pape justifie ma doctrine, ou me corrige. Je suis, Dieu merci, soumis comme un enfant à mon supérieur. J'avois besoin d'humiliation : Dieu m'en a envoyé, et je l'en remercie. Je songe au bien qu'ils me font, et non au mal qu'ils me veulent faire. Je m'en vais tâcher de mettre à profit le temps que j'ai pour remplir mes fonctions. J'aurois eu de la peine à me tourner à bien sans les coups d'étrivière dont on m'a honoré. Pourvu que j'en fasse un bon usage, ils me vaudront mieux que la plus éclatante prospérité. Je vous en souhaite autant, madame, dans votre famille que vous en pouvez porter, sans oublier Dieu. La carrière où vous êtes a bien des épines avec des fleurs. Parmi tant d'affaires, souvenez-vous qu'il y en a une qui terminera toutes les autres, et qui en fera sentir l'illusion. Mais ce n'est pas à moi à prêcher, et je renfonce ma morale. J'honore toujours parfaitement M. le maréchal de Noailles, etc.

LETTRES DE LA PRINCESSE DES URSINS.

(Ces lettres sont propres à faire connoître le caractère de la princesse des Ursins, et contiennent des particularités curieuses qui auroient paru déplacées dans nos Mémoires.)

Au maréchal de Noailles, sur le cardinal de Bouillon (auparavant duc d'Albret), et sur les affaires de Rome.

A Rome, ce 12 juillet 1698.

Vous me donnez le courage, monsieur, de vous ouvrir mon cœur, par la bonté avec laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire sur le mauvais procédé que M. le cardinal de Bouillon (1) a avec moi. Il est vrai que j'ai tous les sujets du monde d'être mal satis-

(1) *De Bouillon :* Emmanuel-Théodose de La Tour-d'Auvergne, duc d'Albret, docteur de Sorbonne en 1667, créé cardinal de Bouillon le 5 août 1669, grand aumônier de France, abbé de Cluny, etc., doyen du sacré collége, et évêque de Porto, mort à Rome le 2 mars 1715. Il étoit né le 24 août 1644. Neveu de Turenne, il fit élever son mausolée à Saint-Denis. Le portrait que trace de ce prélat la princesse des Ursins est encore plus empreint de la haine d'une femme que de l'art perfide des courtisans. Le cardinal de Bouillon avoit soutenu à Rome Fénelon pendant l'affaire du quiétisme. Il encourut la disgrâce de Louis XIV, et il finit par la mériter. Il sortit de France; et, dans son ressentiment, il entra en correspondance avec le duc de Marlborough, avec les lords Orrery, Galloway, et avec d'autres ennemis de Louis XIV et de la France. L'auteur de cette note a les minutes de cette correspondance coupable, et plusieurs mémoires que le cardinal de Bouillon composa ou fit composer, par des jurisconsultes et par des jésuites, pour sa justification, bien difficile, si elle n'étoit pas impossible.

faite de lui, ayant reçu, avec une froideur qui a étonné tout Rome, mille honnêtetés que je lui ai faites dans les commencemens qu'il est arrivé ici, et ayant depuis ce temps-là cherché tous les moyens de me donner des dégoûts. Quoiqu'il fût très-préjudiciable pour mes affaires qu'un ministre du Roi me traitât de la sorte, je n'osois me plaindre néanmoins, de crainte de l'éloigner encore davantage, et pour ne pas faire croire en France que j'eusse donné quelque occasion à sa mauvaise humeur : mais ayant poussé sa malignité jusqu'à vouloir me rendre de mauvais offices à la cour sur des choses qui dans le fond mériteroient qu'on le tournât lui-même en ridicule, je me suis sentie obligée, pour me justifier, de faire savoir au Roi et à ses ministres une partie des mécontentemens que j'ai reçus de lui, et ce qui peut en être la cause. La lettre que je me suis donné l'honneur d'écrire à Sa Majesté étoit si longue, que je ne sais si elle aura eu la patience de la lire. Mais, monsieur, j'ai affaire à un homme si artificieux, et qui sait si bien empoisonner les meilleures actions des personnes qui ne lui plaisent pas, que j'ai cru devoir rapporter les circonstances des faits sur lesquels il accusoit ma conduite; outre que je suis si sensible à tout ce qui a rapport au Roi, que je serois la plus malheureuse femme du monde, si Sa Majesté pouvoit seulement soupçonner que je n'eusse pas une attention perpétuelle à lui marquer mon entier dévouement. Si, heureusement pour moi, le Roi avoit ordonné de lui faire un extrait de ma lettre, vous auriez sans doute, monsieur, admiré ma modération, qui m'a obligée de m'en tenir seulement à me justifier, quand je pouvois écrire mille choses de M. le

cardinal de Bouillon qui persuaderoient sans doute Sa Majesté qu'il ne fut jamais un plus mauvais Français, ni un ministre moins attaché aux intérêts de son maître. Je ne mets rien du mien en parlant de la sorte : je puis nommer des cardinaux et d'autres personnes considérables, que M. le cardinal de Janson (1) ménageoit très-fort, qui n'ont pu s'empêcher de s'expliquer ainsi avec moi. Effectivement sa vanité insupportable lui fait donner des dégoûts généralement à toutes sortes de gens ; et l'entêtement qu'il a de ne suivre en rien les maximes de son prédécesseur l'engage à négliger ceux qui de tout temps ont été attachés à la France, pour courir après d'autres qui, dans les rencontres, feront bien voir combien ils sont dévoués à l'Empereur. La nation française ne trouve aucune protection auprès de lui ; il est inaccessible à tous ceux qui, pour affaires, sont obligés d'y recourir ; et ceux qui, après bien des peines, peuvent enfin s'en approcher ont toujours lieu d'être mal contens. Ses prétentions sur Liége, et d'autres vues aussi vaines que celle-là, lui font ménager plus que qui que ce soit l'ambassadeur de l'Empereur ; il en souffre des avanies qui ne conviennent guère au caractère de ministre d'un aussi grand roi que le nôtre. Aussi, à vous parler franchement, monsieur, il ne se soucie

(1) *De Janson :* Toussaint Janson de Forbin, évêque de Digne, 1656 ; de Marseille, 1668 ; de Beauvais, 1680 ; cardinal dit *de Janson* le 11 février 1690 ; commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mort à Paris en 1713, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il fut chargé des affaires de France à Rome, et eut beaucoup d'influence dans les affaires du Saint-Siége. Le comte Claude de Forbin, chef d'escadre et marin célèbre, mort en 1733, et Jacques de Janson de Forbin, archevêque d'Arles en 1701, étoient de la même famille que le cardinal.

de cet honneur que parce qu'il s'en sert pour établir ici les chimères qu'il raconte.... Quoique le Roi ait eu la bonté de lui ordonner plusieurs fois d'appuyer mes intérêts, bien éloigné d'en faire au moins quelque cas apparent, non-seulement il cache avec grand soin que Sa Majesté me fait cet honneur, mais il semble encore m'en haïr davantage. C'est assurément un mauvais moyen pour avoir quelque part dans son amitié que de mériter par un dévouement véritable les grâces du Roi.....

Au même.

A Rome, le 30 août 1698.

J'ai toujours cru, monsieur, qu'on ne trouveroit pas bon en France qu'une femme s'ingérât de donner des avis, ou de censurer la conduite du ministre; et sur ce principe je m'étois prescrit de demeurer dans une pure défensive avec M. le cardinal de Bouillon. Je l'ai fait dans un temps où je savois qu'il s'efforçoit de me perdre dans l'esprit du Roi; à plus forte raison le ferois-je encore présentement que sa malignité est connue, et que je sais que ses traits empoisonnés n'ont produit, grâces à Dieu, aucun mauvais effet pour moi auprès de Sa Majesté. Mais je crois devoir changer de sentiment, m'apercevant aujourd'hui que ma retenue pourroit être préjudiciable aux intérêts de notre maître, et pouvant confier mes observations à une personne qui n'est pas capable d'agir par passion, ni d'avoir d'autres vues que le service et la gloire de Sa Majesté. Comptez donc, monsieur, que vous saurez tout seul ce que je me donnerai l'honneur de vous écrire; car je

n'en ferai pas même part à messieurs les cardinaux d'Estrées et de Janson, persuadée qu'ils ne sauroient ignorer l'acharnement qu'a eu M. le cardinal de Bouillon à les décrier ici, et que mes lettres, contre mon intention, viendroient peut-être à leur fournir de quoi faire éclater leur ressentiment.

La nomination d'un ambassadeur (le prince de Monaco (1)) a été un coup de foudre pour notre ministre. Il a fait répandre d'abord par ses créatures que Sa Majesté lui faisoit l'honneur de lui écrire que, ne pouvant plus résister à ses instances, elle avoit enfin choisi pour ambassadeur le meilleur de ses amis; que, par l'intelligence parfaite qui seroit entre eux, il avoit toujours la même part dans les affaires, et que c'étoit plutôt un secours dans sa mauvaise santé qu'un camarade qu'on lui envoyoit. S'apercevant ensuite que cela ne trouvoit point de créance parmi des gens qui ne connoissent que trop combien le Roi doit être peu content de sa conduite, il n'a pu cacher davantage son chagrin, et il a dit publiquement que ses ennemis triomphoient, mais qu'il auroit bientôt de quoi les mortifier; laissant entendre que Sa Majesté ne pouvoit pas s'empêcher ou de le déclarer protecteur des affaires de France, ou de suspendre le départ de son ambassadeur.

Voilà quelles ont été ses démonstrations publiques. Sous main, il a fait insinuer aux Florentins, qui est

(1) *De Monaco :* Antoine Grimaldi, prince de Monaco. Plusieurs terres du Dauphiné avoient été érigées en duché-pairie, sous le titre de *Valentinois*, au mois de mai 1642, en faveur d'Honoré Grimaldi, prince de Monaco, chevalier de la Toison d'or, qui s'étoit mis sous la protection de la France.

la faction la plus forte qui soit ici, et celle sur qui nous pouvons compter davantage, que M. de Monaco étant proche parent de plusieurs cardinaux génois, et particulièrement du cardinal Imperiali, qui est à la vérité tout dévoué à l'Empereur, ils ne pourroient jamais s'ouvrir à lui sans hasarder infiniment les interêts de leur maître. Ceux-ci ont donné la même alarme aux Vénitiens et aux ministres des autres princes d'Italie, et enfin la chose est arrivée jusqu'au Pape.

Dans le temps que cette cabale se formoit, le père Peira vint me voir, pour savoir de moi quel caractère d'homme étoit M. le prince de Monaco. Ce religieux est une ancienne créature de M. le cardinal d'Estrées; il est aussi pensionnaire du Roi, et il sert fort bien la France, ayant beaucoup d'amis, et étant très-bien informé de tout ce qui se passe en cette cour. Il me confia l'inquiétude où étoient les Florentins; sur quoi je lui dis que M. le prince de Monaco étant fort ami de M. le cardinal de Janson, et étant aussi le vôtre et le mien, il étoit impossible qu'il ne fût pas très-serviteur de M. le grand duc; qu'outre cela, il ne connoîtroit point d'autres intérêts que ceux du Roi, qui étoient les mêmes que ceux du grand duc dans les conjonctures présentes; et qu'il renonceroit à tous ses parens, s'il ne les trouvoit pas entièrement dévoués à Sa Majesté. Je lui racontai encore une affaire qui se passa entre M. le cardinal landgrave de Hesse et M. de Monaco, dans un voyage que ce dernier fit autrefois ici, qui acheva de le persuader qu'il n'y pouvoit pas avoir beaucoup d'amitié entre lui et la nation allemande. Tout mon discours fut rapporté à l'abbé Fedé, agent

du grand duc, qui courut aussitôt en informer le Pape. Sa Sainteté en eut de la joie, et répondit ces propres paroles : « Bon, bon ; puisqu'il est ami du car« dinal de Janson et de la princesse des Ursins, il sera « aussi le nôtre. » Sa Sainteté fut bien aise aussi de se ressouvenir de l'affaire du cardinal landgrave, et témoigna beaucoup de satisfaction de voir qu'il ne seroit pas ami des Allemands....

Je sais qu'il a écrit (le cardinal de Bouillon) à Sa Majesté que, n'ayant plus le caractère de ministre, il ne lui restoit d'autres moyens, pour se défendre contre ses ennemis, que d'avoir la protection des affaires de France. N'ayant d'autres ennemis ici que les véritables serviteurs du Roi, il n'a pas besoin d'armes contre eux : il suffit qu'il ait de meilleures intentions, et qu'il les persuade, par une conduite tout opposée à celle qu'il a tenue jusqu'à présent, qu'il n'est pas le plus ingrat de tous les hommes, et celui qui mérite le moins les grâces d'un maître pour qui il devroit sacrifier mille vies, s'il les avoit. Je vous parle, monsieur, sans avoir d'autre passion que celle que nous sommes tous obligés d'avoir pour Sa Majesté. Le Roi sera toujours trompé lorsqu'il confiera quelque chose à M. le cardinal de Bouillon : cet homme porte dans son cœur une haine qui ne finira qu'avec sa vie ; et quelques bienfaits qu'il puisse recevoir, il les trouvera toujours au-dessous de l'évêché de Liége, qu'il se figure qu'on lui a fait manquer. Rarement est-il venu chez moi qu'il n'y ait trouvé ou quelque cardinal, ou quelque prélat considérable. Je prenois toujours plaisir à faire tomber la conversation sur les merveilles qui composent la vie du Roi ; mais il la détournoit avec

soin, et jamais je ne l'ai entendu louer Sa Majesté qu'une seule fois, pour dire qu'elle jouoit bien de la guitare (1).

Souvenez-vous, je vous supplie, monsieur, que c'est pour vous seul que je parle; faites savoir, s'il vous plaît, ce que vous jugerez à propos à M. de Monaco, sans me citer néanmoins, ne voulant pas être l'instrument de la mésintelligence qui sera bientôt entre eux. Je ne lui écrirai rien qui puisse lui donner de la défiance du cardinal de Bouillon, à moins qu'il n'y allât absolument du service du Roi de lui découvrir quelques pièces qu'il voudroit lui faire. Il seroit bon qu'on lui donnât toutes ses instructions en France; car je sais de bonne part que celui-ci le fera donner dans tous les panneaux qu'il pourra, s'il en a quelques-uns à lui donner. Il faudroit encore qu'on dressât ses instructions sur l'état où étoient les affaires lorsque M. le cardinal de Janson les a quittées; car son successeur a voulu prendre d'autres voies, et il a tout gâté.

Pour ce qui regarde l'affaire de M. de Cambray, je vous dirai, monsieur, qu'il me paroît, par tout ce qui me revient, qu'elle tire à sa fin, et que ce sera bientôt aux cardinaux à dire leur sentiment. J'entends dire que M. le cardinal de Bouillon presse extrêmement le Pape de donner une décision dans le mois qui

(1) On sait que Louis XIV dansa dans un grand nombre de ballets, composés la plupart par l'abbé de Benserade, et plusieurs par Molière. Madame des Ursins nous apprend que ce souverain *jouoit bien de la guitare*. On a recueilli dans ses OEuvres quelques couplets de sa façon. L'homme aimable se montre dans ces talens légers; le roi, l'homme d'Etat et l'honnête homme se manifestent dans sa correspondance, dans ses mémoires, dans ses traités, et dans ses instructions pour ses enfans.

vient, et qu'il espère, en précipitant, que la décision ne pourra pas être si forte qu'elle seroit peut-être à désirer, et laissera quelques échappatoires aux partisans de M. de Cambray pour l'exécuter. Je sais que c'est ce que M. l'abbé Bossuet (1) appréhende, et il n'est pas le seul. Le cardinal prétend toujours aller à Frascati : on croit que c'est pour trouver plus aisément un prétexte de s'absenter, s'il ne juge pas à propos de se trouver obligé de dire le premier son sentiment sur cette affaire devant le Pape.

Au même.

A Rome, le 6 septembre 1698.

.... Je suis toujours d'opinion qu'il est absolument nécessaire, non-seulement pour cette affaire, mais encore pour toutes les autres que Sa Majesté peut avoir en cette cour, que M. de Monaco vienne au plus tôt. On ne saura jamais par la bouche de M. le cardinal de Bouillon quelles sont les véritables intentions du Roi; et hier encore le prince de Belveder (qui est le Napolitain qui a le plus de crédit auprès du Pape) me demandoit comment je voulois qu'on pût s'imaginer que le Roi désirât véritablement la condamnation de M. de Cambray, quand on voyoit M. le cardinal de Bouillon se déclarer, dans toutes les congrégations, si hautement en sa faveur. Il ajoutoit qu'il étoit impossible de sup-

(1) *L'abbé Bossuet :* Depuis évêque de Troyes. Il étoit neveu de l'évêque de Meaux, et avoit été envoyé à Rome par son oncle, pour presser la condamnation de l'archevêque de Cambray. La princesse des Ursins se prononçoit vivement, dans cette malheureuse affaire, contre l'auteur du livre des Maximes des Saints.

poser qu'un ministre pût être capable d'une pareille désobéissance, et concluoit enfin qu'il y avoit là dedans un mystère qui apparemment ne devoit pas être révélé au public. Ce raisonnement est naturel à des gens qui sont éloignés de la source des choses, et qui ne peuvent juger que sur des apparences, qui ne leur sont pas même redonnées telles qu'elles sont; mais il est encore insinué par les jésuites. Je sais une personne à qui le père Charonier (1) a dit que le Roi n'agissoit dans cette affaire qu'avec répugnance, et pour se délivrer des persécutions de madame de M*** (2). Il le prouvoit particulièrement, en faisant remarquer que la lettre que Sa Majesté a écrite au Pape sur ce sujet étoit datée de Meudon, où le conseil n'alloit point, et où il avoit été moins difficile par conséquent de l'arracher.

Au même.

A Rome, le 27 septembre 1698.

.... Je me suis donné l'honneur de vous marquer, monsieur, qu'on ne peut faire partir assez tôt notre ambassadeur : cela devient tous les jours plus nécessaire. Il n'y a que deux jours que le cardinal de Bouillon disoit, à un homme qu'il ne croit pas être autant de mes amis qu'il en est : « Vous pensez bien qu'étant « à la veille d'avoir ici un ambassadeur, je me soucie

(1) *Le père Charonier :* Jésuite, dévoué au cardinal de Bouillon. — (2) *Madame de M*** :* Sans doute madame de Maintenon. On s'étonne de voir la princesse des Ursins et madame de Maintenon engagées dans des querelles théologiques, et prendre parti contre l'*amour pur,* tendre rêve de Fénelon.

« fort peu comment puissent aller les affaires. » Il n'y a guère plus long-temps qu'il se plaignoit à un prince romain que le Roi vouloit les choses avec tant de hauteur, qu'il demandoit même qu'on sacrifiât jusqu'à sa propre conscience : c'étoit à propos de l'affaire de M. de Cambray; et il ajoutoit qu'il n'étoit pas d'humeur à le servir de cette façon. Je vous laisse à penser, monsieur, ce que peuvent produire de pareils discours, et quel doit être le fond du cœur de celui qui les tient. On continue à vouloir diminuer par des faussetés toutes les bonnes qualités qui se rencontrent dans la personne de M. de Monaco. Le petit marquis Doria son neveu, qui souvent me rapporte quelques nouveautés là-dessus, en est encore dans une colère contre M. le cardinal de Bouillon qui me divertit. Tout jeune qu'il est, il observe fort bien que ce sont les créatures de ce cardinal qui sont les premiers à répandre ces fadaises.....

Depuis ma lettre écrite, j'ai su que M. de Cambray a envoyé ici à ses partisans un thême donné autrefois à Monseigneur par M. de Meaux, dans lequel il établissoit, par des autorités qu'on ne m'a pas citées, qu'*il seroit à souhaiter qu'il n'y eût ni enfer ni paradis, afin d'ôter de l'amour que l'on doit avoir pour Dieu, l'espérance et la crainte, qui en gâtent la pureté* (1). Où cet homme-là va-t-il chercher de pareilles choses?

(1) Supposé que Bossuet eût donné au Dauphin un thême sur cette matière, il paroît évident que la tournure et le sens n'en étoient pas tels qu'on le voit ici. La princesse répétoit un récit qui sans doute étoit peu exact. (M.)

Au même.

A Rome, le 6 juin 1699.

Comptant que M. le prince de Monaco arriveroit ici bien plus tôt que nous ne l'aurons, je croyois, monsieur, vous avoir écrit ma dernière lettre sur ce qui regarde les affaires du Roi. Mais la nouvelle scène qui agite cette cour pouvant avoir des suites fâcheuses pour le service de Sa Majesté, et me paroissant que M. le cardinal de Bouillon prend de fausses mesures pour remédier à ce désordre naissant, je me crois obligée, toujours par le même zèle qui m'a fait agir jusqu'à présent, de me donner l'honneur de vous écrire encore une fois.

Le Roi ne peut être informé du fait que d'une manière très-éloignée de la vérité, chaque parti y ajoutant des circonstances conformes à ses propres intérêts, et personne ne parlant avec le désintéressement dont je me trouve seule capable, par le dévouement absolu que j'aurai toute ma vie au service de Sa Majesté. Je ne sais si la cour a su l'affront que l'ambassadeur de l'Empereur fit à M. le cardinal de Bouillon quand le cardinal Cornaro fit son entrée, et quel a été son sentiment sur un certain billet que le premier devoit écrire, et qui ne le fut jamais, dont notre ministre se contenta lorsque le cardinal Grimani fit la sienne; mais je dois supposer ou qu'elle n'en a pas été informée, ou qu'elle a donné des ordres de repousser de telles violences dans une autre occasion, même par la force.

Quoi qu'il en soit, ceux qui blâment le plus M. le

cardinal de Bouillon doivent avouer qu'il étoit en obligation, s'il ne vouloit pas se déshonorer encore davantage, de se mettre en état de ne pas craindre une nouvelle insulte, et d'empêcher le comte de Martinitz d'établir une prétendue primauté dans les cortéges, qui lui est encore bien moins due lorsqu'un cardinal français fait ici la figure de ministre du Roi (1). Pour satisfaire à ce devoir si précis, le 24 du mois passé, l'ambassadeur de Florence devant faire son entrée, le cardinal de Bouillon fit poster sur la route destinée à ces fonctions tous les Français qu'il avoit pu ramasser, et une trentaine de paysans armés de mousquetons, à qui il avoit fait donner les manteaux de ses gens.

Cela s'exécuta apparemment sans que le comte Martinitz en fût averti; car son carrosse fit d'abord quelque tentative pour passer le premier, et il ne quitta le cortége qu'après qu'un Allemand, venu exprès, eut dit au cocher de se retirer par un autre chemin. Cette action se passa à la tête de la marche, sans aucune violence de part et d'autre, parce que les paysans qui occupoient ce poste, ou moins pressés d'agir que les Français, ou plus obéissans qu'eux aux ordres que je suppose qu'on avoit donnés, ne firent aucun mouvement. Je ne crois pas que les ennemis de la France en eussent pu faire un crime, si les choses avoient continué avec la même modération; mais les Français ayant mis l'épée à la main, et crié plusieurs fois *vive Bouillon!* dans tous les postes qu'ils occupoient, lorsque le cortége passa devant eux, cette folie attira la raillerie des uns, et parut criminelle aux autres.

(1) Heureusement ces vaines querelles de cérémonial n'ont plus lieu aujourd'hui. (M.)

Une autre circonstance et plus forte contre M. le cardinal de Bouillon, c'est qu'au lieu que tous ces gens-là devoient être pêle-mêle parmi le peuple, et même cachés dans des boutiques, ils étoient attroupés de distance en distance comme des corps-de-garde ; et les paysans levoient même de temps en temps leurs manteaux, pour faire voir les armes à feu qu'ils portoient.

Le comte de Martinitz, offensé de cette surprise, prit peut-être la résolution de se venger, dans le cortége qui se devoit faire deux jours après pour accompagner l'ambassadeur de Florence à l'audience du Pape, s'il pouvoit ramasser assez de monde pour être supérieur en nombre au cardinal de Bouillon : au moins il fit des discours qui visoient à cela, et on assure qu'il fit toutes les pratiques qu'il put pour s'assurer de la canaille de Rome.

Je ne sais rien de positif là-dessus, ce ministre ayant agi avec beaucoup de secret, et n'ayant fait aucune démonstration publique. Mais les personnes qui avancent ce fait prétendent qu'il ne put y réussir, soit qu'il ne voulût pas faire assez de dépense, soit que la haine qu'on a pour lui retînt ces gens-là.

M. le cardinal de Bouillon, de son côté, quoique retiré à Frascati, augmenta ses troupes de plusieurs autres Français, et d'une centaine d'Italiens que l'espérance de gagner quelque argent fit courir chez lui.

Les choses étant en cet état-là, tout Rome se trouvoit dans une inquiétude très-grande : les plus sages craignoient avec d'autant plus de raison le désordre qui pouvoit arriver, que l'on faisoit courir le bruit que le comte de Martinitz avoit plus de cinq cents hommes à sa disposition. Mais enfin l'ambassadeur de Florence

remédia à tout, en envoyant dire à tous ceux qu'il avoit invités, environ une heure avant que les carrosses se rendissent chez lui, qu'il lui étoit survenu une fluxion qui l'empêchoit de pouvoir aller à l'audience.

Il est à croire que ce fut un expédient insinué par ordre du Pape, ou même par l'ambassadeur de l'Empereur, qui sans doute ne se trouvoit pas le plus fort. Ainsi finit cette grande journée. Il faut avouer qu'elle auroit fait honneur à la nation, si notre ministre, par une imprudence pire que celle du premier jour, n'avoit fait ses apprêts avec un éclat et d'une manière qui a dû véritablement offenser le Pape. Toute la matinée on ne vit que ses gens et ses carrosses courir par la ville pour ramasser des armes. Il fit de son palais, qui devint une place de guerre, le rendez-vous de tout son monde; et, pour surcroît de mauvaise conduite, lorsqu'il fut question de congédier ces gens, Serte (1) et son écuyer les firent comme passer en revue publiquement devant sa porte.

Ce sont ces circonstances ridicules qui ont irrité Sa Sainteté. Les ennemis de la France voulant en tirer avantage, ils lui ont représenté que cette action est un attentat contre sa souveraineté, pire que tout ce que l'ambassadeur de l'Empereur a pu faire. Les uns lui ont fait croire que Rome a été sur le point d'être pillée, et les autres lui font encore appréhender que Martinitz, pour se venger, n'ait des desseins qui n'éclateront que lorsqu'il aura fait venir des scélérats qu'il attend du royaume de Naples et du Milanais. Ils

(1) *Serte :* Le chevalier de Serte étoit le secrétaire intime et l'agent principal du cardinal de Bouillon, comme le prouve la correspondance que possède l'auteur de cette note.

lui ont reproché en même temps qu'il souffre tout des Français, dans le temps qu'il refuse avec dureté audience à l'ambassadeur de l'Empereur depuis plusieurs mois, sur des prétextes et pour des raisons qui sont cent fois moins criminelles que cette entreprise, joignant à tout cela des menaces du ressentiment de l'Empereur. Le Pape, au désespoir de se voir dans de tels embarras, a témoigné une colère extrême contre le cardinal de Bouillon : il a dit publiquement qu'il ne vouloit plus le voir; qu'il savoit depuis long-temps que lui et le comte Martinitz agissoient de concert pour lui donner toutes sortes de dégoûts. Sa Sainteté a demandé plusieurs fois avec impatience quand arriveroit donc le prince de Monaco.

M. le cardinal de Bouillon, informé de ce qui se passoit, envoya au palais demander audience samedi dernier. Le Pape la lui refusa. Mais, pour faire connoître en même temps que c'étoit la personne qui lui étoit désagréable, et non le ministre du Roi, il envoya dimanche à la pointe du jour chercher le sieur Poussin. Vous savez, monsieur, combien ce secrétaire déplaît au cardinal, et les raisons qui lui ont attiré sa haine.

Cette nouvelle démonstration de Sa Sainteté, très-honorable pour lui, l'aigrit encore davantage; et, au lieu de lui permettre d'aller au palais, il envoya Serte à sa place, pour recevoir les ordres de Sa Sainteté. Le maître de chambre répondit à celui-ci que c'étoit Poussin que le Pape attendoit; on ne voulut pas absolument le faire entrer. Le cardinal de Bouillon fut donc obligé d'envoyer le sieur Poussin, à qui Sa Sainteté dit mille gracieusetés respectueuses pour le Roi,

et mille choses désobligeantes pour la personne du cardinal, persistant toujours à ne lui point donner d'audience, quelques très-humbles remontrances que le sieur Poussin lui pût faire.

Voilà, monsieur, une relation très-fidèle du fait. Avant que de parler du mauvais parti que le cardinal de Bouillon veut prendre, je me donnerai l'honneur de vous dire, avec la confiance que vous désirez de moi, et que je dois avoir dans une personne aussi passionnée que vous pour la gloire du maître, mon sentiment sur le sort des uns et des autres.

Je regarde comme une obligation essentielle à la France d'empêcher l'ambassadeur de l'Empereur d'établir sa prétendue préséance dans les cortéges : jamais il n'y a eu de règle là-dessus, et l'adresse des cochers a toujours été le seul moyen dont les ministres les plus jaloux de leur rang se soient servis pour faire prendre place aux carrosses qu'ils envoient à ces fonctions. Si on vouloit y mettre quelque règle, ce seroit, suivant ce qui est établi, aux carrosses de messieurs les cardinaux à passer les premiers : mais il ne convient pas à Sa Majesté de rien changer à l'usage, puisque son ambassadeur perdroit une supériorité qu'il a presque toujours eue jusqu'à présent. Le Roi, qui a donné la loi à l'Europe liguée contre lui, n'a déjà que trop de bonté, ce me semble, de vouloir bien céder dans les autres fonctions à un prince électif et sans puissance : et d'ailleurs quand on ne se servira pas de la voie des armes, comme le comte Martinitz a fait le premier mal à propos, le désordre est peu de chose, puisqu'il n'est question que de carrosses rompus, ou de chevaux estropiés.

Ainsi donc le cardinal de Bouillon n'a eu de tort, lorsqu'il a armé, que dans la publicité avec laquelle il l'a fait; car il faut lui passer l'extravagance que firent les Français de tirer l'épée, puisqu'il est à supposer qu'il n'avoit pas donné cet ordre. Cela étant, je trouverois que le Pape feroit mal, si j'ose le dire, s'il continuoit à refuser de l'entendre.

Il y a une grande différence entre cette action, entreprise uniquement pour se défendre d'un affront dont le cardinal étoit menacé, et la témérité qu'a eue l'ambassadeur de l'Empereur d'ériger dans son palais un tribunal pour faire le procès à un prisonnier, que l'on croit même qu'il a fait mourir; d'un autre côté, le Pape ne sauroit séparer le ministre d'avec la personne du cardinal, et il ne convient pas que celui-là soit puni d'une faute qu'à proprement parler il n'a pas faite, et que les affaires du Roi en souffrent, comme il arriveroit si M. le prince de Monaco tardoit encore à venir. Mon opinion est donc (c'est à vous seul, monsieur, à qui il m'est permis de parler de la sorte) que le Roi en cette occasion doit soutenir, non la personne du cardinal, mais le caractère de son ministre, dont elle se trouve honorée. Il sera facile à Sa Majesté de porter le Pape à tout ce qu'elle désirera, ou par une lettre de sa main, ou par la négociation de son ambassadeur, quand une fois il sera arrivé.

Rien n'est plus mal imaginé, à mon sens, ou peut-être plus artificieux, que les premières démarches que M. le cardinal de Bouillon a faites, et que ce qu'il voudroit qu'on fît encore.

Au lieu d'être des premiers au consistoire qui se tint lundi passé, où il pouvoit, avec quelques paroles

soumises et flatteuses, adoucir le Pape, et, sans entrer en matière dans ce lieu public, demander une audience pour détruire les faussetés dont il savoit que les ennemis de la France s'étoient servis pour brouiller les deux cours, il arriva que la porte étoit fermée, et il lui fut impossible d'entrer.

Au lieu d'envoyer quelque personnage de confiance capable de gagner l'esprit du Pape, pour donner encore plus de prise à nos ennemis, il fait des protestations; il fait dire à Sa Sainteté qu'il enverra tous les jours deux fois lui demander audience, jusqu'à ce qu'elle lui soit accordée; et menace d'empêcher la venue de M. de Monaco.

Je ne sais que trop que tous ceux qui avoient de l'inclination pour la France, ou se sont engagés ailleurs, ou se sont refroidis depuis qu'il est ici. Mais est-il possible qu'il n'ait pas pour ami un cardinal ou un prélat de crédit qui puisse parler de sa part, quand des cardinaux osent, dans les consistoires, intercéder pour l'ambassadeur de l'Empereur?

Désespérant d'obtenir son audience, il s'est enfin déchaîné contre les ministres du grand duc, qu'il accuse d'avoir contribué à le brouiller avec le Pape par complaisance pour le comte Martinitz; et il a expédié un courrier à M. l'ambassadeur, pour lui dire de retarder sa marche, et de rester à Livourne ou à Bagnaye, jusqu'à ce qu'on lui ait donné satisfaction.

Je ne prétends pas servir de caution aux Florentins : je sais cependant très-sûrement que l'agent Fédé, à la sollicitation du sieur Poussin, travaille utilement à regagner l'esprit du Pape; et que si l'audience s'accorde, ce sera par ce moyen. Mais il est bon que vous

soyez informé, monsieur, que la véritable raison qui oblige le cardinal à se plaindre du grand duc est la protection que ce prince a bien voulu donner, à la recommandation de M. le cardinal Janson et de M. l'archevêque de Paris, au sieur de Madot, qui porta en France les lettres de l'abbé Bossuet, après la décision de cette cour sur le livre de M. de Cambray (1).

M. le cardinal de Bouillon, toujours plein de petitesses, s'est mis en tête que ce pauvre gentilhomme lui a manqué de respect en se chargeant de cette commission. A peine l'a-t-il su de retour, qu'il a fait avertir l'abbé Bossuet de ne le pas retirer chez lui, s'il ne vouloit pas exposer sa maison aux violences que des gens qui lui sont attachés pourroient être capables d'entreprendre contre ce malheureux. Ayant su depuis qu'il s'étoit retiré au palais de Médicis, pour pouvoir finir en sûreté quelques affaires qui l'obligeoient à rester encore deux ou trois jours à Rome, il envoya dire à l'agent du grand duc, en termes très-incivils,

(1) La nouvelle de la condamnation de l'archevêque de Cambray, portée à Bossuet par de Madot, expédié par le neveu de l'évêque de Meaux, arriva à Paris avant qu'elle eût pu être officiellement transmise au ministre par le cardinal de Bouillon. Le cardinal fut très-courroucé contre l'abbé Bossuet, contre Madot, et même contre l'évêque de Meaux. L'auteur de cette note possède deux lettres autographes de ce dernier, l'une au cardinal, dans laquelle il cherche à justifier son neveu, et dit qu'il est lui-même sans passion contre l'archevêque de Cambray; qu'il ne fait que partager les sentimens des évêques de France; l'autre à son neveu : elle commence par ces mots : *Le bref du Pape est admiré....* Et Bossuet se félicite d'y trouver le *sensim inducens*, qui *équivaut*, dit-il avec une joie qu'il ne retient pas, *à hæreticus*. Ainsi il se réjouit de voir Fénelon déclaré hérétique. Ces deux lettres expliquent mieux le caractère et la conduite de Bossuet dans l'affaire du quiétisme que tout ce qui a été écrit de volumes sur cette querelle déplorable.

qu'il eût à le chasser, ou que l'on verroit ce qu'il seroit capable de faire; et ayant enfin été averti qu'il partoit pour Florence, où il étoit assuré de trouver de l'emploi, il s'est donné la peine d'écrire au grand duc pour le prier de ne pas prendre à son service un homme qui l'a osé offenser, et qu'il assure être le plus malhonnête qui soit au monde. M. le grand duc lui a répondu qu'il croit tout le mal qu'il lui marquoit de ce gentilhomme, puisqu'il l'assuroit; mais qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir lui donner la satisfaction qu'il souhaitoit, ayant déjà promis de l'employer à M. le cardinal de Janson et à M. l'archevêque de Paris, qui tout au contraire lui en avoient écrit des biens infinis; que, supposant ces messieurs des amis de Son Eminence, il la prioit de leur demander qu'ils trouvassent bon, avant que de passer outre, qu'il leur manquât de parole. Cette réponse l'a irrité à un point que le Roi sans doute s'en apercevra lui-même dorénavant dans les dépêches qu'il aura l'honneur de lui écrire....

J'ai cru, monsieur, devoir vous faire ce long détail, dont vous ferez l'usage qu'il vous plaira; et j'ai passé sous silence bien des choses, parce que ma lettre seroit devenue un volume. J'ajouterai seulement une réflexion que je fais sur la situation où se trouve M. le cardinal de Bouillon. Il est impossible que le Roi ne soit pas très-malcontent de sa conduite : le Pape lui donne, en lui refusant audience, la marque la plus éclatante de son indignation. L'ambassadeur de l'Empereur, qu'il a toujours ménagé, en dit rage, parce qu'il prétend que, la veille même du jour de l'entrée de l'ambassadeur de Florence, il lui avoit fait donner

encore mille assurances de son amitié; et madame de Carpègne, qu'il regardoit comme son amie solide, au grand étonnement des honnêtes gens et du Pape même, ne l'épargne pas aussi, outrée de ce qu'il s'est servi d'elle pour porter ses assurances d'amitié à l'ambassadeur de l'Empereur, et pour lui faire dire qu'il avoit des ordres du Roi de le servir auprès de Sa Sainteté. Tout cela arrivant dans le temps que son ministère est près d'expirer, il me semble voir la fin de ces tragédies dont l'intention est de découvrir les artifices des méchans, et de punir le vice. La seule ressource de M. le cardinal de Bouillon est dans les bons offices qu'il attend de M. le duc de Berwick : outre la bonté naturelle de ce seigneur, il l'a mis dans ses intérêts, en lui rendant ici, comme il devoit, tous les services qu'il a pu, et en lui donnant des gardes qui ne lui ont pas permis d'écouter ceux qui pouvoient lui faire remarquer sa mauvaise conduite. Il l'a fait partir exprès depuis quelques jours : ainsi il arrivera avant que vous receviez cette lettre.

Lettre de la princesse des Ursins au comte d'Ayen, sur son projet d'accompagner la reine d'Espagne.

A Rome, 16 avril 1701.

Quelle opinion aurez-vous de nous autres Romaines, monsieur, quand vous verrez que je vous attaque de si loin, et que je me donne l'honneur de vous écrire avant que vous l'ayez mérité? J'ai peur que les dames de la nouvelle Rome vous paroissent n'avoir pas assez de fierté, et que vous doutiez même, malgré tout ce

que vous aurez pu lire, si celles de l'ancienne en avoient davantage. Pour ne vous pas donner des sentimens encore plus désavantageux, je ne vous dirai point, monsieur, qu'il y a long-temps que je suis tentée de rechercher votre amitié, sur les louanges infinies que je vois qu'on vous donne : je prendrai pour prétexte de cette lettre la nécessité de vous entretenir d'une affaire dont madame votre mère me marque qu'elle vous a écrit. Je lui ai confié l'envie que j'aurois d'accompagner jusqu'à Madrid la princesse qui sera destinée pour être reine d'Espagne ; et madame de Maintenon a eu la bonté d'en parler au Roi notre maître, qui a répondu qu'il seroit fort aise que j'eusse cet honneur, et qu'il me nommeroit, si on lui demandoit son avis. La chose ne dépend pas entièrement du roi Catholique ; car c'est au père de la princesse qu'il appartient de faire ce choix. Cependant je vous supplie très-humblement, monsieur, de prévenir Sa Majesté en ma faveur. Cela ne vous sera pas difficile, si vous voulez bien lui dire la protection dont le Roi m'honore, les bontés que toute votre maison a pour moi, et si vous agissez de concert avec M. le cardinal Porto-Carrero, sur l'amitié duquel je compte infiniment. L'agrément de Sa Majesté Catholique me rendra ce voyage encore plus désirable ; outre que M. le duc de Savoie se porteroit plus aisément à me faire cette grâce, si elle avoit la bonté de faire insinuer par ses ministres, ou à Madrid ou à Turin, que cela lui feroit plaisir. J'ai, par dessus toutes celles qui peuvent aspirer à cet honneur, l'avantage d'être grande d'Espagne ; et cette qualité, jointe à l'inclination naturelle que j'ai de rendre mes très-humbles services au petit-

fils de mon roi, me fait rechercher cette commission avec un empressement que personne ne peut avoir aussi grand que moi. Après vous avoir parlé si sérieusement, monsieur, vous voulez bien que je vous dise que je serois ravie encore de vous voir à Madrid au milieu de vos trente-six musiciens, non pour louer votre musique, que je crois assez mauvaise, quoi que m'en aient pu dire vos admirateurs, messieurs de Nangis et d'Heudicourt, mais pour vous faire admirer la mienne, qui n'est pas à beaucoup près si nombreuse. L'abbé Bossuet m'a écrit que vous n'avez point les compositions de Scarlati : cela n'est pas pardonnable à un homme de bon goût. Dépêchez-vous donc, pour votre honneur, de les ramasser. Cet homme excellent est fort dépendant de moi ; et, sur vos ordres, un de mes gentilshommes vous y servira comme vous le souhaiterez. Je mettrai cette lettre dans le paquet de M. le nonce, qui est fort de mes amis, et qui m'écrit de longues lettres toutes pleines de vos louanges. Ne lui dites pas néanmoins, je vous supplie, monsieur, mon projet d'aller en Espagne : ce secret n'est que pour la maison de Noailles, à qui je ne crains point de découvrir mes visions. Vous vous en apercevrez par vous-même, monsieur, quand je vous trouverai assez persuadé de la vérité avec laquelle je vous honore.

P. S. Quand je pense d'aller jusqu'à Madrid, mon dessein n'est pas de faire tort aux dames espagnoles, et d'occuper une place qu'elles doivent rechercher.

Lettre de la princesse des Ursins au marquis de Torcy, sur les disputes d'étiquette.

A Barcelone, le 16 décembre 1701.

Je crois, monsieur, que vous n'êtes jamais de meilleure humeur que lorsque vous me faites l'honneur de m'écrire; mais je vous avoue aussi que je n'ai pas moins de plaisir quand je vous fais réponse. Qui vous a si bien informé du peu d'adresse que j'ai à porter la lampe que le comte de Benavente me présente gravement tous les soirs? C'est sans doute madame la duchesse de Noailles, qui est une causeuse, et qui n'est jamais plus aise que quand elle peut me nuire. Ne vous aura-t-elle point dit aussi que je laisse tomber assez souvent le pot-de-chambre du Roi? qu'ordinairement je ne sais pas le matin ce que j'ai fait le soir de son épée? Ce qui me console, c'est que vous seriez aussi embarrassé que moi si vous vous trouviez chargé de cet attirail; car sûrement deux mains n'y sauroient pas suffire. Il ne se peut rien changer dans cette cérémonie : le Roi ne seroit pas obéi, et je me ferois une affaire, comme il est arrivé ces jours passés dans une chose beaucoup plus sérieuse néanmoins. Quoique le comte de Marsin doive vous en écrire, je vais vous la raconter, quand ce ne seroit que pour avoir le plaisir de vous parler d'un vieux et malin petit singe qu'on appelle ici *le patriarche des Indes*.

Le jour de la Conception, le Roi et la Reine firent leurs dévotions à la grande église. Il fut question la veille de régler le cérémonial; et dans le temps que Leurs Majestés me faisoient l'honneur de m'en parler,

mon petit singe entra. Le Roi lui demanda qui devoit tenir la nappe? Il répondit que le Roi défunt ayant toujours communié seul, c'étoit lui et le *sumiller de corps* qui avoient fait cette fonction; mais que la Reine s'y trouvant, c'étoit à lui et à moi à avoir cet honneur, quoiqu'il eût encore à leur présenter la coupe. Après qu'il se fut retiré, je représentai à Leurs Majestés qu'il ne me paroissoit pas décent qu'à l'autel, et aux yeux de tout le monde, je figurasse avec un patriarche; que si cette fonction étoit ecclésiastique, je ne devois pas y être employée; et que si elle ne l'étoit pas, il me paroissoit beaucoup mieux que le *sumiller* la fît avec moi. Le Roi loua cette réflexion, et envoya aussitôt son confesseur dire au patriarche qu'il donneroit la coupe, et que le comte de Benavente et moi tiendrions la nappe. Ce prélat répondit que cela ne se pouvoit pas, n'en donna point de raison, et ne fit aucune remontrance là-dessus. Le lendemain, dans le temps de la communion, le comte de Benavente prit la nappe qui avoit été préparée, et je m'approchai auprès de la Reine. Mais le petit prélat, plus leste, gagna de la main, et présenta au Roi une autre nappe qu'il tira apparemment de sa poche, si courte qu'à peine l'extrémité arrivoit jusqu'à la Reine. Le Roi ne vit rien : la Reine me fit observer ce ridicule par un signe qu'elle eut la bonté de me faire. Quand on fut de retour, le Roi me témoigna être fâché que le patriarche ne lui eût pas obéi. Je rencontrai quelques momens après ce prélat, et je lui dis que tout le respect que je lui devois ne pouvoit pas m'empêcher de lui marquer l'étonnement où j'étois qu'il ne fît pas ce que le Roi lui commandoit, et qu'il m'eût

privé de faire un service qu'il m'avoit dit lui-même être de ma charge. On en parla le soir dans le conseil, où il fut résolu que j'écrirois le fait à M. le cardinal Porto-Carrero, le Roi n'ayant pas voulu prendre aucune résolution sans avoir son avis auparavant.

Le patriarche m'a envoyé depuis le père Daubenton, pour se justifier sur ce qui me regarde; mais outre que ce père approuve lui-même mon sentiment, je lui ai fait remarquer que je suis pour peu de chose dans cette affaire, et que c'est la désobéissance aux ordres du Roi qu'il faut considérer. Cette journée fut celle des incidens; car il en est arrivé un autre, où je n'eus d'autre part que celle de servir de témoin.

Quand il fallut approcher le fauteuil du Roi plus près du prie-dieu sur lequel Leurs Majestés étoient à genoux, le comte del Priego, *mayordomo,* le prit : le duc d'Ossone courut pour le lui ôter. Cela fit un petit combat presque au pied de l'autel; car le premier ne vouloit point le lâcher, et le second vouloit l'avoir, croyant l'un et l'autre que ce service regardoit leur charge. Le dernier enfin l'emporta à force de coups de coude, et par la complaisance de l'autre. Pendant qu'ils se tourmentoient ainsi, je vis le moment que le duc d'Ossone, que vous savez, monsieur, n'être pas plus gros qu'un rat, alloit être culbuté avec le fauteuil sur la personne du Roi, et le Roi sur la Reine. Leurs Majestés ne s'aperçurent pourtant point de cette scène, étant l'un et l'autre attentifs à prier Dieu, et le bruit que l'on fait ordinairement dans les églises en ce pays-ci les ayant empêchés d'y faire attention. Avant que de sortir, je crus à propos d'en avertir le Roi, afin qu'il empêchât que ces messieurs n'en vinssent aux voies

de fait. Sa Majesté en parla dans l'église même au duc d'Ossone, et dans le palais au comte del Priego. On régla le soir même ce différend dans le conseil. Il fut jugé que le duc d'Ossone avoit tort, et le Roi les accorda en parlant une seconde fois à tous les deux comme il convenoit. Ces messieurs, de cœur et d'esprit pacifique, avoient peu d'envie, je crois, de se battre ailleurs que dans l'église. Ce qui a donné lieu à cet incident, c'est que le *mayordomo* n'y étant point, le duc d'Ossone croyoit que c'étoit au premier gentilhomme de la chambre à faire ce service. Au reste, monsieur, Leurs Majestés assistèrent à l'église le matin et l'après-dînée, sans *cortenas* (sans rideaux) : il n'y en avoit point ici, et cela faisoit dire aux Espagnols que cette fonction ne se pouvoit faire. Mais nous fûmes bien aises de donner cette atteinte à l'étiquette ; et quand il y en auroit eu, nous ne nous en serions pas servis, la fantaisie de cacher un roi aimable au peuple me paroissant une des moins sages de Philippe II.

Je ne vous entretiens que de bagatelles, la matière étant épuisée quand je vous ai parlé de l'union parfaite qui continue à être entre Leurs Majestés. Notre cour est presque toujours la même depuis le commencement du mois jusqu'à la fin ; et je ne sais quoi imaginer pour la diversifier dans un pays où il n'y a rien absolument qui puisse y contribuer. M. le cardinal Porto-Carrero me presse toujours de représenter au Roi combien son retour est nécessaire à Madrid. Si ces peuples-ci, qui sont des enfans gâtés, ne finissent pas leurs *cortès* au gré de Sa Majesté, ceux qui ont conseillé de rester si long-temps à Barcelone ne seront pas

bons à donner aux chiens quand nous serons à Madrid. Le Roi est piqué de voir la hardiesse et les mauvaises intentions de quelques Catalans qui assistent aux Etats. Je lui disois l'autre jour sur ce sujet, en présence de quelques Espagnols de qui nous doutions un peu, qu'il y avoit eu de la témérité à croire qu'un roi de dix-huit ans, dans le commencement de son règne, pût faire une chose que quatre de ses prédécesseurs, et entre autres le fameux auteur de l'étiquette, avoient toujours tentée inutilement.

P. S. La réponse de M. le cardinal Porto-Carrero est arrivée. On ne peut point voir une lettre plus respectueuse pour moi, ni qui marque en même temps plus de zèle pour son roi et de soumission à ses ordres. Son avis est que Sa Majesté commande au patriarche de l'aller attendre à quelques lieues de Madrid, et cela sera exécuté.

LETTRES

SUR LES BROUILLERIES DE LA COUR D'ESPAGNE.

Lettre de la princesse des Ursins à la maréchale de Noailles.

A Madrid, le 22 mars 1703.

.... J'ai été très-fâchée que vous vous soyez sentie obligée de m'écrire des choses très-dures; mais je vous sais en même temps le meilleur gré du monde de l'avoir fait. Vous ne pouviez me donner une marque

d'amitié plus convaincante qu'en me parlant comme vous croyez devoir me parler. Vous ne saviez rien par moi-même : toute la cour étoit prévenue en faveur de M. le cardinal d'Estrées, qui malicieusement avoit avancé que je l'avois fait exclure du *despacho* pour lui ôter la connoissance des affaires. Vous n'entendiez que des gens qui me condamnoient avec raison, quoique sur un faux principe : pouviez-vous, madame, dans le temps que je compte si solidement sur l'honneur de votre amitié, me laisser ignorer ce qu'on disoit de moi, ou me flatter mal à propos? Mais dites-moi, je vous prie, comment avez-vous pu imaginer qu'un tel travers me soit entré dans la tête,... puisque je vous ai marqué que je n'attendois point de vous que vous prissiez mes intérêts contre messieurs d'Estrées? Je n'ai écrit de cette affaire à qui que ce soit de mes amis, suivant la maxime que j'ai de ne mettre jamais personne, autant que je puis, dans mes embarras. D'ailleurs je ne l'aurois pu faire quand je l'aurois voulu, ayant à peine trouvé du temps pour écrire au Roi et à M. le marquis de Torcy.

Quant à ce que je dois faire, madame, rien ne m'obligera à rester ici, qu'un ordre très-positif du Roi : encore prendrai-je la liberté de faire mes très-humbles remontrances à Sa Majesté ; et tout ce qu'on pourra me faire appréhender ne servira qu'à me faire craindre encore davantage l'avenir, et m'obliger à partir plus tôt. Quand une femme comme moi a la conscience aussi nette que je l'ai, elle est bien forte.... Comptez, je vous prie, que je ne me mêle de rien absolument, et que, depuis que je suis en Espagne, je ne me suis permis de parler en faveur de qui que ce

soit, que pour un Napolitain parent de madame la princesse d'Harcourt, que je recommandai à M. le comte de Marsin lorsque nous étions à Barcelone. C'est principalement en tenant cette conduite que je me suis acquis l'estime d'une nation qui ne devoit pas me souffrir dans la place que j'occupe. Vous savez, madame, les dégoûts qu'on prévoyoit en France que j'aurois à souffrir à Madrid : cependant je n'en ai reçu aucun; et, bien loin que l'on profite de l'occasion qu'on a aujourd'hui de m'en donner, on fait dans toute cette ville des prières pour que je reste; les villes les plus éloignées regardent comme un malheur que je me retire, et le peuple présente des suppliques au Roi pour qu'il me retienne. Il ne me sied peut-être pas de redonner des choses qui sont si fort à ma gloire; mais en vérité on m'avilit assez d'ailleurs pour que je me permette une vanité qui me justifie, etc.

Lettre de l'abbé d'Estrées à la même.

A Madrid, le 19 avril 1703.

Si madame des Ursins me rend justice, elle vous mandera, madame, sans doute que je ne suis pas si dur et si haut qu'on l'a voulu persuader, et que j'ai quelque souplesse dans l'humeur. Elle me paroît contente de mon procédé : elle le sera encore davantage dans la suite, et j'espère même réduire toutes les personnes qui m'ont voulu faire tant de mal à mander du bien de moi : c'est la seule vengeance que je prétende tirer des injustices qu'on m'a faites.... Jusqu'à présent

j'ai mené une vie bien triste et bien fatigante. Si le raccommodement est aussi véritable du côté de madame des Ursins qu'il l'est de mon côté, et qu'il le sera dans quelque temps entièrement de M. le cardinal d'Estrées, je pourrai espérer de trouver quelque consolation des peines et des tracas inséparables de l'emploi dans lequel je suis obligé de rester.

Lettre de la princesse des Ursins à la même.

A Madrid, le 28 juillet 1703.

Vous avez bien de la peine à croire, madame, ce que j'ai l'honneur de vous dire.... Est-il possible que vous me connoissiez si peu, quand vous avez tant de bonté pour moi? Puisque vous voulez une nouvelle explication sur mes sentimens pour M. l'abbé d'Estrées, je vous dirai, avec toute la sincérité possible, que s'il étoit en France, je ne le demanderois pas pour ambassadeur, et que j'en souhaiterois un, pour mon repos, plus expérimenté. Après cela, madame, je vous proteste que je n'ai d'autre envie que de lui rendre service; que tout le mal qu'il m'a fait ne me portera jamais au moindre ressentiment, s'il ne me donne pas de nouveaux sujets de me plaindre de lui; et qu'enfin, vivant au jour la journée, je n'ai aucune des vues que vous imaginez. En vérité, il est bien étonnant qu'on me croie si affamée d'affaires. Je perds tous les jours en ce pays-ci quelqu'un de mes amis, parce que je ne me permets pas même de parler en faveur de ceux qui me marquent le plus d'attachement. Cependant mes

amis et mes ennemis, d'accord ensemble, s'imaginent en France que je gouverne, et que je veux gouverner. Pour me venger, je voudrois bien que ceux qui sont dans cette opinion eussent le gouvernement d'Espagne sur leur tête : ils avoueroient bientôt qu'il n'y a que des fous qui puissent se charger, de gaieté de cœur, d'un tel poids. M. le cardinal d'Estrées continue à me faire toutes les pièces qu'il peut : ma patience, je crois, l'irrite encore davantage; et vous ne pouvez comprendre, madame, jusqu'où va sa noirceur. Quand il saura le projet qu'Orry a apporté, je crois qu'il mettra l'enfer en campagne pour bouleverser le royaume, et perdre sans distinction tous ceux qui resteront ici; mais Dieu nous assistera, et il se perdra lui seul.

Lettre de la princesse des Ursins à la même.

A Madrid, le 29 octobre 1703.

Je vous suis très-obligée, madame, de l'attention que vous voulez avoir à prévenir M. le cardinal d'Estrées avant qu'il aille à Versailles. Je dois croire qu'il aura beaucoup plus d'égards pour vous qu'il n'en a eu pour moi, parce qu'il vous craindra : cependant je suis bien assurée que vous ne modérerez pas sa malignité, et qu'il ne vous tiendra rien de tout ce qu'il vous promettra : il n'est pas maître de sa passion, et encore moins de sa langue. Laissez-le dire, madame, et ne vous brouillez point avec lui pour l'amour de moi. Il faudra peu de temps à toute la cour pour re-

connoître que c'est un homme emporté, qui sacrifie tout à sa fureur. Il s'en faut beaucoup que j'aie sujet d'être contente de M. l'abbé d'Estrées : mon frère pourra vous en dire les raisons. Il m'a néanmoins déjà assez d'obligation pour cesser d'écrire contre moi. Quoiqu'il me le promette, je ne sais ce que j'en dois espérer, après avoir été trompée plusieurs fois, et très-vilainement. Vous ne le connoissez que par son beau côté; et jusqu'à présent il ne me paroît point du tout tel que vous me le représentez, sans que ce soit ma faute. Un homme qui est obligé de rejeter sur son imprudence les choses que j'attribue avec plus de raison à sa mauvaise foi n'est point d'un bon commerce, et ne mérite pas votre estime au point que vous la lui donnez. Il sait que j'ai beaucoup contribué à son ambassade; il sait aussi que c'est moi qui l'ai fait entrer au *despacho*, puisque, pour l'en exclure, je n'avois qu'à laisser exécuter les ordres du Roi. Cependant faites-moi le plaisir de demander à M. de Noirmoutier ce qu'il a fait depuis : je suis bien assurée que vous ne lui pardonnerez pas. Malgré tout cela, je vivrai fort bien avec lui; et comme apparemment il ne me traitera pas du haut en bas, il y aura toujours entre nous une confiance apparente, qui suffira pour le service du Roi. Je me confesse à vous, madame, persuadée que je n'ai pas une meilleure amie au monde, et ne pouvant me résoudre à rien cacher à la personne que j'aime et que j'honore davantage.

Lettre de l'abbé d'Estrées à la même.

A Madrid, le 10 janvier 1704.

Je suis fâché que la lettre que j'ai écrite soit tombée entre les mains de madame des Ursins; mais je ne me repentirai jamais d'avoir écrit, à un ministre aussi sage et autant de mes amis que M. de Torcy, avec confiance. Ma lettre même ne devoit pas courir ce risque : je l'avois confiée à Orry, qui faisoit partir un de ses gens, et il m'en avoit répondu. Je ne pouvois pas m'imaginer qu'Orry et madame la princesse des Ursins se portassent à l'extrémité où ils se sont portés. J'ai été la dupe d'Orry. C'est ma faute, je l'avoue, madame; car il ne faut jamais se fier à un fripon (1), quelque protestation qu'il vous fasse. Je ne suis jamais convenu avec madame des Ursins d'avoir eu tort; j'ai même, depuis l'ouverture de ma lettre, fait des avances auxquelles on avoit répondu. Madame des Ursins et son conseil ont jugé, depuis la bonne réception de Son Eminence (le cardinal d'Estrées), dont ils ont été extrêmement piqués, qu'il convenoit de renouveler leurs plaintes contre moi. Je souffre tout avec une patience qui doit me faire un mérite auprès du Roi. . . . .

Madame la princesse des Ursins est persuadée qu'on la juge nécessaire, et qu'elle n'a qu'à tenir bon, qu'on

(1) *A un fripon :* On voit, par l'énergie des épithètes, et par la passion qui anime cette correspondance, combien étoient dangereuses et funestes les divisions qui existoient entre les Français chargés de favoriser en Espagne l'établissement de la maison de Bourbon.

me rappellera. Personne n'est plus soumis que moi aux volontés du Roi, et à ce qu'il jugera du bien de son service. Je vais cependant éprouver si, avec de la patience, de la fermeté, et beaucoup d'exactitude à remplir ses devoirs, on peut se tirer d'un aussi mauvais pas que celui où je me trouve.

Lettre de madame de Maintenon à la reine d'Espagne.

5 octobre 1704.

Je suis touchée des peines de Votre Majesté; mais je le serois encore davantage si je la croyois insensible aux discours qu'on fait contre elle, et qu'elle me fait l'honneur de m'écrire. On ne peut rien dire de plus désavantageux pour Votre Majesté; et puisqu'elle veut que je lui parle avec liberté, c'est l'accuser de toutes sortes de défauts de vouloir persuader qu'elle n'aime pas le Roi son grand-père. Il mérite certainement l'estime et l'amitié de Votre Majesté; et je crois que le roi d'Espagne ne lui a pas laissé ignorer les qualités du nôtre. Mais, madame, quelque puissans que vous soyez tous sur la terre, vous ne pouvez empêcher qu'il n'y ait des méchans qui veulent semer la discorde partout, comme Votre Majesté le dit. Il paroît, par tout ce qui revient de votre cour, qu'elle est remplie de cabales : chacun en écrit selon sa passion, et il est difficile de démêler de si loin la vérité. Pour moi, je n'ai jamais cru que Votre Majesté n'aimât pas le Roi, et qu'elle eût une grande aversion pour les

Français. Elle est à moitié française; elle a un mari français, qu'elle aime passionnément; ses intérêts sont joints à ceux de la France; elle a eu auprès d'elle une personne qui ne peut haïr sa nation, et qui n'en a point éloigné Votre Majesté. J'ai toujours regardé ces discours comme venant des Espagnols malintentionnés, ou de Français injustes, qui voudroient que Vos Majestés les préférassent aux Espagnols; ce qui ne doit jamais être. Votre Majesté voit, par la conduite du Roi, combien il désire que vous vous fassiez aimer en Espagne, et avec quelle facilité il rappelle les Français qui vous font le moindre embarras. Quel remède pour empêcher l'effet des mauvais discours, et les chagrins qu'ils donnent à Vos Majestés? Je n'en vois point d'autre que leur confiance dans l'ambassadeur du Roi. Et comment les affaires peuvent-elles se conduire autrement? Cet ambassadeur est choisi par le Roi; il n'a nul intérêt en Espagne; il ne peut désirer que de satisfaire son maître et réussir dans son emploi, et il ne peut réussir qu'en unissant Vos Majestés de plus en plus avec le Roi : ce qui ne doit pas être bien difficile, étant déjà unis par le sang, et par la conformité d'intérêt. Je n'ai donc point d'autre conseil à donner à Votre Majesté, puisqu'elle me fait l'honneur de me l'ordonner, que de se confier dans les personnages principaux que le Roi son grand-père lui envoie, et d'agir avec eux d'un si grand concert, qu'aucune cabale ni aucun discours ne le puisse troubler. Je suis assurée que le Roi ne compte que sur ce que lui mande son ambassadeur. Voudra-t-il lui mander des choses fausses, qui ne peuvent qu'affliger et embarrasser? La mauvaise intelligence qui étoit entre

messieurs d'Estrées et madame des Ursins a fait bien du mal, qu'il faut réparer : mais je supplie Votre Majesté de ne point croire qu'on veuille perdre madame des Ursins, ni qu'on l'accuse d'autre chose que d'avoir voulu gouverner toute seule, et rendre les ambassadeurs du Roi inutiles. On n'a nulle aigreur contre elle : chaque jour le fera voir à Votre Majesté. Il est vrai qu'on ne veut pas entrer dans ses justifications à l'égard de messieurs d'Estrées, ni voir toute la cour se partager entre eux. On ne compte que ce qui regarde les intérêts des deux Rois : le reste est leur affaire, et les suites de démêlés anciens qu'on dit qu'ils ont eus dès qu'ils étoient à Rome. Au reste, rien n'est plus louable que l'amitié que Votre Majesté conserve pour cette princesse, et la justice qu'elle rend à sa conduite auprès d'elle : mais cette amitié doit avoir ses bornes, et ne pas troubler ni son repos, ni son intelligence avec le Roi. Il est très-vrai, madame, que je ne me mêle de rien, et que je ne puis rien ; mais il est très-vrai aussi que je m'intéresse vivement à tout, que je désire ardemment votre union, votre bonheur, votre affermissement en Espagne, votre réputation ; que je suis prévenue d'une grande admiration pour vous ; que je souhaite que Votre Majesté ne démente jamais l'idée que nous avons d'elle, bien différente assurément des discours dont elle se plaint, et qu'on n'écoute point ici. Le duc de Gramont est honnête homme, le maréchal de Tessé l'est aussi : ils ne désirent que le bien. J'espère que Dieu soutiendra Vos Majestés, et que tout se tournera à leur satisfaction. Voilà bien abuser de la patience de Votre Majesté ; mais il m'a paru qu'elle vouloit que je m'expliquasse librement avec

elle. Il n'y a rien qu'elle ne me pardonnât, si elle connoissoit la sincérité de mon respectueux attachement pour Vos Majestés.

Lettre du duc de Bourgogne au duc de Noailles.

Versailles, 13 septembre 1707.

Je n'ai pas été surpris d'être quelque temps sans recevoir de vos lettres : votre maladie, le malheur arrivé devant Barcelone, et votre voyage en Espagne, en ont été de bonnes excuses. J'ai été bien aise que vous vous soyez tiré heureusement de la première, fort fâché, comme vous pouvez bien croire, du succès de la seconde, et fort aise que pour la troisième vous ayez été utile au roi d'Espagne, ne doutant pas que vous ne vous soyez bien acquitté de ce dont vous étiez chargé. Je crois que le début de ma lettre, partagé en trois points rebattus et étendus, vous paroîtra comme l'exorde d'un sermon. Ce n'est point cependant mon dessein : mais me souvenant que j'écris à un savant, j'ai cru qu'il falloit écrire méthodiquement, et n'oublier point la rhétorique, que vous possédez sans doute jusqu'à un point relevé. Il me semble qu'insensiblement je tombe dans le galimatias, qui voudroit être pompeux, mais qui ne l'est point pourtant. Ainsi, de peur de m'embarrasser dans des périodes d'où je ne pourrois peut-être pas sortir comme je voudrois, je finirai en me réjouissant avec vous de ce que vous avez fait à Roses, en vous assurant que je crois que vous ferez toujours tout du mieux qu'il vous sera

possible, vu les troupes que vous avez, et en vous témoignant la sincère amitié que j'ai pour vous.

Lettre du même.

A Fontainebleau, 11 octobre 1707.

Vous trouverez peut-être, et avec raison, mon cher duc, que ma réponse suit de loin la lettre que vous m'avez écrite ; et il faudroit vous en faire des excuses, si l'amitié que j'ai pour vous ne m'exemptoit de ces sortes de complimens. Il faut cependant que je vous remercie des vôtres : je les ai reçus avec grand plaisir. Il est vrai que j'en aurois eu beaucoup de reconduire M. de Savoie jusque chez lui ; mais il valoit mieux encore qu'il s'en allât au plus vite, comme il a fait. Je ne sais que penser de ce qui se passe à Lérida ; il me paroît qu'on y va bien lentement, qu'on n'a guère d'artillerie ni de munitions, que la saison s'avance, que les ennemis sont assez forts pour inquiéter et traverser ce siége de bien des manières : enfin je crains qu'on ne fasse un quatrième tome de ce qui s'est déjà passé trois fois devant cette place. Cependant tous ces raisonnemens ne peuvent être que défectueux, surtout faits d'aussi loin qu'ils le sont ; et il est à croire que les gens qui sont sur les lieux voient les choses telles qu'elles sont. Je souhaiterois que Lérida pris, et Turin si on le pouvoit ensuite, on se mît en quartier en Catalogne, et que vous pussiez vous rendre bientôt à la cour, où j'aurois la satisfaction de vous voir, et de vous entretenir sur tout ce qui regarde cette guerre, qui, je crois, est assez difficile.

Lettre du duc d'Orléans à madame de Maintenon.

(Sans date.)

Je croirois, madame, manquer à la reconnoissance que j'ai de vos bontés, et à la confiance que je dois avoir à l'amitié que vous m'avez promise, si je ne vous rendois pas compte de la démarche que j'ai faite auprès du Roi, dont je ne doute pas qu'il ne vous parle, et sur laquelle j'avois résolu de vous demander vos bons offices. Je lui ai demandé d'aller servir en Espagne. Je vous prie d'être bien persuadée, madame, qu'en cette occasion je n'ai consulté ni mon goût ni mon amour propre. Je ne me crois point capable de mieux faire que ceux qui y ont été; mais je crois que, pouvant être regardé comme un nouvel otage de la protection du Roi envers les Espagnols, je contribuerois peut-être à ranimer leur zèle et leur fidélité pour leur roi. Je me flatte du moins que je n'aurois pas donné de mauvais exemples aux troupes du Roi, ni à celles du roi d'Espagne. Je crois, madame, qu'en vous disant la façon dont je pense sur cela, il n'est pas nécessaire d'y ajouter la facilité que j'aurois eue à me conformer aux sentimens de ceux qui en ce pays-là ont la confiance du Roi. Je lui en ai donc parlé; et il m'a répondu une chose qui m'a surpris d'autant plus que je ne me crois ni assez d'acquit ni en place à pouvoir inspirer de pareille jalousie. Le Roi m'a dit, avec une bonté et une confiance dont je suis pénétré, qu'il me croyoit assez propre à l'emploi pour lequel je m'offrois; mais que le roi d'Espagne en pourroit prendre quelque

ombrage. Seroit-il possible que quelques années de plus pussent inspirer de pareils sentimens au roi d'Espagne, qui doit être convaincu que mon respect et mon attachement pour le Roi et pour lui, outre les liens du sang, me rendront toujours sa gloire plus chère que la mienne? C'est à vous, madame, à faire l'usage que vous jugerez à propos de ce que je vous mande, dans la conjoncture présente, pour le bien de la chose et pour la satisfaction du Roi. C'est uniquement par sa volonté que je prétends régler la mienne. S'il se détermine jamais à m'envoyer en ce pays-là, accoutumé comme je suis à recevoir des marques de votre amitié, je croirois vous en avoir, madame, toute l'obligation, et je la sentirois comme la plus essentielle que j'ai reçue de ma vie, puisque c'est peut-être la seule occasion que j'aurai de me pouvoir sacrifier pour marquer au Roi le respect, la reconnoissance, et, si j'ose dire, la tendresse que j'ai pour sa personne.

Je vous supplie, madame, d'y faire attention, et d'être persuadée qu'on ne peut rien ajouter aux sentimens que je vous dois, et que je conserverai toute ma vie.

PHILIPPE D'ORLÉANS.

LETTRES

Du duc de Bourgogne à madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde, en 1708.

(On reconnoîtra dans ces lettres la vertu, l'esprit, l'application, la capacité du grand prince qui les a écrites (1). Les reproches qu'il fait au duc de Vendôme paroîtront cependant exagérés : celui-ci auroit soutenu en Flandre sa réputation de grand général, si les dégoûts et les contrariétés qu'il essuya n'avoient mis obstacle à l'exercice de ses talens.)

Au camp de Lowendeghem, 13 juillet.

Cette réponse, madame, sera d'un style bien différent de celle que je devois vous faire, sans le malheur qui nous est arrivé, et bien contraire à la charité du prochain, si je n'y étois obligé en conscience pour le service du Roi et de l'Etat. Vous n'aviez que trop de raison quand je vous ai vue trembler de voir nos affaires entre les mains du duc de Vendôme, et il n'y a pas ici deux voix sur son chapitre. Je savois bien que dans le courant du service il n'étoit nullement général, sans prévoyance, sans arrangement, sans se mettre en peine de savoir des nouvelles de l'ennemi, qu'il méprise toujours; mais je le croyois tout autre dans l'action que je ne l'ai vu avant-hier. Ce n'est pas

(1) Le duc de Bourgogne montre dans cette précieuse correspondance, comme il le fit dans le cours si rapide de sa vie, le digne élève de Fénelon.

du côté du courage; car il a essuyé lui seul plus que tout le reste de l'armée ensemble, et sur cela on n'en peut trop dire de bien. Mais permettez qu'en peu de mots je vous dise ce qui s'est passé. Les ennemis ont douze lieues à faire; il n'en a que six : ils marchent trois jours de suite, et passent l'Escaut à Oudenarde, tandis qu'il les croit encore sur la Denre. On lui mande qu'ils ont déjà trente escadrons de passés : il envoie ordonner à Biron de les charger avec quinze ou vingt; ce qu'il ne put exécuter, en étant séparé par un ruisseau marécageux. Il ne songe qu'à garnir sa gauche, qui est presque inaccessible; et à peine le peut-on mener voir son centre, qui est absolument dégarni. Il attaque l'ennemi, formé sur quatre lignes flanquées de cavalerie et de ruisseaux, avec une seule ligne d'infanterie, sans avoir de seconde; fait charger les troupes à mesure qu'elles arrivent, et quasi en colonne, et les fait battre pièce à pièce; enfourne une partie de sa cavalerie dans une plaine entourée de défilés et de ruisseaux, où il en est resté beaucoup; et la nuit, sans savoir ce qu'est devenu tout ce qui a combattu, qu'un peu des gardes françaises et suisses, et quelques autres régimens qui le viennent joindre par hasard, et n'ayant avec lui que le tiers de son armée, il veut attendre les ennemis avec son artillerie à une grande demi-lieue des défilés. Voilà, en peu de mots, une description de l'affaire.

Pour lui, en ayant été quelque temps séparé, je le trouvai disant toujours que tout étoit bien, sans en rien savoir; que les ennemis ne demandoient qu'à fuir, et que des troupes fraîches emporteroient toute leur armée, précisément par un trou où l'on fut pris par les

flancs : enfin d'une telle opiniâtreté sur cette retraite, que, quoique ce fût l'avis commun, il fut trois heures sans vouloir se rendre, et perdit beaucoup de temps; ce qui fut cause que l'arrière-garde fut attaquée hier. Enfin, madame, dans le courant de la guerre et dans le combat, il est tout de même, nullement général; et le Roi s'y trompe fort, s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas seul, toute l'armée en parle de même. Il n'a jamais eu la confiance de l'officier; il vient de la perdre du soldat. Il ne fait que manger quasi, et dormir; et en effet sa santé ne lui permet pas de résister à la fatigue, et par conséquent de pourvoir aux choses nécessaires. Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera jamais ce qu'il ne veut pas qu'il fasse; qu'il n'a jamais été battu, et qu'il ne le sera jamais : ce qu'il ne peut pas dire assurément depuis avant-hier. Voilà où nous en sommes. Jugez, madame, si les intérêts de l'Etat sont en bonnes mains.

Cependant, comme le Roi m'a dit de m'en tenir à son avis quand il s'y opiniâtreroit (et M. de Vendôme me l'a dit avant-hier tout haut quand il s'agissoit de retirer l'armée, afin qu'elle n'achevât pas de se perdre le lendemain), je n'ai auprès de lui que la voix d'exhortation. Mais si le Roi me vouloit donner celle de décision, avec l'avis des maréchaux de France, et de quelques officiers sages et habiles que nous avons ici, je tâcherois de n'en user que pour le bien de son service, et même de le faire le plus rarement qu'il me seroit possible.

Je vous dis tout ceci pour le bien, madame; et c'est ce qui fait que je n'en ai nul scrupule. Je vous supplie que ma lettre ne passe pas le Roi et madame la

duchesse de Bourgogne. Mais je croirois manquer à ce que je lui dois de toutes manières, si je ne lui disois pas la vérité d'un homme qui a sa confiance, et qui ne paroît pas la mériter dans les choses où il est employé. Vous savez, madame, de quel emportement il est : qu'il ne lui puisse jamais rien revenir, de près ou de loin, de ce que je vous écris sur lui. Mais je ne crois pas cette précaution nécessaire.

J'en viens maintenant à ce que vous me mandez de madame la duchesse de Bourgogne. Je connois de plus en plus l'amitié qu'elle a pour moi, et assurément cela ne diminue pas la tendresse que j'ai pour elle. Vous m'en faites une peinture qui ne peut être plus expressive, et dont je suis vivement touché. J'aurois souhaité qu'en cette occasion elle eût eu un mari plus heureux; mais elle n'en peut avoir un plus tendrement attaché, et elle le sait bien. Je suis ravi, madame, que vous continuiez à être contente d'elle. Je crains que vous ne le soyez pas tant de moi, qui trouve à me reprocher dans cette affaire, et trop de vivacité d'un côté, et trop de langueur de l'autre, et trop d'abattement ensuite; car j'avoue que j'ai eu tous les sentimens d'un Français. Le plus mauvais de tous seroit de perdre courage; et c'est dans les mauvaises occasions qu'on en a le plus de besoin. Il faut espérer que Dieu ne nous abandonnera pas tout-à-fait, et que les suites de cette affaire ne seront pas si fâcheuses qu'on pouvoit le craindre d'abord. Continuez-moi toujours votre amitié, madame, et soyez persuadée, je vous en supplie, de la sincérité de la mienne.

LOUIS.

Du même.

Le 21 juillet.

Je ne sais, madame, si la lettre que je vous écrivis il y a huit jours n'aura point paru d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours auparavant, et qui s'en prenoit à qui il pouvoit. Il me paroît cependant que je n'avois écrit rien que de conforme à ce que j'avois vu moi-même, et à ce que tout le monde pensoit. J'ai mandé depuis au Roi les choses où je craignois d'avoir fait des fautes, et d'avoir trop pris sur moi par rapport à mon peu d'expérience; car je ne veux pas rejeter sur autrui ce qui doit retomber sur moi. Il ne me paroît pas que la confiance soit beaucoup diminuée dans l'homme dont il s'agit; mais on dit qu'elle l'est beaucoup pour lui, et j'ai vu des gens bien dégoûtés de servir avec lui. Notre perte n'a pas été si grande qu'on le croit à la cour, madame; et quand tout sera rassemblé, je ne pense pas qu'il nous manque six mille hommes, dont plusieurs blessés rejoindront bientôt. Il faut se soumettre aux volontés de Dieu, et regarder ceci comme des instructions pour l'avenir.

Du même.

Le 24 juillet.

Je dois commencer par vous remercier, madame, de ce que vous m'avez obtenu du Roi la voix décisive. Je puis vous assurer qu'il y alloit du bien de son service, et qu'on en a plus de besoin que jamais; car

notre malheur n'a point abattu notre extrême confiance, qui en est la source....

Du même.

Le premier août.

Je ne saurois vous exprimer, madame, à quel point je suis satisfait que le Roi continue à être content de moi : cela doit bien m'encourager à continuer, et à faire encore mieux que par le passé. Nous allons peut-être nous trouver dans une situation délicate, et où nous aurons plus de besoin que jamais de mettre uniquement notre confiance en Dieu. Je ne sais si je ne vous ennuierai point en vous parlant toujours de madame la duchesse de Bourgogne. Je comprends aisément l'inquiétude que lui donne monsieur son père (1), et pour le mal qu'il nous peut faire, et pour celui qui pourroit arriver à sa personne. Je suis charmé de plus en plus de tout ce que vous remarquez d'elle sur mon chapitre. Je souhaiterois qu'elle ne prît pas les choses si à cœur, de crainte que sa santé n'en souffre; et cependant je suis transporté de sa sensibilité, qui me fait connoître le fond de son cœur. J'en reviens encore, madame, à ce qui regarde le Roi. Je ne désire rien si ardemment que cette union que vous me faites espérer. Il est sûr qu'il ne peut avoir de sujet plus soumis, ni d'enfant plus tendrement attaché, que moi; et qu'en tout et partout, quand il voudra savoir la vérité, je ne la lui déguiserai point dans toutes les choses dont je serai véritablement instruit. Je serai

(1) *Son père :* Le duc de Savoie.

ravi de pouvoir mériter son estime et son amitié, et lui être bon à quelque chose. Je le suis aussi, madame, lorsque je reçois des marques de la vôtre, et que je puis vous renouveler les assurances de la sincérité de la mienne.

Du même.

Le 7 août.

Votre lettre du 4 m'a fait un extrême plaisir, madame. J'y vois que le Roi continue à être content de moi; qu'il a pour moi des sentimens tels que je puis les désirer, et que je tâche de les mériter; que madame la duchesse de Bourgogne s'intéresse plus vivement que jamais à tout ce qui me regarde; enfin que le monde ne rejette sur moi aucune des choses qui ont causé notre malheur, et où je craignois moi-même que mon peu d'habileté à un métier aussi difficile que celui-ci ne m'eût fait tomber dans des fautes préjudiciables au service du Roi. La confiance avec laquelle vous me parlez de la conversation que vous avez eue avec le maréchal de Catinat, homme que j'estime certainement, et qui en est digne, m'engage à vous dire ce que je pense sur les différens articles que vous avez traités avec lui (1). Vous savez déjà que le Roi m'a permis de décider, avec l'avis des officiers les plus sages. Il m'a paru que cela étoit nécessaire dans la conjoncture présente. Le conseil de guerre certainement ne vaut rien; on y ouvre trente avis différens, on y parle

(1) Comment donc croire que madame de Maintenon étoit l'ennemie de Catinat, et le jugeoit indigne du commandement, parce qu'il n'étoit pas dévot? (M.)

sans rien résoudre : mais les fréquentes conversations avec les bons officiers sont excellentes, et par rapport aux conseils qu'ils peuvent donner, et par rapport à l'effet que cela fait aux troupes, qui distinguent bien les meilleurs d'avec les moins habiles. Ceux qu'il vous a nommés sont excellens. Nous avons encore ici Artagnan et Albergotti, qui sont aussi très-bons; et plusieurs autres qui peuvent ouvrir des avis dont on peut profiter, sans cependant entrer absolument dans leurs pensées. Mais il faut leur parler à tous de temps en temps, pour n'en rebuter aucun.

La mésintelligence entre M. de Vendôme et moi seroit pernicieuse, et elle ne viendra certainement point de moi. Il me paroît présentement que cela va fort bien; mais je ne sais ce que peuvent produire tous les discours qui se tiennent à la cour et à Paris, et toutes les lettres qui s'écrivent. Il est très-bon à consulter; mais il seroit bon aussi qu'il consultât lui-même, et qu'il ne s'applaudît pas si fort que je l'ai vu de ne suivre jamais que ses lumières, contre l'avis même de tout le monde.

J'en puis dire de même sur le concert entre lui et moi des ordres qui se donneront, et je ferai tout mon possible pour qu'il n'en aille pas autrement. M. de Vendôme se peut amener à un avis avec un peu de patience; mais il y a des occasions où il faut décider promptement, et où l'on ne peut réussir par là.

La jonction des armées doit être notre but : nous ne ferons rien qui la puisse éloigner, et ce n'est qu'alors que nous pourrons absolument tenir tête à l'ennemi.

Le siége d'Oudenarde seroit très-avantageux. Mais

vous verrez, madame, les difficultés que je représente au Roi : difficultés par rapport à ce que les ennemis sont en marche pour faire leur entreprise, tandis que nous n'avons rien de prêt pour la nôtre; difficultés des ponts de communication, éloignés par les inondations, que les ennemis peuvent rompre en lâchant leurs écluses; difficultés de la part du pays, dont une grande partie est un pays coupé et serré, très-propre pour des combats d'infanterie qui ne nous conviennent guère, et fort difficile pour faire agir notre cavalerie; difficultés de la part des ennemis, qui ayant beaucoup à gagner à nous battre, et peu à perdre s'ils le sont, le viendront faire en ce lieu, selon toutes les apparences, par les avantages qu'ils auront, ainsi que je viens de vous le marquer.

Il est certain que dans le temps de l'action la foule est dangereuse, et qu'il faudroit que nous fussions séparés, mon frère (1), M. le chevalier de Saint-Georges (2), et moi, s'il s'en passoit encore une. Nous ne le fûmes point dans la dernière, ne nous étant point trouvés à portée des ennemis.

Sur ce qui regarde l'Ecosse, il me paroît que ce qui nous est arrivé n'a point changé les principes sur quoi

(1) *Mon frère :* Charles, duc de Berri, troisième fils du Dauphin. — (2) *Le chevalier de Saint-Georges :* Nom qu'on donnoit au fils de Jacques II, roi d'Angleterre. Ce prince, qu'on appela quelque temps Jacques III, avoit fait cette même année (1708) une tentative malheureuse sur l'Ecosse : une flotte commandée par le comte de Forbin, portant des troupes de débarquement sous les ordres du comte de Gacé, s'étoit présentée, le 23 mars, à l'embouchure de la rivière d'Edimbourg; mais personne n'ayant répondu aux signaux, la flotte revint à Dunkerque. Le chevalier de Saint-Georges resta en Flandre, et finit la campagne avec le duc de Bourgogne.

on avoit formé cette entreprise : ils sont toujours les mêmes. En tout temps, les diversions ont été regardées comme d'une extrême importance : on n'y a pris garde à la dépense en aucune façon, sûrs qu'elle en épargne une infinité d'autres. Et pour les dispositions du roi et de la reine d'Angleterre, je ne crois pas que leur malheur les ait changées, et ne doute point qu'ils ne s'y portent avec ardeur, s'ils y voient le moindre jour.

Voilà à peu près, madame, les articles sur lesquels vous m'avez mandé que le maréchal de Catinat vous avoit parlé, et ce que je puis penser sur chacun. Je vous les donne comme avis, et non comme décision ; car ce n'est pas sur ce ton que je prétends me mettre. Je suis ravi qu'il ne s'inquiète point trop sur le Dauphiné : il le connoît parfaitement, et est plus capable que personne de bien juger pour ce qu'il y a à craindre de ce côté-là.

Pour revenir à l'article de M. de Vendôme, madame, l'ordre que nous avons reçu du Roi de secourir quelques-unes de ses places inquiète bien des gens. M. de Vendôme n'a plus la confiance, ainsi que je vous l'ai mandé, ni des troupes, ni des officiers, et en a toujours une extrême en lui-même. Il est piqué de la dernière affaire, et ne demande pas mieux que de chercher à prendre sa revanche. Il l'a donnée sans ordre, sans dispositions, sans marquer rien d'un véritable général ; joint à cela que toutes les troupes qui ont combattu, et même une partie des officiers, n'ont pas marqué une vigueur égale (1). Toutes ces raisons

(1) Ce jugement du duc de Bourgogne sur les talens militaires du duc de Vendôme peut paroître aussi sévère que singulier. Mais Ven-

font appréhender à plusieurs personnes sensées qu'il n'arrivât encore quelque inconvénient par les mêmes raisons, si l'on donnoit un second combat; et que nous achèverions de gâter nos affaires si nous venions encore à le perdre. On m'a pressé de faire connoître ces choses au Roi; et j'ai cru que je devois vous le dire, madame, afin que vous en fissiez auprès de lui l'usage que vous jugeriez à propos. Pour le découragement des troupes, je ne le crois pas tel qu'il y a des gens qui le pensent ici; mais aussi je n'assurerois pas qu'elles fussent toutes d'une égale volonté, s'il falloit recommencer encore une fois. De quelque manière que les choses se tournent, nous ne saurions assez nous jeter entre les bras de Dieu, ainsi que vous me le marquez, madame, et redoubler nos prières, afin qu'il ait enfin pitié de nous.

P. S. Il est revenu à M. de Vendôme que madame la duchesse de Bourgogne s'étoit publiquement déchaînée contre lui, et il m'en a paru extrêmement peiné. Parlez-lui-en, je vous en prie, madame, afin qu'elle y prenne fort garde, et que son amitié pour moi ne la porte pas à chagriner et même offenser les autres; car cette amitié, quoiqu'elle me ravisse, ne pourroit me plaire en ce cas.

Du même.

Le 13 août.

Votre lettre du 7 m'arriva hier, madame, par un courrier du cabinet. La franchise avec laquelle vous

dôme n'avoit pas alors sauvé l'Espagne, et préparé au-delà des Pyrénées, comme Villars le fit dans le Nord, la paix qui releva la France d'un trop long abaissement.

m'y parlez, ainsi que je vous en ai toujours suppliée, m'a fait un très-grand plaisir. Je répondrai à ce que vous me dites avec la vérité dont vous savez que je fais profession. Il est vrai qu'ayant acheté depuis un mois une lunette d'approche anglaise, j'en ai trois ou quatre fois regardé la lune ou quelque autre planète, et que j'ai ici un petit anneau astronomique avec lequel je règle ma montre sur le soleil, quand on le peut voir. Mais cette opération ne prend pas beaucoup de temps, et pour l'ordinaire elle ne doit pas passer la minute. Pour d'avoir raccommodé des montres (1), je ne m'en souviens en aucune manière, à moins qu'on n'appelle ainsi en détraquer une; ce dont il me semble qu'il y a environ trois mois, lorsque j'étois à Valenciennes, avant l'assemblée de l'armée. Sur ce que vous me dites des conversations avec les bons officiers, j'en chercherai des occasions, pour m'instruire et savoir leurs pensées, dans un temps où l'on a plus besoin que jamais de ne point faire de fautes. Il est certainement épineux : mais j'espère en la miséricorde de Dieu, qui, comme vous l'avez souvent remarqué, madame, n'a jamais laissé aller les affaires de personne à une certaine extrémité, sans les relever ensuite par quelque consolation....

(1) *Raccommodé des montres :* Il paroît qu'on faisoit alors un reproche au duc de Bourgogne de s'occuper d'arts mécaniques. On pourroit faire un rapprochement curieux entre le duc de Bourgogne et Louis XVI dans ce goût pour l'horlogerie, qui leur auroit été commun.

Du même.

Au camp de Mons-en-Puelle, le 6 septembre.

Nous voici, madame, dans une situation sur laquelle j'écris au Roi, dont il ne sauroit être informé assez à fond. L'armée entière des ennemis, à peu de chose près, est à deux lieues d'ici, dans un poste pris depuis deux jours, ses flancs couverts de chemins creux et de ravins, et retranchant le front qui étoit ouvert : en sorte qu'au jugement du maréchal de Berwick et de tous les gens sensés de l'armée, où il y a une grande quantité d'officiers sages, courageux et expérimentés, c'est s'exposer à un désavantage certain, et peut-être à perdre la meilleure partie de cette armée, que d'attaquer les ennemis dans un tel poste. J'en excepte M. de Vendôme, qui, toujours plein de zèle et de courage, mais aussi de cette confiance extrême (qu'il devroit néanmoins avoir perdue) que tout ce qu'il souhaite réussira, croit que l'on peut les attaquer, et que sans doute nous les battrons. Il est piqué de la dernière affaire, plus attaché que jamais à son sens, et à rejeter l'opinion commune. Il se fâche quand on s'oppose à ce qu'il désire, et trouve facile ce que le reste des généraux trouvent impossible. C'est dans cette situation que j'ai pris le parti d'écrire au Roi pour la lui exposer, et savoir de lui si nous nous hasarderons à un combat, où vraisemblablement nous perdrons une partie de son armée, sans pouvoir réussir ; ou bien si nous chercherons à traverser les ennemis dans leurs convois, à les inquiéter dans leur siége (de Lille), à le faire échouer, ou du moins le prolonger tellement que les

ennemis y perdent du temps et du monde, que la fin de la campagne se gagne, et que, disposant toutes choses dès à présent, nous puissions rattaquer cette ville au milieu de l'hiver, dans le temps que la plupart de leurs troupes sont éloignées, et hors de portée de la Flandre. Je sais, madame, que M. de Vendôme aura raison d'être au désespoir de voir prendre Lille sans avoir pu l'empêcher : mais il devroit l'être encore bien davantage si, par un zèle trop confiant et trop opiniâtre, il alloit perdre ou du moins faire battre et affoiblir cette armée, qui rassemble la plus grande partie des forces du royaume; car alors Lille entraîneroit peut-être d'autres places, ou plutôt ce seroit l'armée battue qui les entraîneroit; et elle les conservera si elle subsiste. C'est à regret que je dis ce que je dis ici : j'aurois souhaité qu'une glorieuse journée eût conservé Lille, et rabattu l'orgueil des ennemis. Mais M. de Vendôme étant seul de son avis, et le reste de l'armée de l'autre, j'ai cru qu'il étoit du bien de l'Etat que le Roi sût les choses telles qu'elles sont, afin qu'il en décidât. Ainsi, madame, si, dans la lettre que j'écris au Roi, j'ai mis les choses plus en balance, celle-ci lui montrera mon véritable sentiment, et non-seulement le mien, mais celui de tous les anciens officiers de cette armée, et des gens dont le courage est le plus véritable et le plus connu. C'est donc au Roi de parler, madame, et à nous d'obéir, à moins què les retranchemens des ennemis n'eussent achevé de rendre la chose tellement disproportionnée, qu'il devînt de son service de ne pas exécuter ses ordres s'il les donnoit pour le combat, ainsi que l'on en a déjà fait l'expérience à Heilbronn et à Namur. Peut-être, en cas que le Roi

révoque ses ordres d'attaquer l'ennemi, que M. de Vendôme piqué demandera à se retirer, ainsi qu'il m'en est revenu quelque chose. Je ne dirai pas là-dessus mon avis, et ce sera au Roi à juger ce qu'il aura à lui répondre. Il est certain que ce seroit une occasion de retirer du service un homme qui, par son entêtement, y peut être plus préjudiciable qu'utile, ainsi que par les autres défauts, qui ne sont que trop connus. Peut-être aussi que, dans une pareille conjoncture, les ennemis pourroient en tirer avantage. Quoi qu'il en soit, je tâcherai d'empêcher qu'il ne fasse cette proposition; mais je n'en puis répondre. Vous voyez, madame, avec quelle confiance je vous parle; et c'est toujours avec la même vérité que je vous ai dit jusqu'ici ce que j'ai pensé, particulièrement dans les choses que j'ai cru du service du Roi. Vous montrerez, s'il vous plaît, cette lettre à madame la duchesse de Bourgogne. Son inquiétude et sa fluxion me font beaucoup de peine, mais son amitié me fait un extrême plaisir. Je ressens aussi beaucoup celle que vous me témoignez, et y réponds très-sincèrement, madame, à présent, et toute ma vie.

Du même.

Au camp de Pont-à-Marcq, le 17 septembre.

Il me semble, Dieu merci, madame, que dans tout ce que j'ai fait ou écrit j'ai tâché d'aller toujours au bien, et de demander ce que j'ai cru du service de l'Etat et du Roi. Après cela, que l'on juge de moi comme l'on voudra : cela m'embarrasse peu, pourvu que ma conscience ne me reproche rien. J'en excepte

quelquefois trop de condescendance, ou de foiblesse et de négligence; car il faut tout avouer franchement. C'est Dieu qui a inspiré au Roi le parti auquel il vient de se déterminer, et je crois que c'est le seul pour secourir Lille. J'espère y réussir avec la grâce de Dieu; car il paroît visiblement que les ennemis manquent de bien des choses. Le voyage de M. de Chamillard n'a certainement pas été inutile : il a rétabli le concert entre messieurs de Vendôme et de Berwick, et a, je crois, fort contribué aux ordres que le Roi vient de nous donner. Et en vérité, madame, le parti d'attaquer étoit absolument téméraire.... Mon amitié pour madame la duchesse de Bourgogne seroit bien augmentée, si elle l'avoit pu, par toute la tendresse qu'elle m'a témoignée depuis cette campagne. Je ne puis assez vous marquer la joie de ce que le monde pense à présent sur son sujet....

Du même.

Au camp de Saulsar, le 23 octobre.

Il s'en faut bien, madame, que l'armée du Roi soit si nombreuse et en si bon état que l'on se le persuade à la cour, ni que celui des ennemis soit aussi mauvais que l'on le dit : si le maréchal de Berwick n'en a pas parlé, il n'est pas d'un avis différent du mien, ainsi que sur tout le reste, dont il a écrit à M. de Chamillard à mesure que les choses sont arrivées. S'il ne l'a pas fait aussi en détail que moi, c'est qu'il a cru ne pouvoir rien ajouter à ce que j'étois convenu avec lui de mander; et je ne vois point qu'il se soit départi du personnage d'honnête homme. Il n'avoit garde de

commander à l'action du comte de La Mothe (qui venoit d'être battu (1)), puisqu'il étoit ici dans ma chambre dans le même temps qu'elle se passoit, et que je l'avois rappelé moi-même auprès de moi dans un temps délicat, où j'avois grand besoin de bons conseils. Après lui avoir rendu la justice que je lui dois, je vous remercierai infiniment, madame, de vos avis, vous suppliant de les continuer, et vous assurant que je suis très-disposé à en profiter du mieux qu'il me sera possible. Me voici à la veille d'exécuter les derniers ordres que j'ai reçus du Roi : je souhaite d'y réussir de tout mon cœur, et que cette occasion de donner une bataille se trouve; mais je doute plus que jamais qu'elle se rencontre. Je ne ferois pas une lettre si courte, madame, si vous ne saviez que mon temps est fort rempli.

Lettre du duc de Noailles au cardinal son oncle.

Perpignan, 10 octobre 1708.

Il est inutile, mon très-cher oncle, de vous parler de ma douleur : elle égale la perte que j'ai faite; et tout ce que la nature, la tendresse, le respect et la vénération peuvent faire sentir pour accabler un cœur véritablement touché, je le souffre présentement. J'ai perdu un père que je chérissois au-dessus de tout, et qui m'aimoit de même. Les marques de tendresse et de confiance qu'il m'a prodiguées pendant tout le cours de sa vie ne s'effaceront jamais de ma mémoire,

(1) *D'être battu :* A Vinendal, le 28 septembre.

et j'en chérirai le précieux et douloureux souvenir jusqu'à la mort..... La religion nous défend le murmure, mais elle nous permet les larmes : Dieu n'a point serré les liens d'une amitié aussi vive et aussi tendre entre mon père et moi, pour que la dureté d'une aussi cruelle séparation ne se fît pas sentir dans toute son étendue....

Soyez désormais, mon très-cher oncle, mon père, et par conséquent ma consolation ; soyez l'appui, le lien et l'union de toute la famille. Votre caractère, votre sainteté, votre place, vos vertus, tout vous doit engager à ne pas permettre qu'une si nombreuse famille, qui se trouvoit réunie dans un père si cher, si bon, si aimable et si respectable, se trouve dispersée et séparée. Surtout, mon très-cher oncle, qu'il n'y ait point d'affaires pour les partages : respectons la mémoire et les volontés d'un père tel que celui que nous perdons. Qu'on prenne sur moi pour contenter les autres, mais qu'il ne soit jamais dit que rien de ce qu'il a pu souhaiter ou désirer n'a pas été accompli par ses enfans, etc.

Lettres du duc de Bourgogne au duc de Noailles.

5 octobre 1708.

Je ressens plus que personne, monsieur, le sujet de votre affliction, ayant toujours eu des marques très-sensibles de l'attachement de monsieur votre père, et toujours une très-véritable amitié pour lui. Vous connoissez la mienne pour vous : je voudrois pouvoir

vous en donner des marques dans quelque occasion où il me fût permis de m'étendre davantage.

Du même.

A Versailles, 6 août 1710.

L'occasion qui se présente est trop favorable pour ne pas accompagner d'une réponse tardive les complimens que vous méritez justement sur ce qui vient de se passer en Languedoc (1) : on le doit à votre diligence et à votre bonne conduite; et je puis vous assurer qu'à commencer par le Roi, tout le monde vous rend justice, du moins ceux que j'ai vus, et à qui j'en ai parlé. J'en ai été en mon particulier plus aise que personne, et pour le bien public, et par l'amitié que j'ai pour vous, et qui m'intéresse vivement à tout ce qui vous regarde. Venons maintenant à votre ancienne lettre, suite de notre dernière conversation. Il est plus temps que jamais, à l'heure qu'il est, de s'évertuer, et d'exécuter quelque chose : nos ennemis ne veulent absolument point la paix depuis qu'ils conviennent que quand même on se joindroit à eux, ce ne seroit point assez pour réduire l'Espagne. Il est sûr qu'ils n'en veulent qu'à la France. Travaillons donc, et travaillons sérieusement, et avec efficace. La justice étant sans contredit de notre côté, soutenons-la par la force autant qu'il nous sera possible; mais surtout jamais de découragement. Il paroît, Dieu merci, que l'on n'en a point ici, et je m'en réjouis. Messieurs

(1) La descente des Anglais au port de Cette, si promptement et si vivement repoussée par le duc de Noailles. (*Voyez* tome 73, p. 14.)

Voisin et Desmarets commencent aussi à travailler ensemble avec le Roi. Continuez, quand il arrivera quelque chose qui en vaille la peine, de le mander, etc.

PIÈCES

CONCERNANT LA NÉGOCIATION DU DUC DE NOAILLES EN ESPAGNE, APRÈS LA BATAILLE DE SARAGOSSE.

Instruction pour le duc de Noailles.

(Cette pièce, très-digne du marquis de Torcy, suppléeroit à tout autre monument, pour faire connoître le déplorable état du royaume en 1710, et combien les affaires d'Espagne paroissoient désespérées.)

Les conférences infructueuses de Gertruydemberg ont achevé de faire connoître qu'il seroit impossible de parvenir à la paix pendant que les ennemis du Roi persisteroient à croire qu'il dépend de Sa Majesté d'obliger le Roi son petit-fils à renoncer à la possession de l'Espagne et des Indes, et qu'elle-même, au contraire, persuadée par la vérité, regarderoit l'exécution de leurs demandes comme étant effectivement hors de son pouvoir. Ainsi la dernière négociation ayant été rompue, parce que les députés de Hollande exigeoient que le Roi promît d'employer seul ses forces pour contraindre le roi Catholique, dans le terme de deux mois, à céder sa couronne à l'archiduc, on ne doit pas s'attendre à traiter désormais plus heureusement,

si le Roi ne force ses ennemis à rabattre de leurs injustes prétentions, ou si Sa Majesté ne trouve moyen d'engager le roi d'Espagne à sacrifier lui-même son Etat et ses intérêts au repos général de la Chrétienté, et à la tranquillité particulière de la France. Si le premier de ces deux moyens est difficile, le second a paru jusqu'à présent impossible, après tant de déclarations que le roi d'Espagne a réitérées de périr, plutôt que de renoncer à ses Etats et abandonner ses fidèles sujets.

Toute apparence de paix étant donc dissipée, le Roi choisissoit une voie difficile, à la vérité, pour ramener ses ennemis à la raison, mais non pas impossible, comme le paroissoit celle de persuader au Roi son petit-fils d'abandonner sa couronne. Sa Majesté avoit résolu de faire agir ses troupes en Catalogne sous les ordres du duc de Noailles, pendant que l'armée d'Espagne, commandée par le duc de Vendôme, agissoit contre l'archiduc, lorsqu'il est arrivé en Espagne un événement capable de déconcerter les mesures prises avec le plus de sagesse. L'armée d'Espagne ayant été battue le 20 du mois dernier en Arragon, les premiers avis de ce malheur donnèrent lieu de croire qu'elle étoit entièrement dissipée, et le roi d'Espagne sans ressources. Mais ce prince en a trouvé dans son courage, et dans celui de la nation espagnole : ses peuples ont témoigné dans cette disgrâce plus de fidélité que jamais, et plus d'attachement à sa personne; les soldats dispersés ont rejoint leurs corps avec empressement; et le marquis de Bay, ayant rassemblé une partie de l'armée, s'est vu en état, deux jours après la bataille, de faire espérer au Roi son maître qu'il empêcheroit ses ennemis de profiter de leur victoire, et

de pénétrer en Castille. Ce prince a renouvelé ses instances pour obtenir du Roi de fortifier l'armée que le duc de Noailles commande en Roussillon, et de lui ordonner d'entreprendre au plus tôt le siége de Girone. Quoique Sa Majesté en connoisse l'importance, et que cette entreprise devienne en quelque façon nécessaire pour assurer les frontières de son royaume, elle veut cependant, avant que de s'engager, savoir précisément l'état de l'Espagne depuis la perte de la dernière bataille, et ce que l'on doit attendre des ressources dont le roi Catholique se laisse peut-être flatter trop légèrement; car il n'est pas toujours sûr de se rapporter entièrement aux lettres de ceux qui ont besoin de secours : ils ont intérêt de représenter l'état de leurs affaires meilleur qu'il n'est en effet; et souvent ils aplanissent dans les relations les difficultés capables de rebuter ceux dont ils implorent l'assistance. Comme il est de la dernière conséquence que le Roi soit ponctuellement informé de la vérité dans une conjoncture où Sa Majesté peut encore prendre des partis différens, suivant ce qu'elle apprendra de la situation certaine des affaires et de l'état réel des forces du Roi son petit-fils, elle a jugé que le duc de Noailles seroit plus capable que personne de l'instruire de ces points essentiels, et d'exécuter les ordres qu'elle lui donnera par rapport à la disposition où il trouvera les affaires. Elle veut donc qu'il les approfondisse par lui-même, et pour cet effet qu'il se rende incessamment à Madrid. Outre la connoissance parfaite qu'elle a du zèle et de l'attachement héréditaire qu'il a pour elle, Sa Majesté connoît par elle-même qu'il est très-capable de la servir à son gré dans les emplois les plus importans et les

plus difficiles ; qu'il a les talens, le juste discernement et les lumières nécessaires pour y réussir, et pour lui plaire. Elle sait d'ailleurs que le roi d'Espagne prend une entière confiance en lui, et qu'il est par conséquent en état d'engager ce priuce à suivre de sages conseils, dans une conjoncture où les princes qu'une longue expérience auroit rendus les plus habiles se trouveroient embarrassés à prendre un parti salutaire. Le projet du siége de Girone donne un prétexte spécieux au duc de Noailles de se rendre à Madrid, pendant un intervalle où il ne peut encore agir. Il sera facilement cru lorsqu'il dira que Sa Majesté a bien voulu qu'il se rendît auprès du roi d'Espagne pour apprendre directement de lui-même ses projets, les moyens qu'il a de les exécuter, quelles facilités il peut apporter au siége de Girone, s'il convient même de le former, ou si l'entreprise est impossible ; quels mouvemens il sera nécessaire que l'armée du Roi fasse en Catalogne pour y rappeler les forces des ennemis, et pour arrêter le progrès qu'ils pourroient faire vers le centre de l'Espagne. Sa Majesté lui laisse le soin de faire les questions et de former les difficultés, de manière que, par les réponses, il soit pleinement instruit du véritable état des affaires ; car il ne convient jamais de s'abandonner à une confiance téméraire : mais le péril de s'y livrer est encore plus redoutable, dans un temps où les éclaircissemens superficiels conduiroient dans le précipice ceux qui seroient assez faciles pour s'en contenter.

Il n'est que trop vraisemblable que plus les affaires seront éclaircies, moins on trouvera de moyens solides et de ressources assurées pour maintenir le roi

d'Espagne sur son trône. On loue présentement la fidélité des peuples: mais en demeurant fidèles ils changeront de maître malgré eux, si leur souverain légitime n'est pas en état de les défendre; et le zèle et l'affection ne sont pas des armes suffisantes pour éviter de recevoir le joug d'un ennemi victorieux. Il faut donc examiner bien sérieusement avec le roi d'Espagne quelles sont véritablement les forces de ce prince, quels fonds il y a pour les entretenir, ceux qu'il se propose de trouver à l'avenir, la facilité ou la difficulté de les lever, si le recouvrement en est proche ou éloigné. Il faut entrer avec le Roi dans tous les détails de la subsistance et du paiement de ses troupes; examiner le caractère de ses officiers généraux, la confiance qu'il peut prendre en chacun d'eux; savoir ce qu'il pense de ses ministres, des grands de son Etat, de leurs cabales, de celles que le duc de Medina-Celi peut avoir formées, de ses intrigues, et de celles de ses amis. Enfin le duc de Noailles ayant part à la confiance du roi d'Espagne, doit sans hésiter lui faire des questions, même au nom du Roi, sur toutes les particularités les plus intimes qui peuvent faire juger sainement de la véritable situation de ce prince. La flatterie, pernicieuse en tout temps, seroit plus mortelle que jamais dans cette occasion; mais, en achevant de précipiter le roi d'Espagne, la France achèveroit aussi de ressentir les derniers coups que la ruine de ce prince feroit encore tomber sur le royaume. Ainsi le duc de Noailles doit appuyer avec force la vérité qu'il sera obligé de faire connoître au roi Catholique. Si les ressources qu'on lui fait envisager sont imaginaires, si elles sont foibles, il faut

l'éclaircir, et lui faire voir la fausseté des espérances dont il se laisseroit abuser. Il est essentiel de n'admettre aucune de ces idées flatteuses, si elles ne sont réelles et solides ; et ce sera servir utilement ce prince que de combattre et de détruire toutes celles qui n'auront point ce caractère.

Mais après avoir fait connoître l'erreur de ces vaines idées, si véritablement elles ne consistent que dans l'imagination, il faudra, sans perdre de temps, songer aux moyens de profiter de la vérité que le duc de Noailles aura dévoilée. Le roi Catholique, ne pouvant conserver l'Espagne et les Indes, n'auroit de ressource que d'accepter le partage que ses ennemis étoient disposés à lui offrir. Il est certain qu'il n'y a nulle proportion entre la possession de l'Espagne et des Indes et celle de la Sicile et de la Sardaigne, et qu'un partage aussi modique, et peut-être mal assuré, ne sauroit servir d'équivalent à la perte d'une des premières couronnes du monde. Mais il y a moins de proportion encore entre le rang d'un roi qui posséderoit ces deux îles, et la vie privée d'un prince dépouillé de ses Etats, sans espérance de pouvoir jamais remonter sur le trône dont ses ennemis l'auroient chassé. Celui qui règne, quoique sur une petite étendue de pays, peut, par sa sagesse et par sa bonne conduite, se faire considérer des autres nations de l'Europe ; et lorsqu'il voit devant lui une longue suite d'années, il peut espérer des conjonctures favorables de rendre un jour sa fortune meilleure. Mais un prince réduit à la condition d'un particulier est bientôt oublié : ses vertus sont comme ensevelies ; il devient inutile au reste de la terre, souvent à charge à son propre pays ; et, loin

de trouver des occasions de faire valoir ses droits, il ne laisse à sa postérité que de vains titres et de vaines prétentions. Quoique depuis deux ans le Roi n'ait rien oublié pour procurer à ses peuples une paix dont le besoin augmente tous les jours, jamais cependant Sa Majesté n'a proposé au Roi son petit-fils de souscrire au traité moyennant un partage, parce qu'elle savoit que la tentative seroit inutile, et que le roi Catholique, persuadé qu'il pouvoit se maintenir par ses propres forces, n'accepteroit aucun équivalent pour la cession de l'Espagne et des Indes, que ses ennemis exigeroient comme la condition fondamentale de la paix. Cette opinion ne doit plus subsister, si le duc de Noailles, instruit par le roi d'Espagne même des moyens qu'il a pour se défendre, fait clairement connoître à ce prince qu'il est trompé; qu'il se laisse aveugler par de faux rapports; que ses troupes ne sont pas en état de le défendre; que les dispositions pour leur subsistance, que les fonds nécessaires pour leur paiement manquent également, et que rien de ce qu'on lui promet n'existe que dans la bouche de ceux qui ont intérêt de l'abuser. Il faut lui ouvrir les yeux sur ces différens articles en présence de la reine d'Espagne (car il est nécessaire qu'elle assiste à cette discussion), et les laisser ensuite l'un et l'autre dans l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils sont menacés.

Il suffira que le duc de Noailles leur expose leur situation, telle qu'elle est en effet : les preuves n'en seront que trop faciles à faire par les détails où le roi et la reine d'Espagne seront entrés avec lui. Mais il se contentera de représenter le mal, sans proposer en-

core aucun expédient pour l'adoucir. La première démarche et la plus essentielle est de faire connoître à l'un et à l'autre la vérité, et de les détromper des vaines idées dont on les aura flattés. Après ce premier pas, le duc de Noailles parlera séparément soit au roi d'Espagne, soit à la reine, le Roi remettant à sa prudence de s'adresser à l'un ou à l'autre, ou même à la princesse des Ursins, suivant ce qu'il jugera le plus à propos de faire. Il représentera vivement l'horreur de leur situation; il demandera comme de lui-même s'il ne seroit pas plus avantageux au roi Catholique de contribuer au repos général de l'Europe, à celui de la France et de l'Espagne en particulier, de sacrifier ses propres intérêts au bien des deux nations qui doivent lui être chères, de s'acquérir un honneur immortel en acceptant un partage, et conservant un Etat où il régneroit, que de se voir honteusement chassé sans espérance de retour pour le reste de sa vie, chargé peut-être, aussi bien que la Reine, de la haine commune de la France et de l'Espagne, dont ils auront causé la ruine. Il doit faire envisager leur perte comme certaine et comme imminente, par la disposition de leurs affaires, et par le peu de moyens que l'Espagne fournit de soutenir la guerre, après une déroute qui vient de livrer à l'archiduc la moitié de ce royaume. Il ajoutera que le temps presse de se déterminer; que le moindre malheur achèveroit de les perdre; qu'alors ils demanderoient inutilement un partage; que les ennemis, fiers de leur bonheur, le refuseroient impitoyablement, et que ce seroit se flatter vainement que d'espérer que les forces du Roi, jointes à celles du roi d'Espagne, pussent changer encore la face des affaires;

qu'il est vrai que Sa Majesté aime tendrement le Roi son petit-fils, mais qu'il est vrai aussi que la France est épuisée, par la cruelle guerre qu'elle soutient pour lui depuis dix ans contre le reste de l'Europe; que jamais Sa Majesté ne se seroit réduite aux démarches humiliantes qu'elle a faites pour obtenir la paix, si elle ne voyoit depuis long-temps que les peuples de son royaume ne sauroient plus fournir aux charges pesantes qu'elle est obligée de leur imposer; que le traité seroit présentement signé aux conditions que les ennemis avoient dictées, s'ils n'avoient ajouté à la dureté de leurs demandes l'impossibilité de l'exécution; qu'elle cessera si le roi d'Espagne est chassé par la force, et qu'alors le Roi acceptant les conditions les plus dures pour ne pas laisser périr ses peuples, le Roi son petit-fils aura souvent lieu de regretter d'avoir rejeté un partage qui le garantiroit de l'opprobre de mener une vie privée, après avoir régné sur toute la monarchie d'Espagne; qu'il est de la sagesse de sauver au moins quelque débris d'un bien qu'on ne peut conserver tout entier, et de s'assurer la possession d'un pays dont on soit souverain, plutôt que de vivre en sujet, après avoir donné des lois à tant d'Etats. Que si ces réflexions font autant d'impression qu'il semble que la conjoncture des affaires le demande, il n'y a point de temps à perdre pour s'en expliquer confidemment au Roi; que les ennemis peuvent ignorer le véritable état des affaires du roi Catholique, et douter encore que les progrès de l'archiduc soient bien assurés; qu'il faut profiter de leur incertitude, essayer, pendant qu'elle dure, de les porter encore à consentir de laisser un partage au roi d'Espagne; négocier même, en sorte

qu'on en obtienne, s'il est possible, un plus considérable que celui qu'ils avoient destiné à ce prince; qu'il est inutile qu'il s'explique à d'autres qu'au Roi de ses intentions, si ces raisons peuvent persuader de souscrire à la paix moyennant l'assurance d'un partage; que Sa Majesté en recevra la connoissance pour elle seule, sachant combien il est dangereux que ses ennemis en soient informés; mais qu'étant instruite de la volonté du Roi son petit-fils, elle renoueroit avec eux la négociation tant de fois rompue sur la condition de l'Espagne; et que, sans parler du consentement du roi Catholique, elle s'engageroit à procurer, dans le terme de deux mois, la cession de l'Espagne et des Indes, qu'ils ont tant de fois demandée. Le Roi laisse au duc de Noailles la liberté de s'adresser au roi d'Espagne ou bien à la reine, ainsi qu'il le jugera le plus à propos, parce qu'il connoît le caractère de l'un et de l'autre, et qu'il sait mieux que personne les voies dont il convient d'user pour les persuader. S'il croit réussir plus sûrement en prévenant la princesse des Ursins, Sa Majesté approuvera qu'il préfère ce parti à celui de s'adresser directement au roi et à la reine d'Espagne. L'essentiel est de les persuader, et la voie par où l'on y parviendra sera la meilleure. Comme il sera toujours nécessaire qu'il confie à la princesse des Ursins ce qu'il aura dit, c'est à lui d'examiner si cette confidence doit précéder ou si elle doit suivre le conseil qu'il donnera au roi ou à la reine d'Espagne. La princesse des Ursins est véritablement attachée à leurs intérêts, et il y a lieu de croire qu'elle ne l'est pas moins à ceux du Roi, s'ils se rencontrent également à faire prendre un parti au roi Catholique pendant qu'il est encore temps. C'est

la raison principale qui doit faire agir la princesse des Ursins, et la porter à se servir du crédit qu'elle a sur l'esprit de ce prince et sur celui de la Reine, pour seconder les avis du duc de Noailles. Il ne doit rien oublier pour la convaincre de la nécessité dont il est de les suivre, et pour lui faire voir que la conservation de l'Espagne étant impossible, ceux qui sont véritablement attachés au roi Catholique doivent travailler à lui conserver au moins quelques restes de tant d'Etats qu'il aura bientôt entièrement perdus, s'il continue à se confier en ses forces pour se défendre. Il lui fera voir que ce seroit s'abuser que d'espérer que les secours de Sa Majesté pussent causer un changement total dans la disposition des affaires de l'archiduc. En lui représentant les difficultés du siége de Girone, il lui fera connoître que quand même on se rendroit maître de cette place, il seroit encore bien difficile au roi d'Espagne de soutenir la guerre, lorsque le Roi seroit obligé de retirer ses troupes de Catalogne au commencement de la campagne prochaine; que d'ailleurs on doit regarder comme une idée peu solide celle dont on se flatte de faire des progrès en Catalogne présentement; que l'archiduc est maître du royaume d'Arragon, et que le roi d'Espagne se trouve réduit à faire difficilement une guerre défensive; qu'au reste, il n'est pas question d'abattre le courage des peuples d'Espagne, et d'éteindre leur zèle pour le Roi leur maître, en déclarant qu'il est prêt à les abandonner; que cette résolution, s'il la prend, doit demeurer dans un profond secret; qu'il faut la cacher avec soin à toute l'Espagne; que le roi Catholique ne doit la confier qu'au Roi son grand-père, afin que Sa Majesté, in-

struite de ce dessein, puisse renouer et conclure la paix, en procurant au Roi son petit-fils le partage le plus avantageux qu'il sera possible de négocier pour lui; qu'il ne faut pas se flatter que la France puisse fournir plus long-temps aux dépenses de la guerre; que le Roi n'a déjà que trop exposé son Etat pour la conservation de l'Espagne; et qu'enfin si le roi Catholique rejette les moyens que le Roi lui propose pour sortir avec quelque avantage de l'état fâcheux où il se trouve, Sa Majesté sera obligée de songer uniquement au salut de ses peuples, et de faire la paix à quelque prix que ce puisse être. Après ces raisons, elle laisse au duc de Noailles la liberté d'employer les considérations particulières qu'il croira capables de persuader la princesse des Ursins. Quoique les intérêts du roi et de la reine d'Espagne soient les seuls dont elle puisse être touchée, elle ne seroit peut-être pas insensible aux siens propres, s'ils s'accordoient avec ceux de ces princes. Le Roi ne voit pas précisément quels avantages il pourroit lui offrir : le duc de Noailles pourra plus aisément le pénétrer, et Sa Majesté lui donne un ample pouvoir de promettre à la princesse des Ursins ce qu'il croira lui être le plus sensible, pourvu que les bienfaits qu'elle pourroit désirer soient conformes à l'ordre et à la raison, dont il y a lieu de croire qu'elle ne s'éloignera jamais. Si l'assurance d'une protection certaine de la part du Roi et celle des récompenses ne peuvent encore la toucher, alors le duc de Noailles doit lui faire craindre que Sa Majesté ne la regarde désormais comme la cause de la perte totale du Roi son petit-fils. Il lui dira, mais seulement à l'extrémité, et lorsqu'il ne verra plus de jour à la persuader, que le

Roi connoît le pouvoir absolu qu'elle a sur l'esprit du roi Catholique; que la fermeté que ce prince a témoignée dans ses lettres et dans ses discours est son ouvrage; que si jusqu'à présent elle a été digne de louanges, elle ne l'est plus lorsqu'elle conduit ce prince à sa ruine entière, et qu'elle le met hors d'état de rien sauver de ses pertes; que ce sera donc à elle que Sa Majesté se prendra des mauvais conseils qui entraîneront le Roi son petit-fils dans le précipice, lorsqu'il reste encore une voie pour essayer de lui conserver quelques Etats. Une déclaration aussi forte et aussi pressante ne doit être faite qu'à la dernière extrémité, lorsque le duc de Noailles sera prêt à partir de Madrid, et qu'il aura perdu toute espérance de réussir dans la commission que le Roi lui donne. Si le succès en est important, Sa Majesté connoît aussi combien la négociation en est pénible dans toutes ces circonstances; mais elle sait en même temps que le duc de Noailles, plein de zèle pour son service, ne se rebutera jamais par les difficultés; que plus elles seront grandes, plus il s'efforcera de trouver les moyens de les aplanir, et que souvent il surmontera celles que d'autres que lui regarderoient comme invincibles. Comme il ne conviendroit pas au service de laisser ignorer au duc de Vendôme le sujet de ce voyage, l'intention du Roi est que le duc de Noailles, le trouvant à Madrid, lui dise que Sa Majesté l'envoie pour savoir au vrai, du roi d'Espagne même et de ses ministres, l'état présent des affaires; que si leur situation depuis la bataille ne laisse plus d'espérance de les soutenir, il a ordre d'insinuer à ce prince que le parti le plus convenable et le plus assuré pour lui seroit d'ac-

cepter un partage, qu'il ne seroit peut-être pas impossible de ménager encore en sa faveur. Il confiera ce secret au duc de Vendôme, comme ayant ordre du Roi de le lui communiquer, et de lui marquer en même temps l'importance dont il est de prendre garde qu'il ne soit pénétré. Si le duc de Vendôme est à l'armée, le duc de Noailles lui écrira; il lui fera entendre en très-peu de mots, par une voie sûre, et sous la loi d'un profond secret ordonné par Sa Majesté, le sujet de sa commission.

Fait à Marly, le 6 septembre 1710.

Lettre de Louis XIV *au roi d'Espagne.*

A Marly, le 16 septembre 1710.

Le duc de Noailles, que j'envoie à Madrid, vous informera des ordres que je lui ai donnés. Vous connoissez son zèle pour vos intérêts, et je sais que vous l'aimez autant que vous avez de confiance en lui. Votre Majesté me fera plaisir de croire ce qu'il lui dira, et d'être persuadée des assurances qu'il lui renouvellera de la tendre et parfaite amitié que j'ai pour elle.

Lettre du duc de Noailles à M. de Torcy.

A Valladolid, le 25 septembre 1710.

Je pars demain, et j'ai fait tout ce que je pouvois faire. Le roi d'Espagne a rassemblé ici auprès toutes

les troupes qui étoient en Arragon, qu'on a rétablies et qu'on rétablit du mieux qu'on peut. Il compte faire un mouvement incessamment vers l'Estramadure, où, se faisant joindre par toutes les forces qu'il a de ce côté, il sera également supérieur, à ce qu'on assure, et à M. de Staremberg et à l'armée de Portugal. Il doit se mettre en situation d'empêcher que les Portugais ne se joignent aux troupes de l'archiduc qui sont présentement sous Madrid, et en état de marcher à celle de ces deux armées qui s'avancera la première, et qui se mettra le plus à portée d'être combattue. Voilà, monsieur, l'état de la question, sur laquelle je laisse le champ libre aux réflexions. Ce qui est vrai, et qui étonne tout le monde, est que la fidélité de cette nation, loin d'être ébranlée, paroît raffermie dans tous les événemens tristes et malheureux. Je n'aurai pas l'honneur de vous en dire davantage. Je demande au Roi la permission de lui aller rendre compte moi-même de l'état où sont toutes les affaires en ce pays : je crois que cela est important pour son service.

Les affaires usées et rebattues ne peuvent presque jamais réussir avec des gens en garde et préparés sur tout. Ainsi, monsieur, cherchez-moi quelque besogne neuve, et sur laquelle je puisse vous faire voir tout ce que je désirerois, pour répondre à la bonne opinion que vous voulez avoir de moi.

Lettre de la duchesse de Bourgogne au duc de Noailles.

A Marly, le 11 mai 1711.

On m'avoit assuré, en me faisant vos complimens, que vous aviez trop d'affaires pour me les faire vous-même; et, quelque plaisir que vos lettres me fassent, j'en étois toute consolée, et même bien aise que vous en usassiez librement avec moi; car l'amitié que j'ai pour vous est à toute épreuve, et vous ne me donneriez jamais aucun signe de vie, que je crois que je ne vous oublierois pas entièrement. Je suis ravie de la figure que vous faites : il n'est ici question que de vous dans toutes les plus grandes affaires; ce qui me donne tant de respect pour vous, que je ne sais comment j'ose vous écrire. Notre première douleur commence un peu à diminuer, et la mort de l'Empereur a fait grand bien à tout le monde : c'est présentement le sujet de toutes les conversations, et les politiques ont beau jeu : les uns craignent, les autres espèrent, et on attend avec beaucoup d'impatience les événemens qui doivent en arriver. Nous sommes dans un temps où les mauvais cœurs ont peine à se cacher; chacun se pique de beaux procédés. On commence un peu à se démentir, et l'on voit faire des bassesses pitoyables où les gens d'esprit ne devroient pas tomber; mais souvent il ne sert pas à grand'chose dans certaines occasions. J'ai été véritablement touchée de la mort de Monseigneur, mais je m'en console comme les autrès : je crois même en avoir plus de raison. Il n'y a

pas assez long-temps que vous êtes hors d'ici pour avoir oublié la situation de la cour, et par conséquent vous imaginer une grande partie de tout ce que je dois penser. J'ai été dans de grandes inquiétudes de ma sœur (1), et je n'en suis pas entièrement quitte : ses glandes augmentent toujours mes craintes dans tous les maux qu'elle a. J'espère que présentement elle se porte bien, et j'en attends des nouvelles avec beaucoup d'impatience. L'on dit que nous passerons ici une grande partie de l'été, à cause de la quantité de petite vérole qu'il y a à Versailles, qui est très-maligne cette année. J'en ai grande peur : on veut me persuader que ce n'est que par rapport à M. le Dauphin, mais je ne suis pas encore assez détachée de moi-même pour que ma frayeur soit uniquement pour lui. J'oublie en vous écrivant que j'ai beaucoup de lettres à faire, et que ce n'est pas peu de chose pour mon esprit paresseux. Il faut donc finir, pour travailler à quelques mauvais complimens qui me donneront grande peine à faire, en vous assurant que l'amitié que j'ai pour vous augmente tous les jours, et par conséquent l'estime, qui en est le fondement.

Lettres de la reine d'Espagne à madame de Maintenon.

A Arragon, 11 février 1711.

Je suis trop aise que ce soit le duc de Noailles à qui nous devons l'importante conquête de Girone,

(1) *Ma sœur :* Marie-Adelaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, étoit sœur de la reine d'Espagne.

pour ne vous en pas témoigner ma joie, et en même temps me réjouir avec vous de la gloire que ce général vient de s'acquérir. Il falloit tout son zèle, sa vivacité et son habileté pour venir à bout d'une entreprise aussi difficile par elle-même, et par la saison où nous sommes ; et je vous assure, ma chère madame, que le Roi et moi avons un très-grand plaisir de lui avoir cette obligation. C'est un grand service qu'il a rendu à l'Espagne et à la France ; et comme il est bien juste que nous lui donnions quelques marques de notre reconnoissance, vous verrez, par la lettre que le Roi écrit au Roi son grand-père, la grâce qu'il lui demande d'ordonner au duc de Noailles d'accepter la grandesse qu'il veut lui donner (1). J'espère, ma chère madame, que vous ne vous y opposerez point ; et je vous le demanderois instamment, si je le croyois nécessaire. Je ne vous dirai rien de tout ce qui se passe de notre côté : vous le saurez d'ailleurs ; et la princesse des Ursins, qui, grâces à Dieu, est avec moi depuis quelques jours, ne manquera pas de vous écrire. Ainsi il ne me reste, ma chère madame, qu'à vous conjurer de ne pas douter de l'estime et de l'amitié infinie que j'ai pour vous, qui seront de même toute ma vie.

P. S. Le Roi me charge de vous faire son compliment sur la prise de Girone : il a grand'peur que vous n'en soyez point aussi aise qu'il l'est, parce qu'il dit qu'il aime mieux le duc de Noailles que vous ne l'aimez.

(1) *Voyez* la Notice, tome 71, page 183.

A la même.

A Corella, le 7 juillet 1711.

Il est bien juste que je vous remercie moi-même, ma chère madame, des marques d'amitié que vous m'avez données à l'occasion de la maladie que j'ai eue. La princesse des Ursins ne m'a pas laissé ignorer toute l'inquiétude que vous lui marquiez dans vos lettres. J'en suis très-reconnoissante, et je vous prie de croire que l'estime et l'amitié que j'ai pour vous sont toujours les mêmes. Vous savez sans doute, ma chère madame, la demande que le Roi fit au Roi son grand-père, quand on conclut le traité par lequel il cédoit les Pays-Bas à l'électeur de Bavière, de nous réserver une petite souveraineté de trente mille écus de rente. Le Roi nous le promit; et il me semble aussi qu'on en tomba d'accord avec l'électeur, qui y consentit volontiers, étant une si petite chose pour lui en comparaison de ce qu'on lui donne. Nous demandons donc à cette heure l'accomplissement de cette parole. Le Roi en écrit aujourd'hui au Roi son grand-père; et moi, madame, je viens vous prier de lui en parler de ma part. Quoique nous regardions cette affaire comme une chose faite, et à laquelle il ne sauroit se rencontrer aucunes difficultés, nous ne laisserons pas que d'en avoir une grande obligation. Je crois que vous vous y emploierez encore plus volontiers en apprenant que nous destinons cette souveraineté à la princesse des Ursins, qui la mérite par tant d'endroits, et qui mérite aussi que vous vous intéressiez à elle; car je vous assure que vous n'avez pas une meilleure amie.

Ne seroit-il pas honteux au Roi et à moi, après tout ce que nous lui devons, de ne pas lui donner quelques marques de reconnoissance? Il n'y a point de dignités, hormis celle-ci, que nous puissions lui donner, puisqu'elle les a toutes. Ainsi je crois que personne ne pourra trouver extraordinaire ce que nous faisons pour elle. Pour vous, ma chère madame, je ne doute nullement du plaisir que vous en aurez, et nous aurons, le Roi et moi, celui d'avoir votre entière approbation. Il faut que j'ajoute aussi que ce que le Roi donne est à lui, et que cela ne fait aucun mal au Roi son grand-père, qui n'y met rien du sien; qu'il lui doit être agréable qu'une sujette qui lui est aussi dévouée que l'a toujours été la princesse des Ursins fasse une figure considérable. Je vous avoue que je suis assez glorieuse pour ressentir du plaisir de faire pour ma *camarera mayor* plus que ce que les reines qui m'ont précédée n'ont fait pour les leurs. Elle n'en abusera point, et on ne doit pas craindre qu'elle entretienne de grandes armées qui puissent faire peur à ses voisins. Je conclus donc que nous aurons cette satisfaction; mais je veux vous avoir l'obligation, ma chère madame, et à ma sœur, que cette affaire ne reçoive aucunes difficultés, et soit terminée incessamment, comme cela dépend du Roi mon grand-père, qui fera vouloir à M. de Bavière ce qui est si raisonnable.

A la même.

Au Retiro, 26 octobre 1712.

Vous ne sauriez croire, ma chère madame, le plaisir que la lettre que vous m'avez écrite le 9 de ce

mois m'a fait. Je l'ai lue plusieurs fois : elle est écrite d'une manière à pouvoir la lire toujours avec le même plaisir, car en vérité je n'ai jamais vu un style comme le vôtre. Vous l'accompagnez cette fois-ci avec des nouvelles si merveilleuses, qu'elle a tous les agrémens ensemble. Quoique la prise du Quesnoy m'ait fort réjouie, je vous avouerai que ce n'est pas celle à laquelle j'ai été plus sensible, mais bien à la peinture que vous faites de la santé du Roi mon grand-père. Le Roi en a été aussi charmé; et nous ne cessons de louer Dieu de ce bonheur, en lui en demandant la continuation pour de longues années. Le marquis de Mancera, dont je crois que vous avez entendu parler, qui a passé cent ans, n'a jamais eu un si bon tempérament : ainsi le Roi mon grand-père doit aller au-delà, sans rien de bien extraordinaire. Ses sujets ont grande raison de le désirer plus que jamais; mais je vous assure que quoique leurs vœux soient, à ce que je crois, très-ardens, le Roi et moi prétendons que rien n'égale les nôtres.

J'espère, ma chère madame, que vous serez contente à votre cour de ce que l'on a fait à la nôtre depuis l'arrivée de milord Lexington, et des bonnes dispositions où il a trouvé le Roi pour la prompte conclusion de la paix. Il a une très-forte envie de donner le repos à l'Europe, et surtout de contribuer au vôtre; et il y paroît bien à tous les sacrifices qu'il fait pour en venir à bout, que vous m'avouerez n'être pas petits. Les Etats sont assemblés depuis le 20. Mais vous saurez toutes ces nouvelles par M. de Bonnac : ainsi il est inutile que je vous le répète. Cet envoyé nous a montré un papier qui a été bien de notre goût : c'est

la réponse qu'on a faite aux belles propositions des Portugais pour la suspension d'armes. Ils la méritent fort, car ils sont trop insolens.....

A la même.

6 novembre 1712.

Je me réjouis avec vous, ma chère madame, de la réduction de Bouchain, dont la nouvelle nous est venue par le dernier courrier. Voilà la campagne finie très-heureusement, et bien glorieusement pour le maréchal de Villars : on doit être bien content de lui. J'espère que je n'aurai plus de pareils complimens à vous faire, et que la conclusion de la paix sera assez à temps pour qu'il ne soit plus question de campagne l'année qui vient. Cette dernière doit, ce me semble, faire changer de langage les Hollandais; et en ce cas l'archiduc seroit bien embarrassé, se voyant ainsi seul. Il faudroit bien qu'il prît aussi son parti.

Vous apprendrez par M. de Bonnac, ma chère madame, ce qui s'est passé hier, dont il fut lui-même témoin : ainsi il est inutile que je vous en fasse un grand détail. Je vous dirai seulement que le matin le Roi fit faire la lecture de l'acte de sa renonciation à la couronne de France, avec toutes les clauses qu'on y a souhaitées (1), le signa, et jura solennellement de le garder, ayant nommé pour témoins tous les chefs de

(1) Philippe v renonça, pour lui et pour ses descendans, à la couronne de France, par acte du 5 novembre 1712. De leur côté, le duc de Berri et le duc d'Orléans renoncèrent à leurs prétentions sur l'Espagne. Louis xiv donna, sur ces renonciations, des lettres patentes qui furent enregistrées le 15 mars 1713 au parlement de Paris.

nos maisons et les conseillers d'Etat. L'après-dînée, ce fut l'assemblée de tous les Etats du royaume dans une grande et belle chambre remplie de beaucoup de monde bien paré, mais pourtant sans confusion. Le Roi commença par faire un discours dont il s'acquitta parfaitement bien, et dont toute l'assemblée fut fort contente; car si ce n'étoit que moi, vous ne voudriez peut-être pas vous y fier. Ensuite on lut un papier où l'on disoit et marquoit plus au long les raisons pour lesquelles le Roi assembloit les Etats, et tout ce dont on est d'accord avec la France et avec l'Angleterre pour parvenir à une bonne paix. Après cette lecture, un député de la ville de Burgos prit la parole pour tout le royaume, et fit une réponse au Roi pleine de tous les sentimens qu'on peut souhaiter d'eux, et surtout d'une reconnoissance extrême, voyant le grand sacrifice que le Roi faisoit pour l'amour de ses sujets. Je regrettai bien, en l'entendant parler, que milord Lexington ne sût pas l'espagnol; car il me sembloit qu'on ne pouvoit pas le traduire aussi bien que le député le disoit. Les Etats s'assembleront présentement entre eux pour conclure tout ce qu'ils ont à faire, et passer pour loi la renonciation du Roi, et puis celle qui doit venir des princes de France. Il y auroit bien de quoi s'entretenir sur un pareil sujet; mais je ne le fais déjà que trop longuement. J'y ajouterai encore pourtant que le Roi espère que cela va contribuer à avancer le repos de l'Europe, et surtout celui de la France et du Roi son grand-père, qu'il souhaite si passionnément: pour y parvenir, vous voyez tout ce qu'il sacrifie.

Lettre du duc de Noailles à l'évêque de Châlons (1).

13 janvier 1718.

J'ai reçu, mon cher oncle, la lettre que vous m'avez écrite, qui étoit pour moi seul. C'est une précaution sage, et digne de vous : en effet, elle étoit d'un style qui ne devoit pas se rendre public, par rapport à vous, s'entend ; car pour moi, je suis prêt à essuyer les plaintes de mes parens. Un de vos grands griefs est qu'étant entré dans le ministère, je ne sois pas uniquement occupé de vous. Je vous avouerai que les motifs qui m'ont déterminé à me charger du pénible emploi dont on m'a honoré n'ont point été que tous mes parens ni moi fissions fortune : ce n'est pas là ma façon de penser ; et comme j'ai été choqué en plus d'une occasion de ce que j'ai vu faire aux familles de la plupart des ministres du temps passé, j'ai été extrêmement en garde avec la mienne lorsque je suis entré en place ; et cela par révérence pour le public, qui fait volontiers des observations un peu sévères sur la conduite de ceux qui entrent dans l'administration des affaires. Je comprends que ce régime n'est pas de votre goût. J'en suis, en vérité, bien fâché, car j'aurois grande envie de vous plaire : mais je n'en changerai pas. Au surplus, quoique vous ayez huit ou dix ans plus que moi, et une croix pendue à votre cou, dont je respecte, comme je dois, le caractère ; tout cela, dis-je, ne vous met point en droit de m'écrire

(1) *L'évêque de Châlons :* Depuis cardinal de Noailles, et archevêque de Paris.

la lettre que je reçois. C'est tout ce que je puis dire pour l'amour de vous, et plus encore pour l'amour de moi.

Lettre du chancelier Daguesseau à la maréchale de Noailles, sur la déclaration du mariage de la comtesse de Toulouse (1).

A Fresnes, le 8 décembre 1723.

Vous me rendez justice, madame, par l'attention que vous avez de me faire part de la déclaration d'un mariage dont j'avoue que je ne doutois point, mais que j'ai une véritable joie de voir rendre public d'une manière aussi satisfaisante pour vous. Votre étoile, toujours heureuse pour les mariages, finit encore mieux qu'elle n'a commencé. D'autres vous féliciteront sur l'éclat d'une si grande alliance : pour moi, je vous ferai un compliment plus solide, quoiqu'il sente un peu la simplicité de la campagne, sur le bonheur que vous avez de compter à présent au nombre de vos gendres un prince encore plus respectable par sa sagesse, par sa justice, et par l'égalité de sa conduite, que par sa naissance, son élévation et sa fortune. Je m'imagine que madame la comtesse de Toulouse sent plus que personne le mérite de ce compliment; et j'espère qu'elle le recevra encore plus agréablement lorsqu'il passera par votre bouche, que si je prenois la liberté de le lui faire moi-même. Je suis accoutumé à la bonté

(1) *La comtesse de Toulouse :* Mère du duc de Penthièvre, morte en 1766.

que vous avez de vouloir bien me servir toujours d'interprète auprès de votre nombreuse famille, et je me flatte que vous ne refuserez pas non plus en cette occasion de m'acquitter de ce que je lui dois sur un événement qui lui fait un si grand plaisir. Je ne vous dis rien sur M. le duc de Noailles en particulier, parce que j'aurois trop de choses à vous dire; mais je compte que je n'y perdrai rien. Vous savez tous mes sentimens pour vous et pour lui. Vous ne vous tromperez jamais, madame, quand vous croirez qu'il n'y a personne dans le monde qui vous honore plus parfaitement et qui vous soit plus véritablement attaché que moi, et tout ce qui m'appartient.

Lettres du cardinal de Fleury au feld-maréchal de Kœnigseck.

(La première de ces lettres, publiée par la cour de Vienne, inspira aux ennemis d'autant plus de confiance, qu'elle décréditoit le ministère du cardinal de Fleury par des preuves évidentes de foiblesse.)

A Versailles, 11 juillet 1742.

M. le maréchal de Belle-Ile ne m'a pas laissé ignorer, monsieur, la bonté que Votre Excellence a eue de se souvenir de moi dans la conférence qu'il a eue avec elle; et je me flatte que mes sentimens pour sa personne et pour ses talens lui sont connus depuis trop long-temps, pour ne pas être persuadée que je serai toujours très-sensible aux marques de l'honneur de votre amitié.

Je me serois tenu pourtant au simple remercîment que je lui en dois, si je ne me croyois pas obligé de lui témoigner la peine extrême que j'ai eue en apprenant qu'on me regardoit à Vienne comme l'auteur principal de tous les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne. Il ne me conviendroit pas, dans le moment présent, de me justifier d'une accusation que je ne mérite certainement pas, et moins encore de le faire aux dépens de personne. Je ne puis cependant m'empêcher d'assurer Votre Excellence que votre cour ne me rend pas justice. Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir, par des motifs très-pressans qu'on a allégués; et Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne pas deviner aisément qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui étoit si contraire à mon goût et à mes principes.

J'ai regretté souvent, monsieur, de n'être point à portée de m'en ouvrir à Votre Excellence, parce que la connoissance que j'ai de son caractère et de ses lumières me faisoit présumer qu'il eût été très-possible de trouver des moyens de prévenir une guerre qui ne pouvoit qu'opérer de grands malheurs, et l'effusion du sang humain. Dieu ne l'a pas permis, et j'ose protester que c'est ce qui cause toute l'amertume de ma vie.

Votre Excellence sait tout ce que j'ai tenté, sous le règne du feu Empereur de glorieuse mémoire, pour établir une solide et ferme union entre nos deux cours. Je l'avois regardée comme le maintien de la tranquillité publique, et surtout de la religion. Je ne veux ni ne

dois entrer dans tous les obstacles qui s'y sont opposés ; mais je crois avoir donné des preuves non équivoques de la droiture de mes intentions, et de tout ce que j'ai fait en conséquence pour parvenir à un projet si désirable.

Les plus grands maux ne sont pourtant presque jamais sans remède, quand on est également disposé de tout côté à le chercher. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter du moins les suites d'une guerre qui est prête à embraser toute l'Europe. Je ne puis qu'approuver tout ce que Votre Excellence a dit à M. le maréchal de Belle-Ile, et je conviens qu'il est juste que les propositions d'un accommodement soient proportionnées à la situation où se trouvent les puissances respectives.

Mais vous êtes trop équitable aussi, monsieur, et vous connoissez trop l'incertitude des événemens, pour ne pas convenir que, quelque succès dont Dieu favorise quelqu'un, l'humanité, la religion, ni même la politique, ne doivent pas porter à en abuser, ni à en tirer tous les avantages dont on pourroit se flatter : ce seroit mettre des barrières insurmontables à une sincère réconciliation, et laisser des semences d'une haine et d'une division éternelle.

Si votre cour veut bien donner son approbation à ces réflexions, et se porter à des conditions modérées et raisonnables, qui ne blessent point l'honneur du Roi, j'espère que Votre Excellence aura lieu d'être contente de mes propositions. L'Europe ni la religion ne sont pas dans un état tranquille, et la principale attention des grandes puissances doit être de tâcher de leur donner une forme durable et constante.

Le Roi ne veut rien pour lui, et Votre Excellence

n'ignore pas que j'en ai donné une preuve bien convaincante dans les propositions que me fit M. Wassenaër il y a six mois. Si j'eusse été libre, je n'aurois rien oublié pour en faire usage; mais, sans nommer personne, vous savez que nous étions malheureusement liés. Quoi qu'il en soit, je ne change point de système, et je crois encore que rien n'est plus essentiel pour la tranquillité de l'Europe qu'une parfaite union entre nos deux cours.

C'est un ouvrage digne de Votre Excellence, et je mourrois content si les troubles présens contribuoient à la rétablir et à la consolider. Je saisis avec empressement cette occasion de vous renouveler les assurances du cas infini que je fais de l'honneur de votre amitié, et des sentimens les plus distingués avec lesquels je fais profession, monsieur, d'honorer Votre Excellence.

Au même.

A Versailles, 13 août 1742.

Ce n'est qu'avec un extrême étonnement, monsieur, que je reçois dans ce moment la copie d'une lettre que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Excellence le 11 du mois dernier, et qu'au lieu d'une réponse dont je croyois avoir lieu de me flatter, j'apprends que cette lettre est entre les mains de tout le monde à La Haye.

Je ne devois pas m'attendre, ce me semble, qu'un témoignage de politesse et de confiance à un ministre de votre réputation, de la part duquel surtout j'avois reçu souvent des assurances d'estime et de bonté, devoit avoir un pareil sort; et vous m'apprenez un peu

durement aujourd'hui que je m'étois trompé. C'est une leçon dont je vous remercie, et dont je tâcherai de profiter; mais j'aime encore mieux l'avoir reçue que de l'avoir donnée.

Je n'en ai pas usé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en différentes occasions, quoique j'eusse pu souvent en tirer de grands avantages; mais apparemment que l'usage est différent à Vienne. Il est juste de s'y conformer. Je sais du moins me corriger; et, pour commencer à le faire, je me borne, monsieur, à assurer Votre Excellence de tous les sentimens avec lesquels je ne cesse de l'honorer depuis son dernier voyage en France.

Lettre du comte de Stairs au maréchal de Noailles.

Hanau, 30 juin 1743.

Monsieur, si l'embarras des affaires ne me permet pas de répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, j'espère que vous me ferez la justice de croire que je suis et serai toujours dans les sentimens de faire la guerre avec toute la générosité et toute l'humanité possible. Je serai toujours prêt à interpréter tous les articles qui pourroient paroître indécis de la manière la plus convenable à la générosité. Je vous avoue, monsieur, que je révère en vous les sentimens généreux que vous faites paroître en toute occasion : de sorte que je me flatte que quand votre commissaire sera arrivé, nous ne trouverons nulle difficulté à convenir des articles qui pourroient paroître

indécis touchant les blessés et les prisonniers de côté et d'autre.

J'ai renvoyé tous les prisonniers français dont j'avois connoissance, et j'ai donné les ordres nécessaires pour faire relâcher ceux qui étoient entre les mains des Hanovriens. Les Autrichiens, à ce que je crois, auront renvoyé leurs prisonniers.

Vous me permettrez, monsieur, de vous remercier de toutes vos manières d'agir généreuses et polies, lesquelles me font honneur d'une certaine manière, parce qu'elles sont tout-à-fait conformes aux sentimens que j'ai toujours fait profession d'avoir pour M. le duc de Noailles.

Monsieur, je vous rends grâces du soin que vous avez eu si généreusement de nos blessés sur le champ de bataille; j'envoie, par ce trompette, quelques chirurgiens des nôtres pour en prendre soin, et j'envoie en même temps quelques prisonniers français qui se trouvoient ici. On fera la liste de tous, pour être balancée de la matière la plus équitable.

J'ai l'honneur d'être, comme je serai toujours, etc.

P. S. Depuis ma lettre écrite, monsieur, M. de Silhouette, votre commissaire, est arrivé ici, et a apporté votre lettre en date d'aujourd'hui. Nous nommerons d'abord de notre côté un commissaire pour traiter avec lui, avec la même bonne foi qui est également agréable à vous, monsieur, et à votre serviteur.

Lettre du Roi au Dauphin (1).

6 mai 1744.

Je loue le désir que vous avez marqué de me suivre à la tête de mes armées; mais votre personne est trop chère à l'Etat pour oser l'exposer avant que la succession à la couronne soit assurée par votre mariage. Quand vous aurez des enfans, je vous promets que je ne ferai jamais de voyage à la guerre sans vous mener avec moi; mais je souhaite et j'espère n'être jamais dans le cas de vous tenir cette parole. Comme je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix solide et durable, si Dieu bénit mes bonnes intentions, je sacrifierai tout pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon règne. Il est bon que vous entriez de bonne heure dans ces sentimens, et que vous vous accoutumiez à vous regarder comme le père plutôt que comme le maître des peuples qui doivent être un jour vos sujets.

Lettre du maréchal de Noailles au Roi.

A Aranjuez, le 30 avril 1746.

Sire, Votre Majesté verra, dans la dépêche que j'ai l'honneur de lui écrire, et qui lui sera lue par M. d'Argenson dans son conseil, tout le détail de ce qui s'est passé depuis mon arrivée dans cette cour, dont je ne

(1) Louis XV se montre ici digne du surnom de *Bien-Aimé*, qui lui fut donné la même année où il écrivoit cette lettre.

répéterai rien dans cette lettre, pour ne la pas fatiguer inutilement. Je me bornerai donc à lui rendre compte de quelques particularités qui ne doivent être que pour elle; et je crois que Votre Majesté approuvera cette précaution, par la connoissance qu'elle a que l'on ne garde pas aussi scrupuleusement qu'on le devroit le secret de ce qui se dit dans son conseil. Il est d'une importance infinie qu'il ne puisse rien revenir de ce que j'aurois mandé qui pourroit n'être pas agréable à cette cour.

Je supplie Votre Majesté de croire que c'est uniquement pour le bien de son service que j'observe un pareil ménagement, qui d'ailleurs est conforme aux règles de la sagesse et de la prudence; mais j'ai cru nécessaire de vous en prévenir, sire, parce qu'on ne manquera pas de dire bientôt que je suis tout Espagnol, et que j'épouse leurs intérêts.

Après ce préambule, sire, je commencerai par dire à Votre Majesté que j'ai trouvé le roi d'Espagne si changé, que je l'aurois à peine reconnu, si je l'avois trouvé ailleurs que dans son palais. Il est grossi considérablement; il m'a paru plus petit qu'il n'étoit, ayant beaucoup de peine à se tenir debout et à marcher : ce qui ne vient que du manque absolu d'exercice.

A l'égard de l'esprit, il m'a paru le même: beaucoup de sens, répondant avec justesse et précision à ce qu'on lui dit quand on lui parle d'affaires, et qu'il veut bien s'en donner la peine.

Il n'a rien oublié de tout ce qu'il a fait, vu et lu; il en parle avec le plus grand plaisir. Il n'y a pas un rendez-vous de chasse de la forêt de Fontainebleau dont il ne se ressouvienne.

Il vous chérit, sire, et ne parle de vous qu'avec tendresse et le plus vif intérêt. Il n'y a personne ici qui ne dît à Votre Majesté qu'il est plus touché de vos succès en Flandre que de ceux de l'Infant en Italie; et on peut dire avec vérité que ce prince a le cœur tout français.

A l'égard de la Reine, elle me paroît avoir de l'esprit, de la vivacité; entend finement, répond juste: elle a une politesse noble. Je n'ai pas encore assez traité avec elle pour avoir pu approfondir son caractère; mais, en général, je crois que l'on peut avoir excédé dans les portraits que l'on en a faits. Elle est femme, elle a de l'ambition, elle craint d'être trompée: elle l'a été, ce qui lui donne de la défiance, qu'elle pousse peut-être un peu trop loin. Mais je crois qu'un homme sage, désintéressé, et qui sauroit gagner sa confiance, la ramèneroit avec patience à ne prendre que des partis raisonnables. Il ne s'agit que de trouver des hommes de cette espèce; et l'on m'a dit qu'ils étoient assez rares dans tous les temps et dans tous les pays.

Au surplus, lorsqu'il est question de Votre Majesté, la reine d'Espagne ne s'exprime que dans les termes du plus grand respect et du plus sincère attachement. Voilà ce que j'ai pu apercevoir jusqu'à présent par rapport à Leurs Majestés Catholiques.

Quant au prince des Asturies, à sa figure près, il paroît fort aimable, et avoir grande envie de plaire. Il m'a fait plusieurs questions sur Votre Majesté, d'une manière à me faire penser qu'il prenoit un véritable intérêt à ce qui la regardoit.

La princesse est plus polie, paroît avoir de l'esprit,

et cherche toujours à dire des choses obligeantes; mais son visage est tel qu'on ne peut la regarder sans peine. Du reste, elle est grande; on dit qu'elle a eu la taille belle : pour le présent, elle est fort engraissée.

Je reviens, sire, à Madame (1), et c'est avec un grand plaisir. Elle est infiniment mieux que lorsqu'elle est partie de France. Rien n'égale l'amour des grands et des petits pour cette princesse. Elle est en effet charmante; sa figure est très-agréable, les plus beaux yeux du monde, le regard perçant, et annonçant de l'esprit; bonne, franche, cherchant à plaire et à obliger; et, pour tout dire en un mot, sire, c'est votre véritable portrait. Que Votre Majesté ait la bonté de juger après cela de l'impression qu'elle a faite sur mon cœur et sur mon esprit, et du pouvoir qu'elle peut avoir sur moi.

L'infant don Louis est assez bien fait, timide à l'excès, ce qui le rend un peu sauvage; et il paroît jusqu'à présent qu'on ne peut pas encore le bien définir.

Mais, sire, je ne puis finir le compte que j'ai à rendre à Votre Majesté de la famille royale d'Espagne, sans lui parler d'une princesse qui lui appartient de près : c'est de sa petite-fille. Jamais on ne vit une si jolie enfant : elle est très-grande pour son âge, son visage est des plus agréables; mais surtout, sire, c'est son maintien, et l'air de dignité avec lequel elle reçoit son monde. Elle sent déjà ce qu'elle est, à qui elle appartient, et ce qu'elle doit être un jour.

Après avoir eu l'honneur d'entretenir Votre Majesté de ce qui concerne les princes et princesses de cette cour, je crois qu'elle approuvera que je lui dise en

(1) Fille aînée de Louis XV, épouse de l'infant don Philippe. (M.)

peu de mots le plan de conduite que je me suis prescrit.

Votre Majesté verra dans ma dépêche ce qui s'est passé dans mes deux premières audiences particulières. Je crois qu'elle approuvera que je n'aie pas insisté dans la première sur ce qui concerne le partage de l'Infant, quoique ce soit le principal et le plus intéressant objet de ma mission. Le roi d'Espagne avoit préparé sa réponse, et je vis que le rouge commençoit à lui monter au visage ; ce qui me fit changer la conversation, et passer à l'échange des prisonniers français, qui me fut sur-le-champ accordé.

Après y avoir bien réfléchi, je me suis déterminé à faire un mémoire pour prouver la nécessité de se fixer à un parti raisonnable sur l'établissement de l'Infant. Je le remettrai la veille à Leurs Majestés Catholiques, et le lendemain je leur parlerai : les mouvemens seront moins vifs, et je serai plus en état de discuter tranquillement l'affaire.

Comme il est absolument nécessaire de tirer la Reine d'intérêt, j'ai imaginé un moyen dont j'aurai l'honneur de rendre compte incessamment à Votre Majesté, et qui me paroît propre à obtenir les consentemens que nous pouvons désirer. Je ne répondrai cependant de rien positivement à Votre Majesté, ce qui dépend de la volonté des hommes étant toujours très-incertain, et surtout dans une cour telle que celle où je suis. Mais comme il est de l'intérêt de Votre Majesté d'avoir une influence supérieure sur l'Espagne, je crois que l'on doit tenter toutes les voies de douceur et de négociation avant que d'en venir à celles de la force et de l'autorité, contre lesquelles on est facile-

ment révolté. On ne s'est jamais donné la peine, dès le temps du feu Roi, de connoître à fond ce pays; mais c'est une matière de discussion à remettre et à traiter, à mon retour, avec Votre Majesté. Elle est importante pour le bien de son service et l'avantage de la France.

Je finirai cette lettre par dire à Votre Majesté que le roi d'Espagne m'a parfaitement bien reçu; qu'il me paroît content qu'elle m'ait choisi. La Reine me marque aussi beaucoup de bonté, et grande envie de me persuader qu'elle n'est pas telle qu'on l'a dépeinte à Votre Majesté : elle me fait chaque jour quelques petites confidences. Je ne dissimulerai pas cependant qu'il entre dans ses conversations beaucoup de plaintes sur plusieurs personnes dont je ne parlerai point à Votre Majesté pour le présent, cette lettre n'étant déjà que trop longue.

J'apprends dans le moment une nouvelle qui me fait une peine infinie : c'est le départ prompt de Votre Majesté pour la Flandre. Je ne me console point de la savoir à l'armée, et de n'être pas auprès d'elle. Mon secrétaire (1) en deviendra fou. Je vais faire tous mes efforts pour terminer le plus promptement les affaires dont je suis chargé, pour me rendre auprès de Votre Majesté. Mais on ne va pas aussi vite que l'on voudroit en fait de négociation.

Je conjure Votre Majesté de me continuer ses bontés et sa confiance, et d'être bien persuadé de l'attachement le plus fidèle et du profond respect avec lequel je suis, etc.

(1) *Mon secrétaire :* Le comte de Noailles, fils du maréchal.

Lettre du comte d'Argenson au maréchal de Noailles.

Au camp de Bouchout, le 26 mai 1746.

Je sens avec toute la reconnoissance que je dois, monsieur, la marque de confiance et d'amitié que vous me donnez, en me parlant aussi naturellement que vous faites sur la façon dont on vous a dit que mon frère s'étoit expliqué par rapport à la cour d'Espagne. J'ai vu la lettre particulière de votre main, dans laquelle, en touchant plus légèrement cet article avec lui, vous ne laissez pas cependant de le lui faire suffisamment entendre : j'y ai ajouté mes réflexions lorsqu'il me l'a fait voir. Il se défend d'y avoir donné lieu, et assure que ce n'a jamais été qu'au conseil, ou avec ceux qui le composent, qu'il a exposé librement sa façon de penser, suivant les circonstances qui s'en sont présentées.

A l'égard du maréchal de Maillebois, auquel je ne prends pas le même intérêt, mais dont j'aime beaucoup le fils, je ne suis pas si sensible à ce que vous avez fait pour lui. Si je croyois qu'il y en eût un autre plus propre que lui à servir le Roi en Italie, je vous assure que je serois le premier à le proposer; mais s'il doit y rester, il me semble qu'il est du bien du service de rapprocher de lui les dispositions de la cour de Madrid, d'écarter, s'il étoit possible, ceux qui lui sont ouvertement opposés auprès de l'infant don Philippe, et de soutenir M. de Gages, avec lequel il n'a pas cessé de s'entendre. De mon côté, je ne prêche autre chose que la soumission à l'Infant, le concert avec M. de Gages, et de ne point déclamer avec trop de hauteur contre

ceux qui sont occupés à lui nuire. Je tâcherai aussi, autant que je le pourrai, que ce soit son fils qui soit personnellement chargé de toute la relation avec l'infant don Philippe.

Lettre du roi d'Espagne à Louis XV (1).

A Aranjuez, le 5 juin 1746.

Monsieur mon frère et neveu, le maréchal de Noailles partant d'ici pour s'en retourner auprès de Votre Majesté, je l'ai chargé de lui représenter plusieurs choses de ma part qu'il aura l'honneur de lui communiquer, et auxquelles j'espère qu'elle voudra bien faire attention. Je dois en même temps faire la justice au maréchal de dire à Votre Majesté que je suis très-content de lui, et que je l'ai trouvé un très-honnête homme, et fort bien intentionné pour l'union qui doit être entre nous et nos royaumes, tel que je l'ai connu il y a long-temps. Je profite aussi de cette occasion pour renouveler à Votre Majesté les assurances de ma tendre amitié, etc.

Autre lettre du roi d'Espagne.

Monsieur mon frère et neveu, la lettre de Votre Majesté, que le maréchal de Noailles m'a rendue pour m'apprendre son retour en France, m'a fait en quelque manière de la peine, par l'éloignement qu'elle m'annonce d'un ministre qui m'est si agréable, et qui

(1) Philippe V écrivit cette lettre trente-quatre jours avant sa mort, arrivée le 9 juillet 1746.

a su s'acquitter, avec tant de satisfaction de ma part, des ordres de Votre Majesté; mais, d'un autre côté, elle m'a fait un sensible plaisir, par l'occasion que le retour de ce ministre me présente de pouvoir, par son moyen, informer pleinement Votre Majesté de la sincérité avec laquelle je réponds à l'affection qu'elle a pour moi. Témoin de tous mes sentimens, il ne manquera pas de les exposer fidèlement à Votre Majesté, comme je l'attends de son honneur et de sa probité. Il est chargé de communiquer à Votre Majesté d'autres choses d'égale conséquence. Je ne doute point qu'il ne les lui rapporte avec le même zèle et empressement qu'il a toujours montré dans tout ce qui intéresse les deux couronnes. Enfin je dois assurer encore une fois à Votre Majesté qu'il est digne des marques les plus éclatantes de son estime, et que je suis, avec l'amitié la plus constante, etc.

Lettre du maréchal de Noailles au Roi.

A l'Escurial, le 12 juin 1746.

Sire, c'est de l'Escurial que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté. Je reçus le 8, environ six heures avant mon départ d'Aranjuez, la lettre dont elle m'a honoré du 26 mai par le retour d'un de mes courriers, et je remis celles dont elle me chargeoit pour le roi d'Espagne, pour madame Infante, et pour le chevalier de beaucoup d'ordres (1). Je partis le même jour pour

(1) *De beaucoup d'ordres :* Quel étoit ce *chevalier de beaucoup d'ordres?* Millot n'a pu sans doute le connoître.

Madrid, où je n'ai resté que les deux jours que je m'étois proposé, suivant le compte que je lui en ai rendu par le dernier ordinaire.

Je pars demain pour Saint-Ildefonse, d'où je prendrai la route de la Vieille-Castille, pour me rendre le plus tôt que je pourrai à Bayonne, sans cependant pouvoir espérer de faire plus de diligence qu'il plaira à nos mules et à nos muletiers, qui sont également fantasques.....

Je n'alongerai pas cette lettre par le récit des rares et tristes beautés que l'on voit dans ce fameux et magnifique monastère. Si j'ai à me retirer jamais dans quelqu'un pour y finir mes jours, je ne choisirai certainement pas celui-ci, quelque riche qu'il soit.

Je n'ai rien de nouveau à mander à Votre Majesté de la cour, de laquelle je suis parti il y a quatre jours: je me réserve à lui en parler plus en détail que je n'ai fait jusqu'ici, lorsque j'aurai le bonheur d'être auprès d'elle. J'en ai la plus vive impatience, aussi bien que de lui renouveler les assurances du tendre attachement, du parfait dévouement et du profond respect avec lesquels je suis, etc.

Lettre du maréchal de Noailles au roi et à la reine d'Espagne.

A Saint-Ildefonse, le 14 juin 1746.

Sire, madame, j'obéis à Vos Majestés. Elles m'ont ordonné de leur rendre compte de ce que je penserois de Saint-Ildefonse; ce n'est pas un ouvrage facile :

mais quand les rois commandent, la soumission doit être prompte et exacte.

Il y a trente heures que je suis dans l'admiration, et accablé sous le poids de la multitude et de la diversité d'objets également singuliers et dignes d'applaudissement. Je puis assurer Vos Majestés qu'il n'y a point de flatterie dans ce que j'ai l'honneur de vous dire; et, pour le prouver, je vais, autant qu'il sera en mon pouvoir, leur peindre, avec la simplicité et la vérité dont je fais profession, ce que je pense.

Les fées ont fait les jardins, les hommes ont fait le palais, les architectes ont embelli la face du jardin, surtout l'avant-corps du milieu; les ailes n'y répondent pas.

Les arts ont décoré l'intérieur du palais; et l'assemblage magnifique de tableaux et de statues antiques surpasse ce que l'on en peut dire. On y voit les ouvrages les plus exquis de tout ce que l'Italie et la Flandre ont produit de plus grands peintres; et quand la galerie sera achevée, on y trouvera en sculpture les précieux restes de l'antiquité la plus reculée.

Les deux cabinets du bout de l'appartement, que l'on m'a dit être du plus ancien bâtiment, sont d'un goût singulier, et des plus agréables. Les glaces, environnées du plus beau laque de la Chine, produisent un effet admirable dans le dernier. Celui qui précède n'est pas moins agréable, dans un goût différent.

Je reviens aux jardins: je n'ai rien vu dans ce genre qui en approche. Je commencerai par dire à Vos Majestés ce que je pense de la singularité de leur situation.

Bien loin qu'elle produise un mauvais effet, elle

ajoute, selon moi, une véritable beauté. Les montagnes, malgré leur aridité et la neige qui couvre leurs cimes, font une perspective admirable, et forment le fond du tableau, qui fait valoir la belle verdure des arbres et des palissades du jardin, et le cristal des jets d'eau, qui les surpassent de beaucoup par leur hauteur extraordinaire.

Faut-il parler en détail à Vos Majestés des différentes fontaines que j'ai vues? J'y serai bien embarrassé. Essayons cependant, puisqu'elles le veulent ainsi.

Je commencerai par celle de l'Eventail, qui m'a conduit de suite au Neptune, à l'Apollon et à l'Andromède. Rien n'est comparable à la beauté et à l'abondance de ces différentes fontaines, qui se présentent en amphithéâtre d'un coup d'œil, quoique séparées les unes des autres.

J'ai passé ensuite le long de la rivière, qui forme une infinité de cascades également bien fournies d'eau; et de là au Pont et à la Gerbe, autre effet d'eau très-particulier dans son genre.

On m'a conduit ensuite à la cascade que Vos Majestés voient du milieu de leur palais. Rien n'est plus beau, ni mieux exécuté : le marbre de la cascade, les figures, les vases des deux allées qui l'accompagnent, et la parfaite verdure des arbres et palissades, forment le plus beau paysage que jamais le Claude Lorrain auroit pu peindre dans ses plus excellens ouvrages.

L'Eole, et le Combat des Vents soumis à son empire, m'ont étonné ; j'ai vu ensuite l'Amphitrite, qui m'a plu infiniment, aussi bien que le cabinet qui est au-dessus, et d'où l'on découvre une allée qui semble

annoncer qu'on poussera peut-être jusqu'au haut de la montagne, à laquelle on apprendra à devenir obéissante, comme on a fait au reste du terrain de Saint-Ildefonse.

Que dirai-je à Vos Majestés des Dragons, des Tasses, de la Fontaine, du Panier, et de ses trois changemens; de la place où Mercure enlève Pandore, des huit fontaines enfermées dans le plus beau marbre blanc, et des huit autres qui se font apercevoir dans autant d'allées qui aboutissent à cette place? Je ne trouve plus d'expressions pour marquer et ma surprise et mon admiration.

Mais c'est aux Fontaines de Latone, aux Bains de Diane, et à celle de la Renommée, qu'il faudroit réserver les termes les plus choisis, pour leur donner des louanges convenables. Rien n'est plus surprenant que ces différens effets d'eau, et leur élégante distribution. Le jet d'eau de la Renommée est le plus beau, le plus grand et le mieux fourni que j'aie vu, et que je crois que l'on puisse voir.

Je finirai la relation de ma promenade par avoir l'honneur de dire à Vos Majestés qu'elles ont le plus beau, le plus singulier et le moins imitable jardin qui soit, qui ait été dans l'univers : je n'en excepte pas ceux de Sémiramis (1).

J'ai l'esprit trop préoccupé par l'admiration, pour me laisser la liberté de dire rien qui puisse approcher de la critique. Il y auroit peut-être bien quelques lé-

(1) Le vingt-quatrième jour qui suivit cette brillante description du plus beau jardin de l'univers, le monarque que le maréchal de Noailles félicitoit d'en être l'heureux possesseur alloit être enfermé dans les tombeaux de l'Escurial.

gères observations à faire par rapport aux bâtimens : j'avouerai que les fées qui ont présidé à la disposition et à l'arrangement des jardins n'ont pas eu la même attention à la construction du palais; mais il y a lieu d'espérer que lorsque Mercure aura achevé d'enlever Pandore, il viendra quelque nouvelle fée qui achèvera de mettre la dernière main aux bâtimens, pour les rendre aussi parfaits que le sont les jardins.

Je craindrois d'importuner Vos Majestés, si j'entrois dans le détail des manufactures de glaces et de cristal que j'ai vues, dans celui des potagers, de la faisanderie, et d'une infinité d'autres choses; et, pour ne point abuser de leur patience, je finirai par dire que rien n'égale la bonne réception que l'on m'a faite ici. M. le marquis de Galliani m'a fait un accueil dans lequel, outre sa politesse ordinaire, j'ai reconnu les bontés singulières de Vos Majestés. Je les conjure d'en recevoir mes très-humbles remercîmens, et les nouvelles assurances de l'inviolable attachement, du plus sincère dévouement et du plus profond respect avec lequel je suis, etc.

Lettre du maréchal de Noailles au maréchal de Saxe.

A Marly, 21 janvier 1748.

Depuis que je suis à Marly, mon très-cher maréchal, je ne suis occupé que de vous : je pense continuellement au sujet de nos dernières conversations; et plus je combine les différentes circonstances, plus je me confirme dans l'idée que rien n'est plus important ni plus nécessaire que de former prématurément

et le plus tôt possible l'entreprise dont nous avons parlé.

Il n'est pas douteux que les ennemis ne rassemblent beaucoup de forces pour la campagne prochaine. Les Russes vont se mettre en marche, et les Suisses fournissent de nouveaux secours aux Hollandais, sans compter ce qu'ils pourront ramasser d'ailleurs. Enfin on doit s'attendre à leur voir une armée plus considérable qu'ils ne l'ont eue jusqu'à présent.

Il y a bien de l'apparence que, lorsque toutes leurs forces seront rassemblées, ils voudront opérer une diversion, soit sur la Moselle, soit vers la Basse-Alsace. Dans ce cas, on sera obligé d'y envoyer des troupes et d'y former une armée, pour s'opposer à leurs entreprises; ce qui diminuera d'autant celle du Roi en Flandre, quoique l'on puisse toujours supposer qu'elle y conservera de la supériorité sur ce qui restera aux ennemis. Mais il paroît qu'il est bien essentiel de les prévenir, afin d'assurer le succès de la campagne prochaine, qui nous donnera sans doute la paix, s'il est tel qu'on peut s'en flatter.

Je joins ici un mémoire de mes réflexions sur ce sujet, ainsi que je vous l'ai promis. Je le soumets entièrement, mon très-cher maréchal, aux vôtres; et je me flatte que vous voudrez bien me faire part du jugement que vous en porterez. Rien n'égale, mon très-cher maréchal, les sentimens avec lesquels, etc.

Mémoire du maréchal de Noailles, pour la campagne de 1748 (1).

Il n'y a peut-être jamais eu d'occasion où l'on pût appliquer, avec plus de raison que dans la conjoncture présente, la maxime reçue de tout temps que nul projet de guerre ne peut être véritablement utile qu'autant qu'il est relatif à l'intérêt politique d'un Etat.

Après les démarches que la France a faites, il ne paroît pas que l'on puisse désormais mettre en doute qu'elle ait d'autre objet, dans la continuation de la guerre, que de forcer ses ennemis à concourir au rétablissement de la paix à des conditions raisonnables.

Ces principes une fois exposés, il convient d'examiner :

Quelle est, parmi les ennemis, la puissance dont l'influence peut contribuer le plus à rétablir ou à éloigner la paix ;

Quel est l'objet que cette puissance peut se proposer dans la poursuite de la guerre ;

Ce qu'il convient et ce qu'il est possible de faire pour s'opposer à ses projets ;

Enfin de quel côté l'on doit porter la guerre, et faire les plus grands efforts.

(1) Le maréchal de Noailles, après avoir parlé, en homme d'Etat, de la politique anglaise dans ce mémoire important, y développe les vues d'un guerrier habile, et conseille, en indiquant les moyens d'exécution et de succès, le siége de Maëstricht, dont la prise par le maréchal de Saxe (le 15 avril 1748) amena la signature des préliminaires de paix (le 30 du même mois), et la fin d'une guerre qui désoloit l'Europe depuis huit ans.

On doit être désabusé de l'idée de parvenir à la paix par la voie des Hollandais, ou par celle de la cour de Vienne : ces puissances sont, en quelque manière, subjuguées par l'Angleterre, et se trouvent dans son entière dépendance. C'est donc de l'Angleterre seule que dépend la continuation de la guerre, ou le rétablissement de la paix.

Les objets que les Anglais peuvent se proposer sont fondés sur différens motifs.

Les premiers n'ont de rapport qu'à eux-mêmes, et à eux seuls : c'est de s'assurer pour toujours de la supériorité sur mer, et de s'emparer de tout le commerce.

Les séconds les intéressent également, mais les effets ne s'en bornent point à eux seuls : c'est de conserver leur influence sur le continent, d'y soutenir leurs alliés, et d'y former et entretenir conjointement avec eux des armées considérables, tant pour les défendre et les protéger, que pour s'opposer aux accroissemens de la puissance de la France.

Quoique ces derniers motifs ne soient ni si directs ni si personnels que les premiers, ils s'appuient et se soutiennent réciproquement. Sans les richesses que le commerce procure aux Anglais, ils ne pourroient soutenir leurs alliés, ni entretenir de si puissantes armées; et du moment qu'ils n'auroient plus d'alliés, la France, cessant alors d'avoir des ennemis sur le continent, seroit en état de disputer aux Anglais la supériorité sur mer, et de soutenir et d'accroître son commerce au préjudice de celui de l'Angleterre.

C'est donc l'union étroite des Anglais avec leurs alliés qui fait la force des uns et des autres.

Il paroît que les Anglais fondent principalement leurs espérances sur l'idée de fatiguer la France par la continuation de la guerre : ils se flattent que leur crédit leur fournira plus de ressources que le Roi n'en trouvera dans ses finances, et qu'enfin l'on sera obligé d'accepter les conditions qu'ils voudront dicter pour leurs alliés, quand même les nouveaux efforts qu'ils font pour augmenter leurs armées ne pourroient leur procurer des événemens assez heureux et assez décisifs pour parvenir à ce qu'ils se promettent de la seule durée de la guerre.

Dans la situation où est l'Angleterre, ayant une marine nombreuse et supérieure, elle n'a rien à craindre de toute entreprise du dehors qui n'est point soutenue et appuyée par des forces maritimes. Une pareille entreprise ne pourroit qu'opérer une diversion utile, à la vérité, tant qu'elle dureroit, mais qui finiroit par de fâcheuses catastrophes, comme on en a l'exemple dans celles qui ont été formées en faveur de la maison de Stuart.

Il ne reste donc de moyen à la France de faire une guerre solide contre l'Angleterre qu'en l'attaquant indirectement dans ses alliés, et en prenant de si justes mesures pour assurer ses succès, que l'Angleterre puisse enfin reconnoître l'inutilité des dettes qu'elle contracte pour le soutien de la guerre, et les dangers auxquels elle peut s'exposer par l'abus qu'elle fait de son crédit.

La conquête entière des Pays-Bas autrichiens, à l'exception des duchés de Luxembourg et de Limbourg, ne laisse plus à la France de choix que celui d'attaquer ou la reine de Hongrie du côté de l'Italie,

et en même temps le roi de Sardaigne, ou les Hollandais dans leur propre pays.

Il n'est pas difficile de démontrer que de ces deux partis, celui de porter les plus grands efforts contre les Hollandais est le plus capable d'affecter les Anglais.

De tous leurs alliés, les plus chéris sont sans contredit les Hollandais. Le gouvernement actuel de cette république est l'ouvrage de la faction anglaise, et c'est cette faction qui règne aujourd'hui en Hollande sous le nom et l'autorité d'un stathouder, uni à la famille royale d'Angleterre par la plus étroite alliance. Il est de la gloire comme de l'intérêt des Anglais de maintenir le nouveau gouvernement de cette république et son stathouder à quelque prix que ce soit, et, pour cet effet même, de procurer le rétablissement de la paix, s'ils ne peuvent se promettre de leurs efforts de remplir cet objet par les voies de la guerre. La situation où se trouve la Hollande est trop violente pour qu'elle puisse durer plusieurs années telle qu'elle est aujourd'hui.

Ce motif n'est point le seul qui rend le sort des Pays-Bas et de la Hollande extrêmement intéressant pour l'Angleterre. Comme, de tous les accroissemens dont la France est susceptible, ceux qu'elle feroit dans les Pays-Bas contribueroient le plus à l'augmentation de sa puissance, de son commerce et de sa navigation; que ce pays d'ailleurs est à portée des côtes de l'Angleterre, on sent combien la jalousie de cette nation est intéressée à ce que la France n'étende point sa domination d'un côté aussi important à tous égards.

Dès qu'il est établi et constaté que le parti le plus convenable que la France puisse prendre dans la pour-

suite de la guerre sur terre, relativement aux Anglais, est de porter les plus grands efforts du côté des Pays-Bas, il s'agit ensuite de se déterminer sur les projets et les opérations les plus propres à procurer de nouveaux succès, et à assurer les anciens.

Il n'y a presque plus lieu de douter que les trente mille Russes à la solde de l'Angleterre et de la Hollande ne se mettent en marche dans le courant de ce mois, ou dans le commencement de l'autre. Les Hollandais d'ailleurs n'épargnent ni sollicitations ni dépenses pour tâcher de rassembler quelques troupes, tant en Allemagne qu'en Suisse.

On doit donc s'attendre que les ennemis auront des forces très-considérables en campagne; mais, quelque diligence que les Russes puissent faire, comme il n'y a guère d'apparence qu'ils puissent arriver que vers la fin de juin ou même en juillet, on sent dès-lors toute la nécessité de former quelque entreprise prématurée, telle qu'elle puisse donner la facilité d'en former de nouvelles lorsqu'on sera en état de les exécuter, telle en même temps qu'elle puisse ôter aux ennemis tout moyen de rien entreprendre sur les conquêtes du Roi.

Cette entreprise ne peut être que celle de Maëstricht. Cette conquête remplit tous les objets, et pare à tous les inconvéniens dans tous les cas; c'est la seule porte qui reste aux ennemis pour entrer dans le Brabant, et l'entrée leur en sera fermée dès qu'on pourra leur enlever cette place.

Maëstricht appuiera la droite des conquêtes du Roi, comme Anvers en appuiera la gauche : il ne sera plus question que de fortifier le Démer, et dès-lors les

conquêtes du Roi seront aussi inexpugnables qu'il est possible qu'un pays le soit à la guerre.

On a senti toute l'importance de Maëstricht dans la guerre de 1701; et l'on s'est repenti plus d'une fois de n'en avoir pas fait le siége en 1702, comme on avoit pu le faire.

Par la prise de cette place, on coupe pour ainsi dire les ennemis en deux, en séparant ce qui sera du côté de la Basse-Meuse d'avec ce qui sera dans le pays de Luxembourg; on les prive de toutes les subsistances en-deçà de la Meuse, et l'on s'en assure pour les troupes du Roi.

Les ennemis ne peuvent plus se porter vers le Brabant que par un pays de bruyères et de sable, presque impraticable pour de grandes armées, et où elles ne peuvent point se tenir assemblées, faute d'y pouvoir subsister.

S'ils se proposent de faire un corps d'armée séparée, qui seroit composée de Moscovites et d'Autrichiens, pour se porter vers la Moselle, comme on paroît l'annoncer, Maëstricht met à portée d'intercepter leurs derrières et leurs communications.

Si même l'armée de diversion que les ennemis peuvent former des Moscovites se portoit vers le Rhin du côté de la Basse-Alsace, Maëstricht donnant de grandes facilités pour la défensive dans les Pays-Bas, on seroit d'autant plus en état d'en détacher des troupes, pour les opposer à celles des ennemis.

Au surplus, ce dernier projet de leur part est d'autant moins à craindre que l'Alsace est hérissée de places, et qu'ils trouveront beaucoup d'obstacles pour y former quelque entreprise importante, n'ayant dans

cette partie aucune place propre à y faire des dépôts ; en sorte qu'on pourroit toujours conserver la supériorité dans les Pays-Bas.

Par rapport aux quartiers d'hiver qu'ils auront à prendre à la fin de la campagne, on sent combien la conquête de Maëstricht en rendra la position difficile.

Enfin la prise de Maëstricht raffermiroit de plus en plus les alliés que le Roi peut avoir en Allemagne, contribueroit à conserver la neutralité de l'Empire, et pourroit peut-être produire quelques bons effets par rapport au roi de Prusse.

Toutes ces considérations font sentir suffisamment l'importance de cette conquête.

Il ne reste plus, dans le cas où l'on se déterminera à en faire le siége, qu'à examiner les moyens d'en assurer le succès.

Cette entreprise en elle-même, à ne l'envisager que par la manœuvre du siége, quoique la place soit forte, ne présente cependant point de difficultés qui puissent faire craindre pour le succès : c'est un siége comme un grand nombre d'autres, où la nature de la place ne fait point envisager d'obstacles d'un genre singulier, qu'on ne puisse surmonter par les règles ordinaires.

La principale difficulté ne provient que des deux rivières à la rive droite de la Meuse, qui tombent dans ce fleuve au-dessus et au-dessous de Maëstricht, et qui forment une espèce de bassin dont il est très-difficile de déposter ceux qui l'occupent les premiers ; en sorte qu'il s'agit d'y arriver, et d'y être placé avant que les ennemis puissent s'y rassembler, et s'y opposer.

Ce point, quoique difficile, n'est cependant point

dans l'ordre des choses impossibles; mais il exige des mesures bien concertées, et une exécution prompte et subite, pour devancer les ennemis devant Maëstricht.

Une des premières et des principales attentions que l'on doit avoir est de garder le plus profond secret. Il faut en dérober la connoissance, et donner le change non-seulement aux ennemis, mais encore aux troupes qui doivent être employées à cette entreprise, et que ceux qui seront chargés de la faire exécuter l'ignorent jusqu'au dernier moment.

Pour cet effet, il paroît convenable de faire toutes les dispositions et les arrangemens nécessaires comme si l'on vouloit porter la guerre du côté de la Zélande, et que l'on méditât le siége de Bréda; il faut agir, et faire mouvoir les troupes à portée de ces cantons, de manière que les ennemis ne puissent se dispenser, de leur côté, de faire toutes les dispositions nécessaires pour s'y opposer.

Il ne seroit pas même de la prudence, quant à ce qui concerne ces préparatifs, de s'en tenir à de simples feintes. Comme les événemens sont incertains à la guerre, il seroit à propos, dans le cas où des difficultés imprévues empêcheroient l'exécution du siége de Maëstricht, qu'au défaut de cette entreprise on en pût former quelque autre, afin de soutenir l'honneur des armes, et d'éviter les suites qui pourroient résulter de l'opinion d'un projet échoué.

La difficulté ne sera pas d'arriver devant Maëstricht avant les Hollandais, Anglais et Hanovriens, ces troupes ayant leurs quartiers à portée de la Hollande; mais il n'en est pas de même des Autrichiens, qui sont répandus dans le Luxembourg, le Limbourg, le pays de

Liége et les environs de Cologne : tous ces quartiers sont peu éloignés de Maëstricht; et si l'on n'use de surprise et de diligence, il ne sera pas aisé de les prévenir.

Il paroît qu'on ne peut se proposer que deux manières de remplir cet objet.

La première, en traversant le pays de Luxembourg à la droite de la Meuse, avec un corps considérable.

Il est vrai que le chemin que prirent les ennemis en 1746, lorsque M. le maréchal de Saxe les déposta de devant Namur par les manœuvres en même temps les plus sages et les plus audacieuses, est très-mauvais; mais il y en a un autre qui va de Luxembourg à Limbourg, et de là à Aix-la-Chapelle. L'armée du Roi y passa en 1701. Elle y pourroit passer de nouveau; et, sans se porter jusqu'à Aix-la-Chapelle, se replier sur Maëstricht.

Ce qu'il y auroit à craindre en prenant cette route, ce seroit :

1° La distance, y ayant huit à neuf jours de marche, en partant de la frontière des Evêchés;

2° Tous les inconvéniens qui peuvent survenir dans une marche aussi longue et aussi combinée;

3° Les retardemens que peuvent occasioner nombre de petites villes fermées, où les Autrichiens ont des troupes en quartiers; ce qui mettroit dans la nécessité et dans l'embarras de mener quelques pièces de batteries à la suite des troupes.

Toutes ces différentes circonstances pourroient donner aux ennemis le temps de faire retirer sous Maëstricht tout ce qui seroit en-deçà, et d'y faire avancer tout ce qui est au-delà le long de la Meuse et du côté de Cologne.

La seconde manière seroit de se porter brusquement par la gauche de la Meuse, et de passer cette rivière en plusieurs endroits, pour se rassembler ensuite à un point qui seroit donné et marqué, d'où l'on s'avanceroit en force sur la Béruine, pour la passer (ce que l'on assure n'être pas fort difficile, y ayant plusieurs gués dans cette rivière); et l'on formeroit par là l'investissement de Maëstricht, en se prolongeant jusque sur la Gueule.

Pour l'exécution de ce projet, il faut partir d'abord de nombre d'endroits, parce qu'on ne pourroit commencer par se rassembler en forces sans alarmer les ennemis, et leur donner à eux-mêmes le temps de se réunir.

En se mettant en mouvement de toutes parts et à la fois, comme si l'on vouloit insulter quelques quartiers des ennemis et les enlever, on profitera de la confusion qui se mettra parmi eux. On pourroit passer la Meuse à Givet, à Dinant, à Namur, à Huy et à Liége, même en plus grande force que partout ailleurs. Dans le même temps, on menaceroit tous les quartiers à portée des Evêchés. Les corps qui auroient passé la Meuse au-dessus de Liége auroient leur rendez-vous à la Chartreuse de Liége, en déposteroient les ennemis, et assureroient par là le débouché du faubourg de Liége au corps le plus considérable, qui passeroit par cette ville. Ce même corps, avant que d'y entrer, pousseroit avec vivacité tout ce qui pourroit se rencontrer d'ennemis dans Tongres et aux environs, et tâcheroit de les rejeter au-delà de Maëstricht. Toutes ces troupes ensuite réunies investiroient Maëstricht du côté de Wick, tandis que d'autres troupes

qui se seroient avancées par les bruyères, et en longeant le Démer, viendroient investir Maëstricht du côté gauche de la Meuse.

On sent que tout cela ne peut s'exécuter qu'en y employant un nombre considérable de troupes ; ce qui est d'autant plus nécessaire, que les Autrichiens qui occupent ces cantons sont eux-mêmes nombreux.

Au surplus, toutes ces combinaisons demandent beaucoup de justesse et de précision dans le projet comme dans l'exécution ; mais c'est un détail dans lequel on ne s'est pas proposé d'entrer, et qui dépend d'ailleurs de la position des ennemis dans le moment de l'exécution : on n'a eu en vue que d'indiquer quelques points généraux, et d'en soumettre la décision au général chargé du commandement de l'armée, qui saura, mieux qu'on ne pourroit le dire ici, tout ce qu'il convient de faire pour l'entier succès d'une pareille entreprise. Les circonstances paroissent exiger que sa décision soit prompte. On en peut réduire les objets à trois chefs :

1° S'il convient des principes qu'on a établis sur l'importance et la nécessité de faire prématurément le siége de Maëstricht, et s'il est en conséquence dans la résolution de l'entreprendre ;

2° S'il est dans l'intention de brusquer le passage de la Meuse à Liége, et de surprendre le poste de la Chartreuse, parce que, ce point rempli, les plus grandes difficultés paroissent surmontées ;

3° Quelle époque il juge à propos de fixer pour faire jouer tous les ressorts de cette opération, afin que ceux chargés de ses ordres en ce qui concerne

l'exécution puissent arranger leur détail, et prendre si bien leurs mesures, qu'au jour préfix et marqué tout soit prêt, et s'exécute avec exactitude et précision.

Il n'est pas douteux que, quelque parti que l'on prenne, l'entreprise de Maëstricht a ses difficultés; mais il y a lieu de croire que de son succès dépendra tout celui de la campagne prochaine. Les avantages qui en résulteroient sont si supérieurs aux inconvéniens qui pourroient s'y rencontrer, qu'il paroît de la prudence et d'une sage politique d'en tenter l'événement.

FIN DES MÉMOIRES DU DUC DE NOAILLES.

MÉMOIRES

DU

COMTE DE FORBIN,

CHEF D'ESCADRE,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

MÉMOIRES

DE

DUGUAY-TROUIN,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES NAVALES DE FRANCE, ET COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

NOTICE

SUR LE COMTE DE FORBIN,

SUR DUGUAY-TROUIN,

ET SUR LEURS MÉMOIRES.

Avant Louis xiv, la monarchie avoit eu de brillantes époques : parmi les rois ses prédécesseurs, les uns avoient acquis des provinces par conquêtes ou par alliances ; d'autres avoient rendu le royaume florissant par la sagesse de leur administration, ou par la protection qu'ils avoient accordée à l'agriculture, au commerce, aux lettres et aux arts ; quelques-uns s'étoient montrés grands capitaines ; d'autres, négociateurs habiles ; d'autres avoient fait de bonnes lois, d'autres enfin avoient fondé d'utiles établissemens. Les règnes les plus célèbres dans l'histoire avoient eu chacun leur caractère particulier d'illustration : il étoit réservé à Louis xiv de réunir en lui seul ce qui avoit fait la gloire de tant de règnes, et de donner en outre à la France des moyens de force et de prospérité qu'elle n'avoit pas encore connus.

Lorsqu'il prit les rênes du gouvernement, la France n'avoit pas de marine. A la mort du cardinal Mazarin, on ne comptoit dans nos ports qu'un très-petit nombre de vaisseaux achetés en Hollande : on n'avoit ni ouvriers ni matériaux pour en construire, ni matelots

pour former les équipages, ni officiers pour les commander. En peu d'années, les flottes françaises couvrirent les mers; elles furent en état de lutter seules, et souvent avec avantage, contre les flottes combinées des autres puissances. La réputation de nos marins balança, éclipsa quelquefois celle des marins anglais et hollandais les plus renommés; le commerce maritime, jusqu'alors abandonné aux étrangers, prit soudain son essor, et augmenta nos richesses, tandis que des corsaires intrépides ruinoient celui des ennemis.

Deux marins, qui par leurs nombreux exploits ont contribué à illustrer le règne de Louis XIV, nous ont laissé des Mémoires. Le comte de Forbin ayant toujours servi dans la marine royale, nous fait connoître cette marine; Duguay-Trouin, qui avoit été long-temps armateur avant d'entrer au service du Roi, donne une idée très-exacte de la manière dont étoient entreprises, dirigées et exécutées les expéditions des navires armés en course par de simples particuliers.

Mais avant de nous occuper de ces Mémoires, les seuls de notre Collection qui aient été composés par des marins, nous croyons qu'il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur la marine française, de la suivre dans les vicissitudes qu'elle a successivement éprouvées, et de faire voir comment elle a été rétablie, ou pour mieux dire créée, par Louis XIV.

Sous la première race, la France étoit divisée en plusieurs royaumes, dont les souverains, sans cesse en guerre les uns contre les autres, n'avoient pas besoin de marine pour envahir ou défendre les terres qu'ils se disputoient. Aussi ne remarque-t-on, pendant un espace de trois siècles, qu'une seule expédition impor-

tante, sous Thierry, roi d'Austrasie, qui, ayant été attaqué par les Danois, envoya contre eux son fils Théodebert, avec une flotte et une armée. Les Danois furent battus sur terre et sur mer, on reprit le butin qu'ils avoient fait.

Charlemagne, ayant à défendre son vaste empire contre les invasions des barbares du Nord, fonda une marine : ses vaisseaux firent respecter les côtes de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.

La marine dégénéra sous Louis-le-Débonnaire et sous ses foibles successeurs. Les Normands, ou hommes du Nord, ne se bornèrent plus à dévaster les côtes : ils pénétrèrent dans l'intérieur du royaume, en remontant les fleuves. Après avoir fait de vains efforts pour les repousser, on traita avec eux : la Neustrie leur fut abandonnée, et prit le nom de Normandie.

On ne trouve rien, dans les anciennes chroniques, qui puisse donner lieu de penser que les premiers rois de la troisième race se soient occupés de marine. N'ayant une véritable autorité que dans les provinces qui leur appartenoient en propre (1), ils avoient peine à contenir les grands vassaux, possesseurs des autres provinces, et toujours prêts à se liguer contre leur suzerain. Lors de la première croisade, sous Philippe I, la France manquoit de vaisseaux, et presque tous les bâtimens de transport furent fournis par les Génois, les Vénitiens et les Espagnols. Les choses étoient dans le même état à l'époque de la seconde croisade, sous Louis-le-Jeune. Mais Philippe-Auguste avoit déjà beaucoup de vaisseaux quand il entreprit une troi-

(1) Le domaine originaire de Hugues Capet se composoit de l'Ile de France, de la Picardie et de l'Orléanais.

sième croisade, et il en acheta de toutes parts à son retour : le pape Innocent III lui ayant *donné* la couronne d'Angleterre, après avoir excommunié Jean-sans-Terre et délié ses sujets du serment de fidélité, il fit, dit-on, sortir de la Seine une flotte de dix-sept cents voiles, qui fut surprise et brûlée par la flotte anglaise, jointe à celle de Flandre. On a essayé d'expliquer ce prodigieux armement, en faisant observer que *plus la marine étoit brute et grossière, et plus on entassoit vaisseaux sur vaisseaux, apparemment mal construits et mal équipés, et qu'on réparoit par le nombre leur foiblesse et leurs défauts* (1). Après la destruction de cette flotte, il paroît qu'on ne chercha pas à en créer une nouvelle; et lorsque saint Louis eut besoin de vaisseaux pour ses croisades, il fut obligé d'avoir recours aux Vénitiens.

Les anciens différends entre la France et l'Angleterre se renouvelèrent sous Philippe-le-Bel : les Anglais armèrent un grand nombre de bâtimens, qu'ils annonçoient être destinés pour la Palestine, et qui devoient agir contre la France. Ils commencèrent les hostilités en s'emparant d'une flotte marchande, qu'ils attaquèrent à l'improviste. Philippe usa de représailles; et pendant que les Anglais essayoient de reprendre les places qu'ils avoient perdues en Guienne, une flotte française, sous les ordres de Matthieu de Montmorency, fit une descente près de Douvres, et brûla la ville. Presque tous nos vaisseaux furent détruits par les Anglais sous le règne de Charles-le-Bel. Philippe de Valois remonta la marine : il fit piller Portsmouth;

(1) *Essai sur la marine*, par Deslandes.

mais les Anglais saccagèrent Boulogne, et battirent nos flottes en 1340 et en 1343. Charles v, réduit d'abord à emprunter des vaisseaux à Henri, roi de Castille, en fit construire dans nos ports, défit les flottes anglaises en 1372 et en 1374, et dévasta les côtes d'Angleterre.

Sous Charles vi (en 1386), on prépara contre l'Angleterre un armement presque aussi considérable que celui qui avoit été fait sous le règne de Philippe-Auguste; et ici les chroniques contemporaines ne laissent de doute ni sur le nombre des vaisseaux, ni sur le nombre des troupes de débarquement. On avoit rassemblé à L'Ecluse non-seulement tous les navires qui existoient dans les ports de France, mais tous ceux qu'on avoit pu louer ou acheter dans les ports étrangers, depuis la Suède jusqu'à la Flandre. Plus de quinze cents bâtimens étoient prêts à mettre à la voile; et le connétable Olivier de Clisson devoit en outre amener soixante-douze vaisseaux, qu'il faisoit armer en Bretagne (1). *La mer,* dit Froissard, *paroissoit être une grande forêt.* Le Roi s'étoit rendu à L'Ecluse; tous les seigneurs de sa cour, toute la noblesse du royaume, devoient s'embarquer sur cette flotte (2), qui étoit abondamment pourvue de munitions de guerre et de bouche. L'armée, forte de cent mille hommes et de vingt mille chevaux, attendoit avec impatience le signal du départ. L'Angleterre, frappée

(1) Le connétable avoit fait construire une ville en bois, de trois mille pas de diamètre : cette ville, munie de tours, et composée de pièces de bois de rapport, devoit servir de place d'armes après la descente.

(2) Les seigneurs de la cour avoient fait sculpter et orner de dorures les vaisseaux qu'ils devoient monter.

de terreur, ne cherchoit pas même à se mettre en état de défense : elle n'avoit plus d'espoir que dans l'assistance divine, qu'elle imploroit par des prières publiques. Mais le duc de Berri, oncle de Charles VI, et qui avoit un grand pouvoir sur l'esprit de ce prince, étoit secrètement opposé à l'entreprise, parce qu'il ne l'avoit pas conseillée, suivant les uns, et, suivant les autres, parce qu'il étoit vendu à l'Angleterre. Il fit, sous divers prétextes, retarder l'embarquement : les mauvais temps survinrent, la plus grande partie des provisions fut avariée et perdue; le connétable sortit des ports de Bretagne lorsque la saison étoit trop avancée, fut assailli par la tempête, et perdit plusieurs vaisseaux; ceux qu'il amena à L'Ecluse étoient délabrés, et hors d'état de servir : il fallut passer le reste de la campagne dans l'inaction. Les Anglais ayant repris courage, mirent leur flotte en mer, et essayèrent inutilement de brûler la flotte française, qu'on avoit dégarnie de troupes : ils s'emparèrent, à la vue de L'Ecluse, non-seulement de quelques vaisseaux de commerce flamands qui étoient venus charger des vins en Saintonge, mais encore des navires qui avoient été jetés loin des côtes par les coups de vent. Tel fut le résultat déplorable de cette gigantesque entreprise. Cependant le Roi ne renonça pas à ses projets : l'année suivante, il fit équiper deux flottes, l'une à Tréguier en Bretagne, l'autre à Harfleur en Normandie. La première ne put sortir du port, le connétable, qui devoit la commander, ayant été arrêté par ordre du duc de Bretagne; la seconde, conduite par l'amiral Jean de Vienne, battit une escadre anglaise; et

la France ne tira pas d'autre avantage des dépenses énormes qu'elle avoit faites.

Charles VII, obligé de conquérir son royaume sur les Anglais, d'y rétablir l'ordre, et de réparer les malheurs de la guerre dans les provinces, s'occupa peu de la marine : on voit cependant qu'en 1457 Pierre de Brézé fit une descente dans le comté de Kent, pilla la ville de Sandwich, s'empara de trois vaisseaux, et revint en France avec un riche butin et un grand nombre de prisonniers. Sous Louis XI, l'histoire ne fait mention d'aucune véritable expédition maritime: mais Charles VIII chercha à relever la marine; il en avoit besoin pour ses guerres d'Italie. Des bâtimens empruntés au commerce formèrent ses flottes. Louis XII se fit donner des vaisseaux par les principales villes du royaume, qui pourvurent à leur entretien. On auroit pu dès-lors avoir une marine régulière et permanente, si cet exemple eût été suivi par ses successeurs. François I, avant la bataille de Pavie, remporta quelques avantages sur les flottes de Charles-Quint. En 1526, il se ligua avec le Pape et les Vénitiens, et la flotte combinée défit la flotte espagnole. En 1545, l'amiral d'Annebaut sortit du Havre avec cent cinquante vaisseaux et vingt-cinq galères : il attaqua près de l'île de Wight la flotte anglaise, qui étoit à peu près égale en forces. On se battit pendant deux heures; et les Mémoires du temps font remarquer, comme chose extraordinaire, qu'il fut tiré trois cents coups de canon dans ce combat.

Henri II équipa une flotte pour reprendre Boulogne, défit la flotte anglaise; et la place lui fut rendue par

le traité qu'il signa avec l'Angleterre. En 1555, des armateurs de Dieppe, auxquels les Flamands avoient enlevé quelques bâtimens, résolurent d'en tirer vengeance eux-mêmes, sans avoir recours à la marine du Roi. Ayant appris qu'une flotte de vingt-deux navires flamands étoit en mer avec une riche cargaison, ils allèrent l'attaquer, quoiqu'elle fût armée en guerre, et beaucoup plus forte qu'eux. L'engagement fut très-vif, et dura près de six heures; les Normands perdirent plusieurs bâtimens, mais ils prirent cinq vaisseaux flamands, qu'ils amenèrent en triomphe à Dieppe.

La marine française, tout imparfaite qu'elle étoit, et quoiqu'elle n'eût pas d'état fixe, n'avoit pas été jusqu'alors au-dessous de celle des autres nations : les succès avoient balancé les revers; les pertes avoient été réparées; les moyens n'avoient jamais manqué lorsque le gouvernement avoit eu besoin de flottes, soit pour défendre le royaume, soit pour porter la guerre chez l'ennemi; et aucune nation n'avoit pu, au détriment de la France, s'attribuer la suprématie des mers. Les troubles qui agitèrent les règnes de Charles IX et de Henri III changèrent la face des choses. Pendant nos guerres civiles, les autres puissances formoient leur marine, et la nôtre étoit entièrement négligée : on ne cite que deux expéditions maritimes sous ces deux règnes. La première, dirigée contre La Rochelle en 1573, et pour laquelle on n'avoit pu rassembler que neuf vaisseaux et six galères : cette petite flotte, dépourvue de matelots et de pilotes, réduite à se tenir sous la protection des forts qu'on avoit construits sur la côte, suffit cependant pour empêcher les Anglais de secourir la place. La seconde expédition fut moins

heureuse : en 1583, une flotte de soixante navires, avec six mille hommes de débarquement, fut envoyée en Portugal pour soutenir les droits de don Antoine, et presque entièrement détruite par les Espagnols.

Henri IV ayant pacifié le royaume, sentit la nécessité de rétablir la marine, qui étoit tellement anéantie qu'il n'avoit pas, suivant l'expression du cardinal de Richelieu, un seul vaisseau de guerre à sa disposition (1). Les Anglais avoient profité des malheurs de la France, et agissoient en maîtres sur l'Océan. Après la mort d'Elisabeth, Sully ayant été envoyé en Angleterre pour négocier une alliance avec le nouveau roi, s'embarqua sur un vaisseau anglais. « J'y fus reçu, « écrivoit-il à Henri IV, avec de si grandes courtoisies « que rien plus, voire mesme avec des offres et sub- « missions viles et abjectes, tant un chacun s'humilioit « à moy : et tout soudain changeans leur procedure, et « voyant venir à moy M. Du Vic (2) avec son pavillon « au grand mast, sans m'en dire aucune chose, et sans « aucun respect ni souvenir de ce qu'ils me venoient « de dire qu'ils estoient tout à moy pour en disposer, et « que je ne les estimasse point Anglois à mon regard, « mais vrais François, ils firent pointer les pieces, au « nombre de cinquante, droit au vaisseau dudit sieur « Du Vic. De quoy estant adverty, et voyant une « grande rumeur dans le vaisseau, et la precipitation « dont ils usoient, je ne pus trouver autre remede, « dans un si grand inconvenient, que de leur dire

(1) On avoit été obligé d'emprunter les galères du Pape et du grand duc de Florence pour transporter en France Marie de Médicis.

(2) Vice-amiral de France. Il étoit sorti du port de Calais avec une frégate pour escorter Sully.

« que c'estoit par mon commandement que M. Du Vic « avoit levé son pavillon, et que j'avois convenu avec « luy que, pour me rendre plus d'honneur, aussitost « qu'on luy feroit signe et qu'il seroit près de moy il « le mettroit bas; que je les priois de tirer à toute « vollée à l'écart du vaisseau, et qu'ils en verroient « l'effet; ce qu'ils firent.» Du Vic baissa son pavillon; et sans cela, ajoute Sully, *il y eust eu de la batterie, où apparamment la France eust esté la plus foible.* Suivant d'autres Mémoires du temps, les Anglais exigèrent que *le pavillon de France rendist à celui du Roi leur maistre l'honneur qui estoit dû au souverain des mers.*

La domination que les Anglais s'attribuoient sur l'Océan, le grand duc Ferdinand l'exerçoit sur la Méditerranée. Il s'étoit emparé des îles d'If et de Pomègue, pilloit les côtes de Languedoc et de Provence, et enlevoit les bâtimens de commerce. Henri IV fut réduit à recourir à la médiation du Saint-Siége pour négocier avec ce prince. Ferdinand ayant rompu la paix, et s'étant joint aux Espagnols, répondit au marquis d'Alincourt, que le Roi envoya près de lui: «Toute « la faute est du costé de vostre maistre; s'il avoit seu-« lement quarante galeres au port de Marseille, je me « serois bien gardé d'agir comme j'ai fait.»

Le cardinal d'Ossat, ambassadeur de France à Rome, parle souvent de la marine dans sa correspondance avec Villeroy: «Je souhaiterois, dit-il, que le Roi em-« ployast, à la confection d'un bon nombre de galeres « à Marseille et à Toulon, la somme qu'il auroit de-« pensée en un, deux ou trois mois de guerre; qui

« seroit une chose de grande seureté, commodité,
« ornement et reputation à la couronne de France,
« et mettroit fin à la honte que c'est à un si grand
« royaume, flanqué de deux mers, de n'avoir de quoi
« se defendre par mer contre les pirates et corsaires,
« tant s'en faut contre les princes. » Il dit dans une autre lettre : « Je suis très-estonné de voir la France
« si depourvue de vaisseaux, là où je vois que ces pe-
« tits princes d'Italie, encore que la pluspart d'eux
« n'ayent qu'un pouce de mer chacun, ont neanmoins
« chacun ses galeres et son arsenal naval. »

Tout étoit à créer dans la marine : la France n'avoit ni vaisseaux, ni hommes de mer. L'usage n'avoit jamais été de construire les navires de guerre dans nos ports : on les tiroit de Venise, de Gênes, de Hambourg ou de Dantzick. Les Anglais eux-mêmes n'avoient commencé à bâtir leurs vaisseaux que depuis le règne d'Elisabeth. Lorsqu'il falloit mettre une flotte en mer, on pouvoit rarement acheter un nombre suffisant de vaisseaux; on louoit des bâtimens étrangers; les capitaines conservoient le commandement de leurs navires, étoient fort indifférens au succès de l'expédition, cherchoient plutôt à éviter qu'à braver le danger, et n'obéissoient pas aux ordres des amiraux, ou n'y obéissoient qu'avec lenteur et répugnance.

Henri IV vouloit avoir une marine à lui, et des marins entièrement dévoués à la France. Il chargea le président Jeannin, son ambassadeur auprès des Etats-généraux, de prendre des documens positifs sur cet objet en Hollande, où la marine étoit florissante, et de lui procurer des officiers qui eussent fait des

voyages de long cours (1). Malheureusement ce grand roi fut enlevé à la France avant d'avoir pu mettre ses projets à exécution : ils furent repris par le cardinal de Richelieu, qui, aussitôt qu'il eut le maniement des affaires, jugea comme Henri IV que la France sans marine, loin de pouvoir prétendre à aucune supériorité sur les autres nations, seroit à leur merci pour le commerce étranger, et manqueroit même de moyens pour défendre son propre territoire. Richelieu ne put qu'être affermi dans cette opinion lorsqu'il se vit, pendant le siége de La Rochelle, obligé de fermer le port par une digue, faute d'avoir un nombre suffisant de vaisseaux à opposer aux flottes anglaises. Dès l'année 1626, il s'étoit fait donner la charge de surintendant général de la navigation et du commerce; et, quelques années plus tard, les charges d'amiraux particuliers furent supprimées dans les provinces maritimes. Libre d'agir sans craindre d'entraves, il encouragea les expéditions lointaines, et exigea que les négocians lui fissent à leur retour part de leurs observations. Il attira en France plusieurs riches armateurs étrangers, et eut avec eux de longues conférences. Il forma le plan d'une compagnie générale de commerce maritime, dans laquelle la noblesse auroit pu être admise sans déroger; il acheta des vaisseaux, fit bâtir des magasins, rassembla des bois de construction; et, tout en abaissant la maison d'Autriche, il chercha à préparer à la France les moyens de disputer un jour l'empire des mers à l'Angleterre.

A sa mort, tous ses projets furent abandonnés : ce-

(1) *Voyez* les Mémoires de Villeroy, tome 44 de la première série de cette Collection.

pendant l'impulsion qu'il avoit donnée à la marine se fit encore sentir pendant les premières années de la régence d'Anne d'Autriche, et nos flottes battirent les flottes espagnoles en 1643, 1646 et 1647. Mais les guerres de la Fronde survinrent, et la pénurie de vaisseaux fut telle, que lorsque le maréchal de La Meilleraye assiégea Bordeaux, il fallut que Duquesne armât quelques bâtimens à ses frais, pour empêcher les Espagnols d'y porter des secours. Après la fin des troubles, Mazarin, maître absolu dans le royaume, ne pensa qu'à pousser la guerre contre l'Espagne, et à la terminer par une paix avantageuse à la France : il survécut à peine quinze mois à la signature du traité. Dix-neuf ans s'étoient écoulés depuis la mort du cardinal de Richelieu, et l'on avoit perdu jusqu'au souvenir des projets qu'il avoit formés pour créer une marine.

L'année même où Louis XIV prit les rênes du gouvernement fut signalée par une première expédition maritime. Le chevalier d'Hocquincourt, fils du maréchal de ce nom, arma une frégate à Marseille, et annonça l'intention d'aller en course contre les Turcs. Plusieurs jeunes seigneurs, qui vouloient comme lui ne pas rester oisifs pendant la paix, offrirent leurs services. Il choisit ceux qui lui parurent le plus propres à soutenir les fatigues de la mer : le duc de La Rochefoucauld eut beaucoup de peine à lui faire admettre le jeune Tourville son parent, qui entroit dans sa dix-neuvième année, et qui montroit un goût très-vif pour la marine. L'expédition fut heureuse ; la gloire que d'Hocquincourt et ses compagnons avoient acquise fit grand bruit à la cour. On entreprit des armemens plus considérables ; le Roi les favorisa : le petit

nombre de vaisseaux de guerre que nous avions dans nos ports fut employé avec succès contre les pirates du Levant, que l'on força à suspendre, au moins pendant quelque temps, leurs brigandages; et on forma ainsi des matelots et des officiers, qui devinrent bientôt les meilleurs marins de l'Europe.

Malgré les tentatives de Henri IV et du cardinal de Richelieu, notre commerce maritime étoit à peu près nul. Les étrangers, les Hollandais surtout, venoient chercher nos produits dans nos ports, alloient les vendre aux autres nations, et c'étoit par eux que nous recevions les produits des pays lointains. Louis XIV ne souffrit pas que nous fussions plus long-temps leurs tributaires: il institua un conseil de commerce qu'il présida lui-même tous les quinze jours, encouragea par des primes la construction des navires marchands, exempta les armateurs français du droit de fret, auquel les bâtimens étrangers restèrent assujétis; et comme des négocians isolés n'auroient pas été en état de remplir entièrement ses intentions, il établit les compagnies des Indes orientales et occidentales, auxquelles il fournit des vaisseaux. Il mit des fonds dans ces compagnies: les princes, les seigneurs de sa cour, les financiers, les divers corps de l'Etat, suivirent son exemple. Il avoit ennobli le commerce maritime, en déclarant par une ordonnance qu'on pouvoit le faire sans déroger; et bientôt ce commerce devint tellement actif, que la France n'eut plus rien à envier à ses voisins. En même temps il agrandissoit et fortifioit les ports du royaume, y formoit des arsenaux et des magasins, faisoit construire des vaisseaux de guerre, fondoit des colonies, créoit dans les villes maritimes

des écoles où les jeunes gens qui se destinoient au service de mer apprenoient sous d'excellens maîtres tous les arts nécessaires à cette profession ; et dès l'année 1665 il put, aux acclamations de la France reconnoissante, et à l'étonnement des nations rivales, faire frapper une médaille qui portoit pour exergue : *Navigatio instaurata.*

Dans le cours de cette même année, Louis XIV n'ayant pu déterminer le roi d'Angleterre à traiter avec les Etats-généraux, fit équiper une flotte de trente-quatre vaisseaux, dont le plus foible étoit de cinquante-six canons. La flotte ne mit point en mer ; mais cet armement fait voir quel accroissement avoit déjà pris la marine. En 1666, il y eut des expéditions en Amérique ; nos escadres battirent celles des Anglais (1), qui naguère prétendoient faire baisser notre pavillon devant eux, comme souverains des mers.

En 1668 et 1669, la France étant en paix avec la Hollande et l'Angleterre, la marine n'eut point d'occasion de se signaler. Mais pendant ces deux années on travailla sans relâche à construire des vaisseaux ; les arsenaux et les magasins furent garnis de tous les objets dont on pouvoit avoir besoin, si des armemens devenoient nécessaires. A cette même époque, un grand nombre de Français étoient à la tête des flibustiers, et étonnoient le monde par la hardiesse de leurs entreprises.

Les Algériens et les corsaires du Levant ayant re-

(1) Les Anglais furent battus par Le Fèvre de La Barre, lieutenant général pour le Roi en Amérique. Il n'étoit entré que depuis peu de temps dans la marine ; il avoit été conseiller au parlement de Paris, et successivement intendant de différentes provinces.

commencé leurs courses, Louis XIV envoya contre eux une escadre qui leur donna la chasse; ils furent obligés de rendre tous les esclaves français, et tous les bâtimens qu'ils nous avoient enlevés.

Jusqu'alors la nouvelle marine avoit protégé le commerce, réprimé les pirates, assuré l'honneur du pavillon français; des escadres, composées de quelques vaisseaux seulement, avoient remporté divers avantages sur les Anglais : mais Louis XIV n'avoit pas eu encore à soutenir une véritable guerre maritime. En 1672, pendant que ses armées envahissoient la Hollande, ses flottes, réunies à celles de l'Angleterre, eurent à combattre les flottes des Etats-généraux, qui étoient à cette époque les plus fortes de l'Europe, et qui devenoient d'autant plus redoutables qu'elles avoient à défendre l'indépendance, l'existence même de leur pays. Deux batailles générales furent livrées; on se battit avec un tel acharnement, que Ruyter, qui commandoit la flotte hollandaise, disoit qu'il n'avoit pas vu de plus furieuses batailles. La victoire ne fut pas décisive; mais nos marins ne le cédèrent ni en habileté ni en courage à leurs alliés. Au commencement de 1674, l'Angleterre ayant rompu son traité avec la France, le Roi, réduit à ses propres forces, tient tête à l'Empereur, à l'Espagne et à la Hollande; il s'empare de la Franche-Comté; ses troupes pénètrent en Flandre, en Allemagne et en Roussillon, et sont partout victorieuses. Il ne fait pas sortir ses flottes; mais ses mesures sont si bien concertées, que les flottes ennemies, équipées à grands frais, ne peuvent faire que des tentatives inutiles. Ruyter échoua dans une expédition contre la Martinique, et Tromp

dans ses projets de descente en Normandie, en Bretagne et en Poitou.

Notre marine parut avec éclat pendant les années qui s'écoulèrent jusqu'à la paix de Nimègue. On a vu qu'en 1672 les Français, joints aux Anglais, n'avoient pu battre la flotte hollandaise. En 1676, nous remportâmes seuls trois victoires sur les flottes réunies de l'Espagne et de la Hollande, qui furent entièrement détruites ; et Duquesne, qui commandoit en chef pour la première fois, eut la gloire de vaincre le célèbre Ruyter. En 1677, une flotte hollandaise fut brûlée à Tabago; et l'année d'après, une autre flotte de la même nation fut défaite sur les côtes d'Espagne.

Le Roi profita de la paix pour donner encore plus de force et d'activité à la marine. Il créa un port à Rochefort, malgré les obstacles de la nature ; ordonna de nouveaux travaux à celui de Toulon ; garnit ses arsenaux et ses magasins ; augmenta le nombre de ses vaisseaux de guerre, dont la construction fut perfectionnée; forma les classes de la marine, qui assurèrent à la France les moyens d'avoir en tout temps de bons matelots ; pourvut au renouvellement des officiers de mer en fondant de nouvelles écoles, et en organisant le corps des gardes de la marine ; régla enfin toutes les parties du service par de sages ordonnances. Il importe de le faire remarquer, à la gloire de ce grand prince : les établissemens que la France lui doit ont été pris pour modèles par les nations voisines ; le temps et l'expérience n'y ont pas apporté de notables changemens. En les créant, Louis XIV leur avoit donné le degré de perfection dont ils étoient susceptibles.

Les corsaires de Tripoli ayant repris leurs courses,

Duquesne fut envoyé contre eux. Il poursuivit leur flotte jusque dans le port de Scio, et l'y brûla, malgré le canon du fort.

En 1682, les Algériens osèrent déclarer à notre consul qu'ils rompoient avec la France : le même Duquesne alla bombarder leur ville. Elle fut bombardée de nouveau les années suivantes; et les Algériens, après avoir éprouvé des pertes immenses, implorèrent la clémence du Roi. Tripoli fit les mêmes bravades, éprouva le même sort, et paya une contribution qui indemnisa la France des frais de l'expédition. En 1684, les Génois, au mépris de leurs traités, avoient fourni des munitions aux corsaires, et des galères à l'Espagne : leur ville fut bombardée (1); ils n'obtinrent la paix que sous la condition que le doge, accompagné de quatre sénateurs, viendroit faire, au nom de la République, des réparations à Louis XIV. Nos marins, même inférieurs en forces, savoient faire respecter notre pavillon. Tourville rencontra en mer Papachin, vice-amiral d'Espagne, qui revenoit de Naples avec deux vaisseaux, l'un de soixante-dix-sept canons, l'autre de cinquante-quatre. Il lui envoya demander le salut : l'Espagnol répondit qu'il n'avoit point d'ordre pour cela. Tourville montoit un bâtiment de cinquante-quatre canons, et n'avoit avec lui que deux autres petits bâtimens : il commence l'attaque, s'empare de l'un des vaisseaux, et menace le vice-amiral de couler l'autre bas, s'il persiste à refuser le salut. Papachin n'ose pas résister plus long-temps, et la fierté espagnole s'humilie devant la bravoure française. Aucune insulte, aucune injure ne restoient impunies.

(1) Notre flotte y lança quatorze mille bombes.

Une somme d'un million cinq cent mille livres étoit, sous de frivoles prétextes, retenue à notre commerce par l'Espagne : le maréchal d'Estrées paroît devant Cadix, et justice est rendue à nos négocians.

Après le détrônement de Jacques II, le Roi, qui avoit déjà la guerre avec l'Espagne, l'Empereur, et une partie des princes de l'Empire, la déclare à l'Angleterre et à la Hollande : il a mis sa marine en état de tenir tête à celle de toutes les puissances de l'Europe.

Les Anglais ne peuvent l'empêcher de transporter Jacques II en Irlande avec des troupes et des munitions, et de lui envoyer des renforts. Ses escadres dispersent les leurs, s'emparent d'un grand nombre de navires marchands hollandais ; elles rentrent victorieuses de l'Angleterre, chargées des dépouilles de la Hollande. En 1690, la flotte française, commandée par Tourville, défait les flottes anglaise et hollandaise, qui, après avoir eu dix-sept vaisseaux brisés ou mis hors de combat, n'échappent à une destruction totale qu'en allant chercher un asyle dans la Tamise. Tourville n'avoit pas perdu une seule chaloupe. Nos galères, qui paroissoient pour la première fois sur l'Océan, servent à faire une descente à Tingmouth ; on y brûle quatre vaisseaux de guerre, plus de trente bâtimens marchands : cette expédition ne nous coûte pas un seul homme. L'année suivante, nos flottes parcourent les mers sans rencontrer l'ennemi, qui semble ne plus oser se mesurer avec elles ; elles favorisent la prise de Nice, bombardent Alicante et Barcelone, et, secondées par nos armateurs, elles ruinent dans les deux mondes le commerce anglais et hollandais.

Notre marine étoit parvenue au plus haut degré de

gloire et de prospérité. « Louis XIV l'avoit portée, dit « Voltaire, au-delà des espérances des Français et des « craintes de l'Europe. » Le Roi pouvoit armer jusqu'à cent vaisseaux de ligne, dont quelques-uns étoient percés de plus de cent canons; il avoit soixante mille matelots disciplinés, aguerris, pleins d'ardeur; ses amiraux et ses officiers se croyoient invincibles : il sembloit pouvoir tout entreprendre, sans être taxé de témérité.

Jacques II n'ayant pu se maintenir en Irlande, le Roi résolut de le faire conduire en Angleterre avec vingt mille hommes. A l'ouverture de la campagne de 1692, trois cents bâtimens de transport étoient équipés; les troupes étoient réunies, les munitions préparées: mais, pour assurer l'exécution de ce grand dessein, il falloit être maître de la mer. Le Roi apprend que la flotte anglaise a mis à la voile; il ignoroit que Guillaume projetoit de son côté une descente sur les côtes de France : il donne ordre à Tourville d'aller à la rencontre de l'ennemi, et de le combattre, fort ou foible. L'amiral exécute cet ordre sans attendre les escadres que devoient lui amener le comte d'Estrées, le marquis de La Porte et Château-Regnault. Cependant le Roi reçoit la nouvelle que l'escadre hollandaise s'est jointe aux Anglais; il envoie contre-ordre : malheureusement les avisos n'arrivent pas. Tourville, auquel Seignelay avoit reproché l'année précédente de n'avoir pas osé brûler les flottes anglaises dans leurs ports, n'hésite pas, avec quarante-quatre vaisseaux, à attaquer les alliés, qui en comptoient quatre-vingt-huit, et qui pouvoient encore être renforcés par vingt-un navires mouillés à peu de distance. Le combat dura

toute la journée, et se prolongea au clair de la lune. Deux vaisseaux anglais avoient été coulés bas, d'autres étoient entièrement désemparés ; nous n'avions pas perdu un seul de nos bâtimens, mais ils avoient presque tous beaucoup souffert, ayant eu chacun à essuyer le feu de plusieurs vaisseaux ennemis. Cette mémorable bataille, qui suffiroit pour illustrer notre marine, et qui montre ce dont elle est capable, fut suivie de désastres que l'habileté, la prudence et la valeur ne purent ni prévenir ni empêcher. Tourville ayant soutenu le combat avec avantage pendant plus de dix heures, malgré l'énorme infériorité de ses forces, auroit eu l'honneur de la journée, s'il eût été à la proximité de bons ports pour y effectuer sa retraite. Mais il étoit obligé d'aller les chercher au loin, et une partie de ses vaisseaux, criblés de boulets, ne manœuvroient qu'avec peine. Quelques-uns furent dispersés pendant la nuit : on perdit un temps précieux pour les attendre. La journée du lendemain du combat se passa sans qu'il fût possible de les mettre à l'abri d'une nouvelle attaque. Le surlendemain, les alliés parurent, renforcés de vingt-un bâtimens qui n'avoient point pris part à l'action. Nos munitions étoient épuisées. Tourville entra dans la rade de La Hogue avec douze vaisseaux, qui avoient été le plus maltraités dans le combat, et auxquels la descente de la marée ne permit pas de suivre le reste de la flotte dans le ras de Blanchard : il les fit échouer, sauva les équipages, enleva la plus grande partie des agrès, et essaya inutilement de les défendre avec des chaloupes. Les douze vaisseaux furent brûlés ; trois autres le furent également dans le port de Cherbourg.

Le combat de La Hogue, loin de décourager nos marins, redoubla leur audace. Les alliés s'étant retirés, après avoir menacé pendant quelques jours les côtes de Bretagne et de Normandie, qu'ils trouvèrent en état de défense, diverses escadres sortirent de nos ports, enlevèrent des flottes marchandes, coulèrent bas les vaisseaux de guerre qui les escortoient; et les armateurs, rivalisant avec la marine royale, firent éprouver des pertes incalculables au commerce ennemi. On cite vingt-deux prises faites en quinze jours par un seul armateur de Saint-Malo. Duguay-Trouin, dont nous donnons les Mémoires, enleva douze bâtimens anglais richement chargés, et s'empara des deux frégates qui leur servoient d'escorte. Ainsi cette campagne, qui avoit commencé d'une manière si désastreuse, fut, en dernier résultat, plus fatale aux alliés qu'à nous, et servit à rehausser encore la gloire de notre marine.

Louis XIV étoit trop habile dans l'art de gouverner, pour ne pas accorder à nos marins les récompenses qu'ils avoient si bien méritées. Tourville eut le bâton de maréchal de France; les amiraux et les officiers qui s'étoient le plus distingués furent, suivant leurs grades et leurs services, nommés grand'croix, commandeurs ou chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, que le Roi venoit de créer; on distribua des médailles aux équipages, et les principaux armateurs reçurent des marques honorables de satisfaction.

Au commencement de la campagne de 1693, notre marine fut mise sur le pied le plus formidable : des vaisseaux nouvellement construits avoient réparé les pertes de la campagne précédente. D'Estrées attaqua

par mer la ville de Roses, que le maréchal de Noailles assiégeoit par terre, et contribua à la réduction de la place. Tourville, chargé de troubler le commerce des alliés dans le Levant, leur prit ou leur brûla quatre-vingts navires, dont les riches cargaisons montoient à plus de trente millions; et sur huit vaisseaux de guerre qui les escortoient, quatre furent coulés bas. Un malentendu sauva le reste de la flotte.

En 1694, le Roi ne mit en mer que quelques escadres pour protéger notre commerce, et pour appuyer les courses des armateurs. Les alliés, qu'il laissoit maîtres de l'Océan, après avoir fait une descente près de Brest, et avoir été repoussés avec perte, bombardèrent quelques-unes de nos villes maritimes. Ils lancèrent contre Dunkerque deux machines infernales, dans l'espoir de détruire la ville et le port. La première éclata sans produire aucun effet; la seconde, ayant joué trop tôt, fit sauter ceux qui la montoient. Une semblable tentative avoit déjà été faite sans succès contre Saint-Malo en 1692. Tandis que les alliés épuisoient ainsi leurs forces, nos escadres et nos armateurs faisoient des prises qui enrichissoient l'Etat et les particuliers : une seule de ces prises étoit chargée de cinq cent mille livres sterlings pour le compte de l'Angleterre. L'action la plus remarquable de la campagne fut celle du célèbre Jean Bart. Les Anglais s'étoient emparés d'un convoi de blé que le Roi faisoit venir de la Baltique : Jean Bart, qui n'avoit que six frégates, les attaqua, quoiqu'ils eussent huit vaisseaux de guerre, leur en enleva trois, mit les cinq autres en fuite, reprit le convoi, l'amena dans nos ports, et

rendit le plus grand service à la France, où la disette étoit extrême. Des lettres de noblesse furent sa récompense.

Jusqu'à la paix de Ryswick (1697), Louis XIV suivit le système qu'il avoit adopté en 1694. Les bornes de cette Notice ne nous permettent pas de donner le détail des nombreuses expéditions dans lesquelles se signalèrent nos marins et nos armateurs, ni des pertes immenses qu'ils firent éprouver au commerce des alliés.

Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, ayant été déclaré roi d'Espagne en vertu du testament de Charles II, l'Europe se coalisa de nouveau contre la France en 1701. Pendant cette guerre, la fortune, jusqu'alors fidèle à Louis XIV, sembla l'abandonner entièrement, et bientôt l'épuisement du royaume ne permit plus de faire les dépenses nécessaires pour la marine; mais nos marins et nos armateurs n'en soutinrent pas moins la réputation qu'ils avoient acquise. Les alliés, en couvrant les mers de leurs vaisseaux de guerre, ne parvinrent point à garantir leur commerce, qui fut sans cesse inquiété dans toutes les parties du monde. Ils essayèrent en vain de bloquer nos ports: de petites escadres, équipées au compte des particuliers, trompoient leur vigilance, enlevoient ou brûloient leurs flottes marchandes ainsi que les vaisseaux d'escorte, détruisoient ou pilloient leurs établissemens, trouvoient moyen de mettre leurs prises en sûreté, et procuroient de grandes ressources à l'Etat dans les momens les plus critiques, sans que le gouvernement eût fait aucune dépense. On trouvera, dans les

Mémoires de Forbin et de Duguay-Trouin (1), la relation de plusieurs de ces étonnantes expéditions, que l'on seroit presque tenté de considérer comme fabuleuses, si leur authenticité n'étoit pas constatée par des preuves irrécusables, et par le témoignage même des ennemis. Les historiens s'accordent à reconnoître que les plaintes des négocians anglais contribuèrent à détacher l'Angleterre de la grande alliance, et qu'ainsi la paix, dont la France avoit un si grand besoin, fut en partie due à l'activité, au courage et à l'audace de nos armateurs.

A la mort de Louis XIV, qui eut lieu environ un an après la signature de la paix générale, notre marine n'étoit plus ce qu'elle avoit été dans les temps heureux de son règne; mais avant lui elle n'existoit pas: tous les établissemens qu'il a fondés subsistent encore, et il a montré aux Français le parti qu'ils pouvoient en tirer.

Les deux marins qui nous ont laissé des Mémoires ne sauroient être placés sur la même ligne que les Duquesne et les Tourville: ils n'ont jamais commandé de grandes flottes; mais, soit avec le seul vaisseau qu'ils montoient, soit avec de petites escadres, ils ont fait les actions les plus brillantes, exécuté les entreprises les plus difficiles : notre marine s'enorgueillit de leurs exploits, et il importe à la gloire de la France d'en perpétuer le souvenir.

Le chevalier de Forbin, né en 1656, d'une famille ancienne et illustre, annonça dès son enfance cette

(1) Duguay-Trouin avoit pris plus de trois cents navires marchands, et vingt vaisseaux de guerre.

intrépidité audacieuse et cette force de volonté dont il donna tant de preuves par la suite. Il avoit perdu son père avant d'avoir pu le connoître. A l'âge de dix ou onze ans, sa mère ayant refusé de lui compter sa légitime, et de lui permettre d'aller à l'armée, il s'enfuit de la maison paternelle, se rendit auprès de Forbin-Gardanne son oncle, qui commandoit une galère à Marseille, et qui le prit à son bord en qualité de cadet. Nous citons ce premier trait de la jeunesse de Forbin, parce qu'il donne une idée de son caractère. Toute l'histoire de sa vie se trouvant dans ses Mémoires, nous nous bornerons à examiner la manière dont ils ont été composés, et à présenter quelques observations sur cet ouvrage, qui a été publié pour la première fois en 1729.

Quelques-uns pensent que Forbin a rédigé ses Mémoires après avoir quitté le service en 1710; d'autres croient qu'il avoit écrit pendant le cours de ses expéditions une espèce de journal, auquel il fit donner plus tard la forme de Mémoires (1). Ce qui paroît certain, c'est que son travail a été revu sous ses yeux par Reboulet, l'auteur d'une Histoire de Louis XIV (2), et qu'il n'en a pas désapprouvé la publication, qui a eu lieu six ans avant sa mort.

L'abbé d'Artigny nous a transmis des détails assez curieux sur une discussion qui s'éleva entre Forbin et Reboulet, relativement à une anecdote que ce dernier vouloit supprimer, et dont Forbin ne pouvoit se

(1) « Forbin a laissé des Mémoires qu'on a rédigés; et l'on peut juger « entre lui et Duguay-Trouin. » (Voltaire, *Siècle de Louis* XIV.)

(2) Deslandes, dans son *Essai sur la marine*, prétend que les Mémoires de Forbin ont été en outre revus par le père Lecomte, jésuite.

décider à faire le sacrifice. « Dans le temps, disoit-il, « que M. Reboulet donnoit la forme aux Mémoires de « M. de Forbin, il eut une contestation avec ce comte « au sujet d'une anecdote qui concernoit le roi Jac- « ques II. Chacun sait que ce prince partit de Dun- « kerque au mois de mars 1708 pour se rendre en « Ecosse, et que le projet de descente échoua. M. de « Forbin, qui a si bien détaillé cette expédition, y « ajoutoit dans son manuscrit une circonstance très- « curieuse, mais en même temps trop hardie pour « que l'éditeur osât la publier :

« .... *aliquid brevibus Gyaris et carcere dignum.*

« Il avoit beau représenter à M. de Forbin le danger « auquel ils s'exposeroient tous deux en révélant un « secret de cette importance, le comte, incapable de « rien ménager, persuadé d'ailleurs que ses longs ser- « vices l'autorisoient à dire tout ce qu'il savoit, mena- « çoit de brûler son manuscrit si on retranchoit cette « anecdote. Il soutenoit que c'étoit l'endroit le plus « curieux de ses Mémoires ; que ces sortes d'ouvrages « n'étant estimables qu'autant que la vérité y est res- « pectée, la postérité lui sauroit gré d'avoir dévoilé un « mystère dont on n'auroit jamais eu connoissance sans « lui ; qu'enfin il vouloit avoir la consolation, sur ses « vieux jours, d'entendre dire dans le monde que le « comte de Forbin écrivoit avec le même courage et la « même intrépidité dont il avoit toujours combattu. « Tout cela se disoit d'un air de vivacité extraordinaire. « M. Reboulet tâcha de l'adoucir en lui rappelant les « traits hardis dont il avoit parsemé ses Mémoires ; il « en fit un parallèle avec ceux qu'on a publiés sous

« le règne de Louis-le-Grand, et lui persuada que les « siens étoient fort au-dessus, tant par la singularité « des faits, que par la noble liberté avec laquelle il « s'étoit exprimé. Le comte de Forbin parut sensible « à ces éloges. On acheva de l'ébranler en le priant « de charger quelque autre du soin de rédiger les « Mémoires. Il étoit trop content (avec raison) du tra- « vail de l'éditeur, pour accepter sa proposition. Il « consentit donc à la suppression de l'anecdote ; mais « ce ne fut pas sans se plaindre amèrement du sacri- « fice qu'on exigeoit de lui (1). »

Ce que rapporte d'Artigny sembleroit non-seulement donner beaucoup d'authenticité aux Mémoires de Forbin, mais porteroit à croire que la vérité n'y est jamais altérée. Cependant l'éditeur des Mémoires de Duguay-Trouin (édition de 1740) prétend *que ceux de Forbin sont un de ces romans sérieux où l'on fait parler directement des gens d'un nom connu, et dans lesquels quelques faits recueillis de conversations particulières qu'on a eues avec eux sont paraphrasés, amplifiés et exagérés au gré des auteurs, et toujours à la plus grande gloire de celui dont le livre porte le nom, lequel a toujours primé partout où il s'est trouvé.* Cette opinion pourra paroître suspecte, si l'on considère qu'elle est émise par un neveu de Duguay-Trouin, qui avoit intérêt à déprécier les Mémoires de Forbin, dans lesquels son oncle étoit maltraité : cependant ses réflexions critiques ne sont pas, sous plusieurs rapports, dénuées de fondement. On ne peut s'empêcher de trouver quelque

(1) *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, par l'abbé d'Artigny, tome 2.

chose de romanesque dans la relation du voyage de Forbin à Siam, et dans le récit de plusieurs de ses aventures. On remarque en outre, avec peine, que Forbin s'attache presque toujours à dénigrer les officiers avec lesquels il a servi, surtout lorsqu'il peut craindre que leur réputation n'égale ou ne surpasse la sienne, et qu'il laisse rarement échapper l'occasion de se faire valoir à leurs dépens (1). Il avoit combattu avec trop de gloire pendant plus de quarante années, et s'étoit signalé par trop d'exploits, pour avoir recours à de pareils moyens. Mais après avoir relevé ces défauts, qui déparent une partie de ses Mémoires, et qu'il seroit peut-être juste d'attribuer plutôt à Reboulet qu'à lui-même, on doit reconnoître qu'ils contiennent des détails curieux et intéressans sur les différentes expéditions dont il a été chargé; qu'il y a des anecdotes piquantes et bien racontées; que la narration est vive, animée, pittoresque, et qu'enfin la lecture en est agréable et attachante. Il y avoit dans l'édition de 1729 des fautes grossières, qui ont été reproduites dans une deuxième édition publiée en 1730, et qu'on a corrigées dans celle de 1748: nous avons adopté le texte de cette dernière édition.

Duguay-Trouin, né à Saint-Malo en 1673, fit, à l'âge de seize ans, sa première campagne sur un vaisseau armé en course. Le bâtiment, long-temps battu par la tempête, fut sur le point de faire naufrage; après

(1) L'auteur de l'*Essai sur la marine* s'exprime ainsi sur les Mémoires de Forbin: « Ils sont écrits avec plus de feu et d'imagination « que de vérité: peut-être pourroit-on reprocher à l'auteur un peu « d'amour propre. Il traite avec indécence plusieurs personnes de mé- « rite... »

avoir échappé à ce danger, il prit à l'abordage un corsaire de Flessingue, qui se défendit avec autant d'opiniâtreté que de valeur. Ainsi, dès son début, le jeune Duguay-Trouin connut tout ce que la guerre de mer peut avoir de plus effrayant et de plus terrible. « On « trouva, dit-il, que, pour un novice, j'avois témoigné « assez de fermeté. » A sa deuxième campagne, le capitaine du vaisseau qu'il montoit hésitoit à attaquer des navires marchands armés en guerre, et qui étoient supérieurs en forces : Duguay-Trouin insiste, fait décider l'attaque, saute le premier à l'abordage, blesse le capitaine d'un coup de sabre, se rend maître du bâtiment, repasse sur son vaisseau, tombe dans la mer en voulant sauter sur un autre navire ennemi, se sauve avec peine, revient à l'abordage ; et lorsque le second navire s'est rendu, il en aborde un troisième, qui est également enlevé.

L'année suivante, on lui donna un vaisseau à commander, et chacune de ses campagnes fut marquée par les expéditions les plus hardies. Le bruit de ses exploits parvint à la cour ; le Roi lui envoya une épée en 1694, et l'attacha à la marine royale, comme capitaine de frégate, en 1697. De nouveaux services lui valurent de nouvelles récompenses : il devint capitaine de vaisseau, reçut pour lui et pour son frère des lettres de noblesse, d'autant plus honorables que les faits d'armes par lesquels il les avoit méritées y étoient consignés ; fut nommé successivement chevalier de Saint-Louis (1), chef d'escadre, commandeur de Saint-Louis, et lieutenant général. Condamné au repos après la paix générale, il employa ses loisirs à

(1) Le Roi lui donna lui-même l'accolade.

écrire ses Mémoires (1). « Je crois, disoit-il à ses amis, « que les Mémoires d'un homme qui n'a percé que par « une suite assez longue d'entreprises hasardeuses « pourront être quelque jour une puissante exhorta- « tion à bien servir le Roi et l'Etat. La jeunesse des- « tinée à suivre le parti des armes apprendra de bonne « heure, en les lisant, qu'une véritable ardeur à s'ac- « quitter de ses devoirs mène souvent plus loin qu'on « n'auroit osé le prétendre; que l'honneur redouble le « courage dans les dangers pressans; qu'il inspire l'a- « dresse et la force de les surmonter; que le plus sûr « moyen de conserver la vie et l'honneur est de comp- « ter pour rien la vie quand l'honneur parle; et qu'en- « fin la cour, plus attentive que bien des gens ne le « croient à démêler la conduite des particuliers, sait « les récompenser, quand leur zèle est aussi grand « qu'il doit être fidèle et désintéressé. »

L'intention de Duguay-Trouin n'étoit pas que ses Mémoires fussent rendus publics avant sa mort; mais on savoit qu'il les avoit terminés. Le duc d'Orléans, régent du royaume, voulut les connoître; et, après les avoir lus, il en parla avec tant d'éloges au cardinal Dubois, que ce ministre les fit demander. Duguay-Trouin, en les lui portant, l'avoit instamment prié de ne les communiquer à personne. Le cardinal mourut; et Duguay-Trouin, après avoir inutilement réclamé son manuscrit, fut obligé d'avoir recours à l'autorité du Régent pour en obtenir la restitution. Il paroît qu'on en avoit pris une copie, car en 1730 les Mé-

(1) « Duguay-Trouin, l'un des plus grands hommes en son genre, a « donné des Mémoires écrits du style d'un soldat, et propres à exciter « l'émulation de ses compatriotes. » (Voltaire, *Siècle de Louis* XIV.)

moires furent imprimés en Hollande (1). La copie avoit été faite à la hâte, et l'édition est pleine de fautes et de lacunes. Ce qui est assez singulier, c'est que l'éditeur, nommé Villepontoux, a placé en tête de l'ouvrage une épître dédicatoire adressée à Duguay-Trouin. Il lui demande excuse d'avoir imprimé ses Mémoires sans son consentement, reconnoît que la copie qu'il en a eue est très-inexacte, l'engage à lui en envoyer une plus correcte, et lui demande même une carte de Rio-Janeiro, pour en enrichir une seconde édition.

A peu près à la même époque avoient paru les Mémoires de Forbin, qui en 1707 avoit fait une campagne avec Duguay-Trouin, et qui, loin de lui rendre justice, le traitoit avec peu de ménagemens. Forbin l'accusoit d'avoir commencé l'attaque avant d'en avoir reçu l'ordre. *Nous aurions*, disoit-il, *infailliblement enlevé toute la flotte anglaise, si M. Duguay eût agi avec plus de circonspection.* Il ajoutoit que si les Anglais avoient été habiles gens, ils auroient mis notre escadre en déroute. En rendant compte de l'action, il s'attribuoit un des plus beaux faits d'armes de Duguay-Trouin, qu'il présentoit comme n'ayant attaqué que des vaisseaux de force inférieure, et comme l'ayant mis dans la nécessité de combattre des vaisseaux de ligne avec de simples frégates. Duguay-Trouin prétendoit au contraire que Forbin, après avoir arboré le pavillon de chasse, avoit tout-à-coup et sans motif changé sa manœuvre, et ralenti sa marche; qu'il avoit ainsi perdu un temps précieux, et que l'ennemi avoit profité de cette faute pour faire sauver le convoi, pendant que l'on combattoit les vaisseaux

(1) A Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1 vol. in-8°.

d'escorte. Le convoi dont il s'agit, composé de cent vingt voiles, étoit en partie destiné à transporter des troupes et des munitions en Portugal, et ce renfort pouvoit décider du sort de l'Espagne : ainsi l'affaire avoit une grande importance. A l'issue de la campagne, elle avoit donné lieu à une discussion très-vive entre les deux commandans chez le comte de Pontchartrain, ministre de la marine; et il paroît que Duguay-Trouin, fort de son droit, outré de la mauvaise foi de son adversaire, s'étoit exprimé avec toute la franchise d'un marin. Son indignation étoit fondée, si, comme il le déclare, il avoit tout sacrifié pour secourir deux vaisseaux de l'escadre de Forbin, et s'il s'étoit exposé à être brûlé ou coulé bas, quand il pouvoit obtenir un triomphe facile.

La publication des Mémoires de Forbin réveilla en lui d'amers souvenirs : il ne pouvoit en parler de sang froid. Il voulut d'abord faire paroître ses propres Mémoires, et y joindre une réfutation de ceux de Forbin. Il avoit même fait venir de Brest, comme pièces justificatives, l'extrait certifié des interrogatoires subis devant l'amirauté par les capitaines des trois vaisseaux anglais dont on s'étoit emparé dans le combat. Ces interrogatoires constatoient que l'escadre anglaise étoit composée de cinq vaisseaux; que *le Cumberland,* armé de quatre-vingt-deux canons, avoit été pris par Duguay-Trouin, qui montoit un vaisseau de soixante-quatorze; que *le Jason* et *le Maure,* vaisseaux de son escadre, avoient enlevé *le Chester* et *le Ruby;* qu'un quatrième vaisseau anglais avoit été brûlé et coulé bas; que le cinquième étoit parvenu à s'échapper; et qu'ainsi aucune prise

n'avoit été faite ni par Forbin ni par les vaisseaux de son escadre, quoique ce dernier dît dans ses Mémoires qu'un vaisseau ennemi de cinquante-quatre canons s'étoit rendu à lui.

Louis XIV ne crut pas devoir juger ce différend; mais il traita Duguay-Trouin de manière à prouver qu'il étoit satisfait de sa conduite. Il avoit voulu entendre le récit de l'action de la bouche même des deux commandans. Duguay-Trouin, parmi les vaisseaux de son escadre, en avoit un qui portoit le nom de *la Gloire*: en racontant les dispositions qu'il avoit prises pour le combat, il dit qu'il avoit ordonné à *la Gloire* de le suivre: « Elle vous fut fidèle, reprit « Louis XIV. » Le Roi lui avoit déjà accordé une pension de mille livres sur le trésor royal. Les lettres de noblesse, qui lui furent délivrées deux ans plus tard, font encore mieux connoître l'opinion du Roi sur cette affaire. On y lit ce qui suit dans l'énumération de ses services: «..... Ayant, en 1707, joint une escadre de « nos vaisseaux armés à Dunkerque, il sut y servir si « utilement avec quatre vaisseaux qu'il avoit sous son « commandement, que notre escadre ayant attaqué « une flotte escortée par cinq gros vaisseaux de guerre « anglais, ledit sieur Duguay-Trouin eut le bonheur « d'attaquer et de prendre à l'abordage le comman- « dant, de quatre-vingt-deux canons, et de contribuer « beaucoup aux autres avantages que l'escadre de nos « vaisseaux remporta, etc. (1). » A la même époque, Forbin avoit inutilement demandé une des places que laissoit vacante la mort du marquis de Villette. Il

(1) Louis XIV lui donna pour armes une ancre surmontée de deux fleurs de lis, et pour devise : *Dedit hæc insignia virtus.*

étoit appuyé par une famille illustre, et puissante à la cour. Duguay-Trouin étoit fils d'un simple armateur; il n'avoit ni appui ni protection : ses services seuls parloient pour lui.

Quelque flatteur que soit l'à-propos de Louis XIV sur *la Gloire*, une dame adressa un mot peut-être plus flatteur encore à Duguay-Trouin, lorsqu'il revint de son expédition de Rio-Janeiro (1). Pendant le séjour qu'il fit à Brest, il ne pouvoit sortir sans que le peuple, avide de contempler ses traits, s'attroupât sur son passage. Un jour, une dame de distinction passe, demande la cause de ce mouvement; on lui nomme Duguay-Trouin : soudain elle perce la foule, et vient s'arrêter devant lui. Duguay-Trouin paroît étonné : « Ne soyez point surpris, lui dit-elle; je suis bien aise « de voir un héros en vie. » Nous avons cru devoir donner ces détails, parce que sa modestie ne lui a pas permis de les rapporter dans ses Mémoires. Nous n'avons pas d'omissions de cette nature à réparer dans ceux de Forbin.

Le premier manuscrit de Duguay-Trouin, dont on avoit pris furtivement copie, et d'après lequel on avoit fait l'édition de 1730, contenoit le récit, au moins inutile, de quelques aventures de sa jeunesse. Le cardinal de Fleury, qui avoit désiré lire l'ouvrage avant la publication de cette édition, lui écrivit : « J'ai lu, « monsieur, avec plaisir la relation de vos aventures,

(1) « Ce fut dans ces temps malheureux (en 1711), dit Voltaire, que « le célèbre Duguay-Trouin, aidé de son courage et de l'argent de quel- « ques marchands, devant tout à lui-même, équipa une flotte, et alla « prendre une des principales villes du Brésil. » L'expédition causa un dommage de plus de vingt-cinq millions aux Portugais.

« et il y a certainement des actions d'une valeur bien « distinguée : j'ai été ravi d'y voir toutes les circon- « stances de votre entreprise sur Rio-Janeiro ; on ne « peut rien ajouter à la conduite et au courage avec « lesquels vous vîntes à bout d'y réussir ; on ne lit « rien dans l'histoire qui marque plus de fermeté et « de cœur : je voudrois seulement passer plus légè- « rement que vous ne faites sur quelques petits déré- « glemens de votre jeunesse, qui ne peuvent être ja- « mais d'aucune instruction ni utilité. Il est fâcheux « de laisser inutiles des talens aussi distingués que les « vôtres. Personne ne vous rend plus de justice, ni « n'est plus parfaitement que moi, etc. »

Duguay-Trouin eut le bon esprit de profiter des avis du cardinal : il revit ses Mémoires, les corrigea, et fit disparoître les passages qui ne méritoient pas d'être publiés; ces passages étoient d'ailleurs en petit nombre, et n'avoient rien de piquant.

Les Mémoires de Duguay-Trouin s'arrêtent à l'année 1715, quoiqu'il ait vécu jusqu'au mois de septembre 1736 ; mais, à l'exception d'une mission dont il fut chargé dans le Levant, et qui fut plutôt un voyage qu'une expédition, ces vingt-et-une années, qu'il passa presque entièrement dans la retraite, ne pouvoient lui offrir de matériaux pour l'histoire. Après avoir mis la dernière main à ses Mémoires, il manifesta le désir, lorsqu'on les imprimeroit, qu'on y joignît les interrogatoires des capitaines anglais, ainsi que la liste des officiers qui avoient servi sous ses ordres. Son neveu, M. de La Garde, officier de marine très-distingué (1), veilla scrupuleusement à ce que ses intentions fussent

(1) De La Garde-Jasier. En 1736, il fut chargé d'une expédition im-

remplies. Il fit les frais de la belle édition publiée en 1740 par Godard de Beaucamps (1), dans laquelle on trouve non-seulement les pièces indiquées ci-dessus, mais les lettres de noblesse délivrées à Duguay-Trouin en 1709; des lettres fort honorables, qui lui furent adressées par le comte de Toulouse, par Château-Regnault, etc., à la suite de son expédition de Rio-Janeiro, et enfin quelques détails sur les dernières années de sa vie. En adoptant le texte de cette édition, qui est le véritable texte revu et corrigé par l'auteur, nous avons dû supprimer les pièces qui seroient aujourd'hui sans intérêt. Il y avoit en outre, dans l'édition de 1740, une table explicative des termes de marine: nous avons pensé qu'il seroit plus commode pour les lecteurs de trouver les explications dans des notes placées au bas des pages (2).

Les Mémoires de Forbin et de Duguay-Trouin ayant paru à peu de distance dans le cours des années 1729 et 1730, on a cherché à établir des parallèles entre les deux ouvrages et les deux auteurs. On s'est en général accordé à trouver plus d'originalité et de traits dans les Mémoires de Forbin, mais plus de naturel et

portante à Mocka, la remplit avec succès, et déploya autant de courage que d'habileté.

(1) Un vol. in-4°. « Cette édition fut trouvée si belle, si correcte, si « au-dessus des impressions ordinaires, que le cardinal de Fleury, tou- « jours disposé à encourager et à récompenser les talens, gratifia l'ha- « bile imprimeur (C. F. Simon fils) d'une médaille d'or. » (*Le Nouvelliste du Parnasse, juin* 1740.) (Le *Journal des Savans,* avril 1740) considéroit cette édition comme un chef-d'œuvre de l'art, et la présentoit comme un objet d'émulation aux autres imprimeurs.

(2) Les termes de marine sont très-rarement employés dans les Mémoires de Forbin; ce qui sembleroit être une nouvelle preuve qu'il ne les a pas rédigés lui-même.

de franchise dans ceux de Duguay-Trouin : ceux-là amusent davantage, ceux-ci inspirent plus de confiance. « Les Mémoires de Duguay-Trouin, dit un « journal estimé du temps, sont écrits avec un air de « sincérité et de modestie qui plaît infiniment : il ne « s'y agit presque toujours que de combats et d'abor- « dages, mais le détail de tout cela est curieux et bien « exposé. Le courage et la probité éclatent également « dans les actions de l'auteur, qui rend justice à tous « les officiers distingués qui ont secondé sa valeur. « Il faut avouer néanmoins que les Mémoires de For- « bin sont plus amusans, quoique peut-être moins « sincères. »

Parmi les parallèles que l'on a faits de Forbin et de Duguay-Trouin, le plus remarquable est celui que l'on trouve dans l'éloge de ce dernier, composé par Thomas, éloge qui a remporté le prix à l'Académie française en 1761 (1). « Forbin, né d'un sang illustre, « avoit soutenu la gloire de sa naissance, dit Thomas : « Duguay-Trouin avoit fait disparoître l'obscurité de « la sienne. Le premier avoit donné un nouvel éclat « à ses aïeux ; le second avoit créé un nom pour ses « descendans. L'un avoit mis à profit tous les avan- « tages, l'autre avoit vaincu tous les obstacles ; tous « deux intrépides, éclairés, avides de périls, bravant « la mort, prompts à se décider, féconds en ressources. « Mais Forbin, né pour être un général de mer, ne « fit le plus souvent que des exploits d'armateur ; Du- « guay-Trouin, né pour être un simple armateur, fit « presque toujours des actions d'un grand capitaine.

(1) Un autre éloge de Duguay-Trouin a été composé par Guys, de l'Académie de Marseille.

« Le premier, en servant l'Etat, pensoit à la récom-
« pense; le second pensoit à la gloire. Forbin vendoit
« ses services; Duguay-Trouin auroit acheté l'hon-
« neur d'être utile. »

Thomas auroit pu ajouter que le comte de Forbin fatigua sans cesse la cour de ses demandes, et que, piqué de ne pas obtenir tout ce qu'il sollicitoit, il prit sa retraite en 1710, lorsque la guerre étoit le plus animée; que Duguay-Trouin ne marqua jamais de mécontentement lorsqu'on lui refusa les grâces qu'il croyoit avoir méritées, et qu'il chercha à s'en rendre digne par de nouveaux services; qu'à l'époque même où Forbin déclaroit au ministre que les armateurs découragés ne vouloient plus faire d'armemens, Duguay-Trouin, sans autre appui que les armateurs, conçut et exécuta la célèbre expédition de Rio-Janeiro, qui mit le comble à sa gloire, tandis que Forbin survivoit à la sienne.

MÉMOIRES

DU

COMTE DE FORBIN,

CHEF D'ESCADRE,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

MÉMOIRES

DU

COMTE DE FORBIN.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme la plupart de ceux qui donnent leurs Mémoires au public ne se proposent guère que leur propre gloire, il n'est pas surprenant que la vérité ait ordinairement fort peu de part dans leurs ouvrages. L'envie de parler d'eux-mêmes d'une manière avantageuse, et le désir qu'ils ont de plaire et d'attacher par des narrations surprenantes, leur font souvent avoir recours à des aventures purement imaginées, ou tout au moins accompagnées de tant de fausses circonstances, que le vrai, mêlé et confondu avec le faux, n'y est presque plus reconnoissable.

Il en est d'autres qui ne donnent pas tout-à-fait dans cet excès, mais qui, véritables partout ailleurs, ne sauroient se résoudre à raconter sans déguisement ce qu'il peut y avoir eu de défectueux dans leur conduite : de là il arrive que les uns et les autres s'écartent presque également du but qu'un écrivain judicieux doit se proposer, et qu'au lieu de donner des ouvrages qui puissent être de quelque utilité, ils abusent de la crédulité du lecteur, qui souvent, peu in-

struit d'ailleurs, reçoit des fables pour des vérités, ou se forme de fausses idées sur quantité d'événemens qui mériteroient d'être sus tels qu'ils se sont passés; en sorte qu'au lieu d'avoir employé son temps à une lecture qui pût l'instruire solidement, il ne rapporte de son travail que le misérable avantage que peut produire la lecture d'un frivole roman.

Comme il n'est rien de plus indigne d'un honnête homme que de tromper ainsi le public, je me suis surtout proposé dans ces Mémoires de ne rien écrire que de très-conforme à la plus exacte vérité, soit en ne parlant que des événemens auxquels j'ai eu part, et qui se sont passés sous mes yeux, soit en ne m'épargnant pas moi-même dans mes propres fautes, comme le lecteur aura occasion de le reconnoître en plus d'un endroit. J'espère qu'il me saura gré de cette fidélité, et que, trouvant à s'instruire dans ce que je puis avoir fait de bien et de mal, il pardonnera, en faveur de ma sincérité, ce qu'il peut y avoir de vicieux dans la narration d'un homme de guerre peu accoutumé à écrire, et qui, sans trop s'embarrasser des ornemens du discours, ne doit guère chercher qu'à se faire entendre.

Je naquis en l'année 1656, le 6 du mois d'août, dans un village de Provence appelé Gardanne. Je ne m'arrêterai point ici à parler de ma famille : le nom de Forbin est assez connu par le mérite de plusieurs de ceux qui l'ont porté, et qui depuis long-temps se sont distingués dans l'Eglise, dans l'épée et dans la robe.

Si les actions de la première jeunesse sont, comme on dit, des présages de ce qu'on doit être un jour, il

est certain qu'on dut me regarder dès-lors comme étant destiné à recevoir et à donner bien des coups. Mon naturel étant vif, bouillant et impétueux, je ne m'occupois qu'à faire mille petites malices : je voulois dominer sur mes compagnons, et, pour peu qu'on me résistât, il falloit se prendre aux cheveux, et batailler. Quand les coups de poings et les coups de pieds ne suffisoient pas, j'avois recours aux pierres; et il ne se passoit guère de jours où les parens de ceux qui avoient reçu quelques coups ne vinssent porter des plaintes contre moi. On avoit beau me châtier, j'étois intraitable dès qu'on vouloit employer la rigueur pour me corriger.

Un jour, mon père m'ayant enfermé dans une chambre pour je ne sais quelle faute, après m'être lassé à crier, et à frapper inutilement contre la porte, j'entrai dans une telle rage, que j'arrachai une bonne partie de mes cheveux, me battant la tête contre la muraille; de sorte que quand on me vint ouvrir, on me trouva tout en sang, la tête presque sans cheveux, et chargée de contusions en plusieurs endroits.

Je perdis mon père dans ces premières années, c'est-à-dire avant que d'avoir pu le connoître : ainsi, me trouvant le cadet d'une assez nombreuse famille, ce fut à moi, dès que j'eus assez de raison pour m'en servir, à chercher les moyens de joindre aux avantages de ma naissance ceux que la fortune m'avoit refusés.

Je ne trouvai en moi d'autre ressource, pour parvenir à ce point, qu'un fonds de courage et d'intrépidité dont j'ai eu besoin dans la suite en plus d'une occasion, et qui dès l'âge de dix ans me garantit d'une

mort également cruelle et funeste. Un chien enragé, qui effrayoit tout le voisinage, vint un jour sur moi la gueule écumante : je l'attendis de pied ferme ; et lui présentant d'abord mon chapeau, que je lui abandonnai un moment après, je le saisis par une jambe de derrière, et je l'éventrai d'un coup de couteau, en présence d'une foule de gens qui étoient venus pour me secourir.

Les éloges qu'on me donna après un coup si hardi me flattèrent beaucoup ; et, m'élevant le courage au-delà de ce que mon âge permettoit, je me trouvai le cœur plein de sentimens que je n'avois point encore éprouvés. Dans cette première ardeur, j'eus l'audace de représenter à ma mère que, ne me sentant d'inclination que pour les armes, et souhaitant de suivre mon penchant, j'espérois qu'elle ne s'y opposeroit pas ; qu'il n'y avoit pour cela qu'à me compter ma légitime, moyennant quoi je serois en état d'aller à l'armée. Cette proposition fut mal reçue : aussi n'en rapportai-je d'abord qu'un refus ; et sur ce que je voulus insister, le refus fut bientôt suivi d'un châtiment proportionné à ma faute. Ce procédé me piqua vivement : dans mon chagrin, je résolus de quitter la maison, et d'aller me plaindre à mon frère, qui demeuroit dans une terre appelée Saint-Marce, à quatre lieues de Gardanne. Il fit de mes plaintes le cas qu'elles méritoient, c'est-à-dire qu'il n'en fit point du tout. Ayant compris qu'il songeoit à me renvoyer, je résolus de le prévenir : pour cela j'enlevai quelques pièces de vaisselle, et je me sauvai à Marseille, dans la pensée de m'engager pour soldat, et d'y faire argent de ma capture. Mais un orfèvre huguenot, nommé Romieu, à

qui je m'adressai pour réaliser ma prise, ayant reconnu les armes de Forbin, en donna avis : ainsi je fus arrêté et ramené chez ma mère, qui me mit en pension chez un prêtre du voisinage.

Avec les idées de guerre dont j'étois rempli, il est aisé de comprendre que je ne m'accommodai pas long-temps du genre de vie auquel on vouloit me forcer. Un jour, que le prêtre chez qui je logeois vouloit me punir pour quelque faute assez légère, je lui jetai mon écritoire par la tête : comme je le vis venir à moi, craignant les suites de son ressentiment, je m'élançai du haut en bas d'une terrasse qui avoit plus de dix pieds de hauteur, préférant ainsi de me casser un bras ou une jambe, au chagrin de subir un châtiment que je ne croyois pas mériter. Un tas de fumier qui étoit sous la terrasse me garantit des dangers d'un saut si hardi; et, profitant de ma bonne fortune, je courus à perte d'haleine à Marseille, chez le commandeur de Forbin-Gardanne, qui commandoit une galère. Il me reçut avec plaisir; et m'ayant fait habiller en cadet, il me prit sur son bord, où je commençai à paroître sous le nom du *chevalier de Forbin*.

Quand on entre au service avec autant de jeunesse et de vivacité que j'en avois, il est dangereux de se laisser surprendre à une fausse délicatesse sur le point d'honneur. Je ne me garantis point de cet écueil funeste à tous les jeunes gens; et, dès la première campagne, les galères s'étant arrêtées à La Ciotat, je mis l'épée à la main, presque sans sujet, contre un cadet nommé Coulon. Ce combat fut tout à mon avantage: je désarmai mon homme; et, fier de ce premier succès, je crus que mes camarades seroient désormais fort

circonspects à mon égard, et craindroient d'avoir affaire à moi.

Ce coup d'essai fit grand plaisir à mon oncle; et le maréchal de Vivonne, qui commandoit, non-seulement ne m'en fit pas une affaire, mais, pardonnant à la vivacité d'un jeune homme plein de feu, qui ne sauroit se modérer dès qu'il se croit offensé, me fit garde de l'étendard, en récompense du courage que j'avois témoigné. Je continuai à servir sur les galères pendant quelques campagnes dont je ne parlerai pas, de peur de fatiguer le lecteur, en le retenant trop long-temps sur les premières années de ma vie.

[1675] En l'année 1675, M. le maréchal de Vivonne ayant ordre de commander l'armée navale qui devoit aller au secours de Messine, mena la compagnie des gardes à Toulon. Elle y séjourna pendant quelque temps, pour attendre que tout fût prêt pour le départ. Dans cet intervalle, j'eus un démêlé avec un de mes camarades, nommé Villecrose : nous mîmes l'épée à la main, et je remportai encore tout l'avantage de ce second combat, qui n'eut aucune suite fâcheuse. Quelques jours après, jouant au mail, j'eus une nouvelle affaire avec un certain Bido, autre garde de la marine. Il étoit déjà homme fait. Après quelques paroles assez vives de part et d'autre, me regardant avec un air dédaigneux, il me prit par le menton, affectant par là de me traiter en enfant : outré de cet affront (car je ne pouvois souffrir qu'on méprisât ma jeunesse), je lui déchargeai sur la tête un coup de mail si terrible, qu'il tomba mourant à mes pieds; et, sans un de mes camarades qui m'arracha le mail de force, je n'en aurois pas fait à deux fois : je le tuois sur-le-champ.

Il est bon de remarquer ici, en passant, que ces deux affaires furent l'effet de l'oisiveté où nous vivions à Toulon : d'où il paroît que ceux qui sont chargés de la conduite des jeunes officiers ne sauroient trop leur donner d'occupation ; car quoique la sagesse et la libéralité du Roi semblassent y avoir suffisamment pourvu en établissant des académies dans toutes les places, cependant, malgré tous les différens exercices auxquels on nous appliquoit, ceux qui n'étudioient que par contrainte et sans goût, c'est-à-dire le plus grand nombre, avoient encore bien des heures vides et du temps à perdre, comme on le verra par ce que je vais dire.

Nos exercices d'académie étant finis, le jeu étoit pour la plupart la ressource la plus ordinaire contre l'ennui : de là il en naissoit tous les jours mille querelles parmi les gardes. Saint-Pol, un de mes camarades, avoit joué au piquet contre le chevalier de Gourdon, et il lui avoit gagné vingt écus. La difficulté étoit de payer : celui-ci n'avoit pas le sou, et Saint-Pol vouloit être satisfait à toute force. Peu s'en fallut qu'ils n'eussent une affaire ensemble. Pour l'empêcher, je mis la main à la poche, et je payai les vingt écus pour le chevalier de Gourdon, qui promit de me les rendre incessamment. Mais il ne tint pas parole : soit faute d'argent, soit mauvaise volonté de sa part (je ne sais lequel des deux), il demeura un temps considérable sans parler de rien. Ennuyé de ce silence, qui me paroissoit avoir quelque chose d'offensant, je lui demandai mon argent plus d'une fois : je n'en reçus jamais que de mauvaises excuses, et des promesses toujours sans effet. Enfin, après bien des

délais, et pressé par le besoin (car, grâce à la destinée des cadets, ma finance étoit souvent épuisée), je résolus de voir le bout de cette affaire. Pour cet effet, je mis à mon côté une épée dont la garde n'étoit que de fer : dans cet état, j'allai trouver le chevalier ; et lui ayant demandé s'il ne songeoit pas à me payer, comme il ne me donnoit que ses réponses ordinaires, je lui ôtai son épée d'argent ; et lui donnant à la place celle que j'avois : « Je vous rendrai, lui dis-je, votre épée « quand vous m'aurez payé. »

Je dois rendre ce témoignage à la vérité : le chevalier de Gourdon étoit fort jeune quand cette aventure lui arriva. Cependant elle fit grand bruit : son oncle, M. le comte de Beuil, capitaine de galère, porta ses plaintes au commandeur de Gardanne, qui me gronda fort, et m'obligea à rendre l'épée ; mais, par une faute dans laquelle des officiers aussi intelligens que ceux-ci n'auroient pas dû tomber, ils ne pensèrent pas à faire rembourser les vingt écus, et moins encore à nous réconcilier ; ce qui eut des suites très-fâcheuses, comme on le verra dans peu.

Tout étant prêt pour le départ de l'armée, nous fîmes route pour Messine. Cette place, que les Espagnols assiégeoient par mer et par terre, étoit réduite à la dernière extrémité. La famine y étoit telle, qu'après avoir consumé tout le peu de blé qu'il y restoit, plusieurs étoient réduits à manger le cuir de leurs souliers, ou à prendre d'autres alimens dont la nature a encore plus d'horreur. Enfin, ne pouvant plus tenir, ils alloient se rendre dans peu, lorsque nous parûmes avec un grand nombre de bâtimens chargés de blé, et escortés par neuf vaisseaux de guerre. A notre arri-

vée, les ennemis sortirent du phare, et vinrent nous attaquer : le combat fut sanglant. Tandis que nous en étions aux mains, le chevalier de Valbelle, qui commandoit six vaisseaux du Roi, et qui depuis le commencement du siége avoit été enfermé dans le port par les ennemis, mit à la voile, et vint nous joindre.

Dès que les Espagnols l'aperçurent, ils prirent la fuite : si M. de Vivonne les avoit poursuivis, ils étoient perdus sans ressource; mais ce maréchal, considérant que le secours de la ville pressoit, les laissa sauver, après leur avoir enlevé seulement un de leurs vaisseaux de guerre. Il fut reçu dans la ville comme en triomphe, parmi les acclamations de tout un grand peuple qui l'appeloit à haute voix son libérateur, et qui, en reconnoissance d'un si grand bienfait, lui déféra le titre et les honneurs de vice-roi pendant tout le séjour qu'il y fit. Messine étant ainsi délivrée de l'armée navale, il fut question de chasser les troupes de terre, et de faire lever le blocus : pour cet effet, M. le maréchal obligea les gardes de l'étendard d'acheter des chevaux, pour être en état de le suivre; après quoi ayant choisi ce qu'il y avoit de meilleur dans la bourgeoisie, il fit faire une vigoureuse sortie, chassa les ennemis de tous les postes qu'ils occupoient, et Messine fut entièrement délivrée. Peu de jours après, M. Duquesne, lieutenant général, fut détaché avec quelques vaisseaux et quelques galères pour aller attaquer Agosto. Il fit d'abord canonner la ville pendant quelques jours; ensuite les troupes étant descendues, nous donnâmes l'assaut, et nous nous rendîmes maîtres de la place. Trois jours après, les forts se rendirent presque sans défense. Ainsi finit

cette campagne, au retour de laquelle les gardes de l'étendard furent réformés.

Ne pouvant rester dans l'oisiveté où le défaut d'emploi alloit me plonger, j'écrivis au bailli de Forbin, qui commandoit les mousquetaires, de vouloir bien me recevoir dans sa compagnie. Il y consentit volontiers. Comme je n'avois jamais servi que sur mer, je n'étois rien moins que bon cavalier, et je ne me connoissois nullement en chevaux : il n'en falloit pas davantage pour me faire regarder dans la compagnie en jeune homme qui avoit besoin d'être redressé. Par malheur, le cheval qu'on m'avoit donné avoit la gourme : un jour, qu'il étoit attaché avec le reste de la brigade, un mousquetaire nommé Pruly, fameux breteur, le détacha, et, soit par malice ou autrement, le laissa aller par l'écurie. A mon retour, trouvant mon cheval hors de rang, je lâchai quelques paroles un peu vives contre celui qui m'avoit joué ce tour. Soit que Pruly méprisât ma jeunesse, ou qu'il voulût me tâter, il porta la main sur mon chapeau. A l'instant, sans faire réflexion que c'étoit un crime de se battre dans le lieu où j'étois, je mis l'épée à la main : nous nous portâmes quelques coups; mais nous fûmes bientôt séparés par un nombre de mousquetaires qui se trouvoient à portée. Pruly sut par un d'entre eux que j'étois parent du bailli; ce qui l'obligea d'aller lui faire des excuses sur ce qui étoit arrivé.

[1676] L'année d'après, c'est-à-dire en 1676, les troupes eurent ordre de se rendre en Flandre. Le Roi, qui les commandoit en personne, voulut ouvrir la campagne par le siége de Condé. Ce fut pendant le temps de ce siége que nous commençâmes à nous

connoître le comte Du Luc et moi ; nous servions tous deux dans la même compagnie : l'amitié que nous y prîmes l'un pour l'autre fut dès-lors si solide, qu'elle n'a jamais été interrompue depuis ; et, selon toutes les apparences, elle ne finira qu'avec la vie.

Cependant le siége ayant été poussé avec vigueur, après huit jours de tranchée ouverte, le Roi fit donner l'assaut : les mousquetaires montèrent les premiers, et la place fut emportée. De Condé, nous fûmes à Bouchain, qui fut pris de même ; et la campagne finit par le siége de la ville d'Aire. Sur la fin de la campagne, le Roi retourna à Paris, où les mousquetaires eurent ordre de le suivre. Le reste de cette année se passa tranquillement, à cela près que je fus souvent en prison à cause de mes vivacités, sur lesquelles le bailli ne me faisoit point de quartier.

[1677] L'année suivante, ma destination changea, on me remit dans la marine. Je fus fait enseigne de vaisseau, et nommé au département de Brest. Avant que de m'y rendre, je souhaitois fort d'aller faire un tour en Provence ; et s'il faut dire la vérité, j'en avois grand besoin, tout mon petit équipage étant entièrement délabré. J'étois hors d'état d'entreprendre ce voyage, si M. l'abbé Du Luc, aujourd'hui archevêque d'Aix, ne m'eût tiré d'intrigue, en me donnant généreusement tout ce qu'il me falloit. Sur le point de partir, un de mes parens qui étoit sur le pavé, faute d'argent pour se retirer chez lui, vint à moi, et me fit part de la triste situation où il étoit. Touché de sa misère : « Mon cousin, lui dis-je, voilà le fond de « ma bourse. Je suis fâché qu'il n'y ait pas de quoi « aller en voiture vous et moi : mais que faire ? Pour

« ne vous pas abandonner, je ferai avec vous le voyage « à pied : la somme que j'ai suffira à tous deux. » Sur cela, nous mîmes deux chemises dans nos poches, un long bâton à la main qui avoit assez l'air d'un bourdon, et nous prîmes la route de Provence. Nous continuâmes jusqu'à Aix, où je pris la poste pour Marseille ; car j'aurois eu honte d'y arriver à pied. Mes anciens camarades me demandèrent en m'embrassant comment j'étois revenu de Paris : « En poste, leur ré« pondis-je sans hésiter. »

Après m'être un peu refait, je voulus, avant que de partir pour Brest, aller à Toulon prendre congé d'un de mes frères, et d'un oncle que j'y avois. Le lendemain de mon arrivée, je rencontrai le chevalier de Gourdon, qui étoit enseigne de marine. Le temps avoit mûri son courage ; en sorte qu'ayant gardé le ressentiment de l'affront que je lui avois fait en lui ôtant son épée, il voulut en avoir satisfaction. Nous nous battîmes devant l'évêché ; je lui donnai un coup d'épée dans le ventre, et un autre dans la gorge, où, par un coup de parade, mon épée resta. Me trouvant sans armes, je reçus une blessure dans le côté ; ce qui me fit reculer quelques pas : dans ce moment, mon épée, qui étoit engagée dans la gorge du chevalier, tomba à terre ; il la ramassa. Je voulus alors me jeter sur lui ; mais, en me présentant la pointe des deux épées : « N'avancez pas, me dit-il, vous êtes désarmé. Tenez, « voilà votre épée : vous m'avez crevé, mais je suis « honnête homme. » En achevant ces paroles, il tomba roide mort. Dans l'instant je ne pensai qu'à me sauver, en me faisant jour au travers de la populace qui étoit accourue.

Quelque ému que je fusse alors, je ne pus m'empêcher d'admirer la générosité du chevalier, qui pouvoit si facilement me percer s'il avoit voulu, et qui sut par honneur se modérer dans ce dernier moment. Actuellement que j'écris de sang froid, je trouve cette action si belle, que je sens redoubler dans moi le regret que j'ai toujours eu depuis d'avoir ôté la vie, quoiqu'à mon corps défendant, à un ennemi si généreux.

Ce combat avoit été trop public pour se flatter que la justice n'en prendroit aucune connoissance : cependant, comme on vouloit me favoriser, les informations se firent à ma décharge ; on ne parla point de moi, et l'on accusa un inconnu d'avoir fait le coup. Le père du chevalier de Gourdon, qui étoit extrêmement affligé de cette mort, envoya un gentilhomme sur le lieu pour s'informer de la vérité du fait ; et, reconnoissant qu'il ne s'étoit rien passé entre nous qui ne fût dans les règles, il ne fit aucune poursuite. Si ceux qui me firent rendre l'épée du chevalier avoient pris les sages précautions dont j'ai parlé tantôt, ce malheur ne seroit jamais arrivé.

Quand je fus guéri de ma blessure, je me rendis à Brest, comptant cette malheureuse affaire assoupie : mais comme il est difficile qu'on n'ait toujours quelque ennemi caché, un nommé Burgues, à qui je n'avois jamais fait ni bien ni mal, écrivit à M. Colbert que je m'étois battu en duel avec le chevalier de Gourdon, et que ce dernier avoit été tué. Le ministre, qui vouloit faire plaisir au bailli de Forbin, l'avertit du mauvais service qu'on m'avoit rendu, et lui dit qu'il ne pouvoit éviter de donner des ordres pour me faire

arrêter : tout ce que le bailli put en obtenir fut de l'engager à renvoyer les ordres à l'ordinaire d'après, afin de pouvoir au moins me faire avertir. Il m'écrivit, et je reçus par le même ordinaire vingt lettres sur le même sujet, d'autant de personnes différentes; elles étoient toutes de même style, et conçues en ces termes : « La présente reçue, sortez de Brest, et changez « de nom; il y a des ordres donnés pour vous faire « arrêter. » Je profitai de l'avis, et je pris la poste pour me rendre à Paris.

Comme le Roi ne faisoit point de grâce aux duellistes, j'écrivis en Provence à mon frère de faire dresser de nouvelles informations, et de faire en sorte qu'on fît mon procès. On n'eut pas de peine à obtenir ce que je souhaitois : le parlement d'Aix me condamna à avoir la tête tranchée; par où apparoissant que je ne m'étois pas battu en duel, j'obtins facilement des lettres de grâce. Je partis aussitôt pour me rendre à Aix, où, après quelques heures de prison, elles furent entérinées, et mon affaire fut finie. Dès que je fus en liberté, ma famille, qui avoit ses raisons pour ne vouloir pas de moi dans le pays, me pourvut d'un petit mulet, avec quoi il fallut songer à repartir au plus tôt, pour aller me faire rétablir dans mon emploi.

Etant à Lyon, je m'accompagnai du messager qui alloit à Paris : comme il faisoit souvent cette route, les voyageurs se joignoient volontiers à lui. Un chanoine de Chartres, qui étoit de Marseille, le suivoit aussi, et il lui avoit remis sa malle. Le chanoine montoit une fort belle jument noire. Je m'approchai de lui; et ayant su d'où il étoit, nous eûmes bientôt fait connoissance.

Nous marchâmes deux jours tous trois ensemble, et logeant au même cabaret; mais comme nous y étions toujours très-mal couchés, et qu'on nous rançonnoit, nous prîmes le parti, le chanoine et moi, de prendre notre logement à part, nous contentant de suivre le messager pendant le jour. Nous y gagnâmes; car nous y étions mieux, et à moins de frais.

Etant arrivés à Cosne, nous trouvâmes, en entrant dans le cabaret, deux messieurs avec des habits uniformes, comme des officiers. Nous dînâmes ensemble. Ils nous demandèrent la route que nous faisions : ayant appris que l'abbé avoit laissé sa malle au messager, ils lui offrirent fort poliment de s'en charger, lui disant qu'un d'eux la mettroit derrière son cheval; qu'ils savoient la route de Paris; qu'ils étoient très-bien montés; et que si nous voulions les suivre, nous gagnerions du chemin. Le chanoine les remercia de leurs offres: et comme nous persistâmes à vouloir continuer notre route comme nous avions commencé, ils se joignirent à nous, et nous fûmes tous ensemble coucher à Briare. Le lendemain, nous dînâmes à Nogent. La couchée étoit à Montargis: le messager ne faisant que peu de chemin, à cause des bêtes de charge qu'il conduisoit, nous gagnâmes tous quatre les devans. Nous n'étions plus guère qu'à une lieue de Montargis, lorsque ces deux messieurs nous proposèrent de prendre un petit sentier qui entroit dans le bois, nous assurant que ce chemin étoit le plus court. Nous nous laissâmes conduire sans nous défier de rien : à peine fûmes-nous un peu avancés, que l'un d'eux joignit l'abbé, et l'autre, faisant bride en main, s'arrêta quelques pas derrière nous. En tournant la tête à un dé-

tour, je vis à travers le bois qu'il regardoit si l'amorce de son pistolet étoit en bon état.

Je commençai pour lors à entrer en défiance sur son sujet; et le voyant s'approcher de moi, je me détournai moi-même quelque peu de chemin, et je pris mon pistolet, que je fis semblant de visiter à mon tour. Il me demanda ce que je faisois : je lui répondis que quand on étoit dans un bois, il falloit être sur ses gardes. Nous marchâmes quelque temps à côté l'un de l'autre : mais comme je vis qu'il vouloit gagner les devans, je poussai mon mulet; et ayant appelé le chanoine : « M. l'abbé, lui dis-je assez bas, nous sommes « en mauvaise compagnie : ces deux hommes avec « qui nous nous sommes associés ont assurément de « mauvaises intentions. Cela vous regarde plus que « moi, qui n'ai pas grand' chose à perdre : mais, à tout « hasard, visitez vos pistolets; les miens sont en bon « état. Ayez bon courage, et songeons à nous défen- « dre, s'il en est besoin. » Le chanoine, peu guerrier de son naturel, et tout effrayé de ce que je venois de lui dire, prit ses pistolets en tremblant, et les visita, sans savoir presque ce qu'il faisoit. Dans une circonstance moins fâcheuse, j'aurois ri bien volontiers de sa mine pâle et égarée : je fis de mon mieux pour le rassurer. « Tenons, lui dis-je, ces deux hommes devant « nous : s'ils nous attaquent, nous nous défendrons.» Comme ils s'aperçurent de la méfiance où nous étions sur leur compte, ils se prirent à en faire mille plaisanteries. Cependant nous sortîmes du bois; et ayant gagné le grand chemin, nous arrivâmes à Montargis encore d'assez bonne heure.

Il sembloit que cette aventure dût finir là : il n'en

fut pourtant rien. Malgré nos défiances, nos inconnus ne se rebutèrent pas, et voulurent loger avec nous. Pendant le souper, les plaisanteries sur notre terreur panique recommencèrent : ils proposèrent de nouveau à l'abbé de se charger de sa malle ; il s'en falloit de beaucoup qu'il eût envie d'accepter leur offre. Enfin il fut question de se coucher. On nous mit tous quatre dans une chambre à trois lits : je m'endormis profondément ; mais le chanoine, que la peur tenoit éveillé, ne put jamais fermer l'œil un seul instant.

Deux heures après que nous fûmes au lit, c'est-à-dire lorsqu'il y avoit lieu de croire que nous étions tous deux endormis, un de nos voleurs (car ils étoient tels en effet) battit du feu : le chanoine, pour leur faire comprendre qu'il étoit éveillé, fit quelque bruit en crachant. Ces deux hommes lui demandèrent s'il ne dormoit pas : « Et le moyen de dormir ! leur ré- « pondit-il. Vous faites un bruit enragé toute la nuit. » Ce bon abbé, transi de peur, m'appela plusieurs fois pour m'éveiller ; mais ne pouvant en venir à bout, il se leva ; et m'ayant enfin éveillé : « Retirons-nous, me « dit-il ; allons joindre le messager : ces deux hommes « ne nous marquent rien de bon. » Comme ils se virent entièrement découverts, ils ne poussèrent pas leur pointe plus loin. Nous partîmes dès le grand matin, et quatre jours après nous arrivâmes à Paris. Nous nous embrassâmes le chanoine et moi ; et ayant pris congé l'un de l'autre, chacun pensa à ses affaires.

Le Roi étoit pour lors à l'armée : les ministres l'avoient suivi ; et (ce qui étoit pire) je n'avois pas assez d'argent pour séjourner autant qu'il le falloit pour attendre le retour du ministre de la marine. Bontemps,

premier valet de chambre du Roi, et mon ami particulier, se chargea de me faire rétablir dans mon emploi, et de me faire nommer au département de Toulon, m'assurant que je pouvois m'en retourner en Provence, et qu'il se chargeoit de ce soin. Sur sa parole, je fis argent de mon mulet, et je me disposai à partir. Comme je passois par la Grève la veille de mon départ, je vis qu'on alloit rompre trois voleurs de grand chemin. Je m'arrêtai pour voir cette exécution : je reconnus aussitôt, parmi ces malheureux, un des deux aventuriers avec qui nous nous étions associés le chanoine et moi. Ce misérable étoit aisé à remarquer, car il avoit toute la mâchoire fracassée : il nous avoit dit, pendant le voyage, que c'étoient les restes d'un coup de mousquet qu'il avoit reçu à un siége. Je compris pour lors ce que c'étoit que le danger que nous avions couru ; car j'appris que ces deux voleurs étoient associés avec une bande de trente-six autres de même espèce. Je cherchai l'abbé pour lui faire part de ma découverte, comptant qu'il seroit bien aise d'en être sorti à si bon marché. Mais je ne pus le trouver, et je ne l'ai plus revu depuis.

Comme je comptois de revenir à Toulon, ainsi que nous en étions convenus avec Bontemps, ma famille, qui vouloit faire plaisir au père du chevalier de Gourdon, et lui donner quelque sorte de satisfaction, en reconnoissance de ce qu'il en avoit si bien usé à mon égard, jugea à propos de me faire passer à Brest, à la place d'un de mes frères qui étoit enseigne de marine. Ses fréquentes incommodités l'avoient mis hors d'état de servir. Nous étions à peu près tous deux du même âge, et de même taille : on ne prit pas garde au troc, et

je fus reçu à sa place sans difficulté. Dès que je fus arrivé, on m'employa à dresser les troupes de la marine : quelque pénible que soit cet emploi, je m'en acquittai avec tant de soin, que nos commandans s'en aperçurent bientôt, et en témoignèrent publiquement leur satisfaction.

[1680] Après avoir resté environ un peu plus de deux ans à Brest, je fus envoyé au département de Rochefort, où je m'embarquai sur l'escadre que commandoit M. le comte d'Estrées, vice-amiral. La campagne se fit aux îles de l'Amérique : nous visitâmes les côtes de la Nouvelle-Espagne, nous nous présentâmes devant Coriaco, Sainte-Marthe, et la ville de Carthagène. Nous étions en paix avec les Espagnols. Le marquis d'Estrées, fils du vice-amiral, voulut descendre pour voir la ville, et rendre visite au gouverneur : je fus nommé parmi ceux qui devoient accompagner le marquis. Le gouverneur nous donna un très-magnifique, mais très-mauvais repas en maigre : il auroit été difficile d'ajouter quelque chose à la profusion avec laquelle nous fûmes servis; mais tout étant accommodé à l'espagnole, tout étoit de très-mauvais goût.

Nous fûmes tous étonnés de la forme des cuillers et des fourchettes qu'on nous présenta : une même pièce servoit pour les deux, donnant une cuiller par un bout, et une fourchette de l'autre; en sorte que nous étions obligés de les tourner du haut en bas, suivant le besoin. Ce qui nous parut encore plus singulier, ce fut de nous voir servir dans de la vaisselle si massive, qu'une seule assiette en auroit pu faire aisément quatre des plus fortes à la manière de France.

Je fus curieux de savoir d'un Espagnol la raison pourquoi leur vaisselle étoit si pesante : il me répondit qu'il étoit défendu au vice-roi et aux gouverneurs des Indes de retourner en Espagne avec de l'argent monnoyé, mais que, pouvant emporter de la vaisselle d'argent autant qu'ils vouloient, ils n'oublioient jamais de la faire à profit.

Pendant le séjour que nous fîmes sur ces côtes, nous remarquâmes qu'autour de l'horizon il se formoit journellement, sur les quatre heures du soir, des orages mêlés d'éclairs, et qui, suivis de tonnerres épouvantables, faisoient toujours quelques ravages dans la ville où ils venoient se décharger. Le comte d'Estrées, à qui ces côtes n'étoient pas inconnues, et qui, dans ses différens voyages d'Amérique, avoit été exposé plus d'une fois à ces sortes d'ouragans, avoit trouvé le secret de les dissiper en tirant des coups de canon. Il se servit de son remède ordinaire contre ceux-ci : de quoi les Espagnols s'étant aperçus, et ayant remarqué que dès la seconde ou troisième décharge l'orage étoit entièrement dissipé, frappés de ce prodige, et ne sachant à quoi l'attribuer, ils en témoignèrent une surprise mêlée de frayeur ; en sorte que nous eûmes assez de peine à leur faire comprendre qu'il n'y avoit rien en tout cela que de très-naturel.

De Carthagène, nous fîmes voile pour le Petit-Goave, habitation que les Français, ou les flibustiers, ont dans l'île de Saint-Domingue. En arrivant dans cette rade, nous trouvâmes vingt-cinq navires marchands français qui étoient à sec, à cinquante pas du rivage : un ouragan les y avoit jetés. Il avoit été si violent, qu'il n'y eut de toute cette flotte qu'une seule

frégate du Roi, commandée par M. de Quoins, qui, ayant bons câbles et bonnes ancres, ne fut pas emportée comme les autres sur le rivage; mais qui, après avoir été violemment battue de l'orage, fut coulée à fond. Généralement parlant, les ouragans sont si vio-dans toutes ces côtes, que nous remarquâmes que la plupart des arbres en avoient été ébranchés, et les toits de plusieurs maisons bâties de pierres totalement emportés.

Nous trouvâmes dans cette île une troupe de flibustiers qui venoient de piller la ville de Marecaille, située dans les terres de la Nouvelle-Espagne : ils en avoient rapporté un butin immense, surtout en piastres, dont ils étoient tout chargés. La meilleure partie de notre temps se passoit à nous réjouir avec eux : un jour le nommé Gramont, qui les commandoit, jouant au passe-dix avec le marquis d'Estrées, lui massa dix mille piastres, lui fit quitter les dés, ce marquis, quoique gros seigneur, ne trouvant pas à propos de faire tête à un aventurier qui avoit peut-être deux cent mille piastres dans ses coffres.

Comme nous étions dans cette rade, nous vîmes passer à fleur d'eau un cayman, qui est une espèce de crocodile : l'envie de le poursuivre me fit jeter dans un canot. L'aumônier du vaisseau, qui étoit un récolet, voulut venir avec moi : il eut bientôt sujet de s'en repentir; car le cayman étant entré dans un bois de palétuviers, arbres qui croissent dans la mer, comme nous voulûmes y entrer aussi, nous fûmes assiégés de cousins, dont les morsures sont très-venimeuses dans ces quartiers. Le bon père, qui n'avoit qu'une simple robe sans caleçons, fut livré dans un moment à des

milliers de ces insectes, qui, le piquant par tout le corps à qui mieux mieux, le firent enfler, et le mirent en très-peu de temps dans un état à faire pitié. Je le ramenai, souffrant des douleurs intolérables. On le saigna, on le frotta avec de l'eau-de-vie; et ce ne fut pas sans peine qu'on le remit sur pied, après avoir gardé le lit pendant quinze jours. Je crois qu'il dut se souvenir toute sa vie de la chasse au cayman : pour moi, j'en fus quitte pour quelques piqûres au visage et aux mains.

M. le comte ayant fait mettre à la voile, nous retournâmes du Petit-Goave sur les côtes de la Nouvelle-Espagne. Nous fûmes surpris, en y arrivant, de trouver que les vents, qui règnent ordinairement du côté de l'est, changèrent tout-à-coup, et sautèrent au sud-ouest : le courant portoit à l'est. Profitant de ce vent favorable, nous suivîmes la côte, et nous allâmes mouiller dans la pointe del Drague, qui est une belle et grande baie. Les Espagnols, qui sont maîtres du pays, quoique nous fussions en paix, ne voulant ni nous recevoir, ni nous fournir les rafraîchissemens dont nous manquions, les chaloupes et les canots furent dans une île voisine pour y chasser, et pour y faire du bois. Plus de trente officiers que nous étions ayant mis pied à terre, nous tirâmes quelques coups de fusil sur des oiseaux. Au bruit de ces coups tirés, un bruit effroyable s'éleva dans la forêt, comme d'une armée qui marchoit à nous : nous nous assemblâmes, ne pouvant nous imaginer ce que c'étoit. Cependant, comme le bruit alloit toujours en augmentant, et paroissoit s'approcher de nous, après avoir délibéré un moment sur le parti qu'il y avoit à prendre, nous ré-

solûmes de nous retirer. Déjà nous commencions à nous rembarquer, et même avec assez de précipitation, lorsqu'un officier américain qui étoit aux environs, sans que nous l'eussions aperçu, voyant notre fuite, éleva la voix, et commença à plaisanter sur la terreur qui nous avoit pris, après en avoir ri un moment. « Suivez-moi, messieurs, nous dit-il; ce bruit « que vous entendez, et qui vous a tant effrayés, n'est « produit que par une troupe de singes. » Il disoit vrai.

Rassurés par son discours, nous avançâmes dans la forêt; et n'ayant trouvé en effet qu'une troupe de plus de mille singes, nous fîmes main basse dessus; nous en tuâmes une centaine : tout le reste s'enfuit, ou se cacha dans l'épaisseur du bois. Je n'ai guère vu de singes plus gros : ils avoient le poil rouge, une grosse face, et une longue barbe; ils pesoient chacun près de soixante livres. Les matelots les mangèrent, et les trouvèrent bons. Tandis que nous étions à terre, une couleuvre de dix pieds de long et de six pouces d'épaisseur monta, par le gouvernail, dans le canot du chevalier de Flacourt Le Bret : quoiqu'elle sifflât aux oreilles du patron, il l'entendit assez long-temps sans y prendre garde, ni sans se mettre en peine d'où ce bruit venoit; mais nous étant rembarqués, et le chevalier l'ayant aperçue, il se sauva en faisant un grand cri. Tous ceux qui étoient avec lui dans le canot, saisis de frayeur, se sauvèrent aussi; le seul patron, nommé Croy, demeura ferme, et, d'un coup de gaffe qu'il avoit d'abord saisie, tua ce monstrueux animal.

La saison étant avancée, et la mer allant bientôt n'être plus tenable, l'escadre regagna la Martinique,

d'où ayant fait voile en France, nous revînmes à Rochefort pour désarmer. Peu après j'obtins mon congé, et j'allai à la cour solliciter mon avancement. Je passai le reste de cette année, et toute l'année suivante, sans emploi, partie à la cour, partie à Rochefort.

[1682] L'année d'après, j'eus ordre de repasser à Toulon, où je trouvai mon bon ami l'abbé Du Luc, neveu de l'évêque, et son grand vicaire. J'en fus reçu avec toute la cordialité possible : il voulut absolument que je logeasse chez lui, et il me traita toujours comme si j'avois été son frère.

Cette même année, je m'embarquai avec le marquis de La Porte sur la flotte qui devoit aller bombarder Alger : elle étoit commandée par M. Duquesne. Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés devant la place, que nous commençâmes à faire sentir nos bombes aux Algériens : le feu continuel que nous faisions sur la ville y jeta une telle consternation, que le Roi, appréhendant de ne pouvoir pas contenir ses peuples, se hâta de demander la paix. Ses propositions ne furent écoutées, et les hostilités suspendues, qu'après que les Algériens eurent rendu quatre cents esclaves français qu'ils avoient pris en différentes occasions. Tous les autres articles étant réglés de part et d'autre, un Turc nommé Mezamorte, qui avoit une cabane dans Alger, s'opposa lui seul à la paix. Il commença par engager d'abord dans son parti le *taïf*, ou la soldatesque; après quoi, ayant soulevé la populace, il s'empara des principaux postes de la ville : s'en voyant le maître, il fit couper le cou au roi Baba-Hassan, et se fit roi à sa place. Cette révolution, qui s'acheva dans un jour, ayant rompu la trêve, la guerre recommença plus que

jamais. Les nouvelles bombes, qu'on jetoit sans interruption, irritèrent tellement ces barbares, que, pour se venger, ils se saisirent du consul français, le mirent dans un de leurs mortiers, et le tirèrent au lieu de boulet. Leur cruauté n'en demeura pas là : ils traitèrent de même plusieurs esclaves français, qu'ils attachoient à la bouche de leurs canons ; en sorte que les membres de ces pauvres chrétiens étoient portés tous les jours jusque sur nos bords, présentant ainsi à nos yeux un spectacle d'inhumanité dont la barbarie africaine est seule capable.

La saison, qui étoit fort avancée, ne nous permit pas de continuer plus long-temps ce siége : la flotte revint à Toulon, où, tandis qu'on travailloit à un second armement pour Alger, j'eus ordre de dresser les troupes de la marine, et les grenadiers. La cour voulant, à quelque prix que ce fût, avoir satisfaction des Algériens, M. le marquis de Seignelay, ministre de la marine, vint en personne à Toulon pour donner ses ordres par lui-même ; en sorte que rien ne manqua à ce nouvel armement. Le séjour que ce ministre fit dans la place donna occasion au commandant du port de lui faire voir la manière dont on dressoit les soldats à l'exercice de la grenade. Pour cet effet, ayant fait construire comme une espèce de puits formé avec des planches disposées en *dos d'âne,* il fit dresser un épaulement assez élevé, d'où ce ministre pouvoit voir facilement sans être exposé. Le major Raymondis et moi étions à découvert autour du puits, d'où nous commandions les soldats qui étoient dans un fossé. Un grenadier maladroit jeta une grenade auprès de Raymondis, qui, pour se couvrir, tourna de l'autre côté.

Un moment après, un autre grenadier ayant encore manqué le puits, jeta une seconde grenade à mes pieds : je la relevai avec la main, et l'ayant voulu jeter, elle creva en l'air : peu s'en fallut que je n'eusse la tête cassée par un des éclats, dont l'aile de mon chapeau fut percée. Un troisième grenadier, qui n'étoit pas plus adroit que les deux autres, manqua encore le but : la grenade tomba assez loin de Raymondis, qui, piqué d'avoir esquivé la première, et de m'avoir vu relever celle qui étoit tombée auprès de moi, courut prendre cette dernière, et la jeta dans le puits. Le ministre fut satisfait de cette émulation; mais il ordonna qu'on fît cesser, en disant que, pour peu que ce jeu durât, ces deux jeunes gentilshommes ne manqueroient pas de se faire tuer.

[1683] Avant le départ pour Alger, plusieurs officiers présentèrent des projets pour la campagne. Celui de M. le chevalier de Lévis, chef d'escadre, fut d'abord assez goûté. On fit faire deux bombes monstrueuses, qui contenoient quatre-vingts quintaux de poudre, et qui devoient être embarquées sur deux tartanes : on comptoit que le fracas qu'elles feroient en tombant seroit capable de faire ébouler le môle; ce qui rendant la descente plus facile, il seroit aisé de brûler tous les vaisseaux qui se trouveroient dans le port, et de se rendre maître de la ville. Mais M. Duquesne, qui commandoit l'armée, trouva tant de difficultés dans ce projet, qu'il échoua.

Les troupes s'embarquèrent à Toulon : les soldats du port, les grenadiers, les officiers surnuméraires, eurent ordre de suivre. Je m'embarquai sur le vaisseau de M. Duquesne, fils du général. Les galères du

Roi, commandées par M. le bailli de Noailles, où se trouvoit le comte Du Luc, capitaine d'une galère, eurent ordre aussi de partir, et se rendirent devant Alger. Comme le projet de descente dont je viens de parler avoit échoué, les officiers surnuméraires se trouvoient assez oisifs. Pour ne pas rester dans l'inaction (car j'aurois eu honte d'être tranquille et en sûreté, tandis que plusieurs de mes camarades étoient en mouvement et en danger), je priai le major Raymondis, qui alloit nuit et jour à l'occasion, de me permettre de l'accompagner. Outre le dessein de m'occuper, ma vue principale étoit d'apprendre la guerre, et de m'accoutumer au danger. Raymondis, qui étoit mon ami particulier, m'accorda tout ce que je voulus : tellement que je ne le quittois plus.

Le comte Du Luc, charmé de la bonne volonté que je témoignois, et n'ignorant pas que je ne pouvois qu'être mal nourri dans le vaisseau, prit soin de m'envoyer chercher tous les matins avec sa felouque, pour me faire faire bonne chère. Pour l'amuser pendant le repas, et pour reconnoître en quelque sorte ses bontés à mon égard, ayant remarqué qu'il prenoit plaisir à être instruit de ce qui se passoit, je lui faisois le récit des occasions où j'avois été le jour d'auparavant, lui en rapportant le détail circonstancié, jusqu'à lui marquer exactement le nombre des morts et des blessés. Deux officiers de galère qui étoient présens à ces récits, soit qu'ils doutassent de la vérité de ce que je disois, ou qu'ils voulussent en tâter, me prièrent de les mener avec moi : « Je le veux bien, leur dis-je ; « tenez-vous prêts pour demain. »

Cependant nos bombes alloient grand train. M. Du-

quesne, qui n'étoit là que pour obliger les Algériens à demander la paix, faisoit bombarder leur ville en plein jour, et avoit, pour cet effet, posté les galiotes à bombes à la distance hors de la portée du but en blanc du canon. Dès le soir, j'envoyai dire aux deux officiers qui m'avoient prié de les mener avec moi qu'ils se souvinssent de la parole qu'ils m'avoient donnée; qu'ils pouvoient me venir trouver le lendemain dans un canot, et qu'ils auroient lieu d'être contens. Ils vinrent en effet; et, pour ne pas les marchander, je les menai d'abord dans la galiote qui étoit la plus exposée au feu des ennemis : nous entrâmes dans ce bâtiment, où nous trouvâmes les officiers de la bombarde, qui, sans se trop embarrasser du bruit du canon, et des boulets qui leur siffloient aux oreilles, déjeûnoient assez tranquillement avec du jambon. Je m'assis, et je déjeûnai avec eux. Cependant le feu redoubloit: nos officiers de galère ne furent pas long-temps à se repentir de leur curiosité. Je m'en aperçus bientôt; mais voulant qu'ils parlassent les premiers, je fis semblant de n'y rien comprendre; enfin, lassés de tout ce badinage, et effrayés plus que médiocrement: « En « voilà assez, me dirent-ils; retirons-nous, notre cu- « riosité est satisfaite. Cet endroit-ci est trop périlleux « pour gens qui n'y ont rien à faire. »

Quoique les bombes qui se tiroient nuit et jour fissent un horrible fracas dans la ville, les Algériens ne laissoient pas de faire bonne contenance. M. Duquesne, pour les pousser à bout, fit armer quatre chaloupes, qui formoient comme une demi-lune flottante : on les couvrit de matelas, pour mettre à couvert les bombardiers et les matelots. Ces chaloupes

étoient soutenues par dix autres bien armées, et par quatre galères.

Les chaloupes qui étoient en guise de demi-lune avoient chacune un mortier chargé d'une carcasse, c'est-à-dire d'une espèce de bombe percée à jour en plusieurs endroits, et remplie de matière combustible. Elles avoient ordre de s'approcher du môle jusqu'à la portée du fusil : on comptoit que les carcasses tombant sur les vaisseaux ennemis, y mettroient infailliblement le feu. Le major Raymondis fut commandé pour disposer cette attaque : je ne manquai pas, à mon ordinaire, de m'embarquer avec lui dans son canot. Aux premières carcasses que nos chaloupes tirèrent, les ennemis, qui étoient postés sur le môle, firent un si grand feu de mousqueterie et de canons à mitraille, que nous eûmes dans notre canot, qui étoit sans parapet et à découvert, cinq hommes tués ou blessés : nos matelots en furent si effrayés, qu'ils se couchèrent tous à fond du canot, sans qu'il fût possible de les faire relever, quoi que nous pussions leur dire.

Pour les tirer de cette situation, il nous fallut mettre l'épée à la main, et menacer de tuer ceux qui refuseroient d'obéir. La crainte d'une mort présente les ayant rendus plus dociles, je pris le gouvernail, car le patron avoit été tué; et tout notre monde s'employant de son mieux, nous manœuvrâmes si à propos, que nous fûmes bientôt hors de danger. Raymondis m'a toujours témoigné depuis qu'il me savoit gré de la résolution que je marquai dans cette occasion. L'effet de nos chaloupes carcassières fut si peu considérable, et elles furent d'ailleurs si maltraitées par le feu des

ennemis, que M. Duquesne ne jugea plus à propos d'y renvoyer.

Tout le reste de cette campagne se passa à foudroyer la ville par la multitude des bombes qu'on y jeta, et à voir périr un nombre infini de pauvres chrétiens, que ces barbares ne se lassoient point de tirer à la bouche du canon. Cette inhumanité donna lieu à une action de générosité que je ne crois pas devoir omettre. Le capitaine d'un corsaire algérien que M. le chevalier de Lévis avoit pris autrefois dans ses courses, et à qui il avoit fait beaucoup de caresses, aussi bien que tous ses officiers, se trouvoit à Alger, et étoit témoin de la barbarie dont on usoit envers les chrétiens.

Un des officiers du chevalier de Lévis, nommé Choiseul, ayant été malheureusement pris, fut condamné de subir le sort qui en avoit déjà fait périr tant d'autres. Comme l'exécution alloit se faire, le capitaine turc le reconnut : touché du malheur d'une personne qui lui avoit fait plaisir autrefois, il mit d'abord tout en usage pour l'en garantir; mais n'ayant pu obtenir sa grâce, et voyant qu'on l'attachoit au canon, quoi qu'il eût pu faire ou dire en sa faveur, il courut à lui en désespéré, l'embrassa étroitement, et s'adressant au canonnier : « Mettez feu, lui dit-il; puisque « je ne puis sauver mon bienfaiteur, je veux mourir « avec lui. » Le Roi, qui fut témoin de ce spectacle, en fut attendri, et fit grâce à l'officier : tant il est vrai qu'il n'est point de climat où la vertu, surtout quand elle est poussée au plus haut point, ne se fasse respecter, et ne triomphe même avec éclat des cœurs les plus insensibles. Choiseul étant depuis revenu en France, y a servi long-temps en qualité de subalterne;

et c'est sur son récit que je rapporte ce trait, dont les nations les plus civilisées se feroient certainement grand honneur.

La saison ne permettant plus de tenir la mer, l'armée mit à la voile, laissant la ville pleine de meurtres, de ruines, et de toutes les horreurs qu'une expédition longue et sanglante entraîne nécessairement après soi. Aussi, quelque résolution que les Algériens eussent fait paroître pendant le bombardement, ils en furent dans le fond si consternés, qu'appréhendant une troisième attaque, ils se mirent en état de la prévenir en implorant la clémence du Roi, à qui ils demandèrent humblement la paix, par une ambassade solennelle dont je ne parlerai pas, ce point n'étant pas de mon sujet.

La flotte étant arrivée à Toulon, et le désarmement étant fait, les officiers ne songèrent plus qu'à se dédommager par les plaisirs de l'hiver des fatigues de la campagne. Pour moi, j'avois grande envie d'aller à la cour, pour y travailler à ma petite fortune; mais le défaut d'argent, obstacle éternel à tous mes projets, alloit m'empêcher d'exécuter celui-ci, si le comte Du Luc ne fût venu au secours. Informé de mon état: « Mon cousin, me dit-il en m'embrassant, ne t'em- « barrasse pas des frais du voyage: je les paierai pour « toi. » Nous nous mîmes en chemin; et, peu après être arrivé à la cour, je fus fait lieutenant de vaisseau.

Je reçus ordre en même temps de me rendre à Rochefort pour y armer au plus vite un vaisseau qui devoit passer en Portugal le marquis de Torcy, que le Roi envoyoit complimenter le nouveau roi don Pedro, sur son avénement à la couronne.

Je pris la poste par un froid extraordinaire. A six lieues de Blois, je trouvai les chemins si gâtés par les glaces et les ornières, que mon cheval s'abattit à plusieurs reprises, sans pourtant se faire aucun mal ; mais enfin étant tombé une dernière fois, et ayant donné du museau à terre, la têtière rompit. Comme je ne voulois pas descendre, je dis au postillon de mettre pied à terre, et de venir la raccommoder : ce brutal me répondit que je n'avois qu'à la raccommoder moi-même, puisque je tombois si souvent. Je sentis toute l'insolence de cette réponse : je dissimulai pourtant, parce que j'avois besoin de lui. « Mon ami, lui dis-je, « faites-moi l'amitié de descendre, et de raccommo- « der la têtière de mon cheval : si j'avois une attache, « je vous en épargnerois la peine. » La manière honnête dont je lui parlai le fit consentir à faire ce que je souhaitois ; mais dès qu'il m'eut rendu ce service, je mis l'épée à la main, et je le châtiai comme son insolence méritoit. Etant remonté à cheval, il me dit quelques injures, et me menaça que je la lui paierois quand nous serions à Blois. Je remis aussitôt l'épée à la main : « Il n'est pas nécessaire, lui dis-je, d'aller « si loin ; j'aime à payer mes dettes sur-le-champ. » Sur quoi j'ajoutai une seconde dose au châtiment qu'il avoit reçu. Comme il fit mine de vouloir se défendre avec son fouet, je revins à la charge ; et ayant bien remarqué auparavant l'endroit où je voulois le percer, je lui donnai un léger coup d'épée dans le côté ; après quoi il demeura tout aussi sage que je le pouvois souhaiter.

Il n'y avoit qu'à le voir pour reconnoître qu'il avoit été bien battu. Il étoit sans chapeau, et avoit le visage

tout ensanglanté. Dans cet état, nous fûmes descendre à la poste. Le maître, en nous voyant arriver, ne fut nullement surpris de ce désordre; et, s'adressant à moi : « Apparemment, monsieur, me dit-il, vous avez « eu quelque discussion avec ce maraud. — Cela est « vrai, lui dis-je; mais il n'a pas à se plaindre, il a « été payé comptant. Du reste, il m'a fort menacé à « s'en venger quand nous serions à Blois. — Eh ! mon- « sieur, reprit le maître, c'est le plus grand coquin « qu'il y ait sur la route : il est incorrigible. Il n'y « a pas encore deux ans qu'un courrier qu'il avoit « poussé à bout fut réduit à lui casser l'épaule d'un « coup de pistolet. » Pendant ce petit éclaircissement, je me disposois à remonter à cheval, et ne pensois plus au postillon, que je croyois loin de moi, lorsque je le vis revenir tout-à-coup, armé d'une fourche dont il vouloit me percer. Je n'eus que le temps de prendre mon pistolet; et j'étois sur le point de tirer, quand le maître, qui l'avoit aperçu, accourut avec un bâton, et le mena si rudement après l'avoir désarmé, qu'il n'eut pas envie d'en demander davantage. Cette expédition finie, je montai à cheval. Je sortois de l'écurie, lorsque je le vis s'approcher de moi, me demandant pour boire, comme s'il n'avoit été question de rien. Je ne pus assez admirer l'insensibilité de ce maraud; et lui ayant donné quelques pièces de monnoie : « Tiens, « lui dis-je, bois à ma santé; tu l'as bien gagné. »

De Blois, je continuai mon voyage fort tranquillement jusqu'à Poitiers; mais il étoit déterminé que pendant toute cette route je serois malheureux en postillon. Comme je sortois de l'écurie, le maître de la poste étant présent, je dis au postillon : « Courage,

« mon ami, pousse ! » Sa réponse fut : « Pousse toi-« même, si tu es si pressé. — Ecoute, maraud, lui « répliquai-je, le regardant avec des yeux pleins de « colère et d'indignation : je suis bien aise de te dire « ici devant ton maître, qui vaut sans doute bien moins « que toi, puisqu'il garde chez lui un insolent de ta « sorte, que si tu me dis la moindre sottise, je te cas-« serai la tête d'un coup de pistolet. » Cette menace le rendit souple, et pendant tout le chemin il n'eut plus que des contes plaisans à me faire. A Mousse, où je devois encore changer de chevaux, je vis arriver un troisième postillon à grosses moustaches retroussées, ayant un sabre à son côté, et deux pistolets aux arçons de sa selle. A cet équipage, je jugeai que nous ne nous séparerions pas sans querelle, et qu'il faudroit batailler encore avec celui-ci : sur cela, je pris un de mes pistolets ; et adressant la parole à mon homme, je lui dis que, prévoyant qu'il faudroit nous battre en route, il valoit mieux commencer la guerre avant le départ. Le maître, qui survint dans ce moment, apaisa la noise : il désarma son postillon, et nous partîmes.

J'avois couru environ deux postes, lorsque la nuit nous surprit par un brouillard très-froid, et si épais qu'on n'y voyoit rien du tout. Nous manquâmes le chemin ; et après avoir marché quelque temps sans savoir où, et en danger de nous perdre, nous fûmes réduits à mettre pied à terre. Je ne me souviens pas de m'être jamais trouvé dans une situation plus désagréable : de rage et de colère, je voulois tuer le postillon qui m'avoit ainsi égaré. Ce pauvre malheureux me répondoit, toutes fois que je le menaçois : « Hélas ! « monsieur, quand vous m'aurez tué, vous n'en serez

« pas plus avancé. » Il avoit raison : cependant, pour nous tirer de l'embarras où nous étions, je m'avisai de lui dire de faire claquer son fouet, dans l'espérance que quelqu'un pourroit peut-être nous entendre, et nous remettre dans le chemin.

Je ne me trompois pas dans ma conjecture : au bruit qu'il fit, un chien se mit à aboyer. Je compris que, par un temps si froid, cet animal n'étoit pas là sans quelque retraite : j'ordonnai à mon homme de continuer à faire du bruit, tandis que nous irions à la voix. Après avoir marché ainsi quelques pas, nous fûmes arrêtés par un grand fossé plein d'eau à demi glacée ; nous le suivîmes plus d'un quart-d'heure, sans pouvoir trouver de passage : enfin, après bien des peines, nous arrivâmes devant la maison d'un paysan, qui, surpris et tout effrayé de nous voir chez lui si tard, et par un si mauvais temps, nous ferma la porte au nez.

J'eus beau le prier de nous ouvrir, il ne pouvoit s'y résoudre : il fallut, pour lui faire entendre raison, le menacer de mettre la porte à bas. Il ouvrit enfin en tremblant, car il nous prenoit pour des voleurs. J'étois perdu de froid : je lui demandai en entrant s'il ne pourroit point nous faire du feu, et nous retirer chez lui pour ce soir. « Hélas ! monsieur, vous le voyez « vous-même, me répondit-il ; je n'ai en tout que ce « méchant lit, qui sert pour moi, ma femme et mes « enfans. Mais si vous voulez me suivre, continua-t-« il, je vous conduirai chez un honnête gentilhomme « huguenot qui loge à deux cents pas d'ici, et qui vous « recevra agréablement. »

J'acceptai cette offre ; et l'ayant suivi, nous arri-

vâmes sur les onze heures du soir chez ce gentilhomme, qui en effet me reçut fort gracieusement : il s'appeloit M. de La Rivière. Il fit d'abord allumer un grand feu, dont je profitai, car j'en avois grand besoin ; et quelque temps après m'ayant fait servir un gigot accompagné de deux bécassines, du vin petit, mais fort bon à boire, et du pain frais, je fis un repas d'autant plus délicieux, que je n'avois mangé de tout le jour. De là, on me conduisit dans un bon lit où je dormis fort à mon aise, et où je me dédommageai amplement de ce que j'avois eu à souffrir pendant toute la journée. Le lendemain avant mon départ, on me servit à déjeuner. Je remerciai mon hôte de toutes ses politesses, je lui dis mon nom ; et après lui avoir offert tout ce qui dépendoit de moi, je partis, et j'arrivai à Rochefort, où je trouvai mon oncle, qui commandoit la marine. Je le réjouis beaucoup en lui racontant les aventures de mon voyage, parmi lesquelles les honnêtetés de M. de La Rivière ne furent pas oubliées.

Peu de jours après, le vaisseau qui devoit aller en Portugal fut en état de partir. M. de Villette, qui devoit le commander, et M. le marquis de Torcy (1) étant arrivés, nous mîmes à la voile ; et après une heureuse navigation nous arrivâmes à Lisbonne. M. de Torcy fit son entrée avec une magnificence digne du monarque qu'il représentoit. Pendant l'audience, le Roi demeura assis, tandis que l'ambassadeur le haranguoit debout : tous les grands et les seigneurs de la cour étoient aussi debout, sans chapeau, et les plus

(1) Les Mémoires du marquis de Torcy font partie de cette Collection. (*Voyez* la Notice qui les précède, tome 67.)

qualifiés d'entre eux étoient appuyés contre la muraille, qui étoit sans tapisserie, et sans nul autre ornement. Le marquis de Villette ayant voulu s'appuyer aussi contre la muraille, un maître des cérémonies vint à lui fort gravement, et l'avertit qu'il n'étoit permis qu'aux grands de Portugal du premier ordre de s'appuyer en présence du Roi. Le marquis changea aussitôt de situation : comme il étoit naturellement un peu glorieux, cette espèce d'affront, qu'il reçut devant toute la nation, le mortifia beaucoup.

Pendant le séjour que nous fîmes à Lisbonne, nous visitâmes la fameuse abbaye de Belem, qui n'en est éloignée que de quatre lieues : nous y admirâmes la magnificence des tombeaux des rois de Portugal, plusieurs ouvrages en marbre de très-grand prix, les vastes bâtimens qui forment le monastère, et les jardins, qui sont des plus beaux du royaume. Le prieur nous fit mille caresses. Après lui avoir vanté la beauté de ce séjour, nous lui parlâmes des religieux qui l'habitoient. « Hélas! messieurs, nous dit-il en soupirant, « ce monastère est bien déchu de son ancienne splen- « deur, et il s'en faut bien qu'il soit ce que je l'ai vu « moi-même autrefois. Lorsque j'y étois jeune reli- « gieux, il étoit établi, sans qu'on y manquât jamais, « qu'une trentaine d'entre nous sortoient tous les soirs « armés d'une dague et d'une épée, pour aller cher- « cher des aventures : maintenant cette ferveur guer- « rière s'est si fort ralentie, qu'on en trouve à peine « dix ou douze qui n'aient pas dégénéré, et qui mar- « chent sur les traces de leurs anciens. » A ce discours, nous nous entre-regardâmes tous, ne sachant que répondre, et ne comprenant pas s'il parloit sé-

rieusement, ou s'il vouloit rire. On nous conduisit dans une magnifique salle, où nous trouvâmes une table très-bien servie : nous nous y assîmes avec ces bons pères, qui furent régalés à leur tour d'une excellente symphonie que nous avions amenée avec nous, et qui ne cessa de jouer pendant tout le repas.

J'ai déjà dit plus d'une fois que ma bourse étoit, pour l'ordinaire, assez dégarnie : cette disette, qui me réduisoit tous les jours aux expédiens, me rendoit attentif à ne laisser pas échapper l'occasion de gagner quand elle se présentoit. Elle me fut offerte, avant mon départ de France, par les fermiers du tabac, qui me dirent que si je voulois leur apporter du tabac du Brésil, ils me l'achèteroient sur le pied de vingt sous la livre. Il y avoit à gagner gros sur ce marché ; mais comment le conclure sans argent? Dans cet embarras, je m'adressai à mon oncle, à qui je fis part de la proposition qui m'avoit été faite. Je le pris dans un moment si favorable, je le tournai en tant de manières, et je lui dis tant de choses pour lui faire connoître et mes besoins, et le profit que cette affaire devoit me rapporter, que, quoique naturellement fort dur quand il s'agissoit de desserrer, il me prêta assez généreusement (sous la promesse toutefois de le lui rendre à mon retour) de quoi avoir un quintal de safran, que j'achetai dans la pensée de le revendre avec profit, et d'en employer le produit selon que je m'étois proposé.

Quelques jours après mon arrivée à Lisbonne, je me mis en devoir de faire aller mon petit négoce : je vendis mon safran au double de ce qu'il m'avoit coûté, et j'employai tout cet argent en tabac. Huit à dix jours

avant le départ, je voulus l'embarquer sur le bâtiment qui nous avoit portés; mais M. de Villette se faisant une délicatesse de recevoir des marchandises sur le vaisseau du Roi, je fus obligé de le mettre sur le traversier, sorte de petit bâtiment qui ressemble assez à une tartane, et que le commandant avoit amené pour les besoins de l'équipage.

Tout étant disposé pour le départ, nous n'attendions plus pour mettre à la voile que l'audience de congé (ce qui ne pouvoit aller qu'à quelques jours), lorsque le marchand à qui j'avois vendu mon safran vint me trouver, pour me dire que, si je voulois prendre avec la chaloupe du Roi une famille juive qui se trouveroit sur les dix heures du soir à l'endroit qui me seroit indiqué, on me feroit présent de deux cents pistoles, à condition toutefois qu'elle seroit reçue au moins pour deux jours sur le vaisseau du Roi, au bout desquels elle devoit être embarquée sur un petit vaisseau marchand qui faisoit route pour Bordeaux. J'écoutai cette proposition avec grand plaisir, et je promis de répondre dans deux heures : je fus sur-le-champ la communiquer à M. de Villette, qui, ravi de me procurer ce profit, répondit que j'étois le maître, et qu'il n'avoit rien à me refuser. En conséquence de cette réponse, le rendez-vous fut arrêté, et je me rendis avec la chaloupe au lieu dont nous étions convenus.

Comme personne ne paroissoit, l'heure commençant à passer, je me lassai d'attendre; et sautant à terre avec le capitaine des matelots, nous fûmes quelques pas à la découverte. Je m'avançai au clair de la lune vers une rue qui étoit à deux cents pas du rivage, et je dis au ca-

pitaine d'aller jusques au bout, pour voir si personne ne venoit. A peine s'étoit-il éloigné de moi, que je vis paroître à quelques pas comme une espèce de fantôme : c'étoit un homme en caleçon, qui avoit un bonnet blanc sur la tête, les jambes nues, de simples souliers aux pieds; son bras gauche étoit couvert d'une targue, et il portoit à la main une longue épée nue : il venoit à moi tout essoufflé. Ne devinant pas ce que ce pouvoit être, dès qu'il fut à six pas de moi, je lui présentai mon pistolet, en lui disant : « Arrête ! » A ce mot, le spadassin sauta fort légèrement de l'autre côté de la rue, et continua son chemin sans rien répondre.

Comme je craignois que le capitaine, qui étoit à l'autre bout, ne fût effrayé à la vue de ce spectre, je le suivis d'assez près. Je prévis fort à propos ce qui seroit arrivé, si je ne me fusse avancé. Le capitaine eut peur en effet, et se mit à crier de toute sa force. Je lui répondis de tenir ferme, le pistolet à la main, et que j'étois venu pour le soutenir. A ce mot, l'aventurier, qui étoit apparemment un fou, passa son chemin fort paisiblement, et se retira sans mot dire.

La famille juive arriva un moment après : elle étoit composée du père, de la mère, d'un petit garçon, et d'une jeune fille assez bien faite. Nous les embarquâmes. Je leur demandai les raisons qu'ils avoient de se sauver : ils me répondirent qu'ils étoient poursuivis par l'inquisition, et que s'ils étoient pris, ils couroient risque d'être brûlés vifs. Le père me compta les deux cents pistoles dont nous étions convenus, et je conduisis mes gens dans le vaisseau, où, après le terme arrêté, ils s'embarquèrent pour Bordeaux.

Je n'eus pas plus tôt touché ce nouvel argent, que

je me hâtai de l'employer en tabac, que je mis encore sur le traversier. Je comptois souvent en moi-même tout le profit qui devoit me revenir de mon commerce, et je trouvois, après avoir bien calculé, que j'allois avoir dans peu plus d'argent que je n'en avois eu de ma vie. Enfin M. de Torcy eut son audience de congé : nous fîmes voile pour la France. La route fut d'abord assez heureuse ; mais un grand coup de vent nous ayant séparés du traversier, nous le perdîmes de vue. Ce contre-temps m'affligea beaucoup, car ce bâtiment emportoit avec lui tout mon trésor ; mais j'avoue que mon affliction redoubla jusqu'à l'excès quand j'appris, peu de jours après, qu'il avoit été pris à l'atterrage par un corsaire biscaïen. Mon oncle, à qui j'annonçai cette fâcheuse nouvelle, n'en parut touché que par le mal qui m'en revenoit : sa générosité, à laquelle je ne m'attendois pas, me consola quelque peu, quoique, s'il faut dire la vérité, j'eusse toujours, dans le fond, beaucoup de regret à la perte que je venois de faire.

Ce fut à peu près dans le temps de mon retour de Portugal que le Roi, qui étoit déterminé à ne souffrir plus de religionnaires en France, renouvela contre eux les édits qui avoient été rendus en plusieurs occasions. Les intendans eurent ordre de les faire exécuter à la rigueur, et sans exception : l'exactitude avec laquelle on obéit laissa peu d'huguenots à couvert de la sévérité des ordonnances. M. de La Rivière, chez qui j'avois été si bien reçu, comme j'ai dit tantôt, tenant dans la province un des premiers rangs parmi ceux de sa secte, à laquelle il avoit paru jusques alors extrêmement attaché, avoit été inquiété des premiers : on avoit envoyé chez lui des dragons qui le désoloient.

Ne sachant quel parti prendre, il vint à Rochefort pour voir M. Arnoux, intendant de la province, et pour tâcher de le fléchir.

Dès que je sus son arrivée, j'allai le voir. Je ne voulus jamais permettre qu'il logeât ailleurs que chez moi, c'est-à-dire chez mon oncle, qui le reçut très-agréablement, en reconnoissance du plaisir qu'il m'avoit fait : il s'intéressa même vivement pour lui. Mais les ordres de la cour étoient si précis, que, quelque instance qu'il fît, il ne put jamais rien obtenir, quoique ami très-particulier de l'intendant. M. de La Rivière voyant qu'il n'y avoit plus de parti à prendre, et qu'il falloit nécessairement ou changer de religion, ou être ruiné dans peu; pressé d'ailleurs par mille raisons que je lui fis valoir à propos, se détermina enfin à faire son abjuration : j'ai même su depuis qu'il avoit continué de vivre en fort bon catholique, et que nous avions si bien fait, les dragons et moi, qu'il ne s'étoit jamais repenti de sa conversion.

[1684] Comme le service du Roi ne demandoit pas ma présence à Rochefort (car la saison étoit déjà fort avancée), mon oncle me conseilla d'aller en Provence, pour régler quelques affaires que j'y avois : il m'ordonna en même temps de passer par Lyon, et de parler à un homme qui lui devoit quelque argent. La route que j'avois à faire étoit par le Périgord, le Limosin et l'Auvergne.

La quantité de neige dont le pays étoit couvert le rendoit impraticable à un homme qui n'en avoit d'ailleurs aucune connoissance. Pour obvier à cet inconvénient, je me joignis aux muletiers qui partent deux fois la semaine de Limoges pour Clermont : leur

marche étoit si lente et si ennuyeuse, que je me trouvois bien malheureux d'être obligé de m'y conformer. Après les avoir ainsi suivis pendant quatre jours, nous arrivâmes à un cabaret en rase campagne. J'étois auprès du feu à causer avec l'hôtesse, lorsque je vis entrer six hommes qui ressembloient bien mieux à des bandits qu'à toute autre chose. Je demandai quels hommes c'étoient : « Ce sont, me répondit la maîtresse « du logis, des marchands de Saint-Etienne-en-Forez, « qui reviennent de la foire de Bordeaux : nous les « voyons repasser ici toutes les années. »

Ravi de cette nouvelle, je leur fis civilité : nous soupâmes ensemble, et je m'associai avec eux pour tout le reste du voyage. Il tomba dans la nuit une si grande quantité de neige, que les chemins en furent entièrement couverts : mais ces marchands les avoient si fort pratiqués, que, se conduisant d'un arbre à l'autre, ils ne s'égarèrent jamais. Comme nous marchions, un geai vint se percher devant nous à la portée du fusil. Un de mes compagnons de voyage, qui avoit un bâton à la main, ou quelque chose qui paroissoit tel, fit arrêter la troupe ; et ayant ajouté à ce prétendu bâton quelques ressorts qu'il renfermoit sans qu'il y parût, il en fit un fusil complet, tira sur l'oiseau, et le tua. Nous devions nous séparer à Thiers, où je comptois de prendre la route de Lyon, tandis qu'ils prendroient celle de Saint-Etienne ; mais je n'en fus pas le maître : ces messieurs m'invitèrent si honnêtement à passer chez eux, et me firent si bien entendre que les chemins de Thiers à Lyon étoient impraticables à cause des neiges, surtout lorsqu'on n'avoit pas un guide expérimenté, que je me rendis à

leurs raisons et à leurs honnêtetés, qu'ils redoublèrent pendant cinq ou six jours que le mauvais temps m'obligea de passer chez eux.

De Saint-Etienne, j'allai à Lyon, d'où, après avoir fait la commission dont mon oncle m'avoit chargé, je partis pour continuer ma route de Provence, après m'être associé encore avec deux marchands que j'avois trouvés dans l'auberge. Trois jours après, nous arrivâmes à Lauriol : pendant qu'on préparoit le souper, nous vîmes arriver un carrosse à quatre chevaux. Il y avoit dedans un homme malade, une grande femme entre deux âges, mais laide, qui menoit avec elle une espèce de petite fille de chambre fort jolie, âgée d'environ dix-huit ans. La curiosité me fit avancer pour voir de plus près ce que c'étoit. Comme j'approchois, la dame, ouvrant elle-même la portière, descendit assez à la hâte ; et, sans prendre garde à moi, qui me préparois à lui donner le bras, elle débuta par donner un soufflet à sa fille de chambre, qui se mit à pleurer.

J'étois jeune pour lors ; et n'ayant pas le courage de me mettre au-dessus de certaines impressions, ma pitié pour cette pauvre fille m'attendrit, et me mit un peu trop dans ses intérêts. Je m'approchai d'elle, je lui témoignai la peine que j'avois eue à la voir ainsi maltraiter, et je lui dis qu'elle méritoit bien plutôt d'être servie elle-même, que de servir les autres avec tant de désagrément.

Cette fille, qui ne cessoit de pleurer, ne me répondit pas un seul mot : j'allois continuer à lui parler, quand la maîtresse, qui d'abord étoit entrée dans le cabaret, reparut sur la porte ; et, soit qu'elle fût indi-

gnée de ce que sa servante ne l'avoit pas suivie, ou qu'elle m'eût aperçu lorsque je lui parlois, elle revint à la charge comme une furie, chargea de coups cette pauvre malheureuse, la décoiffa, et la traîna aux cheveux dans la basse-cour. Je souffrois de la voir ainsi maltraiter, et peut-être à mon occasion. Je me consolois pourtant, dans la pensée qu'un traitement si rigoureux pourroit avancer mes affaires.

Je trouvai bientôt le moyen de la raccrocher. Je lui demandai d'où elle étoit : elle me répondit : « De « Paris. » Je lui remontrai qu'il ne lui convenoit pas de demeurer plus long-temps au service de cette vieille sorcière; et après lui avoir offert de la ramener chez ses parens, j'ajoutai que, si elle vouloit se fier à moi, j'aurois soin d'elle comme de moi-même. Elle ne répondit rien ; mais, par un sourire qu'elle fit, elle me donna à entendre qu'elle ne rejetoit pas mes offres.

Il n'en fallut pas davantage : j'allai sur-le-champ trouver l'hôte, je lui ordonnai de conduire cette fille dans une chambre en particulier, et de lui donner à manger, lui déclarant que je me chargerois de la dépense. Peu après, on servit le soupé. J'eus bientôt fini : impatient de savoir à quoi mon aventure aboutiroit, je me tirai de table long-temps avant la fin du repas. J'entrois à peine dans la chambre où cette fille avoit été conduite, lorsque sa vigilante maîtresse, qui, se doutant de quelque chose, m'avoit suivi sans que je m'en aperçusse, tira la porte à elle, la ferma à deux tours, et emporta la clef. Au bruit qu'elle fit, je demeurai un peu interdit; mais, un instant après, ayant fermé le verrou qui étoit en dedans : « Puisqu'on nous

« ferme par dehors, lui dis-je, fermons aussi de notre « côté. »

Cependant Dieu sait la rumeur qu'il y eut dans l'hôtellerie : la dame faisoit les hauts cris, et, mêlant dans ses sermens tous les saints du paradis, juroit qu'elle auroit satisfaction de l'affront que je lui faisois. Tout ce beau vacarme, dont le bruit venoit jusqu'à nous, ne fit pas d'abord beaucoup d'impression sur moi; mais cette fille m'ayant appris que son maître étoit homme de robe, je craignis que, me trouvant ainsi enfermé avec elle, il ne pût y avoir lieu de me poursuivre en crime de rapt.

Je songeai donc à me sauver de ma prison; et jugeant, par la hauteur de la fenêtre, que les deux draps du lit attachés ensemble suffiroient pour cela, je me mis en devoir de sortir, recommandant à la fille de ne faire semblant de rien, et de se mettre au lit, après avoir tiré le verrou qui fermoit la porte en dedans, l'assurant du reste qu'elle auroit bientôt de mes nouvelles. A peine fus-je en liberté, que j'allai dans la chambre où les deux marchands étoient couchés. La servante du cabaret, qui me vit entrer, se mit à sourire; car elle me croyoit ailleurs, aussi bien que le reste de la maison.

Le lendemain, dès le point du jour, le juge et le greffier arrivèrent en grand cortége. La dame qui les avoit envoyés chercher, soutenant ce caractère d'aigreur et d'emportement qu'elle avoit marqué, se répandit en plaintes contre moi, et, jetant dans ses discours toute l'amertume qu'elle avoit dans l'ame, ne demandoit rien moins qu'un châtiment exemplaire, dont elle me déclaroit digne, et au-delà. Le maître,

plus lent, ne parloit que par sentences : il cita force lois et beaucoup de latin, et, après bien de mauvais raisonnemens, conclut à ce que je fusse arrêté, pour y être pourvu comme de droit. La plainte étant dressée, la maîtresse donna au juge la clef de la chambre, en lui disant : « Tenez, monsieur, ouvrez cette porte, « et vous trouverez cet honnête monsieur couché avec « ma coquine de servante : j'espère que vous m'en fe- « rez raison. » Sur cela, le juge ouvrit; et n'ayant trouvé dans la chambre qu'une fille couchée tranquillement dans son lit, il lui demanda où étoit donc ce monsieur qui avoit passé la nuit avec elle.

La soubrette, qui ne manquoit pas d'esprit, répondit, d'un air assez naturel, qu'elle n'entendoit rien à cette question; qu'elle avoit passé la nuit toute seule; et que si on ne vouloit pas la croire sur sa parole, il n'y avoit qu'à visiter dans la chambre, dont les recoins seroient bientôt parcourus.

Le juge ayant fait lui-même la recherche, et n'ayant rien trouvé en effet, sortit, et dit à la dame qu'on l'avoit fait venir assez inutilement; qu'il n'avoit trouvé, dans la chambre où l'on l'avoit fait entrer, qu'une jeune fille dans son lit. « Comment, monsieur, vous n'avez « rien trouvé? » répondit cette femme transportée de rage, qui n'avoit pas abandonné la porte, sans doute de peur que je ne me sauvasse. « Je le trouverai bien, « moi, continua-t-elle, fût-il sorcier. Venez; je l'ai vu « moi-même entrer dans la chambre, et je l'ai fermée « sur-le-champ, sans m'être depuis désemparée de la « clef un seul moment. »

A ces mots, elle entra comme une enragée, tenant le juge par la main, et chargeant la servante de mille

injures, et d'autant d'imprécations. Il n'y avoit pas apparence que la kyrielle finît encore si tôt; mais la soubrette, qui étoit à demi habillée, prenant la parole : « Hé quoi, madame, lui dit-elle, n'êtes-vous pas contente de m'avoir battue tant qu'il vous a plu? de quel droit voulez-vous encore me déshonorer? » Et s'adressant ensuite au juge : « Monsieur, continua-t-elle, je vous demande justice. Je vous prie d'ordonner à cette méchante femme de me payer le reste de mes gages; car qu'elle ne compte plus sur mes services : j'aimerois mieux crever que de vivre plus long-temps avec ce démon. »

Je parus dans ce moment; et prenant la parole : « C'est moi, monsieur, dis-je au juge, qui suis la cause innocente de ce carillon : touché de voir maltraiter sans raison cette pauvre fille, j'ai voulu savoir qui elle étoit. J'ai reconnu sa famille : sur cela, j'ai dit à l'hôte de prendre soin de cette enfant, me chargeant de payer la dépense qu'elle feroit; et c'est sur ce beau sujet que monsieur et madame vous ont donné la peine de venir assez mal à propos, comme vous voyez. » Le maître et la maîtresse vouloient répliquer; mais je leur parlai si vivement et avec tant de hauteur, qu'ils ne jugèrent pas à propos de poursuivre : les marchands, qui étoient présens, se mirent de la partie, et appuyèrent ce que je disois. Enfin toutes ces discussions n'aboutissant à rien, le juge et tout son monde se retira à petit bruit, le monsieur et la dame se mirent dans leur carrosse, et continuèrent leur chemin; et les marchands, la soubrette et moi nous prîmes la route de Provence. Nous allâmes ensemble jusqu'à Orange, où les marchands ayant affaire

pour quelques jours, nous nous séparâmes, après mille civilités de part et d'autre.

Comme je voulois dérober mon aventure au public (car, malgré la passion que je commençois à avoir pour cette fille, j'aurois eu honte de paroître avec elle en Provence), je l'habillai en cadet; et, la mettant en croupe, je la conduisis à Aix, où j'allai descendre au logis du Martègues. Le lendemain de mon arrivée, je la promenai par la ville, sans que personne se doutât du déguisement.

Le jour d'après, je lui donnai tout l'argent qu'il lui falloit pour sa dépense jusqu'à mon retour, et je lui recommandai, sur toutes choses, de tenir son déguisement secret. Elle me le promit; et m'embrassant les larmes aux yeux, elle me parut si affligée de mon départ, que je fus moi-même tout attendri de la voir dans cet état. Je m'arrachai pourtant à elle; et après l'avoir recommandée à l'hôtesse, que je connoissois particulièrement, et qui ne se doutoit de rien, je partis pour Toulon et pour Saint-Marcel.

L'envie de rejoindre mon cadet fit que je me pressai d'expédier mes affaires le plus tôt qu'il me fut possible. Elles furent terminées dans moins de trois semaines, après lesquelles je pris la poste pour Aix, où je comptois n'arriver jamais assez tôt. J'y trouvai tout mon mystère de galanterie divulgué : mon prétendu cadet, dont les larmes m'avoient si fort attendri, ne m'avoit été rien moins que fidèle; sa mauvaise conduite avoit fait bruit. Certaine nation dévote, que je n'aimois pas beaucoup en ce temps-là, ayant eu connoissance du fait, lui avoit fait reprendre son habit de fille. J'en fus irrité au dernier point; et, honteux de

voir tout mon petit manége découvert, j'éclatai contre ceux que je savois les auteurs du chagrin que je recevois.

Dans ces premiers mouvemens de ma colère, je voulus faire retomber sur la fille une partie de mon ressentiment : mais un moment après, attribuant son infidélité à la légèreté de son sexe, je pris le parti de la mépriser. Je ne voulus pourtant pas l'abandonner entièrement; et quoique je la jugeasse très-indigne de mon attention, je ne laissai pas de la remettre à une personne de confiance, à qui je donnai tout ce qui étoit nécessaire pour la conduire chez ses parens.

Au reste, je prie les jeunes officiers, et tous ceux qui se donneront la peine de lire ces Mémoires, de ne pas s'imaginer que ce soit ici une des plus belles actions de ma vie. Quand on écrit avec réflexion, et à l'âge où je suis, on pense tout autrement qu'on ne fait dans la jeunesse au sujet de ces sortes d'aventures. Je ne rapporte celle-ci qu'avec peine; mais j'ai promis que je dirois de moi le bien et le mal, et je dois tenir parole.

N'ayant plus d'affaires en Provence, je repris la route de Paris. A mon arrivée, je trouvai à la cour deux mandarins siamois, accompagnés de M. Le Vacher, prêtre des missions établies à Siam. Ces mandarins avoient exposé en arrivant qu'ils étoient envoyés par les ministres de Sa Majesté Siamoise pour apprendre des nouvelles d'une ambassade que le Roi leur maître avoit envoyée à la cour de France; et qu'ayant appris près de nos côtes que le vaisseau qui portoit l'ambassadeur et les présens du roi de Siam avoit mal-

heureusement fait naufrage, ils avoient poussé leur route jusqu'en France, selon les ordres qu'ils en avoient.

Dans les différentes conférences qu'ils eurent avec les ministres, ils firent entendre, conformément à leurs instructions, que le Roi leur maître protégeoit depuis long-temps les chrétiens; qu'il entendoit parler volontiers de leur religion; qu'il n'étoit pas éloigné lui-même de l'embrasser; qu'il avoit donné ordre à ses ambassadeurs d'en parler à Sa Majesté : et ils ajoutèrent enfin que leur maître, dans les dispositions où il étoit, se feroit infailliblement chrétien, si le Roi le lui proposoit par une ambassade.

Sur ces raisons, qu'on exagéra bien au-delà de la vérité, et qui furent appuyées par M. Le Vacher, Sa Majesté, touchée d'une part des avances du roi de Siam, et de son empressement à le rechercher, et de l'autre faisant attention qu'il n'étoit pas impossible que ce prince embrassât le christianisme, si on l'y invitoit par une ambassade d'éclat; comprenant d'ailleurs tout l'avantage que la religion retireroit d'une conversion qui pouvoit être suivie de tant d'autres, consentit à ce qu'on lui demandoit, et nomma, pour son ambassadeur à Siam, M. le chevalier de Chaumont, capitaine de ses vaisseaux. Il auroit été difficile de choisir un sujet plus digne d'une commission qui paroissoit si importante; car, outre les avantages qu'il tiroit de sa naissance, et de mille autres qualités personnelles qui le distinguoient très-avantageusement, il étoit d'une piété si reconnue, qu'une ambassade dont le but alloit principalement à convertir un roi idolâtre, et peut-être tout son royaume, ne pouvoit être confiée à un

sujet qui, par ses vertus, pût donner une plus haute idée de la religion qu'il devoit persuader.

Cependant comme il pouvoit arriver que l'ambassadeur mourût dans le cours d'un si pénible voyage, et qu'il y avoit à craindre, en ce cas, que l'ambassade ne tombât sur quelqu'un qui fût incapable de la remplir, M. l'abbé de Choisy (1) fut nommé en second, avec la qualité d'ambassadeur ordinaire, supposé qu'il fallût faire un long séjour à Siam, et que le Roi souhaitât de se faire instruire.

Les choses étant ainsi réglées, M. de Chaumont, qui, pour relever la majesté de l'ambassade, songeoit à se faire un cortége qui pût lui faire honneur, et qui avoit jeté les yeux sur un certain nombre de jeunes gentilshommes qui devoient l'accompagner, me proposa ce voyage. Je ne rejetai pas les offres qu'il me faisoit, mais je lui répondis que, s'agissant d'aller presque au bout du monde, je ne pouvois m'engager à lui qu'après avoir consulté ma famille et ceux qui s'intéressoient pour moi; que j'allois de ce pas en conférer avec mes amis, et que s'ils le trouvoient à propos, je me ferois un honneur et un plaisir de le suivre.

Dès le même jour, je fis part à M. le cardinal de Janson et à Bontemps de la proposition qu'on m'avoit faite : ils furent d'avis l'un et l'autre que je devois l'accepter; que, bien loin de nuire par là à ma fortune, je ne pouvois pas faire ma cour plus sûrement, le Roi ayant cette ambassade fort à cœur; que pour moi, je ne risquois rien à m'éloigner du royaume dans un temps de paix, l'inaction où je serois obligé d'y vivre

(1) *Voyez* les Mémoires de l'abbé de Choisy, et la Notice qui les précède, tome 63 de cette Collection.

ne me laissant que très-peu d'espoir de m'avancer. Sur ce conseil, je fus trouver M. de Chaumont; et lui ayant témoigné la satisfaction que j'aurois à l'accompagner, je lui en donnai parole. Il fut charmé des engagemens que je prenois avec lui; et sur ce que je lui fis connoître que, pour avoir occasion de contenter ma curiosité, je souhaitois d'être major de l'ambassade, et d'en faire toutes les fonctions, il y consentit très-volontiers.

M. le comte Du Luc, que j'avois aussi consulté, et qui avoit approuvé mon voyage, en parla à madame Rouillet. Cette dame avoit deux caisses de très-beau corail, qu'elle avoit apporté de Provence : elle souhaitoit de s'en défaire. Messieurs de la compagnie des Indes, à qui elle avoit voulu les vendre, avoient peine de s'en accommoder, et ne lui en avoient offert que cinq cents livres, ce qui étoit fort au-dessous de leur valeur : elle pria le comte de faire en sorte que je voulusse m'en charger, me donnant pouvoir d'employer l'argent que j'en retirerois en étoffes de damas, cabinets de la Chine, ouvrages du Japon, et autres raretés du pays. Je me chargeai volontiers de cette commission; après quoi ayant réglé le peu d'affaires que j'avois à Paris, je partis au commencement de l'année 1685 pour me rendre à Brest, où j'avois ordre de faire armer deux vaisseaux que le Roi avoit destinés pour l'ambassade.

Sur la fin du mois de février, tout étant prêt pour le départ, M. de Chaumont et M. l'abbé de Choisy se rendirent à Brest : ils s'embarquèrent sur le vaisseau nommé *l'Oiseau*, commandé par M. de Vaudricourt, et avec eux les ambassadeurs du roi de Siam; six pères

jésuites, savoir, les pères de Fontenay, Tachard, Gerbillon, Lecomte, Bouvet et Visdelou, que le Roi envoyoit à la Chine en qualité de mathématiciens; quatre missionnaires, parmi lesquels étoient messieurs Le Vacher et Du Chailas, et une suite nombreuse de jeunes gentilshommes qui firent volontiers le voyage, ou par curiosité, ou, comme nous avons dit, dans la vue de faire plaisir à M. l'ambassadeur.

Tout le reste de l'équipage qui ne pouvoit pas avoir place sur *l'Oiseau* fut reçu dans une frégate nommée *la Maligne* : elle étoit de trente-trois pièces de canon, et commandée par M. Joyeux, lieutenant du port de Brest, qui avoit fait plusieurs voyages aux Indes. Tout étant embarqué, nous levâmes l'ancre pendant la nuit; et le lendemain matin, qui étoit un samedi, troisième de mars, après que les équipages des deux vaisseaux eurent crié à plusieurs reprises : *vive le Roi!* nous mîmes à la voile, et nous fîmes route pour le cap de Bonne-Espérance.

La navigation fut fort heureuse : nous passâmes la ligne sans être trop incommodés des chaleurs; peu après, nous commençâmes à apercevoir des étoiles que nous n'avions jamais vues. Celles qu'on appelle *la Croisade,* et qui sont au nombre de quatre, furent les premières que nous remarquâmes : nous vîmes ensuite *le Nuage blanc,* qui est placé auprès du pôle antarctique. A l'aide des excellentes lunettes dont nos mathématiciens se servoient, nous découvrîmes que la blancheur de ce nuage n'est autre chose qu'une multitude de petites étoiles dont il est semé. Enfin, après une navigation de trois mois, nous arrivâmes au cap de Bonne-Espérance, si juste par rapport à l'estime

que nos pilotes en avoient faite, qu'il n'y eut que quinze lieues d'erreur ; ce qui n'est de nulle conséquence dans un voyage d'un si long cours.

Le cap de Bonne-Espérance, qui n'est qu'une longue chaîne de montagnes, s'étend du septentrion au midi, et finit en pointe assez avant dans la mer. A côté de ces montagnes, s'ouvre une grande et vaste baie qui s'avance fort avant dans les terres, et dont la côte le long des montagnes est très-saine, mais fort périlleuse partout ailleurs. Nous n'osâmes pas avancer pendant la nuit ; mais le lendemain, quoique le vent fût assez contraire, nous crûmes qu'il n'y avoit pas de risque à entrer.

A peine fûmes-nous dans le milieu de la rade, que le vent cessa tout-à-coup. Tandis que nous étions emportés par les courans contre des rochers dont nous n'étions plus qu'à une portée de mousquet, le vent revint par bonheur, et nous tira de ce danger. Nous n'avions point eu de journée si périlleuse : enfin, après bien du travail, nous mouillâmes à cent cinquante pas du fort que les Hollandais y ont bâti, et où ils entretiennent une forte garnison. Deux chaloupes vinrent aussitôt nous reconnoître. Le lendemain, je fus mis à terre, pour aller complimenter le gouverneur, et pour traiter avec lui du salut, et des rafraîchissemens, dont l'équipage avoit grand besoin. Je trouvai cet officier dans le fort dont j'ai parlé : c'est un pentagone régulier, et très-bien fortifié. Je fus reçu avec beaucoup de civilité. On m'accorda tout ce que je demandois. Il fut convenu que le salut seroit coup pour coup, et qu'on nous fourniroit, en payant, toutes sortes de rafraîchissemens.

Je vins rendre compte de ma négociation à M. l'ambassadeur, qui, charmé des bonnes manières des Hollandais, fit mettre les chaloupes en mer; et chacun ne pensa plus qu'à aller à terre se délasser des fatigues d'une si longue navigation.

Les pères jésuites furent d'abord faire la révérence au gouverneur, qui les combla d'honnêtetés. Ces pères lui témoignèrent qu'étant à terre, ils seroient bien aises d'employer leur temps à des observations qui pourroient être de quelque utilité au public, et auxquelles ils ne pourroient pas vaquer ailleurs si commodément. Il leur permit fort agréablement ce travail; et, pour le leur faciliter, il les logea dans un magnifique pavillon bâti dans le jardin de la compagnie des Indes. Ils y firent en effet différentes observations fort utiles, et réglèrent la longitude du cap, qui n'avoit été déterminée jusqu'alors que suivant l'estime des pilotes, manière de compter très-douteuse, et sujette à bien des erreurs.

Tandis que les mathématiciens faisoient leurs observations, je fus bien aise de faire aussi les miennes, et de m'informer exactement de l'état du pays. Voici tout ce que j'en pus découvrir pendant le peu de séjour que nous y fîmes.

Les Hollandais en sont les maîtres : ils l'achetèrent des principaux chefs des peuples qui l'habitoient, et qui, pour une assez médiocre quantité de tabac et d'eau-de-vie, consentirent de se retirer plus avant dans les terres. On y trouve une fort belle aiguade. Le pays est de lui-même sec et aride : malgré cela, les Hollandais y cultivent un jardin qui est sans contredit l'un des plus grands et des plus beaux qu'il y ait

au monde. Il est entouré de murailles : outre une grande quantité d'herbes de toute espèce, on y trouve abondamment les plus beaux fruits de l'Europe et des Indes.

Comme ce cap est une espèce d'entrepôt où tous les vaisseaux qui font le commerce d'Europe aux Indes, et des Indes en Europe, viennent se radouber, et prendre les rafraîchissemens dont ils ont besoin, il est pourvu abondamment de tout ce qu'on peut souhaiter. Les Hollandais ont établi, à douze lieues du cap, une colonie de religionnaires français, à qui ils ont donné des terres à cultiver. Ceux-ci ont planté des vignes : ils y sèment du blé, et y recueillent en abondance toutes les denrées nécessaires à la vie.

Le climat y est fort tempéré : sa latitude est au trente-cinquième degré. Les naturels du pays sont Caffres, un peu moins noirs que ceux de Guinée, bien faits de corps, très-dispos; mais d'ailleurs le peuple le plus grossier et le plus abruti qu'il y ait dans le monde. Ils parlent sans articuler; ce qui fait que personne n'a jamais pu apprendre leur langue. Ils ne seroient pourtant pas incapables d'éducation : les Hollandais en prennent plusieurs dans l'enfance; ils s'en servent d'abord pour interprètes, et en font ensuite des hommes raisonnables.

Ces peuples vivent sans religion : ils se nourrissent indifféremment de toutes sortes d'insectes qu'ils trouvent dans les campagnes; ils vont nus, hommes et femmes, à la réserve d'une peau de mouton qu'ils portent sur les épaules, et dans laquelle il s'engendre de la vermine, qu'ils n'ont pas horreur de manger.

Les femmes portent, pour tout ornement, des boyaux

de moutons fraîchement tués, dont elles entourent leurs bras et leurs jambes. Ils sont très-légers à la course; ils se frottent le corps avec de la graisse, ce qui les rend dégoûtans, mais très-souples, et propres à toutes sortes de sauts : enfin ils couchent tous ensemble, pêle-mêle, sans distinction de sexe, dans de misérables cabanes, et s'accouplent indifféremment comme les bêtes, sans aucun égard à la parenté.

Huit jours après notre arrivée au cap de Bonne-Espérance, étant suffisamment refaits, nous fîmes route pour le détroit de la Sonde, formé par les îles de Java et de Sumatra. Les vents contraires nous firent courre du côté du sud, et nous séparèrent de la frégate, que nous perdîmes de vue. Nous reconnûmes les terres australes, côtes inconnues à nos pilotes. Cette terre nous parut rougeâtre : nous ne voulûmes pas en approcher; et le vent étant devenu plus favorable, nous changeâmes de route, et nous reconnûmes l'île de Java.

Nous manquions de pilotes à qui le détroit de la Sonde fût suffisamment connu : pour suppléer à ce défaut, nous prîmes le parti de naviguer sur de bonnes cartes dont M. de Louvois nous avoit pourvus, et ayant suivi quelque temps l'île de Java sous petites voiles, nous découvrîmes le détroit, où nous entrâmes assez heureusement.

Pendant ce trajet, tout l'équipage, qui étoit sur le pont, fut témoin d'un phénomène que nous n'avions jamais vu, et qui fournit matière, pendant quelques heures, aux raisonnemens de nos physiciens. Le ciel étant fort serein, nous entendîmes un grand coup de tonnerre, semblable au bruit d'un canon tiré à bou-

let : la foudre, qui siffloit horriblement, tomba dans la mer à deux cents pas du navire, et continua à siffler dans l'eau, qu'elle fit bouillonner pendant un fort long espace de temps.

Après une navigation d'environ deux mois, nous arrivâmes le quinzième d'août à la vue de Bantam, où, quelque envie que nous eussions de passer outre, nos malades, l'épuisement de tout le reste de l'équipage, et, plus que tout cela, le défaut de pilote qui connût la route de Siam, nous obligèrent de relâcher. Nous passâmes la nuit à l'ancre : le lendemain, j'eus ordre d'aller à terre pour complimenter le Roi de la part de M. l'ambassadeur, et pour le prier de nous permettre de faire les rafraîchissemens dont nous manquions.

Le lieutenant du fort, chez qui je fus introduit, me refusa tout ce que je lui demandois. Quelque instance que je pusse faire, il n'y eut jamais moyen d'avoir audience du Roi. Je représentai que j'avois à parler au gouverneur hollandais; on me répondit qu'il étoit malade, et qu'il ne voyoit personne depuis long-temps : enfin, après avoir éludé par de mauvaises défaites toutes mes demandes, on me dit clairement, et sans détour, que je ne devois pas m'attendre à faire aucune sorte de rafraîchissemens, le Roi ne voulant pas absolument que les étrangers missent le pied dans le pays.

Comme j'insistois sur la dureté de ce refus, et que j'en chargeois ouvertement les Hollandais, l'officier me fit entendre que la situation de l'Etat ne permettoit nullement au Roi d'y laisser entrer des étrangers; que ses peuples, à demi révoltés, n'attendoient, pour se déclarer ouvertement, que le secours qu'on leur fai-

soit espérer de la France et de l'Angleterre; et que, malgré tout ce que je pourrois dire de l'ambassade de Siam, j'aurois peine à persuader que notre vaisseau, qui avoit mouillé si près de Bantam, ne fût pas venu dans le dessein de rassurer les Javans, et de leur faire comprendre que le reste de l'escadre ne tarderoit pas long-temps d'arriver. Que pour ce qui regardoit les Hollandais, j'avois tort de leur imputer le refus qu'on nous faisoit; que, ne servant le Roi qu'en qualité de troupes auxiliaires, ils ne pouvoient pas faire moins que de lui obéir : que du reste, si nous allions à Siam, comme je l'en assurois, nous n'avions qu'à continuer notre route jusqu'à Batavia, éloignée seulement de douze lieues; et que les honnêtetés que nous y recevrions de la part du général de la compagnie des Indes nous donneroient lieu de connoître que ce n'étoit que par nécessité qu'on usoit de tant de rigueur à notre égard.

Tout ce qu'il disoit du mécontentement de ces peuples, et de la nécessité de fermer leur port aux étrangers, étoit vrai : mais il n'ajoutoit pas que ce mécontentement venoit de la tyrannie des Hollandais, aussi bien que la dureté dont je me plaignois. Voici, en peu de mots, ce qui avoit donné lieu à l'un et à l'autre.

Il y avoit déjà cinq ou six ans que le sultan Agun, lassé des embarras de la royauté, s'étoit démis de la couronne en faveur du sultan Agui, son fils.

Quelques années après, soit qu'il eût regret à sa première démarche, soit que son fils abusât en effet de l'autorité souveraine, il songea aux moyens de remonter sur le trône. Il en conféra secrètement avec les Pangrans, qui sont les grands seigneurs du royaume;

et, après avoir bien pris avec eux toutes ses mesures, tout paroissant favorable à son dessein, il se déclara ouvertement, et reprit les ornemens de la royauté.

Ses peuples, qui avoient été heureux sous sa domination, retournèrent à lui avec joie. Il se vit bientôt à la tête d'une armée de trente mille hommes; et alors, se trouvant assez fort pour achever ce qu'il avoit commencé, il vint assiéger son fils dans la forteresse de Bantam. Le jeune Roi, abandonné de tout le monde, eut recours aux Hollandais : ils furent quelque temps à hésiter s'ils prendroient parti dans cette affaire; mais enfin, persuadés qu'ils ne pourroient qu'y gagner, ils embrassèrent la défense de ce prince, et entrèrent dans le pays. Les Javans, aidés de quelques Macassars, voulurent empêcher la descente : l'action fut vigoureuse de part et d'autre; mais les Javans furent défaits, et les Hollandais demeurèrent victorieux.

Se voyant les maîtres, ils s'emparèrent de la citadelle, et s'assurèrent du jeune Roi. Peu de temps après, ils attaquèrent le père, le surprirent dans une embuscade, et le firent prisonnier. Comme ce prince étoit fort aimé de ses sujets, les Hollandais le renfermèrent très-étroitement. Le fils, moins aimé, et par conséquent moins dangereux, fut un peu moins resserré : ils lui laissèrent les dehors de la royauté, tandis qu'ils faisoient sous son nom gémir les peuples qu'ils opprimoient.

Leur domination étoit trop odieuse pour n'être pas détestée : ainsi, craignant toujours quelque révolte, ils éloignoient avec grand soin de leur port, en prétextant toujours les ordres du Roi, tous les étrangers

dont l'abord auroit pu favoriser les remuemens. Ce fut en conséquence de cette politique qu'ils nous refusèrent, comme ils avoient refusé à tant d'autres, les rafraîchissemens que nous demandions. Je n'eus donc d'autre parti à prendre que d'entrer dans ma chaloupe, pour revenir à bord rendre compte du peu de succès de ma négociation.

A peine étois-je en mer, que j'aperçus un bâtiment qui de loin me parut assez peu considérable : je voulus le reconnoître, et je trouvai que c'étoit notre frégate, qui, ayant eu dans sa route des vents plus favorables que nous, étoit à l'ancre depuis quatre jours, à côté d'une petite île derrière laquelle nous avions d'abord mouillé. Après nous être témoigné la joie qu'il y a à se retrouver, j'appris de M. Joyeux, et de tout le reste de l'équipage, que les Hollandais en avoient usé à leur égard à peu près comme avec nous ; que, sur le refus qu'ils leur avoient fait, ils auroient fait voile pour Batavia depuis trois jours ; mais qu'ils avoient voulu attendre, dans la pensée qu'ils pourroient avoir de nos nouvelles.

Nous regagnâmes ensemble le vaisseau, où nous nous consolâmes de la dureté des Hollandais par le plaisir de nous revoir. Le lendemain, le vent nous ayant paru favorable, et toutes les voies nous étant interdites du côté de Bantam, nous levâmes l'ancre, et nous fîmes route pour Batavia. Quoique cette ville ne soit éloignée de Bantam que de douze lieues, ainsi que j'ai déjà dit, faute de pilote entendu, nous n'allions qu'en tâtonnant, et nous fûmes deux jours et demi à faire ce trajet. Nous entrâmes enfin dans la rade, où, à cause des bancs de sable et des rochers dont toute

la côte est croisée en mille endroits, nous risquâmes cent fois de nous perdre.

Batavia est la capitale des Hollandais dans les Indes : leur puissance y est formidable; ils y entretiennent ordinairement cinq ou six mille hommes de troupes réglées, composées de différentes nations. La citadelle, qui est placée vers le milieu de la rade, est bâtie sur des pilotis : elle est de quatre bastions, entourés d'un fossé plein d'eau vive. La ville est bien bâtie; toutes les maisons en sont blanches, à la manière des Hollandais : elle est remplie d'un peuple infini, parmi lequel on voit un très-grand nombre de Français religionnaires et catholiques que le commerce y a attirés.

Le général de la compagnie des Indes y fait sa résidence : il commande dans toutes les Indes hollandaises, et sa cour n'est ni moins nombreuse ni moins brillante que celle des rois. Il règle avec un conseil toutes les affaires de la nation; il n'est pourtant pas obligé de déférer aux délibérations du conseil, et il peut agir par lui-même, au préjudice de ce qui auroit été arrêté : mais, en ce cas, il demeure chargé de l'événement, et il en répond. C'est à lui que s'adressent les ambassades de tous les princes des Indes, auxquels il envoie lui-même des ambassadeurs au nom de la nation : il fait la paix et la guerre comme il lui plaît, sans qu'aucune puissance ait droit de s'y opposer. Son généralat n'est que pour trois ans; mais il est ordinairement continué pour toute la vie; de sorte qu'il est très-rare, pour ne pas dire sans exemple, qu'un général de la compagnie des Indes ait été destitué.

Dès que nous eûmes mouillé, je fus mis à terre

pour lui aller faire compliment : en débarquant, je fus reçu par un officier du port, qui me conduisit au palais. A mon arrivée, la garde ordinaire, qui est très-nombreuse, se mit sous les armes, et se rangea sur deux files, à travers desquelles je fus introduit dans une galerie ornée des plus belles porcelaines du Japon.

J'y trouvai Son Excellence (c'est le titre qu'on donne au général de la compagnie des Indes) : il m'écouta pendant tout le temps debout, et chapeau bas. L'accueil qu'il me fit répara amplement tout ce que j'avois eu à essuyer à Bantam. Il me parla toujours français. Nous ne pûmes pas convenir du salut coup pour coup, comme je le voulois. Je ne sais où le père Tachard a pris tout ce qu'il dit dans sa relation sur cet article; il va jusqu'à compter les coups de canon qui furent tirés : ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il fut arrêté qu'on ne salueroit de part ni d'autre. Pour tout le reste, je n'eus qu'à demander, le général m'ayant assuré d'abord, en termes exprès, qu'il n'y avoit rien qu'il ne fût en état de faire pour témoigner à M. l'ambassadeur la considération qu'il avoit pour son caractère, et le cas particulier qu'il faisoit de sa personne.

Je revins aussitôt à bord, comblé de joie, et j'y rendis compte de tout ce qui venoit de se passer. Peu après mon retour, le général envoya visiter M. de Chaumont, à qui on offrit de sa part douze mannequins pleins d'herbes et de toutes sortes de fruits; un moment après, de nouveaux envoyés lui présentèrent deux bœufs et plusieurs moutons. Ce général continua ainsi de le faire saluer de temps en temps

par les principaux de la ville, et de lui envoyer tous les jours toutes sortes de rafraîchissemens pour sa table, et pour l'équipage des deux vaisseaux.

Nous passâmes huit jours entiers à Batavia, où nous reçûmes toutes les civilités imaginables de la part des officiers. Ce fut pendant ce séjour que je vendis les deux caisses de corail dont j'avois été chargé à Paris. Un marchand chinois s'en accommoda, en me prenant mon corail au poids, et me rendant en argent huit fois autant pesant; ce qui revint à la somme de six mille livres, qui me fut comptée en coupons d'or : c'est une monnoie du Japon. Si je ne m'étois pas tant pressé, j'en aurois tiré un meilleur parti, car il valoit plus que cela : mais je crus avoir fait un grand coup de retirer six mille livres d'une marchandise que l'on pouvoit avoir en France pour cinq cents francs.

Tous nos rafraîchissemens étant faits, et nous étant munis d'un bon pilote, nous fîmes route pour Siam. Comme le vent étoit favorable, nous mîmes à la voile dès le grand matin. Sur les onze heures du soir, la nuit étant assez obscure, nous aperçûmes près de nous un gros navire qui venoit à toutes voiles. A sa manœuvre, nous ne doutâmes pas qu'il ne voulût aborder. Tout le monde prit les armes; nous tirâmes sur lui un coup de canon : cela ne le fit pas changer de route. Pour éviter l'abordage, nous fîmes vent arrière; mais, malgré tous nos efforts, le vaisseau aborda par la poupe, et brisa une partie de notre couronnement. J'étois posté sur la dunette, d'où je fis tirer quelques coups de fusil; personne ne parut : alors ayant poussé à force, je fis déborder. Plusieurs étoient d'avis de poursuivre ce bâtiment; mais M. l'ambassadeur ne

voulant pas le permettre, nous continuâmes notre route, et, dans l'obscurité de la nuit, nous le perdîmes bientôt de vue.

L'équipage fit bien des raisonnemens sur cette aventure : les uns vouloient que ce fût un brûlot que les Hollandais avoient posté derrière quelque île pour faire périr les vaisseaux du Roi, et empêcher l'ambassade de Siam, qui ne leur faisoit pas plaisir; d'autres imaginoient quelque autre chose. Pour moi, je crus (et la vérification que nous en fîmes à Siam justifia ma pensée), je crus, dis-je, que c'étoit un navire dont tout l'équipage s'étoit enivré, et dont le reste, effrayé du coup de canon que nous avions tiré, s'étoit sauvé sous le pont, personne n'ayant osé donner signe de vie.

A cette aventure près, dont nous n'eûmes que l'alarme, nous continuâmes fort paisiblement notre route jusques à la barre de Siam, où nous mouillâmes le vingt-troisième septembre, environ six mois après être partis du port de Brest.

La barre de Siam n'est autre chose qu'un grand banc de vase formé par le dégorgement de la rivière, à deux lieues de son embouchure. Les eaux sont si basses dans cet endroit, que, dans les plus hautes marées, elles ne s'élèvent jamais au-delà de douze à treize pieds; ce qui est cause que les gros vaisseaux ne sauroient aller plus avant.

Dès que nous eûmes mouillé, je partis avec M. Le Vacher pour aller annoncer l'arrivée de M. l'ambassadeur dans les Etats du roi de Siam. La nuit nous prit à l'entrée de la rivière : ce fleuve est un des plus considérables des Indes; il s'appelle Menan, c'est-à-dire

mère des eaux. La marée, qui est fort haute dans ce pays, devenant contraire, nous fûmes obligés de relâcher. Nous vîmes, en abordant, trois ou quatre petites maisons de cannes, couvertes de feuilles de palmier. M. Le Vacher me dit que c'étoit là où demeuroit le gouverneur de la barre. Nous descendîmes de notre canot, et nous trouvâmes dans l'une de ces maisons trois ou quatre hommes assis à terre sur leur cul, ruminant comme des bœufs, sans souliers, sans bas, sans chapeau, et n'ayant sur tout le corps qu'une simple toile, dont ils couvroient leur nudité. Le reste de la maison étoit aussi pauvre qu'eux : je n'y vis ni chaises, ni aucun meuble. Je demandai, en entrant, où étoit le gouverneur : un de la troupe répondit : « C'est moi. »

Cette première vue rabattit beaucoup des idées que je m'étois formées de Siam. Cependant j'avois grand appétit : je demandai à manger. Ce bon gouverneur me présenta du riz. Je lui demandai s'il n'avoit pas autre chose à me donner; il me répondit : « *Amay,* » qui veut dire *non.*

C'est ainsi que nous fûmes régalés en abordant. Sur quoi je dirai franchement que j'ai été surpris plus d'une fois que l'abbé de Choisy et le père Tachard, qui ont fait le même voyage, et qui ont vu les mêmes choses que moi, semblent s'être accordés pour donner au public, sur le royaume de Siam, des idées si brillantes, et si peu conformes à la vérité. Il est vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois, et M. Constance, premier ministre, ayant intérêt de les éblouir, par les raisons que je dirai en son lieu, ils ne virent dans ce royaume que ce qu'il y avoit de plus propre à impo-

ser : mais, au bout du compte, il faut qu'ils aient été étrangement prévenus pour n'y avoir pas aperçu la misère qui se manifeste partout, à tel point qu'elle saute aux yeux, et qu'il est impossible de ne la voir pas. Cela soit dit en passant : revenons à notre voyage.

La marée étant devenue favorable, nous nous rembarquâmes, et nous poursuivîmes notre route en remontant la rivière : nous fîmes, pour le moins, douze lieues sans voir ni château ni village, à la réserve de quelques malheureuses cabanes, comme celles de la barre. Pour nous achever, la pluie survint. Nous allâmes pourtant toujours, et nous arrivâmes à Bancok sur les dix heures du soir.

Le gouverneur de cette place, turc de nation, et un peu mieux accommodé que celui de la barre, nous donna un assez mauvais souper à la turque. On nous servit du sorbet pour toute boisson. Je m'accommodai assez mal de la nourriture et du breuvage; mais il fallut prendre patience. Le lendemain matin, M. Le Vacher prit un balon (ce sont les bateaux du pays), et s'en alla à Siam annoncer l'arrivée de l'ambassadeur de France à la barre; et moi je rentrai dans le canot, pour regagner notre vaisseau.

Avant de partir, je demandai au gouverneur si, pour de l'argent, on ne pourroit point avoir des herbes, du fruit, et quelques autres rafraîchissemens, pour porter à bord : il me répondit : « *Amay*. » Comme nos gens attendoient de mes nouvelles avec impatience, du plus loin qu'on me vit venir, on me demanda en criant si j'apportois avec moi de quoi rafraîchir l'équipage. Je répondis : « *Amay*. Je ne rap-
« porte, ajoutai-je, que des morsures de cousins, qui

« nous ont persécutés pendant toute notre course. »

Nous fûmes cinq à six jours à l'ancre, sans que personne parût : au bout de ce temps, nous vîmes arriver à bord deux envoyés du roi de Siam, avec M. de Lano, vicaire apostolique, et évêque de Métellopolis, et M. l'abbé de Lyonne. Les envoyés firent compliment à M. l'ambassadeur de la part du Roi, et de la part de M. Constance. Peu après, les rafraîchissemens commencèrent à venir, d'abord en petite quantité, mais ensuite fort abondamment; en sorte que les équipages ne manquèrent plus de poules, de canards, de vedels, et de toutes sortes de fruits des Indes : mais nous ne reçûmes que très-peu d'herbes.

La cour fut quinze jours pour préparer l'entrée de M. l'ambassadeur. Elle fut ordonnée de la manière suivante : on fit bâtir sur le bord de la rivière, de distance en distance, quelques maisons de cannes, doublées de grosses toiles peintes. Comme les vaisseaux du Roi ne pouvoient remonter la rivière, la barre ne donnant pas assez d'eau pour passer, on prépara des bâtimens propres au transport.

La première entrée dans la rivière fut sans cérémonie, à la réserve de quelques mandarins qui étoient venus recevoir Son Excellence, et qui avoient ordre de l'accompagner. Nous fûmes bien quinze jours pour arriver de la barre à la ville de Joudia, ou Odia, capitale du royaume.

Je ne saurois m'empêcher de relever encore ici une bévue de nos faiseurs de relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétendue ville de Siam qu'ils appellent la capitale du royaume, qu'ils ne disent guère moins grande que Paris, et qu'ils embellissent

comme il leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette ville n'a jamais subsisté que dans leur imagination ; que le royaume de Siam n'a d'autre capitale qu'Odia ou Joudia, et que celle-ci est à peine comparable, pour la grandeur, à ce que nous avons en France de villes du quatrième et du cinquième ordre.

Les maisons de cannes qu'on avoit bâties sur la route étoient mouvantes : dès que l'ambassadeur et sa suite en étoient sortis, on les démontoit. Celles de la dînée servoient pour la dînée du lendemain, et celles de la couchée pour la couchée du jour d'après. Dans ce mouvement continuel, nous arrivâmes près de la capitale, où nous trouvâmes une grande maison de cannes qui ne fut plus mouvante, et où M. l'ambassadeur fut logé jusqu'au jour de l'audience. En attendant, il fut visité de tous les grands mandarins du royaume. M. Constance y vint, mais *incognito*, par rapport à sa dignité, et au rang qu'il tenoit dans le royaume; car il en étoit le maître absolu.

On traita d'abord du cérémonial, et il y eut de grandes contestations sur la manière dont on remettroit la lettre du Roi au roi de Siam. M. l'ambassadeur vouloit la donner de la main à la main : cette prétention choquoit ouvertement les usages des rois de Siam; car comme ils font consister leur principale grandeur et la marque de leur souveraine puissance à être toujours montés bien au-dessus de ceux qui paroissent devant eux, et que c'est pour cette raison qu'ils ne donnent jamais audience aux ambassadeurs que par une fenêtre fort élevée qui donne dans la salle où ils les reçoivent, il auroit fallu, pour parvenir à la main du Roi, élever une estrade à plusieurs marches; ce qu'on ne voulut

jamais accorder. Cette difficulté nous arrêta plusieurs jours. Enfin, après bien des allées et des venues, où je fus souvent employé en qualité de major, il fut conclu que, le jour de l'audience, la lettre du Roi seroit mise dans une coupe d'or qui seroit portée par un manche de même métal d'environ trois pieds et demi, posé par dessous, et à l'aide duquel l'ambassadeur pourroit l'élever jusqu'à la fenêtre du Roi.

Le jour de l'audience, tous les grands mandarins dans leurs balons, précédés par ceux du Roi et de l'Etat, se rendirent à la maison de M. l'ambassadeur. Les balons, ainsi que j'ai déjà dit, sont de petits bâtimens dont on se sert communément dans le royaume : il y en a une quantité prodigieuse, sans quoi l'on ne sauroit aller, tout le pays étant inondé six mois de l'année, tant à cause de la situation des terres, qui sont extrêmement basses, qu'à cause des pluies, presque continuelles dans certaine saison.

Ces balons sont formés d'un seul tronc d'arbre creusé : il y en a de si petits, qu'à peine celui qui les conduit peut y entrer. Les plus grands n'ont pas plus de quatre ou cinq pieds dans leur plus grande largeur; mais ils sont fort longs, en sorte qu'il n'est pas extraordinaire d'en trouver qui ont au-delà de quatre-vingts rameurs; il y en a même qui en ont jusqu'à cent vingt. Les rames dont on se sert sont comme une espèce de pelle de la largeur de six pouces par le bas, qui va en s'arrondissant, et longues d'un peu plus de trois pieds. Les rameurs sont dressés à suivre la voix d'un guide qui les conduit, et à qui ils obéissent avec une adresse merveilleuse. Parmi ces balons, on en voit de superbes : ils représentent pour la plupart des

figures de dragons, ou de quelque monstre marin, et ceux du Roi sont entièrement dorés.

Dans la multitude de ceux qui s'étoient rendus près du logis de M. l'ambassadeur, il y en avoit peu qui ne fussent magnifiques. Les mandarins ayant mis pied à terre, et ayant salué Son Excellence, nous nous embarquâmes dans l'ordre suivant. La lettre du Roi fut posée dans un balon, sur un trône fort élevé; M. l'ambassadeur, M. l'abbé de Choisy et leur suite se placèrent, ou dans les balons du Roi, ou dans les balons de l'Etat; les mandarins rentrèrent dans les leurs : et en cet ordre nous partîmes au bruit des trompettes et des tambours, les deux côtés de la rivière, jusqu'au lieu où nous devions débarquer, étant bordés d'un peuple infini que la nouveauté du spectacle avoit attiré, et qui se prosternoit à terre, à mesure qu'il voyoit paroître le balon qui portoit la lettre du Roi.

Cette marche fut continuée jusqu'à une certaine distance du palais, où étant descendus, M. l'ambassadeur trouva une manière d'estrade portative parée d'un velours cramoisi, sur laquelle s'élevoit un fauteuil doré : il y avoit encore deux autres estrades moins ornées, une pour M. l'abbé de Choisy, et la dernière pour le vicaire apostolique. Ils furent tous trois portés dans cet état jusqu'au palais, où tout le cortége à cheval les accompagnoit.

Nous entrâmes d'abord dans une cour fort spacieuse, dans laquelle étoit un grand nombre d'éléphans rangés sur deux lignes, que nous traversâmes. On y voyoit l'éléphant blanc, si respecté chez les Siamois, séparé des autres par distinction. De cette cour, nous entrâmes dans une seconde, où étoient cinq à six cents

hommes assis à terre, comme ceux que nous vîmes à la barre, ayant les bras peints de bandes bleues : ce sont les bourreaux, et en même temps la garde des rois de Siam. Après avoir passé plusieurs autres cours, nous parvînmes jusqu'à la salle de l'audience : c'est un carré long, où l'on monte par sept à huit degrés.

M. l'ambassadeur fut placé sur un fauteuil, tenant par la queue la coupe où étoit la lettre du Roi ; M. l'abbé de Choisy étoit à son côté droit, mais plus bas sur un tabouret; et le vicaire apostolique de l'autre côté à terre, sur un tapis de pied mis exprès, et plus propre que le grand tapis dont tout le parquet étoit couvert. Toute la suite de l'ambassadeur étoit de même assise à terre, ayant les jambes croisées. On nous avoit recommandé sur toutes choses de prendre garde que nos pieds ne parussent, n'y ayant pas à Siam un manque de respect plus considérable que de les montrer. M. l'ambassadeur, l'abbé de Choisy et M. de Métellopolis faisoient face au trône, placés sur une même ligne; nous étions tous rangés derrière eux sur la même file. Sur la gauche étoient les grands mandarins, ayant à leur côté les plus qualifiés, et ainsi successivement de dignités en dignités jusqu'à la porte de la salle.

Lorsque tout fut prêt, un gros tambour battit un coup : à ce signal, les mandarins, qui n'avoient pour tout habillement qu'un linge qui les couvroit depuis la ceinture jusqu'à demi cuisse, une espèce de chemisette de mousseline, et un panier sur la tête d'un pied de long, terminé en pyramide, et couvert d'une mousseline, se couchèrent tous, et demeurèrent à terre, appuyés sur les genoux et sur les coudes. La posture de ces mandarins, avec leurs paniers dans le

cul l'un de l'autre, fit rire tous les Français. Le tambour que nous avions ouï d'abord battit encore plusieurs coups, en laissant un certain intervalle d'un coup à l'autre; et au sixième coup le Roi ouvrit, et parut à la fenêtre.

Il portoit sur sa tête un chapeau pointu, tel qu'on les portoit autrefois en France, mais dont le bord n'avoit guère plus d'un pouce de large : ce chapeau étoit attaché sous le menton avec un cordon de soie. Son habit étoit à la persienne, d'une étoffe couleur de feu et or. Il étoit ceint d'une riche écharpe dans laquelle étoit passé un poignard, et il avoit un grand nombre de bagues de prix dans plusieurs de ses doigts. Ce prince étoit âgé d'environ cinquante ans, fort maigre, de petite taille, sans barbe, ayant sur le côté gauche du menton une grosse verrue, d'où sortoient deux longs poils qui ressembloient à du crin. M. de Chaumont, après l'avoir salué par une profonde inclination, prononça sa harangue assis, et la tête couverte: M. Constance servit d'interprète. Après quoi M. l'ambassadeur, s'étant approché de la fenêtre, présenta la lettre à ce bon roi, qui, pour la prendre, fut obligé de s'incliner beaucoup, et de sortir de sa fenêtre à demi corps, soit que M. l'ambassadeur le fît exprès, soit que la queue de la soucoupe ne se fût pas trouvée assez longue.

Sa Majesté Siamoise fit quelques questions à M. l'ambassadeur : il l'interrogea sur la santé du Roi et de la famille royale, s'enquit de quelques autres particularités touchant le royaume de France. Ensuite le gros tambour battit, le Roi ferma sa fenêtre, et les mandarins se redressèrent.

L'audience finie, on reprit la marche, et M. l'ambassadeur fut conduit dans la maison qui lui étoit préparée. Elle étoit de brique, assez petite, mal bâtie, la plus belle pourtant qu'il y eût dans la ville; car on ne doit pas compter de trouver dans le royaume de Siam des palais qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roi est fort vaste, mais mal bâti, sans proportion et sans goût; tout le reste de la ville, qui est très-malpropre, n'a que des maisons ou de bois ou de cannes, excepté une seule rue d'environ deux cents maisons assez petites, bâties de brique, et à un seul étage : ce sont les Maures et les Chinois qui les habitent. Pour les pagodes, ou temples des idoles, elles sont bâties de brique, et ressemblent assez à nos églises. Les maisons des talapoins, qui sont les moines du pays, ne sont que de bois, non plus que les autres.

Outre l'audience publique, M. l'ambassadeur eut encore plusieurs entretiens avec le Roi. C'est une chose fatigante que le cérémonial de ce pays : jamais d'entrevue particulière avant laquelle il n'y eût mille choses à régler sur ce sujet. En qualité de major, j'étois chargé d'aller, de venir, et de porter toutes les paroles. Dans tout ce manége que je fus obligé de faire, et dont le Roi fut témoin plus d'une fois, j'eus, je ne sais si je dois dire le bonheur ou le malheur de lui plaire. Quoi qu'il en soit, ce prince souhaita de me retenir auprès de lui : il en parla à M. Constance.

Ce ministre, qui avoit ses vues, et qui, par des raisons que je dirai en son lieu, ne désiroit pas de me voir retourner en France, au moins si tôt, fut ravi des dispositions du Roi, et profita de l'occasion, qui s'offroit comme d'elle-même. Il fit entendre à Sa Majesté

qu'outre les services que je pourrois lui rendre dans ses Etats, il étoit convenable que, voulant envoyer des ambassadeurs en France (car ils étoient déjà nommés, et tout étoit prêt pour le départ), quelqu'un de la suite de M. l'ambassadeur restât dans le royaume comme en otage, pour lui répondre de la conduite que la cour de France tiendroit avec les ambassadeurs de Siam.

Sur ces raisons, bonnes ou mauvaises, le Roi se détermina à ne pas me laisser partir; et M. Constance eut ordre d'expliquer à M. de Chaumont les intentions de Sa Majesté. M. de Chaumont répondit au ministre qu'il n'étoit pas le maître de ma destination, et qu'il ne lui appartenoit pas de disposer d'un officier du Roi, surtout lorsqu'il étoit d'une naissance et d'un rang aussi distingué que l'étoit celui du chevalier de Forbin. Ces difficultés ne rebutèrent pas M. Constance: il revint à la charge, et, après bien des raisons dites et rebattues de part et d'autre, il déclara à M. l'ambassadeur que le Roi vouloit absolument me retenir en otage auprès de lui.

Ce discours étonna M. de Chaumont, qui, ne voyant plus de jour à mon départ, concerta avec M. Constance et M. l'abbé de Choisy, qui entroit dans tous leurs entretiens particuliers, les moyens de me faire consentir aux intentions du Roi. L'abbé de Choisy fut chargé de m'en faire la proposition : je n'étois nullement disposé à la recevoir. Je lui répondis que, mettant à part le désagrément que j'aurois de rester dans un pays si éloigné, et dont les manières étoient si opposées au génie de ma nation, il n'y avoit pas d'apparence que je sacrifiasse les petits commencemens de fortune que j'avois en France, et l'espérance de m'é-

lever à quelque chose de plus, pour rester à Siam, où les plus grands établissemens ne valoient pas le peu que j'avois déjà.

L'abbé de Choisy n'eut pas grande peine à entrer dans mes raisons; et, reconnoissant l'injustice qu'il y auroit à me violenter sur ce point, il proposa mes difficultés à M. Constance, qui, prenant la parole, lui dit : « Monsieur, que M. le chevalier de Forbin ne « s'embarrasse pas de sa fortune, je m'en charge. Il ne « connoît pas encore ce pays, et tout ce qu'il vaut : « on le fera grand amiral, général des armées du Roi, « et gouverneur de Bancok, où l'on va incessamment « faire bâtir une citadelle pour y recevoir les troupes « que le roi de France doit envoyer. »

Toutes ces belles promesses, qui me furent rapportées par M. l'abbé de Choisy, ne me tentèrent pas; je connoissois toute la misère de ce royaume, et je persistai toujours à vouloir retourner en France. M. de Chaumont, qui étoit pressé par le Roi, et encore plus par son ministre, ne pouvant lui refuser ce qu'il lui demandoit si instamment, vint me trouver lui-même. « Je ne puis refuser, me dit-il, à Sa Majesté Siamoise « la demande qu'elle me fait de votre personne : je vous « conseille, comme à mon ami particulier, d'accep- « ter les offres qu'on vous fait, puisque, d'une ma- « nière ou d'autre, dès-lors que le Roi le veut abso- « lument, vous serez obligé de rester. »

Piqué de me voir si vivement pressé, je lui répondis qu'il avoit beau faire, que je ne voulois pas rester à Siam, et que je n'y consentirois jamais, à moins qu'il ne me l'ordonnât de la part du Roi. « Hé bien, je vous « l'ordonne, me dit-il. » N'ayant pas d'autre parti à

prendre, j'acquiesçai ; mais j'eus la précaution de lui demander un ordre par écrit, ce qu'il m'accorda fort gracieusement. Quatre jours après, je fus installé amiral et général des armées du roi de Siam, et je reçus, en présence de M. l'ambassadeur et de toute sa suite, qui m'en firent leur compliment, le sabre et la veste, marques de ma nouvelle dignité.

Tandis que M. Constance faisoit jouer tous ces ressorts pour me retenir à Siam, comme il alloit toujours à ses fins, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux Français une grande idée du royaume. C'étoit des fêtes continuelles, et toujours ordonnées avec tout l'appareil qui pouvoit les relever. Il eut soin d'étaler à M. l'ambassadeur et à nos Français toutes les richesses du trésor royal, qui sont en effet dignes d'un grand roi, et capables d'imposer ; mais il n'eut garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent, et de pierres de grand prix, étoit l'ouvrage d'une longue suite de rois qui avoient concouru à l'augmenter, l'usage étant établi à Siam que les rois ne s'illustrent qu'autant qu'ils augmentent considérablement ce trésor, sans qu'il leur soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils en puissent avoir d'ailleurs.

Il lui fit visiter ensuite toutes les plus belles pagodes de la ville et de la campagne. On appelle pagodes, à Siam, les temples des idoles, et les idoles elles-mêmes : ces temples sont remplis de statues de plâtres, dorées avec tant d'art qu'on les prendroit aisément pour de l'or. M. Constance ne manqua pas de faire entendre qu'elles en étoient en effet ; ce qui fut cru d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les toucher, la plupart étant posées dans des endroits fort élevés, et les

autres étant fermées par des grilles de fer qu'on n'ouvre jamais, et dont il n'est permis d'approcher qu'à une certaine distance.

La magnificence des présens destinés au Roi et à la cour pouvant contribuer au dessein que le ministre se proposoit, il épuisa le royaume pour les rendre en effet très-magnifiques. Il n'y a qu'à voir ce qu'en ont écrit le père Tachard et l'abbé de Choisy. On peut dire, dans la vérité, qu'il porta les choses jusqu'à l'excès, et que, non content d'avoir ramassé tout ce qu'il put trouver à Siam, ayant, outre cela, envoyé à la Chine et au Japon, pour en rapporter ce qu'il y avoit de plus rare et de plus curieux, il ne discontinua à faire porter sur les vaisseaux du Roi que lorsqu'ils n'en purent plus contenir.

Enfin, pour ne laisser rien en arrière, chacun eut son présent en particulier, et il n'y eut pas jusqu'aux matelots qui ne se sentissent de ses libéralités. Voilà comment et par quelles voies M. l'ambassadeur et tous nos Français furent trompés par cet habile ministre, qui, ne perdant pas de vue son projet, n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit concourir à le faire réussir.

Tout se préparoit pour le départ. M. de Chaumont eut son audience de congé. Comme je ne devois pas le suivre, et que je ne trouvois pas à employer à Siam les six mille livres que m'avoit produites le corail de madame Rouillet, je remis cette somme entre les mains du facteur des Indes, de qui je retirai une lettre de change que j'envoyai à cette dame, m'excusant de n'avoir pas fait ses commissions sur ce que je n'avois pas trouvé de quoi employer son argent d'une manière convenable. Enfin le jour du départ étant

arrivé, nous partîmes, M. Constance, et moi pour accompagner M. l'ambassadeur jusqu'à son bord, d'où, après bien des témoignages d'amitié de part et d'autre, nous retournâmes à Louvo.

Il est temps maintenant d'expliquer les vues de politique de M. Constance : nous dirons après les raisons pour lesquelles il souhaitoit si ardemment de me retenir à Siam. Ce ministre, grec de nation, et qui, de fils d'un cabaretier d'un petit village appelé La Custode, dans l'île de Céphalonie, étoit parvenu à gouverner despotiquement le royaume de Siam, n'avoit pu s'élever à ce poste, et s'y maintenir, sans exciter contre lui la jalousie et la haine de tous les mandarins, et du peuple même.

Il s'attacha d'abord au service du barcalon, c'est-à-dire au premier ministre. Il en fut très-goûté : ses manières douces et engageantes, et, plus que tout cela, un esprit propre pour les affaires, et que rien n'embarrassoit, lui attirèrent bientôt toute la confiance de son maître, qui le combla de biens, et qui le présenta au Roi comme un sujet propre à le servir fidèlement.

Ce prince ne le connut pas long-temps sans prendre aussi confiance en lui; mais, par une ingratitude qu'on ne sauroit assez détester, le nouveau favori ne voulant plus de concurrent dans les bonnes grâces du prince, et abusant du pouvoir qu'il avoit déjà auprès de lui, fit tant qu'il rendit le barcalon suspect, et qu'il engagea peu après le Roi à se défaire d'un sujet fidèle, et qui l'avoit toujours bien servi. C'est par là que M. Constance, faisant de son bienfaiteur la première victime qu'il immola à son ambition, commença à se rendre odieux à tout le royaume.

Les mandarins et tous les grands, irrités d'un procédé qui leur donnoit lieu de craindre à tout moment pour eux-mêmes, conspirèrent en secret contre le nouveau ministre, et se proposèrent de le perdre auprès du Roi; mais il n'étoit plus temps : il disposoit si fort de l'esprit du prince, qu'il en coûta la vie à plus de trois cents d'entre eux, qui avoient voulu croiser sa faveur. Il sut ensuite si bien profiter de sa fortune et des foiblesses de son maître, qu'il ramassa des richesses immenses, soit par ses concussions et par ses violences, soit par le commerce dont il s'étoit emparé, et qu'il faisoit seul dans tout le royaume.

Tant d'excès, qu'il avoit pourtant toujours colorés sous le prétexte du bien public, avoient soulevé tout le royaume contre lui; mais tout se passoit dans le secret, et personne n'osoit se déclarer : ils attendoient une révolution, que la vieillesse du Roi et sa santé chancelante leur faisoient regarder comme prochaine.

Constance n'ignoroit pas leur mauvaise disposition à son égard : il avoit trop d'esprit, il connoissoit trop les maux qu'il leur avoit faits, pour croire qu'ils les eussent si tôt oubliés eux-mêmes. Il savoit d'ailleurs mieux que personne combien peu il y avoit à compter sur la santé du Roi, toujours foible et languissante; il connoissoit aussi tout ce qu'il avoit à craindre d'une révolution, et il comprenoit fort bien qu'il ne s'en tireroit jamais, s'il n'étoit appuyé d'une puissance étrangère qui le protégeât, en s'établissant dans le royaume.

C'étoit là en effet tout ce qu'il avoit à faire, et l'unique but qu'il se proposoit. Pour y parvenir, il falloit d'abord persuader au Roi de recevoir dans ses Etats des étrangers, et leur confier une partie de ses places.

Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à M. Constance : le Roi déféroit tellement à tout ce que son ministre lui proposoit, et celui-ci lui fit valoir si habilement tous les avantages d'une alliance avec des étrangers, que ce prince donna aveuglément dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de se déterminer dans le choix du prince à qui on s'adresseroit.

Constance, qui n'agissoit que pour lui, n'avoit garde de songer à aucun prince voisin : le manque de fidélité est ordinaire chez eux, et il y avoit trop à craindre qu'après s'être engraissés de ses dépouilles ils ne le livrassent aux poursuites des mandarins, ou ne fissent quelque traité dont sa tête eût été le prix.

Les Anglais et les Hollandais ne pouvoient être attirés à Siam par l'espérance du gain, le pays ne pouvant fournir à un commerce considérable ; les mêmes raisons ne lui permettoient pas de s'adresser ni aux Espagnols ni aux Portugais : enfin, ne voyant pas d'autre ressource, il crut que les Français seroient plus aisés à tromper. Dans cette vue, il engagea son maître à rechercher l'alliance du roi de France par l'ambassade dont nous avons parlé d'abord ; et ayant chargé en particulier les ambassadeurs d'insinuer que leur maître songeoit à se faire chrétien (chose à quoi il n'avoit jamais pensé), le Roi crut qu'il étoit de sa piété de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à son tour des ambassadeurs au roi de Siam.

Constance voyant qu'une partie de son projet avoit si bien réussi, songea à tirer parti du reste. Il commença par s'ouvrir d'abord à M. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandais, dans le dessein d'agrandir leur commerce, avoient souhaité depuis long-

temps un établissement à Siam ; que le Roi n'en avoit jamais voulu entendre parler, craignant l'humeur impérieuse de cette nation, et appréhendant qu'ils ne se rendissent maîtres de ses Etats ; mais que si le roi de France, sur la bonne foi de qui il avoit plus à compter, vouloit entrer en traité avec Sa Majesté Siamoise, il se faisoit fort de lui faire remettre la forteresse de Bancok, place importante dans le royaume, et qui en est comme la clef, à condition toutefois qu'on y enverroit des troupes, des ingénieurs, et tout l'argent qui seroit nécessaire pour commencer l'établissement.

M. de Chaumont et M. l'abbé de Choisy, à qui cette affaire avoit été communiquée, ne la jugeant pas faisable, ne voulurent pas s'en charger. Le père Tachard n'y fit pas tant de difficulté : ébloui d'abord par les avantages qu'il crut que le Roi retireroit de cette alliance, avantages que Constance fit sonner bien haut, et fort au-delà de toute apparence de vérité ; trompé d'ailleurs par ce ministre adroit, et même hypocrite quand il en étoit besoin, et qui, cachant toutes ses menées sous une apparence de zèle, lui fit voir tant d'avantages pour la religion, soit de la part du roi de Siam, qui, selon lui, ne pouvoit manquer de se faire chrétien un jour, soit par rapport à la liberté qu'une garnison française à Bancok assureroit aux missionnaires pour l'exercice de leur ministère ; flatté enfin par les promesses de M. Constance, qui s'engagea à faire un établissement considérable aux jésuites, à qui il devoit faire bâtir un collége et un observatoire à Louvo ; en un mot, ce père ne voyant rien dans tout ce projet que de très-avantageux pour le Roi, pour la

religion et pour sa compagnie, n'hésita pas à se charger de cette négociation : il se flatta même d'en venir à bout, et le promit à M. Constance, supposé que le père de La Chaise voulût s'en mêler, et employer son crédit auprès du Roi.

Dès-lors le père Tachard eut tout le secret de l'ambassade, et il fut déterminé qu'il retourneroit en France avec les ambassadeurs siamois. Tout étant ainsi arrêté, mon retour étoit regardé par Constance comme l'obstacle qui pouvoit le plus nuire à ses desseins. En voici la raison : dans les différentes négociations où mes fonctions de major de l'ambassade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu dans moi une humeur libre, et un caractère de franchise qui, ne m'ayant jamais permis de dissimuler, me faisoit appeler tout par son nom. Dans cette pensée, il appréhenda que, n'ayant pas une fort grande idée de Siam, et du commerce qu'on pourroit y établir (ce que j'avois donné à connoître assez ouvertement, quoique je ne me doutasse en aucune sorte de son dessein), il appréhenda, dis-je, qu'étant en France, je ne fisse de même qu'à Siam, et qu'en divulguant tout ce que je pensois de ce pays, je ne ruinasse d'un seul mot un projet sur la réussite duquel il fondoit toutes ses espérances.

Et s'il faut dire la vérité, il n'avoit pas tort de ne pas se fier à moi sur ce point; car je n'aurois jamais manqué de dire tout ce que j'en savois, ayant assez à cœur l'intérêt du Roi et de la nation pour ne vouloir pas donner lieu par mon silence à une entreprise d'une très-grande dépense, et de nul rapport. Appréhendant donc qu'en disant la vérité je ne gâtasse tout ce qu'il avoit conduit avec tant d'art, il fit tout

ce qu'il put pour me retenir, ainsi que j'ai déjà dit.

Voilà au vrai quelles furent ses raisons, dont je ne commençai à être instruit qu'après le départ des ambassadeurs, dans une longue conversation que j'eus avec lui, et dans laquelle il me laissa entrevoir une grande partie de ce que j'ai rapporté; et pour le reste, j'en ai été instruit dans la suite, en partie dans des conversations particulières que j'ai eues avec des personnes qui en étoient informées à fond, et en partie par la suite des événemens, dont il m'a été aisé de démêler le principe à mesure que je les voyois arriver. Je reviens maintenant à mon séjour à Siam.

Après le départ des ambassadeurs, je me rendis à Louvo avec M. Constance. Louvo est une maison de campagne du roi de Siam : ce prince y fait sa résidence ordinaire, et ne vient à Joudia, qui en est éloigné d'environ sept lieues, que fort rarement, et dans certains jours de cérémonie. A mon arrivée, je fus introduit dans le palais pour la première fois. La situation où je trouvai les mandarins me surprit extrêmement; et quoique j'eusse déjà un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis.

Tous les mandarins étoient assis en rond sur des nattes faites de petit osier : une seule lampe éclairoit toute cette cour; et quand un mandarin vouloit lire ou écrire quelque chose, il tiroit de sa poche un bout de bougie de cire jaune, il l'allumoit à cette lampe, et l'appliquoit ensuite sur une pièce de bois, qui, tournant de côté et d'autre sur un pivot, leur servoit de chandelier.

Cette décoration, si différente de celle de la cour

de France, me fit demander à M. Constance si toute la grandeur de ces mandarins se manifestoit dans ce que je voyois : il me répondit qu'oui. A cette réponse me voyant interdit, il me tira à part; et, me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait jusqu'alors : « Ne « soyez pas surpris, me dit-il, de ce que vous voyez : « ce royaume est pauvre, à la vérité; mais pourtant « votre fortune n'en souffrira pas, j'en fais mon af- « faire propre. » Et ensuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eûmes une longue conversation, dans laquelle il me fit part de toutes ses vues, qui revenoient à ce que j'ai rapporté il n'y a qu'un moment. Cette conduite de M. Constance ne me surprit pas moins que la misère des mandarins : car quelle apparence qu'un politique si raffiné dût s'ouvrir si facilement à un homme dont il ne venoit d'empêcher le retour en France que pour n'avoir jamais osé se fier à sa discrétion?

Je continuai ainsi pendant deux mois à aller tous les jours au palais, sans qu'il m'eût été possible de voir le Roi qu'une seule fois : dans la suite, je le vis un peu plus souvent. Ce prince me demanda un jour si je n'étois pas bien aise d'être resté à sa cour. Je ne me crus pas obligé de dire la vérité : je lui répondis que je m'estimois fort heureux d'être au service de Sa Majesté. Il n'y avoit pourtant rien au monde de si faux; car mon regret de n'avoir pu retourner en France augmentoit à tout moment, surtout lorsque je voyois la rigueur dont les moindres petites fautes étoient punies.

C'est le Roi lui-même qui fait exécuter la justice : j'ai déjà dit qu'il a toujours avec lui quatre cents

bourreaux, qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtimens : les fils et les frères des rois n'en sont pas plus exempts que les autres.

Les châtimens ordinaires sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, et de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme, on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de sabre sur la tête, on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la cangue au cou, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes dans les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au cep, et plusieurs autres supplices de cette espèce, il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé au moins quelquefois dans la vie.

Surpris de voir les plus grands mandarins exposés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à M. Constance si j'avois à les craindre pour moi : il me répondit que non, et que cette sévérité n'avoit pas lieu pour les étrangers. Mais il mentoit, car il avoit eu lui-même la bastonnade sous le ministre précédent, comme je l'appris depuis.

Pour achever, le Roi me fit donner une maison fort petite : on y mit trente-six esclaves pour me servir, et deux éléphans. La nourriture de tout mon domestique ne me coûtoit que cinq sous par jour, tant les hommes sont sobres dans ce pays, et les denrées à bon marché : j'avois la table chez M. Constance. Ma maison fut garnie de quelques meubles peu considérables : on y

ajouta douze assiettes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince; quatre douzaines de serviettes de toile de coton, et deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut là tout l'équipage de M. le grand amiral, général des armées du Roi : il fallut pourtant s'en contenter.

Quand le Roi alloit à la campagne, ou à la chasse à l'éléphant, il fournissoit à la nourriture de ceux qui le suivoient : on nous servoit alors du riz, et quelques ragoûts à la siamoise. Les naturels du pays les trouvoient bons; mais un Français, peu accoutumé à ces sortes d'apprêts, ne pouvoit guère s'en accommoder. A la vérité, M. Constance, qui suivoit presque toujours, avoit soin de faire porter de quoi mieux manger; mais quand les affaires particulières le retenoient chez lui, j'avois grande peine à me contenter de la cuisine du Roi.

Souvent, dans ces sortes de divertissemens, le Roi me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi : je lui répondois par l'interprète que M. Constance m'avoit donné. Comme ce prince me donnoit beaucoup de marques de bienveillance, je me hasardois quelquefois à des libertés qu'il me passoit, mais qui auroient mal réussi à tout autre. Un jour qu'il vouloit faire châtier un de ses domestiques pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les coutumes du pays, et étant d'ailleurs bien aise d'user de ma faveur pour rendre service à ce malheureux, je m'avisai de demander grâce pour lui.

Le Roi fut surpris de ma hardiesse, et se mit en colère contre moi : M. Constance, qui en fut témoin, pâlit, et appréhenda de me voir sévèrement punir.

Pour moi, je ne me déconcertai point; et ayant pris la parole, je dis à ce prince que le roi de France mon maître étoit charmé qu'en lui demandant grâce pour les coupables, on lui donnât occasion de faire éclater sa modération et sa clémence, et que ses sujets, reconnoissant les grâces qu'il leur faisoit, le servoient avec plus de zèle et d'affection, et étoient toujours prêts à exposer leur vie pour un prince qui se rendoit si aimable par sa bonté. Le Roi, charmé de ma réponse, fit grâce au coupable, en disant qu'il vouloit imiter le roi de France : mais il ajouta que cette conduite, qui étoit bonne pour les Français, naturellement généreux, seroit dangereuse pour les Siamois, ingrats, et qui ne pouvoient être contenus que par la sévérité des châtimens.

Cette aventure fit bruit dans le royaume, et surprit les mandarins; car ils comptoient que j'aurois la bouche cousue, pour avoir parlé mal à propos. Constance même m'avertit en particulier d'y prendre garde à l'avenir, et blâma fort ma vivacité, qu'il accusa d'imprudence : mais je lui répondis que je ne pouvois m'en repentir, puisqu'elle m'avoit réussi si heureusement.

En effet, bien loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour-là le Roi prenoit plus de plaisir à s'entretenir avec moi. Je l'amusois, en lui faisant mille contes que j'accommodois à ma manière, et dont il paroissoit satisfait. Il est vrai qu'il ne me falloit pas pour cela de grands efforts, ce prince étant grossier, et fort ignorant. Un jour qu'étant à la chasse, il donnoit ses ordres pour la prise d'un petit éléphant, il me demanda ce que je pensois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque chose de magnifique. « Sire,

« lui répondis-je, en voyant Votre Majesté entourée « de tout ce cortége, il me semble voir le Roi mon « maître, à la tête de ses troupes, donnant ses ordres, « et disposant toutes choses dans un jour de combat. » Cette réponse lui fit grand plaisir. Je l'avois prévu, car je savois qu'il n'aimoit rien tant au monde que d'être comparé à Louis-le-Grand.

Et s'il faut dire la vérité, cette comparaison, qui ne rouloit que sur la grandeur et la magnificence extérieure des deux princes, n'étoit pas absolument sans quelque justesse, y ayant peu de spectacle au monde plus superbe que les sorties publiques du roi de Siam; car quoique le royaume soit pauvre, et qu'on n'y voie aucun vestige de magnificence nulle part, cependant lorsque le Roi, qui passe sa vie renfermé dans l'intérieur de son palais, sans que personne y soit jamais admis, pas même ses plus intimes confidens, à qui il ne parle que par une fenêtre; lors, dis-je, que ce prince se montre en public, il y paroît dans toute la pompe convenable à la majesté d'un très-grand roi.

Une des sorties où il se montre avec plus d'éclat, c'est lorsqu'il va toutes les années, sur la rivière, commander aux eaux de se retirer. J'ai déjà dit plus d'une fois que tout le royaume est inondé six mois de l'année. Cette inondation est principalement causée en été par la fonte des neiges des montagnes de Tartarie; mais lorsque l'hiver revient, le dégel cessant, les eaux commencent peu à peu à diminuer, et laissant le pays à sec, les Siamois prennent ce temps pour faire leur récolte de riz, qu'ils ont plus abondamment qu'en aucun autre pays du monde.

C'est dans cette saison, et lorsqu'on commence à

s'apercevoir que les eaux sont notablement diminuées, que le Roi sort pour la cérémonie dont nous parlons. Il y paroît sur un grand trône tout éclatant d'or, posé sur le milieu d'un balon superbe : dans cet état, suivi d'une foule de grands et de petits mandarins, assemblés de toutes les provinces, chacun dans des balons magnifiques, et accompagnés eux-mêmes d'une infinité d'autres balons, il va jusque dans un certain endroit de la rivière donner un coup de sabre dans l'eau, en lui commandant de se retirer. Au retour de cette fête, il y a un prix considérable pour le balon qui, remontant la rivière, arrive le premier au palais. Rien n'est si agréable que ce combat, et les différens tours que ces balons, qui remontent avec beaucoup de légèreté, se font entre eux pour se supplanter.

Pour revenir à notre chasse, après que l'éléphant fut pris, le Roi continua à s'entretenir avec moi; et, pour me faire comprendre combien ces animaux paroissent doués d'intelligence : « Celui que je monte « actuellement, me dit ce prince, peut être cité pour « exemple. Il avoit, il n'y a pas long-temps, un cor- « nac ou palefrenier qui le faisoit jeûner, en lui re- « tranchant la moitié de ce qui étoit destiné pour sa « nourriture : cet animal, qui n'avoit point d'autre « manière de se plaindre que ses cris, en fit de si « horribles, qu'on les entendoit de tout le palais. Ne « pouvant deviner pourquoi il crioit si fort, je me « doutai du fait, et je lui fis donner un nouveau cor- « nac, qui, étant plus fidèle, et lui ayant donné, sans « lui faire tort, toute la mesure de riz, l'éléphant la « partagea en deux avec sa trompe, et n'en ayant « mangé que la moitié, il se mit à crier tout de nou-

« veau, indiquant par là, à tous ceux qui accoururent « au bruit, l'infidélité du premier cornac, qui avoua « son crime, dont je le fis sévèrement châtier. »

Ce prince me raconta encore sur ce sujet plusieurs autres traits qui m'auroient paru incroyables, si tout autre m'en avoit fait le récit. Mais voici des faits que j'ai vus moi-même : quand les éléphans sont en rut, ils deviennent furieux, en sorte qu'on est obligé, pour les adoucir, de tenir une femelle auprès d'eux, surtout lorsqu'on va les abreuver. La femelle marche devant, avec un homme dessus qui donne d'une espèce de cor, pour avertir le monde d'être sur ses gardes, et de se retirer.

Un jour, un éléphant en rut, qu'on menoit ainsi à l'abreuvoir, se sauva, et fut se mettre au milieu de la rivière, hurlant, et faisant fuir tout le monde. Je montai à cheval pour le suivre, et pour voir ce qu'il deviendroit : je trouvai la femme du cornac qui étoit accourue sur le bord de l'eau, et qui, faisant des reproches à cet animal, lui parloit à peu près dans ces termes : « Tu veux donc qu'on coupe la cuisse à mon « mari ? car tu sais que c'est le châtiment ordinaire « des cornacs quand ils laissent échapper leurs élé« phans. Hé bien ! puisque mon mari doit mourir, « tiens, voilà encore mon enfant : viens le tuer aussi. » En achevant ces mots, elle posa l'enfant à terre, et s'en alla. L'enfant se mit à pleurer : alors l'éléphant parut se laisser attendrir ; il sortit de l'eau, prit l'enfant avec sa trompe, et l'apporta dans la maison, où il demeura tranquille.

Un autre jour, je vis un autre éléphant qu'on me-

noit à l'abreuvoir. Comme il badinoit par les rues avec sa trompe, il la porta auprès d'un tailleur, qui, pour l'obliger à se retirer, le piqua avec son aiguille. Au retour de la rivière, il alla badiner de nouveau auprès du tailleur, qui le piqua encore légèrement : à l'instant même cet animal lui couvrit le corps d'une barrique d'eau bourbeuse, qu'il avoit apportée pour se venger. Quand le coup fut fait, l'éléphant voyant son homme ainsi inondé, s'applaudit, et parut rire à sa manière, comme pourroit faire un homme qui auroit fait quelque bon tour.

Les Siamois tirent des services considérables de ces animaux : ils s'en servent presque comme de domestiques, surtout pour avoir soin des petits enfans; ils les prennent avec leur trompe, les couchent dans de petits branles, les bercent et les endorment; et quand la mère en a besoin, elle les demande à l'éléphant, qui les va chercher, et les lui apporte.

Le Roi continuoit à me donner tous les jours de nouvelles marques de bonté, en m'admettant de plus en plus dans ses entretiens particuliers. Il arriva un jour qu'en revenant de la chasse il se trouva mal. Le lendemain, sa maladie augmenta; sur quoi les médecins ayant été appelés, ils opinèrent à la saignée. Il y avoit de la difficulté à ce remède; car les Siamois regardant leur roi comme une divinité, ils n'oseroient le toucher. L'affaire étant proposée au conseil, un mandarin fut d'avis qu'on perçât un grand rideau, à travers lequel Sa Majesté ayant passé le bras, un chirurgien le saigneroit, sans savoir que ce fût le Roi.

Cet avis ridicule ne me plut pas; et, me servant de

la liberté que j'avois de parler sans qu'on le trouvât mauvais, je dis que les rois sont comme des soleils, dont la clarté, quoique obscurcie par des nuages, paroît toujours ; que, quelque expédient qu'on prît, on ne sauroit venir à bout de cacher la majesté du prince, qui se feroit toujours assez sentir : mais que si la saignée étoit absolument nécessaire, il y avoit à la cour un chirurgien français dont on pouvoit se servir ; qu'étant d'un pays où l'on saigne sans difficulté les rois et les princes toutes les fois qu'ils en ont besoin, il n'y avoit qu'à l'employer, et que j'étois assuré que Sa Majesté n'auroit pas regret à la confiance qu'elle auroit prise en lui. Le Roi approuva mon avis : il n'eut pourtant pas lieu de s'en repentir, ce prince ayant recouvré la santé.

A peu près dans ce temps-là, un accident imprévu mit au jour un trait de fourberie que M. Constance avoit fait à M. de Chaumont et à sa suite. J'ai dit qu'en leur étalant les richesses de Siam il avoit eu grand soin de leur montrer les plus belles pagodes du royaume, et qu'il avoit assuré qu'elles étoient toutes d'or massif. Parmi ces statues, il y en avoit une de hauteur colossale : elle étoit de quinze à seize pieds de haut. On l'avoit fait passer pour être de même métal que les autres : le père Tachard et l'abbé de Choisy y avoient été trompés, aussi bien que tous nos Français, et avoient cru ce fait si constant, qu'ils l'ont rapporté dans leur relation. Par malheur, la voûte de la chapelle où la statue étoit renfermée fondit, et mit en pièces la pagode, qui n'étoit que de plâtre doré. L'imposture parut ; mais les ambassadeurs étoient loin. Je ne pus pas gagner sur moi de ne pas faire sur ce su-

jet quelque raillerie à M. Constance, qui me témoigna n'y prendre pas plaisir.

Peu après, nous eûmes ordre, Constance et moi, d'aller à Bancok, pour y faire travailler à un nouveau fort qui devoit être remis aux soldats français que le roi de Siam avoit demandés, et qu'il attendoit au retour des ambassadeurs. Nous y traçâmes un pentagone. Comme Bancok est la clef du royaume, le Roi y entretenoit dans un petit fort carré deux compagnies de quarante hommes chacune, formées de Portugais métis, ou créoles des Indes: on donne ce nom à ceux qui sont nés, dans les Indes, d'un Portugais et d'une Japonaise chrétienne. Ces métis apprenant que j'arrivois en qualité de général, et que je devois les commander, se mutinèrent.

Un prêtre de leur nation fut cause de cette révolte. Après avoir dit la messe, prenant tout-à-coup l'air d'un homme inspiré, il se tourna vers le peuple, en leur adressant la parole. « Mes chers compatriotes, leur « dit-il, la nation portugaise ayant toujours été domi- « nante dans les Indes, il seroit honteux pour elle « qu'un Français entreprît aujourd'hui de vous com- « mander. Marchez donc courageusement, et ne souf- « frez pas un pareil affront : ne craignez rien, Dieu « vous bénira, comme il a toujours fait jusqu'ici. Ce- « pendant recevez sa bénédiction, que je vous donne « de sa part. » Il n'en fallut pas davantage pour les mettre en mouvement.

Nous étions occupés, Constance et moi, à l'arrangement des travailleurs pour commencer les fossés du fort, lorsque nous vîmes arriver le colonel portugais, qui dit à M. Constance que ses soldats s'étoient révol-

tés. Le ministre lui en demanda la raison. « C'est, lui « répliqua le colonel, parce qu'ils ne veulent pas obéir « à un officier français. »

A ce discours, m'avançant sur un bastion, je vis venir une troupe de soldats le fusil sur l'épaule, qui marchoient droit vers le fort. J'en avertis M. Constance; et l'ayant tiré à part : « Cet officier, lui dis-je, est sû- « rement complice de la révolte, puisqu'il vient vous « avertir quand les séditieux sont en marche : ils en « veulent à votre personne, comme à la mienne. Je « vais commencer par me saisir de celui-ci; je l'obli- « gerai à faire retourner ses soldats, et s'il résiste, je « le tuerai. » Alors, mettant l'épée à la main, je sautai sur le Portugais, que je désarmai comme un enfant; et, lui tenant la pointe de l'épée sur la poitrine, je le menaçai de le tuer, s'il ne crioit à ces séditieux de s'en retourner.

Constance paya de sa personne dans cette occasion: il sortit du fort avec beaucoup de fermeté, et sans se troubler; et allant à la rencontre des mutins, qui n'étoient plus qu'à dix pas de la porte, il leur demanda d'un air de hauteur ce qu'ils prétendoient. Ils répondirent tout d'une voix qu'ils ne vouloient point du commandant français qu'on leur avoit destiné. Ce ministre, qui avoit pour le moins autant d'esprit que de courage, les assura que je devois, à la vérité, commander les Siamois, mais nullement les Portugais.

Cette réponse sembloit les calmer, lorsqu'un de la troupe voyant d'une part ses camarades incertains de ce qu'ils avoient à faire, et de l'autre côté entendant le colonel, qui du haut du bastion leur crioit de toute sa force d'obéir à M. Constance, prit la parole; et,

mettant la main sur la garde de son épée : « A quoi « bon, dit-il, tant de raisonnemens? devons-nous nous « fier à ses promesses? » Constance, qui se vit au moment d'être massacré, sauta sur ce scélérat, lui ôta son épée, et, après avoir adouci ses camarades par de bonnes paroles, les renvoya chez eux.

Comme cet attentat pouvoit avoir de dangereuses conséquences s'il demeuroit impuni, le colonel fut arrêté; les soldats et les officiers qui étoient entrés dans la sédition le furent aussi, et, par ordre de M. Constance, j'assemblai un conseil de guerre, assez mal ordonné, à la vérité; mais nous étions dans un pays où l'on n'en avoit jamais vu. Nous ne laissâmes pourtant pas de condamner le soldat qui avoit porté la main sur la garde de son épée à avoir le poing coupé: deux autres, qui furent convaincus d'avoir été les chefs de la sédition, furent condamnés à mort. Il y eut quelques officiers exilés, et le reste des soldats fut condamné aux galères : mais, avant que de les y envoyer, ils furent enchaînés deux à deux comme nos forçats, et obligés de travailler aux fortifications. Cette exécution faite, et tous les ordres nécessaires étant donnés afin que le travail se continuât, nous repartîmes M. Constance et moi, et nous nous rendîmes à Louvo.

A notre arrivée, M. Constance se trouva embarrassé dans une méchante affaire qui faillit à le perdre, et de laquelle je puis dire avec vérité qu'il ne se seroit jamais tiré sans moi. Son avidité pour le gain la lui avoit attirée : voici à quelle occasion. Avant que de partir pour Bancok, il avoit voulu acheter une cargaison de bois de sandal : pour cela, il s'étoit adressé à un Français huguenot, nommé le sieur de Rouan,

qui en avoit fait venir une grande quantité de l'île de Timor. Il avoit fait des profits très-considérables sur une partie qu'il en avoit déjà vendu. Constance vouloit s'accommoder du reste, mais il le vouloit à bas prix : le marchand ne voulut jamais y entendre. Sur quoi n'étant pas d'accord, le ministre lui chercha noise, et, usant de son autorité, le fit arrêter, et mettre aux fers.

Dans ce temps-là nous partîmes pour Bancok : pendant notre absence, le facteur français de la compagnie d'Orient, instruit de la vexation faite au sieur de Rouan, et voulant avoir satisfaction de l'affront qu'il prétendoit avoir été fait à la nation, s'en alla à Louvo planter le pavillon blanc devant le palais. Le Roi, surpris de cette nouveauté, envoya un mandarin pour en apprendre le sujet. Le facteur répondit qu'il venoit demander justice de l'injure que la nation avoit reçue; qu'on avoit mis aux fers un Français, sans qu'il fût coupable d'aucun crime; qu'il demandoit qu'on lui en fît réparation : à défaut de quoi il supplioit Sa Majesté de lui permettre de sortir du royaume, avec tout ce qu'il y avoit de Français.

Le Roi, qui ignoroit la manœuvre de son ministre, envoya dire au facteur qu'il pouvoit retourner chez lui; et que quand nous serions revenus Constance et moi, il s'informeroit de cette affaire, et qu'il rendroit bonne justice. Ce prince, surtout depuis l'ambassade, aimoit beaucoup les Français : il les protégeoit volontiers, et ne les voyoit sortir de son royaume qu'avec regret.

A peine fûmes-nous à Louvo, que M. Constance fut averti de la démarche du facteur. Sans perdre un moment de temps, il se rendit au palais, comptant de

détruire d'un seul mot tout ce qui avoit été dit contre lui; mais il n'en fut pas ainsi : le Roi, irrité, le maltraita en paroles, et le menaça de le faire châtier, s'il ne se justifioit dans tout le jour.

Constance répondit brièvement que, bien loin d'être capable de maltraiter la nation française, il n'y en avoit point dans le royaume pour qui il eût tant d'égards; qu'il supplioit Sa Majesté de s'en rapporter à mon témoignage; qu'étant, par ma naissance et par mes emplois, mis au-dessus de ce facteur, il y avoit apparence que j'aurois porté mes plaintes à Sa Majesté si on m'en avoit donné occasion; mais qu'il espéroit que je viendrois dans un moment rendre témoignage à son innocence, et certifier à Sa Majesté l'attention qu'il avoit à ne rien faire dont la nation française pût s'offenser.

M. Constance, en sortant du palais, vint me chercher; et m'abordant : « Monsieur, me dit-il, il s'agit « de me rendre un service essentiel. Le facteur de la « compagnie de France a porté plainte contre moi, au « sujet de l'emprisonnement du sieur de Rouan : vous « savez aussi bien que moi que, quoiqu'il soit origi- « nairement Français, il est huguenot, et que comme « tel ayant été contraint de sortir de France, il est de- « puis long-temps au service des Anglais, et qu'il « n'appartient nullement à la compagnie française, « au service de laquelle il ne fut jamais. Nonobstant « cela, le facteur le protège de tout son pouvoir; et « quoiqu'il n'ignore pas que le sieur de Rouan est de- « venu Anglais et par sa sortie de France, et par la re- « ligion qu'il professe, il ne laisse pas de se déclarer « hautement pour lui, et veut l'agréger au corps de la

« nation, à laquelle il a si solennellement renoncé
« Vous sentez sans doute l'injustice de ce procédé :
« j'espère que vous viendrez me justifier auprès du
« Roi, et que vous me servirez dans cette occasion
« comme je vous servirois si vous étiez en pareil cas. »

M. Constance étoit encore chez moi lorsque le Roi m'envoya chercher. Je me rendis incessamment au palais, où tout le conseil attendoit en silence l'événement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des mandarins qui ne souhaitât la perte du ministre : la plupart la regardoient comme inévitable, et ils s'en tenoient d'autant plus assurés, que, s'agissant d'un Français, ils ne doutoient pas que je ne dusse appuyer les plaintes que le facteur avoit faites. Ils furent trompés dans leur attente : je justifiai amplement M. Constance. Après avoir loué son zèle pour le service de Sa Majesté, je représentai que le Français qu'on avoit châtié ne devoit point être regardé comme membre de la nation, puisque le Roi mon maître l'avoit banni de ses Etats ; que le facteur avoit sans doute ignoré ce point, sans quoi il ne se seroit pas intéressé si vivement pour un homme qui appartenoit aux Anglais, et non à la France. Je déclarai que je me chargeois de faire entendre raison au facteur. Je finis en ajoutant que je ne pouvois trop remercier Sa Majesté de la protection qu'elle vouloit bien accorder à la nation, et je suppliai ce prince de la lui continuer, l'assurant que le Roi mon maître lui en marqueroit sa reconnoissance.

Mon témoignage justifia Constance si pleinement dans l'esprit du Roi, qu'il fut apaisé sur-le-champ ; et, se tournant de mon côté, il me dit gracieusement ces

mots : « *Choca di nacna,* » c'est-à-dire *je suis content et satisfait.* Je courus sur-le-champ chez le ministre, pour lui apprendre le détail de tout ce qui s'étoit passé. Il me sauta au cou, et m'embrassant mille et mille fois, m'assura qu'il n'oublieroit jamais le service signalé que je venois de lui rendre.

Je lui représentai que, pour finir entièrement cette affaire, il convenoit de faire mettre en liberté le Français qui étoit aux fers, et de lui faire rendre sa cargaison de bois de sandal, le priant, pour l'avenir, de laisser aux Français une entière liberté de commercer dans tout le royaume : qu'à cette condition, j'adoucirois facilement le facteur de la compagnie. Constance promit et exécuta tout ce que je lui demandois, et cette affaire finit sans qu'il lui en arrivât d'autre mal.

Il sembloit qu'après un service si important je devois trouver dans M. Constance un ami à l'épreuve de tout : ce fut pourtant ce même service qui fut une des principales causes de tout le mal qu'il voulut me faire dans la suite.

Constance étoit naturellement fort jaloux, et très-méfiant : il avoit d'abord vu avec quelque peine les bontés du Roi à mon égard, et il auroit bien souhaité que ce prince m'eût donné un peu moins de liberté de parler, et de dire ce que je voulois. Cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu alarmé : mais lorsqu'il vit que, pour le tirer lui-même d'un très-mauvais pas, je n'avois eu qu'à parler, il commença à me craindre tout de bon ; et, considérant qu'il pourroit bien m'être un jour aussi aisé de le perdre qu'il m'avoit été aisé de le protéger, il songea

sérieusement à traverser un commencement de faveur qu'il croyoit déjà trop avancé, mais qu'il résolut d'interrompre à quelque prix que ce fût.

Tandis qu'il délibéroit sur les moyens, il eut lieu de se confirmer dans sa résolution par une nouvelle grâce dont il plut au Roi de m'honorer. Ce prince lui dit de me faire savoir qu'il m'avoit nommé à la dignité d'*opra sac di son craam,* ce qui revient à peu près à la dignité de maréchal de France : ce nom barbare veut dire une divinité qui a toutes les lumières et toute l'expérience pour la guerre. En même temps il lui marqua le jour de ma réception, et lui ordonna de faire en sorte que tout fût prêt. En voici la cérémonie.

Les mandarins étant venus me prendre chez moi, ils me conduisirent jusque dans l'enceinte du palais. Quand nous fûmes à cent pas de la fenêtre où le Roi étoit, je me prosternai à terre, et tous les grands mandarins en firent de même. Nous marchâmes, appuyés sur les coudes et sur les genoux, environ une cinquantaine de pas : deux maîtres de cérémonies marchoient devant en même posture. A une certaine distance de l'endroit d'où nous étions partis, nous fîmes tous ensemble une seconde révérence, qui se fait en se relevant sur les genoux, et battant du front à terre, les mains jointes par dessus la tête. Tout ceci se passe dans un grand silence. Enfin nous nous prosternâmes une troisième fois, quand nous fûmes arrivés sous la fenêtre du Roi. Ce prince alors m'envoya le bétel, en prononçant deux mots qui signifient *je vous reçois à mon service.*

Le bétel que le Roi donne dans cette occasion est une grâce des plus singulières qu'il puisse faire à un

sujet. Ce bétel est une espèce de fruit à peu près semblable au gland : la peau en est verte ; elle est remplie de petits nerfs, et d'une eau insipide. On coupe ce gland en quatre parties, et, après l'avoir mêlé avec de la chaux faite de coquillages calcinés, on l'enveloppe d'une feuille qui ressemble à celle du lierre. Les Siamois mâchent le bétel avec plaisir, et trouvent qu'il est utile à la santé.

La cérémonie de ma réception finit à peu près comme elle avoit commencé. Nous retournâmes sur nos pas, en marchant toujours sur nos coudes et sur nos genoux, mais à reculons, et en faisant les trois révérences, le Roi se tenant toujours à sa fenêtre, et nous reconduisant des yeux jusqu'au lieu d'où nous étions partis.

Lorsque nous y fûmes arrivés, un maître de cérémonies me donna la boussette avec son fourreau, et une boîte peinte de rouge pour fermer le tout. Cette boussette est une façon de petit coffre d'or et d'argent fort mince, ciselé fort proprement, et sur lequel sont représentées plusieurs figures de dragons. Il y a dans ce coffre deux petites tasses d'or fort minces aussi, l'une pour le bétel, et l'autre qui sert à mettre les feuilles dont on l'enveloppe. Il y a encore un étui d'or pour fermer la chaux, une espèce de petite cuillère de même métal pour appliquer la chaux sur le bétel, et un petit couteau à manche d'or pour couper le gland.

Quand tout fut fait, les mandarins qui m'accompagnoient me firent un compliment fort court, selon l'usage, et une inclination de tête, tenant les mains jointes devant la poitrine, et me reconduisirent en-

suite chez moi. Après la cérémonie, le Roi voulant ajouter grâce sur grâce, m'envoya deux pièces d'étoffes des Indes à fleurs d'or. J'en eus amplement de quoi faire deux habits magnifiques.

Ces dernières marques de la bonté du Roi à mon égard ayant, comme j'ai dit, excité encore plus violemment la jalousie de M. Constance, il ne balança plus à mettre tout en usage pour se défaire de moi. Comme il ne pouvoit plus entreprendre de me décréditer auprès du Roi, il résolut d'abord de m'empoisonner. J'en fus averti par un de mes amis; ce qui me détermina à manger à mon particulier.

Cette démarche, qui devoit le faire douter que j'avois au moins quelque connoissance de ses desseins, ne lui fit pas changer de résolution. Un jour que j'avois la fièvre, ignorant mon indisposition, il m'envoya du lait caillé, qu'il savoit que j'aimois beaucoup. Quand je me serois bien porté, je n'aurois eu garde d'y toucher : ayant eu l'imprudence de le laisser à mes esclaves, il y en eut quatre qui en mangèrent, et qui moururent presque sur-le-champ. Je parlai de cette aventure à M. l'évêque de Métellopolis, qui me dit qu'il n'y savoit point de remède; mais qu'il falloit mettre ma confiance en Dieu, et cependant être toujours sur mes gardes.

[1686] Cette première tentative ne lui ayant pas réussi, il songea à m'éloigner au moins de la cour. Les circonstances où le royaume se trouva pour lors lui en fournirent bientôt l'occasion; mais comme, outre mon éloignement, il vouloit absolument me perdre, son esprit fécond en expédiens lui fit imaginer tant d'autres moyens de se défaire de moi, qu'il ne douta

pas que je ne dusse enfin succomber. Voici l'occasion qui les fit naître, et comment il en tira parti.

Un des princes des Macassars, fuyant l'oppression des Hollandais, et suivi d'environ trois cents des siens, qui l'avoient accompagné dans sa fuite, s'étoit retiré, depuis quelque temps en çà, dans le royaume de Siam. A son arrivée, il s'étoit adressé au Roi, qui, touché du malheur où il voyoit ce prince, le reçut avec bonté, et lui assigna un camp, selon l'usage du royaume, c'est-à-dire une certaine portion de terre où il pût se retirer avec les siens.

Ce Macassar, remuant et ambitieux, ne put pas se tenir long-temps en repos : il conjura avec les princes de Camboye, de Malaga, et le prince de Chiampia. Leur projet étoit de faire mourir le Roi, et de s'emparer du royaume, qu'ils avoient déjà partagé entre eux ; et comme ils étoient tous mahométans, ils étoient convenus de faire périr tous les chrétiens portugais et japonais, sans qu'il en échappât un seul. M. Constance, informé de cette conjuration et du jour qu'elle devoit éclater, après en avoir conféré avec le Roi, fit donner tous les ordres nécessaires pour la sûreté du royaume.

Il ne pouvoit guère se présenter d'occasion plus favorable pour m'éloigner de la cour. Bancok, dont j'étois gouverneur, étoit une place trop importante pour la laisser abandonnée dans des conjonctures si périlleuses. J'eus donc ordre de m'y rendre incessamment, d'y faire finir au plus tôt les fortifications, de travailler à de nouvelles levées de soldats siamois jusqu'à la concurrence de deux mille hommes, et de les dresser à la manière de France.

Pour subvenir aux frais que je devois faire en qualité de général, Constance eut ordre de me compter cent catis, qui reviennent à la somme de quinze mille livres de notre monnoie ; mais je ne touchai que mille écus, le ministre s'excusant, pour le reste, sur ce qu'il n'y avoit pas pour lors d'argent dans l'épargne. Il se contenta de me faire son billet, et de m'assurer pue lorsque certains bâtimens qu'il attendoit tous les jours de la Chine seroient arrivés, je serois payé de douze mille livres qui restoient.

Le Roi, voulant que je fusse obéi et respecté dans mon gouvernement, me donna quatre de ses bourreaux pour faire justice ; ce qui n'avoit lieu pourtant que jusqu'à la bastonnade, n'y ayant ordiuairement dans le royaume que le Roi seul, ou en certaines occasions son premier ministre, qui puisse condamner à mort.

Je partis sans avoir eu le moindre avis de la conjuration, et sans savoir à quelle occasion on me renvoyoit dans mon gouvernement. Constance, qui savoit à point nommé le jour auquel les rebelles devoient faire leur dernière assemblée, prit si bien ses mesures, et me fit partir si à propos pour me faire tomber entre leurs mains, que je me trouvai sans le savoir au milieu des conjurés, dont l'entrevue se faisoit sur ma route, et qui me laissèrent passer je ne sais pourquoi, leur projet devant éclater le lendemain, ou le jour d'après, pour le plus tard.

En arrivant à Bancok, autre danger où je ne courus pas un moindre risque. Aux premières nouvelles de la conjuration, Constance avoit envoyé, à mon insu, faire mettre en liberté les Portugais que le con-

seil de guerre avoit condamnés aux galères : il avoit ordonné qu'on en formât des compagnies comme auparavant, et que les officiers exilés fussent rappelés.

M'envoyer ainsi sans m'avoir donné le moindre avis de ce changement, c'étoit me livrer pieds et poings liés à mes ennemis : je le compris parfaitement, lorsqu'à mon arrivée je trouvai sous les armes des gens que j'avois fait enchaîner peu auparavant. Mais la malice de Constance ne me porta aucun préjudice : je me tins dans le commencement sur mes gardes, et je maniai ensuite si adroitement l'esprit des soldats et des officiers, en donnant souvent à manger à ces derniers, et en ne parlant aux premiers qu'obligeamment, que je me rendis maître des uns et des autres, et que, d'ennemis que je les avois laissés en partant, j'en fis des amis qui m'aimèrent dans la suite sincèrement et de bonne foi.

M. Constance, peu satisfait de m'avoir éloigné de la cour, et désespéré de n'avoir encore pu venir à bout de ses desseins, me tendit un nouveau piége qu'il crut infaillible, et qui lui auroit immanquablement réussi, si le Seigneur ne m'avoit visiblement protégé. Mais enfin je m'en tirai encore assez heureusement, au moins par rapport à moi, qui n'en reçus aucun dommage dans ma personne, quoiqu'il me causât d'ailleurs beaucoup de fatigues, et qu'il donnât lieu à répandre bien du sang, comme on verra par ce que je vais dire.

Le capitaine d'une galère de l'île des Macassars, qui étoit venu à Siam pour commercer, avoit eu part, et étoit même entré assez avant, dans la conjuration. La voyant manquée, il s'étoit retiré dans son bord,

résolu de retourner chez lui s'il en avoit occasion, ou de vendre chèrement sa vie si l'on entreprenoit de le forcer. M. Constance, qui, pour avoir moins d'ennemis sur les bras, souhaitoit de séparer celui-ci du reste des conjurés, lui fit offrir un passe-port au moyen duquel lui et sa troupe, qui alloit à cinquante-trois hommes d'équipage, pourroit sortir paisiblement du royaume, et se retirer où il trouveroit bon.

Le capitaine, ravi de cette offre, ne balança pas à l'accepter. Alors M. Constance, voyant qu'il pouvoit en même temps et diviser les ennemis et me perdre sans ressource, me dépêcha un courrier, avec ordre de la part du Roi de tendre la chaîne, et d'empêcher la sortie de ce bâtiment. Il me déclaroit que le capitaine et tout l'équipage étoient complices de la conjuration, et m'ordonnoit de n'avoir aucun égard à leur passe-port, qui ne leur avoit été donné que pour les tromper et les affoiblir.

L'ordre portoit encore que la galère étant arrivée à la chaîne, j'eusse à me transporter dans ce bâtiment; que j'y fisse un inventaire exact de tout ce que contenoit sa cargaison. Après quoi il m'étoit ordonné de me saisir et du capitaine et de tout l'équipage, et de le retenir prisonnier jusqu'à nouvel ordre; et, par un article à part, il m'étoit surtout défendu très-expressément de communiquer à personne les ordres que je recevois, des raisons d'Etat demandant un secret inviolable sur ce point. C'est ainsi qu'il m'envoyoit à la boucherie, me prescrivant pas à pas tout ce que j'avois à faire pour périr infailliblement.

J'attendis fort long-temps l'arrivée de cette galère, qui ne paroissoit point : je m'amusois, en attendant, à

dresser les troupes que j'avois eu ordre de lever. Cette commission ne m'avoit pas donné beaucoup de peine : ces sortes de levées se font à Siam en très-peu de temps, et avec beaucoup de facilité. Le Roi étant maître absolu de tous ses sujets, les gouverneurs prennent au nom du prince qui bon leur semble ; et le peuple, qui est fort docile, marche et obéit sans murmure.

Je divisai mes nouveaux soldats en compagnies de cinquante hommes ; je mis à la tête de chaque compagnie un capitaine, un lieutenant, un enseigne, deux sergens, quatre caporaux, et quatre anspessades. Je m'appliquai avec tant de soin à les dresser, qu'à l'aide de quelques soldats portugais qui entendoient le siamois, et d'un Français que je fis sergent, ils furent en moins de six jours en état de monter et de descendre des gardes, de poser des sentinelles et de les relever, comme on fait en France.

Je l'ai déjà dit : la docilité de ce peuple est admirable, on leur fait faire tout ce qu'on veut. Ces deux mille hommes firent dans la suite l'exercice, et furent aussi bien disciplinés que les soldats aux gardes pourroient l'être.

J'attendois toujours les Macassars : comme je n'avois point de prison où je pusse les retenir, j'en fis construire une joignant la courtine, sur le devant du nouveau fort. Elle étoit formée avec de gros pieux : je l'avois fortifiée de telle sorte, qu'avec une garde assez peu nombreuse, il auroit été aisé d'y retenir sûrement une cinquantaine de prisonniers.

La galère parut enfin vingt jours après que j'eus reçu l'ordre de l'arrêter, sans que pendant tout ce temps la chaîne eût cessé d'être tendue nuit et jour,

crainte de surprise. Dans le plan que je m'étois formé pour m'acquitter sûrement de ma commission, je m'étois écarté quelque peu des instructions de M. Constance; car comme il ne me paroissoit ni sûr ni convenable à ma dignité d'aller à bord tandis que les Macassars en seroient les maîtres, je résolus de les engager à prendre terre, et de commencer par les arrêter; après quoi j'irois à bord travailler, selon mes ordres, à l'inventaire que le ministre vouloit qu'on dressât. Dans cette vue, du plus loin que je les vis paroître, je postai en différens endroits quelques soldats, prêts à les investir quand je leur en ferois donner l'ordre.

La galère étant arrivée à la chaîne, et ayant trouvé le passage fermé, le capitaine vint à terre avec sept hommes de sa suite, et demanda à me parler. Il fut conduit dans le vieux fort, où je l'attendois. Je le reçus dans un grand pavillon carré que j'avois fait construire avec des cannes dans un des bastions du fort, et dont le côté, qui faisoit face à la gorge du bastion, n'étoit fermé que par un grand rideau.

A mesure qu'ils entrèrent, je leur fis civilité; et les ayant fait asseoir autour d'une table où je mangeois ordinairement avec les officiers, je demandai au capitaine d'où il venoit, et où il alloit. Il me répondit qu'il venoit de Siam, et qu'il retournoit à l'île des Macassars: en même temps il me présenta son passe-port. Après avoir fait semblant de l'examiner, je lui dis qu'il étoit fort bon; mais j'ajoutai qu'étant étranger, et nouvellement au service du Roi, je devois être plus attentif qu'un autre à ne manquer en rien de ce qui m'étoit ordonné; qu'en conséquence de la révolte dont il avoit sans doute entendu parler, j'avois reçu

des ordres très-rigoureux pour empêcher qu'aucun Siamois ne sortît du royaume. Le capitaine me répondit qu'il n'avoit avec lui que des Macassars : je lui répliquai que je ne doutois nullement de ce qu'il me disoit ; mais qu'étant environné de Siamois qui observoient toutes mes actions, je le priois, afin que la cour n'eût rien à me reprocher, de mettre tout son monde à terre ; et qu'après qu'ils auroient été reconnus pour Macassars, ils n'auroient qu'à se rembarquer, qu'on détendroit la chaîne, et qu'il leur seroit libre de passer, et de se retirer où ils jugeroient à propos.

Ce capitaine, sans hésiter, répondit : « Je le veux « bien ; mais ils descendront armés. » Alors, le regardant en riant : « Est-ce que nous sommes en guerre ? « lui dis-je. — Non, me répondit-il ; mais le cric « que j'ai à mon côté, et qui est l'arme que nous portons, est tellement une marque d'honneur parmi « nous, que nous ne saurions le quitter sans infamie. » Cette raison me paroissant sans réplique, je m'y rendis, ne comptant pas qu'une arme qui me paroissoit si méprisable fût aussi dangereuse que je l'éprouvai bientôt après.

Ce cric est une espèce de poignard d'environ un pied de long, et large d'un pouce et demi par le bas : il est fait en onde, la pointe en langue de serpent, d'un bon acier bien trempé ; il coupe comme un rasoir, et des deux côtés ; ils le ferment dans une gaîne de bois, et ne le quittent jamais.

Le capitaine détacha deux de ses hommes pour aller chercher ce qui restoit de ses gens. Je lui fis servir du thé pour l'amuser, en attendant qu'on vînt m'avertir quand tout le monde seroit à terre, auquel

temps je comptois d'envoyer mes ordres pour les arrêter. Comme ils tardoient trop à mon gré, je me levai; et ayant prétexté quelque ordre que j'avois à donner, je priai un mandarin qui étoit présent de tenir ma place, ajoutant que j'allois revenir dans l'instant.

Mes Siamois, attentifs à tout ce qui se passoit, étoient fort en peine de savoir à quoi je destinois les troupes que j'avois postées de côté et d'autre. En sortant du pavillon, je trouvai un vieux officier portugais, brave homme, que j'avois fait major, et qui étoit là en attendant mes ordres. « Monsieur, lui dis-je, allez « avertir tels et tels de se tenir prêts; et dès que les « Macassars auront passé un tel endroit (que je lui dé- « signai), vous commencerez par les investir, vous les « désarmerez, et ensuite vous les arrêterez, jusqu'à ce « que je vous envoie dire ce qu'il y aura à faire. »

Le Portugais, effrayé de ce qu'il venoit d'entendre: « Monsieur, me dit-il, je vous demande pardon, mais « ce que vous proposez n'est pas faisable. Vous ne con- « noissez pas cette nation comme moi, je suis enfant « des Indes : croyez-moi, ces sortes d'hommes sont « imprenables, et il faut les tuer pour s'en rendre « maître. Je vous dis bien plus: c'est que si vous faites « mine de vouloir arrêter ce capitaine qui est dans le « pavillon, lui et ce peu d'hommes qui l'accompagnent « nous tueront tous, sans qu'il en échappe un seul. »

Je ne fis pas tout le cas que je devois de l'avis que ce Portugais me donnoit; et persistant dans mon projet, dont l'exécution me paroissoit assez facile : « Al- « lez, lui repris-je, portez mes ordres tels que vous les « avez reçus. Je suis persuadé qu'avant que de se faire

« tuer, ils y penseront plus d'une fois. » Le major s'en alla fort triste, et, me continuant ses bons avis, me dit en partant : « Mon Dieu, monsieur, prenez bien « garde à ce que vous faites : ils vous tueront infailli- « blement. Croyez ce que j'ai l'honneur de vous dire : « c'est pour votre bien. »

Le zèle de cet officier me fit entrer en considération. Pour ne rien hasarder, je fis monter vingt soldats siamois dans la gorge du bastion, dix desquels étoient armés de lances, et dix autres de fusils ; je fis tirer le rideau du pavillon, et m'étant avancé vers l'entrée, j'ordonnai à un mandarin d'aller de ma part dire au capitaine que j'étois bien mortifié de l'ordre que j'avois de l'arrêter, mais qu'il recevroit de moi toutes sortes de bons traitemens.

Ce pauvre mandarin, qui me servoit d'interprète, obéit. Au premier mot qu'il prononça, ces six Macassars ayant jeté leur bonnet à terre, mirent le cric à la main, et, s'élançant comme des démons, tuèrent dans un instant et l'interprète, et six autres mandarins qui étoient dans le pavillon. Voyant ce carnage, je me retirai vers mes soldats, qui étoient armés ; je sautai sur la lance d'un d'entre eux, et je criai aux autres de tirer.

Un de ces six enragés vint sur moi, le cric à la main : je lui plongeai ma lance dans l'estomac. Le Macassar, comme s'il eût été insensible, venoit toujours en avant à travers le fer que je lui tenois enfoncé dans le corps, et faisoit des efforts incroyables, afin de parvenir jusqu'à moi pour me percer : il l'auroit fait immanquablement, si la garde, qui étoit vers le défaut de la lame, ne lui en eût ôté le moyen. Tout ce que

j'eus de mieux à faire fut de reculer, en lui tenant toujours la lance dans l'estomac, sans oser jamais redoubler le coup. Enfin je fus secouru par d'autres lanciers, qui achevèrent de le tuer.

Des six Macassars, il y en eut quatre de tués dans le pavillon; les deux autres, quoique blessés grièvement, se sauvèrent en sautant du bastion en bas. La hardiesse ou plutôt la rage de ces six hommes m'ayant fait connoître que le Portugais m'avoit dit vrai, et qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-sept autres qui étoient en marche. Dans cette fâcheuse situation, je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter, et, reconnoissant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je résolus de les faire tous tuer, s'il étoit possible. Dans cette pensée, j'envoyai et j'allai moi-même de tous côtés pour faire assembler les troupes.

Cependant les Macassars descendus à terre marchoient vers le fort. J'envoyai ordre, à un capitaine anglais que M. Constance avoit mis à la tête de quarante Portugais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, et, en cas de refus de leur part, de tirer dessus; ajoutant que j'allois être à lui dans un moment pour le soutenir, avec tout ce que je pourrois ramasser de troupes. Sur la défense que l'Anglais leur fit de passer outre, ils s'arrêtèrent tout court. Pendant ce temps-là, je faisois avancer mes soldats dans le meilleur ordre que je pouvois : ils étoient armés de fusils et de lances; mais il y avoit peu à compter sur eux, c'étoient tout de nouvelles troupes, et nullement aguerries.

Nous nous arrêtâmes à cinquante pas des Macassars.

Il y eut des pourparlers de part et d'autre. Je leur fis dire que s'ils vouloient, il leur étoit libre de retourner dans leur galère. Je compris que s'ils prenoient le parti de se rembarquer, il me seroit aisé de les faire tous tuer à coups de fusil; car ils n'en avoient point pour se défendre, et ne portent jamais d'armes à feu. Ils me firent répondre qu'ils vouloient bien retourner à bord; mais qu'il falloit auparavant qu'on leur rendît leur capitaine, sans lequel ils ne se rembarqueroient jamais.

Le capitaine anglais, ennuyé de toutes ces longueurs, m'envoya dire que puisqu'ils ne vouloient pas entendre raison, il alloit dans le moment faire attacher tous ces gueux-là, qui faisoient si fort les entendus; et, sans attendre ma réponse, marcha à eux avec beaucoup d'imprudence.

Il n'eut pas plus tôt remué, que les quarante-sept Macassars, qui jusques alors s'étoient tenus accroupis à leur manière, se levèrent tout-à-coup; et ayant entouré leur bras gauche d'une espèce d'écharpe dont ils ont accoutumé de se ceindre, ils en formèrent comme une targue; ensuite, se couvrant le corps de leur bras ainsi entortillé, ils fondirent sur les Portugais le cric à la main, et donnèrent tête baissée avec tant de vigueur, qu'ils les enfoncèrent et les mirent en pièces presque avant que nous nous fussions aperçus qu'ils les avoient attaqués. De-là, sans prendre haleine, ils poussèrent vers les troupes que je commandois. Quoique j'eusse plus de mille soldats armés de lances et de fusils, l'épouvante les prit à tel point que tout se culbuta. Les Macassars leur passèrent sur le ventre; et tuant à droite et à gauche tout ce qu'ils pouvoient joindre, ce ne fut plus qu'un carnage horrible.

Dans une déroute si générale, ils nous eurent bientôt poussés jusqu'au pied de la muraille du nouveau fort. Six d'entre eux, plus acharnés que les autres, poursuivirent les fuyards, et entrèrent dans la fausse baie qui donne sur la rivière, auprès du mur du petit fort carré. Ils passèrent de l'autre côté du fort, et ils firent dans tous ces endroits un carnage épouvantable, tuant, sans distinction d'âge et de sexe, femmes, enfans, et tout ce qui se présentoit à eux.

Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des troupes, je les laissai fuir; et comme je n'avois qu'une lance pour toute arme, je gagnai le bord du fossé, résolu de sauter dedans si j'étois poursuivi. Ma pensée étoit que ce fossé étant plein de vase, ils ne pourroient pas venir à moi avec leur vitesse ordinaire, et que j'en aurois meilleur parti.

Ils passèrent à dix pas sans m'apercevoir, ils étoient trop occupés à tuer : pas un de ces malheureux Siamois qui songeât à faire face pour se défendre, tant ils étoient effrayés. Enfin, ne voyant aucun moyen de les rallier, je gagnai la porte du nouveau fort, qui n'étoit fermée que d'une barrière, et je montai sur un bastion, d'où je fis tirer quelques coups de fusil sur les ennemis, qui, se trouvant maîtres du champ de bataille, et n'ayant plus personne à tuer, se retirèrent sur le bord de la rivière. Après avoir conféré quelque temps entre eux, n'écoutant plus que leur désespoir, et résolus de se mettre dans la nécessité de combattre, ils regagnèrent leur galère, y mirent le feu; et, après s'être armés de targues et de lances, ils descendirent de nouveau à terre, dans le dessein de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit.

Ils commencèrent par brûler toutes les maisons des soldats, qui, selon l'usage du pays, n'étoient que de cannes; et, remontant sur le bord de la rivière, ils attaquèrent et tuèrent indistinctement tout ce qu'ils trouvoient sur leur passage. Tant de meurtres répandirent tellement l'alarme dans les environs, que la rivière fut bientôt couverte de gens à la nage, hommes et femmes, qui portoient leurs enfans sur le dos.

Touché de ce spectacle, et indigné de ne voir plus que des morts dans l'endroit où l'on avoit combattu, je ramassai une vingtaine de soldats armés de fusils, et je m'embarquai avec eux sur un balon, pour suivre ces désespérés. Je les joignis à une lieue du fort; je leur fis tirer dessus, et je les obligeai à s'éloigner du rivage. Ils s'avancèrent dans les terres, d'où ils entrèrent dans des bois qui étoient à côté. N'ayant pas assez de monde pour les poursuivre, et la partie n'étant pas égale, je n'osai pas entreprendre de les forcer: ainsi je pris le parti de m'en retourner au fort.

A peine fus-je arrivé, qu'on vint m'avertir que les six Macassars qui avoient passé de l'autre côté de la fausse baie s'étoient saisis d'un couvent de talapoins; qu'ils en avoient tué tous les moines, et avec eux un mandarin d'importance, dans le corps duquel l'un d'eux avoit laissé son cric, qu'on me présenta. J'y courus avec quatre-vingts de mes soldats armés de lances, car ils ne savoient pas encore manier l'arme à feu: je trouvai en arrivant que les Siamois, ne pouvant plus se défendre, avoient été obligés à mettre le feu au couvent.

On me dit que les Macassars s'étoient jetés à deux pas de là, dans un champ plein de grandes herbes fort

épaisses, et presque de la hauteur de trois pieds, dans lesquelles ils se tenoient accroupis. J'y conduisis ma troupe : j'en formai deux rangs bien serrés, menaçant de tuer le premier qui feroit mine de fuir. Mes lanciers ne marchoient d'abord que pas à pas, et à tâtons; mais peu à peu ma présence les rassura.

Le premier Macassar que nous trouvâmes se dressa sur ses pieds comme un furieux, et, élevant son cric, alloit se jeter sur mes gens : je le prévins, et je lui cassai la tête d'un coup de fusil. Quatre autres furent tués successivement par nos Siamois, qui ne s'ébranlèrent point dans cette occasion, se soutenant les uns les autres, et donnant à grands coups de lance sur ces malheureux, qui, combattant toujours à leur ordinaire, aimoient mieux trouver la mort en avançant, que de reculer un seul pas.

Comme je songeois à m'en retourner, je fus averti qu'il restoit encore un sixième Macassar : c'étoit un jeune garçon, celui-là même qui, ayant tué le mandarin, lui avoit laissé son cric dans le corps. Nous retournâmes dans les herbes pour chercher ce dernier. J'ordonnai à mes soldats de ne le point tuer (j'étois bien aise de le prendre vif, puisqu'il étoit désarmé); mais ils étoient si animés, et ils firent si peu d'attention à ce que je leur dis, qu'ils le percèrent de mille coups.

Etant de retour au fort, j'assemblai tous les mandarins, pour conférer avec eux sur le parti qu'il y avoit à prendre. Il fut résolu qu'on ramasseroit tout ce qui nous restoit de troupes, et que nous poursuivrions les ennemis dès que nous aurions des nouvelles de l'endroit où ils s'étoient retirés. Je voulus ensuite savoir

le nombre des morts : je trouvai que j'avois perdu, dans cette malheureuse journée, trois cent soixante-six hommes. Les Macassars n'en perdirent que dix-sept, savoir, six dans le petit fort, six au couvent des Talapoins, et cinq sur le champ de bataille.

Comme je voulus entrer dans le pavillon pour me reposer un moment (car j'en avois grand besoin après les fatigues que j'avois eu à essuyer), je fus frappé d'un spectacle d'autant plus triste, que je m'y attendois moins. Outre les cadavres des Macassars et des Siamois qu'on n'avoit pas eu le temps d'enlever, je trouvai étendu sur le bord de mon lit un jeune officier nommé Beauregard, fils d'un commissaire du Roi à Brest : il étoit demeuré à Siam, et je l'avois fait major de toutes les troupes siamoises. En le voyant dans cette situation, je le crus mort, et j'en eus le cœur serré de douleur.

On ne croira peut-être pas ce que je vais dire, car en effet il a bien plus l'air d'une fable que de toute autre chose : je puis pourtant assurer que je n'y ajouterai rien du mien, et que je ne rapporterai que la pure vérité. M'étant approché du lit, et ayant examiné ce jeune homme de plus près, je vis qu'il respiroit encore; mais il ne parloit plus, et il avoit la bouche toute couverte d'écume. Je lui trouvai le ventre ouvert; toutes les entrailles et l'estomac même, qui étoient sortis, pendoient en s'abattant sur les cuisses. Ne sachant comment faire pour lui donner quelque secours (car je n'avois ni remède ni chirurgien), je me hasardai de le traiter comme je pourrois.

Pour cet effet ayant accommodé deux aiguilles avec de la soie, je remis les entrailles à leur place, et je cousis la plaie, comme j'avois vu faire dans de sem-

blables occasions. Je fis ensuite deux ligatures, que je joignis; et après avoir battu du blanc d'œuf que je mêlai avec de l'arack, qui est une espèce d'eau-de-vie, je m'en servis pour panser le malade; ce que je continuai pendant dix jours. Mon opération réussit parfaitement bien, et Beauregard fut guéri : à la vérité, il n'eut jamais ni la fièvre, ni aucun autre symptôme fâcheux. Je remarquai, en lui remettant les entrailles dans le ventre, qu'elles étoient déjà sèches comme du parchemin, et mêlées avec du sang caillé : mais tout cela n'empêcha pas la parfaite guérison, qui suivit peu de jours après.

Le lendemain matin, je reçus avis qu'un des six Macassars qui avoient combattu dans le pavillon n'étoit pas mort. Quelques soldats siamois l'avoient saisi; et, de peur qu'il ne leur échappât, ils en avoient fait comme un peloton, à force de le lier. Je fus le voir pour le questionner, et pour en tirer, s'il étoit possible, quelque éclaircissement, soit par rapport à ses camarades, soit par rapport aux mouvemens qui s'étoient faits à Louvo et à Joudia. Ce démon (car la force et la patience humaine ne vont pas si loin) avoit passé avec un sang froid étonnant toute la nuit dans les boues, ayant dix-sept coups de lance dans le corps. Je lui fis quelques questions; mais il me répondit qu'il ne pouvoit me satisfaire, qu'auparavant je ne l'eusse fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échappât : j'ordonnai au sergent français que j'avois mené avec moi de le délier. Celui-ci posa sa hallebarde contre un petit arbre, assez près du blessé; et le jugeant hors d'état de rien entreprendre, il la

laissa, après l'avoir détaché, dans l'endroit où il l'avoit mise d'abord.

A peine le Macassar fut en liberté, qu'il commença à alonger les jambes et à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'aperçus qu'en répondant aux questions que je lui faisois, il se tournoit, et, tâchant de gagner terrain, s'approchoit insensiblement de la hallebarde pour s'en saisir. Je connus son dessein; et, m'adressant au sergent : « Tiens-toi près de ta halle-« barde, lui dis-je; voyons jusqu'où cet enragé pous-« sera l'audace. » Dès qu'il en fut à portée, il ne manqua pas de se jeter dessus pour la saisir en effet; mais ayant plus de courage que de force, il se laissa tomber presque mort sur le visage. Alors voyant qu'il n'y avoit rien à espérer de lui, je le fis achever sur-le-champ.

J'étois si frappé de tout ce que j'avois vu faire à ces hommes, qui me paroissoient si différens de tous les autres, que je souhaitai d'apprendre d'où pouvoit venir à ces peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de férocité. Des Portugais qui demeuroient dans les Indes depuis l'enfance, et que je questionnai sur ce point, me dirent que ces peuples étoient habitans de l'île de Calebos, ou Macassar; qu'ils étoient mahométans schismatiques, et très-superstitieux; que leurs prêtres leur donnoient des lettres écrites en caractères magiques, qu'ils leur attachoient eux-mêmes au bras, en les assurant que tant qu'ils les porteroient sur eux, ils seroient invulnérables; qu'un point particulier de leur créance ne contribuoit pas peu à les rendre cruels et intrépides : ce point consiste à être fortement per-

suadés que tous ceux qu'ils pourront tuer sur la terre, hors les mahométans, seront tout autant d'esclaves qui les serviront dans l'autre monde. Enfin ils ajoutèrent qu'on leur imprimoit si fortement dès l'enfance ce qu'on appelle le point d'honneur, qui se réduit parmi eux à ne se rendre jamais, qu'il étoit encore hors d'exemple qu'un seul y eût contrevenu.

Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quartier : dix Macassars, le cric à la main, attaqueroient cent mille hommes. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : des gens imbus de tels principes ne doivent rien craindre, et ce sont des hommes bien dangereux. Ces insulaires sont d'une taille médiocre, basanés, agiles, et très-vigoureux. Leur habillement consiste en une culotte fort étroite, et comme à l'anglaise, une chemisette de coton blanche ou grise, un bonnet d'étoffe bordé d'une bande de toile large d'environ trois doigts : ils vont les jambes nues, les pieds dans des babouches, et se ceignent les reins d'une écharpe, dans laquelle ils passent leur arme diabolique. Tels étoient ceux à qui j'avois affaire, et qui me tuèrent misérablement tant de monde.

Beauregard, à qui j'avois remis les entrailles, et que je continuois de panser, se trouvant un peu mieux, et commençant à parler, je voulus savoir de lui comment il avoit reçu sa blessure, puisque, tandis que nous étions dans le fort à batailler avec les six premiers Macassars, il étoit dehors.

Il me dit qu'ayant vu tomber du bastion deux hommes la tête la première, et ayant pris l'un d'eux pour le capitaine, il y étoit accouru, pour empêcher les Siamois de le tuer; que le Macassar s'en étant aperçu,

et contrefaisant le mort, l'avoit laissé approcher, jusqu'à ce qu'étant à portée, il lui avoit alongé un coup de cric qui lui avoit fait la blessure que j'avois vue; que dans cette situation ne sachant où aller, et portant ses entrailles dans les mains, il avoit gagné le pavillon, où, ne trouvant personne pour le secourir, il étoit tombé de foiblesse sur mon lit, à peu près dans la situation où je le trouvai.

Je rendis compte à M. Constance de cette malheureuse aventure. Quoique sa manœuvre ne m'eût que trop manifesté sa mauvaise volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenoit pas de lui en témoigner du ressentiment. Je lui écrivis donc comme si je ne m'étois douté de rien; et, en lui faisant un détail bien circonstancié de tout ce qui m'étoit arrivé, je lui donnai avis de prendre garde au reste des Macassars qui étoient retranchés dans leur camp, et de profiter de mon malheur. Ayant reçu ma relation, il fit entendre au Roi tout ce qu'il voulut; et comme je m'étois sans doute trop bien conduit à son gré, il me répondit par une lettre pleine de reproches, m'accusant d'imprudence, et d'avoir été, par mon peu de conduite, la cause de tout ce massacre. Il finissoit en me donnant ordre non plus d'arrêter les Macassars, comme la première fois, mais d'en faire mourir tout autant que je pourrois.

Je n'avois pas attendu ses instructions sur ce point. Dès le lendemain de notre déroute, ayant encore assemblé tous les mandarins, je leur avois distribué des troupes, avec ordre de se tenir sur les avenues, pour empêcher que les ennemis, qui avoient gagné les bois, ne revinssent sur le bord de la rivière y jeter de nouveau l'épouvante; car c'est ce qu'il y a de plus habité

dans le pays, et l'endroit où ils pouvoient faire le plus de ravage.

Quinze jours après, j'appris qu'ils avoient paru à deux lieues de Bancok : j'y courus avec quatre-vingts soldats que j'embarquai dans mon balon, le pays étant encore inondé. J'arrivai fort à propos pour rassurer les peuples : j'y trouvai plus de quinze cents personnes, qui fuyoient comme des moutons devant vingt-quatre ou vingt-cinq Macassars qui étoient encore attroupés.

A mon arrivée, ces furieux abandonnèrent quelques balons dont ils s'étoient saisis, et se jetèrent à la nage. Je leur fis tirer dessus; mais ils furent bientôt hors de la portée du fusil, et se retirèrent dans les bois. Je rassemblai tout ce peuple effrayé; je lui reprochai sa lâcheté, et la honte qu'il y avoit à fuir devant un si petit nombre d'ennemis. Animés par mes discours, ils se rallièrent, et les poursuivirent jusqu'à l'entrée du bois, où, voyant qu'il étoit impossible de les forcer, je retournai à Bancok.

Je trouvai en arrivant deux de ces malheureux, qui, ayant été blessés, n'avoient pu suivre les autres, et avoient été pris par nos Siamois. Un missionnaire que j'avois auprès de moi, appelé M. Manuel, les ayant regardés comme un objet digne de son zèle, fit tant, et leur parla avec tant de force, qu'ils se convertirent, et moururent peu de temps après avoir reçu le baptême.

Quelques jours après, on m'en amena un troisième : le missionnaire le prêcha beaucoup, mais inutilement. Ce misérable demanda si, se faisant chrétien, on lui sauveroit la vie : on lui dit que non. « Puisque

« je dois mourir, dit-il, qu'importe de demeurer avec « Dieu ou avec le diable? » Là-dessus il eut le cou coupé. Un Siamois, qui vit que je faisois emporter la tête pour l'exposer au bout d'une lance, me pria de n'en rien faire, en m'assurant que quelqu'un ne manqueroit pas de l'enlever dans la nuit pour s'en servir à des sortiléges, auxquels la nation est fort portée. Je me pris à rire de ce qu'il disoit; et, me moquant de la superstition siamoise, j'ordonnai que la tête seroit mise en un lieu où elle pût être vue, et donner de la terreur aux autres.

Au bout de huit jours, quelques paysans tout effrayés vinrent m'avertir que les ennemis avoient paru sur le rivage; qu'ils y avoient pillé un jardin, d'où ils avoient enlevé quelques herbes, et une quantité assez considérable de fruits.

J'y allai, avec environ cent soldats armés de lances et de fusils. J'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus sur le lieu : on me fit remarquer l'endroit où les Macassars avoient mangé et couché.

Lassé de me voir mener pendant si long-temps par une poignée d'ennemis, je résolus d'en voir le bout. Je partageai les deux mille hommes que j'avois en deux corps, que je postai à droite et à gauche; et je me mis avec mes cent hommes aux trousses de ces bêtes féroces. Je suivis dans l'eau la route qu'ils s'étoient ouverte à travers les herbes. Comme ils mouroient presque de faim, ne se nourrissant depuis un mois que d'herbes sauvages, je vis bien qu'il étoit temps de ne les plus marchander, surtout n'ayant avec moi que des hommes frais, et dont je pouvois tirer

quelque parti. Dans cette pensée, je leur fis doubler le pas : après avoir marché environ une demi-lieue, nous aperçûmes les ennemis, et nous nous mîmes en devoir de les joindre.

Je les serrois de fort près. Pour m'éviter, ils se jetèrent dans un bois qui étoit sur la gauche, d'où ils tombèrent sur une troupe des miens, qui, du plus loin qu'ils les aperçurent, firent une décharge de mousqueterie hors de la portée, et se sauvèrent à toutes jambes. Cette fuite ne me fit pas prendre le change : je joignis encore les ennemis, et je mis mes soldats en bataille. Comme nous avions de l'eau jusqu'à mi-jambe, les Macassars, ne pouvant venir à nous avec leur activité ordinaire, gagnèrent une petite hauteur entourée d'un fossé, où il y avoit de l'eau jusqu'au cou.

Je les investis ; et, m'approchant jusqu'à la distance de dix à douze pas, je leur fis crier par un interprète de se rendre, les assurant que, s'ils se fioient à moi, je m'engageois à leur ménager leur grâce auprès du roi de Siam. Ils se tinrent si offensés de cette proposition, qu'ils nous jetèrent leur lance contre, en témoignage de leur indignation ; et, se jetant un moment après eux-mêmes dans l'eau, le cric aux dents, ils se mirent à la nage pour nous venir attaquer.

Les Siamois, encouragés et par mes discours et par mon exemple, firent si à propos leur décharge sur ces désespérés, qu'il n'en échappa pas un seul. Ils n'étoient plus que dix-sept ; tout le reste étoit mort dans les bois, ou de misère, ou des blessures qu'ils avoient reçues. J'en fis dépouiller quelques-uns : je les trouvai tous secs comme des momies, n'ayant que la peau collée

sur les os; ils avoient tous sur le bras gauche de ces caractères dont nous avons parlé, et avec lesquels ils se regardent comme invincibles, sur la parole de leurs prêtres, qui, pour quelque intérêt de peu de valeur, les séduisent misérablement tous les jours.

Telle fut la fin de cette malheureuse aventure, qui pendant un mois me causa des fatigues incroyables, qui faillit à me coûter la vie, qui me fit périr tant de monde, et qui n'auroit jamais eu lieu, sans la jalousie d'un ministre aussi méfiant que cruel.

Mais, pour faire voir encore mieux combien injustes étoient les reproches qu'il me fit, lorsqu'en répondant à ma lettre il m'avoit taxé d'imprudent, je rapporterai en peu de mots ce qui se passa à Siam au sujet du prince des Macassars, qui, après la conspiration découverte, s'étoit retranché dans son camp. M. Constance, résolu de l'attaquer, avoit ramassé plus de vingt mille hommes, à la tête desquels il avoit mis quarante Européens, Français, Anglais et Hollandais. Avec ces troupes, il entreprit de forcer les retranchemens des ennemis. Ceux-ci firent d'abord semblant de fuir: Constance y fut trompé, et les croyant en déroute, il commanda aux Siamois de les poursuivre. Ses gens les chargèrent d'abord, et les suivirent en assez bon ordre; mais peu à peu s'étant débandés, les Macassars firent tout à coup volte-face, et les chargèrent à leur tour si vigoureusement, qu'ils tuèrent d'abord dix-sept des Européens, et plus de mille Siamois. M. Constance lui-même faillit à y périr, et ne se sauva qu'en se jetant dans la rivière, où il se seroit noyé, sans le secours d'un de ses esclaves.

La quantité de corps morts que la rivière emportoit,

et qui passèrent devant Bancok, furent les premiers courriers qui nous annoncèrent cette défaite, après laquelle le ministre ne se trouva pas peu embarrassé. Il fit faire plusieurs propositions au prince des Macassars, qui ne voulut jamais rien entendre. Enfin, n'y ayant plus d'autre parti à prendre, il se résolut à une seconde attaque, à laquelle il se prépara pendant deux mois, et dont il se tira avec plus d'honneur, ayant pris des mesures plus justes que la première fois. L'expérience qu'il avoit faite lui ayant appris qu'il avoit affaire à des gens dont il ne lui seroit pas aisé de tirer parti s'il les attaquoit à force ouverte, il s'avisa d'un stratagème qui lui réussit, et auquel il fut redevable de la victoire.

Comme le pays étoit inondé, en sorte qu'on étoit obligé de marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il fit faire des claies de cannes, où l'on avoit posé fort près l'un de l'autre de gros cloux à trois pointes qui traversoient la claie, et s'élevoient par dessus à la hauteur d'un demi-pied. Ces machines, qui marchoient devant les troupes, furent plongées dans l'eau, en sorte que ne paroissant plus, et les Macassars à leur ordinaire venant tout à la fois à la charge tête baissée, et sans voir où ils mettoient les pieds, se trouvoient pris pour la plupart; tellement que ne pouvant plus ni avancer ni reculer, on en tua debout, à coups de fusil, un nombre très-considérable.

Ceux qui échappèrent s'étant retranchés dans des maisons de cannes ou de bois auxquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brûlés, et se laissèrent assommer, sans qu'aucun demandât quartier : aussi ne sauva-t-on la vie qu'à deux jeunes fils du prince,

qui furent amenés à Louvo. On les a vus depuis en France servir dans la marine, ayant été amenés dans le royaume par le père Tachard.

Après cette courte digression sur la manière dont M. Constance se démêla de l'affaire des Macassars, je reviens à mes occupations à Bancok. N'ayant plus d'ennemis à combattre, je m'occupois à faire avancer les fortifications, et à dresser mes soldats. Après avoir donné quelque temps à ces emplois, je fus bien aise de faire le tour de mon gouvernement, soit pour me faire reconnoître, soit pour reconnoître moi-même l'état du pays.

Pour être reçu avec la distinction qui convenoit à ma dignité, je ne manquois pas de me faire annoncer dans tous les endroits par où je devois passer. Aussitôt les mandarins, et les plus distingués du lieu, me préparoient une réception la mieux ordonnée qu'ils pouvoient. Ils venoient ordinairement à ma rencontre; et, après m'avoir logé dans la maison la plus apparente, ils me prêtoient hommage et obéissance, comme à celui qui représentoit la personne du Roi.

Il arrivoit quelquefois que plusieurs d'entre eux, pour se faire valoir auprès de moi, et pour me donner à connoître qu'ils étoient dans quelque considération dans le village, se déclaroient alliés du baloan. Les baloans sont les missionnaires catholiques. Ne comprenant rien à l'alliance dont ces bonnes gens me parloient, je voulus les faire expliquer. J'appris, par ce qu'ils me dirent, que quelques-uns de nos missionnaires européens, qui se donnoient pour être puissans à la cour, et qui abusoient de la crédulité des Siamois, gens simples, et avides de la faveur, ne faisoient pas

difficulté, lorsqu'ils en étoient priés par ceux qui vouloient avoir leur protection, de contracter certains mariages assez usités dans le pays, et qui ont cela de commode, qu'ils ne durent qu'autant qu'ils peuvent faire plaisir.

Cette découverte, à laquelle je ne me serois jamais attendu, me parut avoir quelque chose de si plaisant, que je ne pus m'empêcher d'en rire de fort bon cœur. Lorsque ceux que je savois avoir donné dans ce travers venoient me faire la révérence, je ne manquois pas de m'en réjouir à leurs dépens. La plupart en témoignoient de la honte : il y en eut même un ou deux à qui il n'en fallut pas davantage pour les faire rentrer dans leur devoir. Il n'en fut pas de même d'un Portugais que je savois avoir été marié de cette sorte plus d'une fois. Etant venu me saluer : « Père, lui « dis-je, je vous trouve ici avec bien des alliances. » Ma plaisanterie ne le déconcerta pas; et, traitant le tout de bagatelle, il s'en tira en plaisantant lui-même à son tour.

Je dois dire pourtant, en faveur de la vérité, que le nombre de ceux-ci n'est pas fort considérable, et qu'à la réserve de quelques prêtres, gens sans aveu, tous les autres missionnaires, généralement parlant, soutiennent par de très-grandes vertus la dignité de leur caractère, surtout les jésuites, dont la conduite n'est pas moins irréprochable dans les Indes qu'en Europe : et quant au petit nombre de ceux qui s'écartent de leur devoir, il n'est pas surprenant que, dans des pays si éloignés, livrés à eux-mêmes, et n'étant plus éclairés par des supérieurs qui veillent sur leur conduite, ils perdent peu à peu le goût de la

piété, et se laissent aller ensuite à l'occasion, qui ne leur manque jamais; puisqu'en Europe nous voyons quelquefois des prêtres et des religieux tomber dans les mêmes déréglemens, malgré tous les moyens qu'ils ont de s'en garantir.

En continuant ma route, je passai par un village auprès duquel on me dit qu'il y avoit un talapoin que ses vertus rendoient célèbre dans tout le pays. Ses confrères en faisoient un si grand cas, qu'ils l'avoient fait leur supérieur; en sorte qu'il étoit, par rapport à sa dignité, en aussi grande considération parmi les Siamois qu'un évêque pourroit l'être parmi nous. Je me détournai pour aller le visiter : je trouvai en effet un vieillard respectable par son grand âge, et par un air modeste qui se répandoit sur toute sa personne.

Pour me faire honneur, il mit un bétel dans la bouche; et, après l'avoir mâché assez long-temps, il me le présenta, pour le mâcher moi-même à mon tour. Je n'étois pas assez fait à la malpropreté des Siamois pour accepter la grâce qu'il me faisoit. Un des mandarins qui étoit auprès de moi me représenta que je ne devois pas refuser un honneur qui n'étoit dû qu'au Roi et à moi : « Je vous le cède, lui répondis-je; avalez « vous-même la pilule, si elle est de votre goût. » Il ne se le fit pas dire deux fois : il ouvrit la bouche, et reçut avec beaucoup de respect, des mains du talapoin, le bétel dont je n'avois pas voulu.

Je vis dans ce voyage une prodigieuse quantité de singes de différente espèce : le pays en est tout peuplé. Ils se tiennent assez volontiers aux environs de la rivière, et vont ordinairement en troupe; chaque troupe a son chef, qui est beaucoup plus gros que les

autres : quand la marée est basse, ils mangent de petits poissons que l'eau a laissés sur le rivage. Lorsque deux différentes troupes se rencontrent, ils s'approchent les uns des autres jusqu'à une certaine distance, où ils paroissent faire halte; ensuite les gros macous, ou chefs des deux bandes, s'avancent jusqu'à trois ou quatre pas, se font des mines et des grimaces comme s'ils s'entre-parloient, et ensuite, faisant tout à coup volte-face, ils vont rejoindre chacun la troupe dont il est chef, et prennent des routes différentes. Au retour de la marée, ils se perchent sur des arbres, où ils demeurent jusqu'à ce que le pays soit à sec.

Je prenois souvent plaisir à observer tout leur petit manége : j'en vis un jour une douzaine qui s'épluchoient au soleil. Une femelle qui étoit en rut s'écarta de la troupe, et se fit suivre par un mâle : le gros macou, qui s'en aperçut un moment après, y courut. Il ne put attraper le mâle, qui se sauva à toutes jambes; mais il ramena la femelle, à qui il donna, en présence des autres, plus de cinquante soufflets, comme pour la châtier de son incontinence.

En passant par un village où je m'étois reposé un moment, un mandarin qui en étoit le chef vint, tout empressé, me présenter un ver d'environ neuf pouces de long, et gros à proportion : il étoit tout blanc, et avoit assez la figure d'un de nos vers à soie, à cela près qu'il étoit beaucoup plus long. Ce bon homme comptoit de me présenter un morceau friand : je ne pus m'empêcher de rire de sa simplicité, et me tournant vers un autre mandarin qui m'accompagnoit, je lui demandai si ce ver étoit bon à manger. « Il est très-ex-

« cellent, me dit-il. » Je le lui fis donner : le mandarin le mangea tout vif, avec avidité.

Je remarquois qu'il sortoit de la bouche du Siamois comme de la crême ; ce qui me fit croire que cet insecte ne devoit pas être si mauvais. Sans l'horreur que j'avois à le voir, j'en aurois volontiers goûté. Ceux qui n'ayant jamais vu des huîtres, nous les verroient manger toutes crues, en auroient du dégoût : les huîtres sont pourtant fort bonnes. L'usage aplanit bien des choses en cette matière, et on ne doit point disputer des goûts.

La visite de mon gouvernement étant faite, je repris le chemin de Bancok. Je m'y occupai encore pendant quelque temps à dresser mes soldats, et à faire avancer les fortifications, qui alloient avec assez de lenteur. Un accident qui revenoit tous les jours, et auquel on ne pouvoit remédier, en étoit en partie cause. Comme les Siamois vont toujours nu-pieds, il arrivoit très-souvent que mes travailleurs étoient piqués, en remuant les terres, par une sorte de petits serpens de couleur argentée, et de la longueur d'environ un pied.

Leur morsure est si venimeuse, qu'une heure après celui qui en a été piqué tombe dans des convulsions, et mourroit infailliblement dans vingt-quatre heures, s'il n'étoit promptement secouru. Les médecins chinois ont un remède admirable contre ce mal : ils composent une certaine pierre qu'on applique sur la morsure, et qui s'y attache d'abord ; peu après les convulsions cessent, le malade reprend ses sens, et la pierre tombe d'elle-même dès qu'elle a tiré tout le ve-

nin. La même pierre sert toujours; mais, pour lui rendre sa première vertu, il faut la faire tremper pendant vingt-quatre heures dans du lait de femme.

Malgré mes occupations, je commençois à m'ennuyer à Bancok. Les bontés dont le Roi m'avoit honoré à Louvo m'en avoient rendu le séjour assez supportable; mais depuis que j'en étois parti je me lassois peu à peu de me voir dans un pays où je vivois sans agrément, et où je ne voyois aucun jour à avancer ma fortune. Dans cette situation, je souhaitai de retourner à la cour. J'en écrivis à M. Constance; mais comme il ne vouloit point de moi auprès du Roi, il ne manqua pas de prétexte pour éluder ma demande.

Ce fut à peu près dans ce temps-là que je reçus à Bancok quatre des jésuites avec qui nous avions fait le voyage de Siam. Le père Tachard, ainsi que nous avons dit, étoit retourné en France avec les ambassadeurs. Constance avoit retenu auprès de lui le père Lecomte : les quatre autres, savoir les pères de Fontenay, Bouvet, Gerbillon et Visdelou, ayant trouvé un embarquement, partoient pour la Chine.

Je leur fis tout l'accueil dont j'étois capable : pendant leur séjour, je les entretins souvent de la dureté de M. Constance à mon égard, et je leur fis le détail de tout ce qu'il avoit fait pour me perdre. Quand je leur parlai de l'affaire des Macassars, je trouvai qu'ils en savoient quelque chose en gros; mais ils ignoroient, ou du moins n'étoient-ils informés que confusément de l'ordre qui m'avoit été adressé, et de la manière dont le ministre avoit souhaité que je me conduisisse.

Par tout ce qu'ils me dirent, je compris que je par-

lois à des personnes à qui M. Constance étoit aussi connu qu'à moi-même; mais quoique, par discrétion, ces pères ne jugeassent pas à propos de s'expliquer ouvertement après être entrés dans toutes mes peines, m'avoir consolé le mieux qu'il leur fut possible, ils me conseillèrent de repasser en France le plus tôt que je pourrois. Nous passâmes ainsi quelques jours, moi à me plaindre du ministre, et eux à me consoler; enfin, après bien des témoignages d'amitié très-sincères de part et d'autre, nous nous embrassâmes les larmes aux yeux, comptant de nous séparer pour toute la vie.

Quoique depuis quelque temps je fusse déjà assez disposé à ménager mon retour en France, les derniers entretiens que j'avois eus avec ces quatre jésuites me confirmèrent encore plus fortement dans cette pensée. J'avois continuellement dans l'esprit et la misère d'un pays qui ne me paroissoit d'aucune ressource, et les perfidies d'un ministre à qui j'avois fait tout le bien que j'avois pu, et qui, en récompense de mes bons services, non-seulement m'avoit éloigné de la cour, mais encore avoit voulu m'empoisonner, et avoit attenté sur ma vie en tant de différentes manières.

Tandis que j'étois ainsi tout occupé de la pensée de mon retour, j'eus de quoi m'y confirmer par un nouvel ordre que je reçus de la cour, et qui ne me fit que trop comprendre que la haine de Constance n'étoit pas encore épuisée.

Il étoit arrivé depuis quelque temps à la barre un bâtiment anglais armé de quarante pièces de canon et de quatre-vingt-dix hommes d'équipage, tous Européens. M. Constance prétendoit que le capitaine de

ce vaisseau avoit friponné autrefois au roi de Siam une partie considérable de marchandises. Sous ce beau prétexte, il m'envoya ordre de me transporter dans le bâtiment anglais avec deux hommes seulement, et d'enlever ce capitaine, comme coupable de crime de lèse-majesté : ce sont les propres paroles de l'ordre, que j'ai gardé, écrit en français, de la main du père Lecomte.

Je n'eus pas de peine à comprendre, comme j'ai déjà dit, que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piége qui m'étoit tendu par la jalousie de M. Constance. Je résolus pourtant d'exécuter cet ordre à la lettre. Comme je me promenois en rêvant aux moyens d'en venir à bout, M. Manuel, avec qui je vivois assez familièrement, me voyant l'esprit si préoccupé, me demanda à quoi je rêvois si profondément : « Tenez, « lui dis-je, lisez cet ordre que je viens de recevoir. » Ce bon missionnaire ayant vu de quoi il étoit question : « M. Constance, me dit-il, n'y pense pas : l'exécution « de cet ordre est impossible.

« C'est pourtant sur les mesures qu'il y a à prendre « pour l'exécuter, lui repartis-je, que rouloient les « méditations dans lesquelles vous m'avez vu si en- « foncé; car, je vous l'avoue, je suis piqué au vif, et « je veux pousser M. Constance à bout, en lui faisant « voir que des projets qu'il juge impossibles dans le « fond, et dont il ne me charge que parce qu'il compte « que j'y périrai, sont encore au-dessous de moi. » M. Manuel, surpris de ma résolution, fit tout ce qu'il put pour m'en détourner. « Vous avez beau faire, lui « dis-je; mon parti est pris, et je n'en démordrai pas,

« quand je devrois y périr. L'exemple que les Ma-
« cassars nous ont donné il y a peu de jours est bon à
« suivre : il faut toujours avancer, et ne reculer ja-
« mais. Rassurez-vous pourtant : j'userai de précau-
« tion, et j'espère de me tirer encore heureusement
« de ce mauvais pas. »

A ces mots l'ayant quitté, je me jetai brusquement dans mon balon à quatre-vingts rameurs. Pour me venger de M. Constance, j'embarquai malicieusement avec moi l'oncle de sa femme. Il étoit métis, assez bon homme, mais nullement guerrier. Je fus bien aise, en lui faisant tenir la place d'un des deux hommes qui devoient me seconder, de lui faire courir la moitié du risque, et de le mettre au moins à portée de reconnoître par lui-même de quoi M. Constance étoit capable.

Pendant le trajet qu'il y avoit depuis Bancok jusqu'à l'endroit de la rade où étoit le vaisseau, ce bon Japonais ne cessa de me demander où je prétendois le conduire. Il n'étoit pas encore temps de le lui faire savoir : je ne répondis à ses questions qu'en badinant. Quand je fus à la barre, il fallut quitter le balon, car ces sortes de bâtimens ne peuvent aller que dans la rivière. Je pris un bateau propre pour la mer, dans lequel ayant embarqué huit de mes rameurs, et ayant joint à l'oncle de madame Constance le gouverneur de la barre, nous voguâmes jusque bien avant dans la rade.

Nous n'étions plus qu'à deux lieues du vaisseau anglais, lorsque mon métis me demanda encore où je le menois. Pour toute réponse, je lui présentai l'ordre du Roi, que je lui expliquai en portugais Il en fut si

effrayé, que, n'étant plus maître de lui-même : « Que « vous ai-je donc fait, monsieur, s'écrioit-il, pour me « mener ainsi à la boucherie? Et quel cas, je vous « prie, ce capitaine anglais fera-t-il des ordres du roi « de Siam, qu'il ne craint point, et qui dans toute « cette affaire ne sera certainement pas le plus fort?— « Monsieur, lui repartis-je, quand on est au service « d'un roi, il faut obéir à la lettre, sans examiner les « périls, qui doivent être comptés pour rien : nos biens « et nos vies sont aux souverains, et ils peuvent en « disposer comme il leur plaît. »

Toutes ces raisons, bien loin de persuader ce bon homme, ne faisoient qu'augmenter sa peur, qui redoubloit à mesure que nous approchions du navire. Pour rassurer ce poltron : « Voici, monsieur, lui dis- « je, l'expédient que j'ai trouvé pour prendre ce ca- « pitaine, sans courir un trop grand danger ni vous « ni moi. Mon but est de l'obliger sous quelque pré- « texte à sortir de son bord, et à passer dans le mien. « Pour cela, j'entrerai dans son vaisseau; vous me « suivrez : il ne manquera pas de me faire beaucoup « de civilités, j'y répondrai, et, de la manière dont « j'ai imaginé mon dessein, je compte que j'en vien- « drai à bout. Tenez cependant, voilà l'ordre du Roi : « mettez-le dans votre poche, et gardez-le, jusques à « ce que nous en ayons besoin. Mais armez-vous de « courage, et prenez un air assuré; sans quoi tout « notre projet échoueroit infailliblement.

« Mais si tout ce que vous imaginez ne réussit pas, « me répliqua cet homme plus prudent que de rai- « son, que ferez-vous? — Alors, répondis-je, je me « conduirai à la macassarde : je mettrai l'épée à la

« main, je dirai au capitaine que j'ai ordre de l'arrê-
« ter, et que, s'il fait la moindre résistance, je le tue-
« rai. A ces mots, vous sortirez l'ordre du Roi, et vous
« crierez à tout l'équipage que s'ils résistent, Sa Ma-
« jesté Siamoise les fera tous pendre.—Eh! monsieur,
« me répondit-il, nous allons mourir. — C'est notre
« sort, lui dis-je : mourir aujourd'hui ou demain,
« qu'importe, pourvu que ce soit glorieusement ? »

Cependant nous abordâmes le navire : j'y montai, suivi du Japonais, qui étoit plus mort que vif. Le capitaine, qui s'aperçut de cet abattement, me demanda ce qu'avoit monsieur : « Ce n'est rien, lui dis-« je; il craint la mer. » A ce mot, nous entrâmes dans la chambre de poupe : on y apporta du vin, et je fus salué d'un grand nombre de coups de canon, après bien des excuses que le capitaine me fit sur l'état dans lequel il me recevoit; car je le trouvai en robe de chambre et en bonnet. Il me demanda quelles affaires m'amenoient dans son bord.

« Ce sont, lui répondis-je, des affaires très-impor-
« tantes. Sa Majesté Siamoise ayant eu avis que les
« Hollandais ont fait à Batavia un armement très-con-
« sidérable, dans le dessein de venir brûler tous les
« vaisseaux qui sont dans la rade, et ayant de plus été
« informée que leur flotte est déjà en mer, j'ai ordre
« d'assembler les capitaines des vaisseaux et des autres
« bâtimens, pour conférer tous ensemble, et pour avi-
« ser aux moyens qu'il y aura à prendre pour n'être
« pas pris au dépourvu. Comme M. Constance vous
« sait ici, il m'ordonne de m'adresser principalement
« à vous, et de déférer à vos avis, persuadé qu'il est
« de votre valeur et de votre expérience. »

Ce capitaine croyant bonnement tout ce que je lui disois : « Je vais, me répondit-il, faire mettre la cha-« loupe en mer : j'enverrai avertir tout ce qu'il y a « d'officiers aux environs, afin qu'ils se rendent ici, « où nous pourrons consulter ensemble sur un point « si important. — C'est fort bien avisé, lui dis-je. » Ensuite, feignant de réfléchir un petit moment en moi-même : « Mais, monsieur, continuai-je, votre na-« vire étant le plus éloigné de tous, ne seroit-il pas « mieux de vous mettre vous-même dans votre cha-« loupe? Nous irions, vous d'un côté, moi d'un autre, « rassembler tout ce qu'il y a de capitaines dans la « rade : nous les mènerions dans le navir qui est le « plus près de la barre; et le conseil étant fini, cha-« cun regagneroit son bord, sans avoir à faire tant de « chemin. »

L'Anglais, qui ne se défioit en aucune sorte de ce que je lui disois, acquiesça volontiers à cette proposition. Je craignois toujours qu'il ne se ravisât. « Profi-« tons du temps, lui dis-je; je m'aperçois que la marée « commence à passer. » A ces mots, je me levai, et je descendis dans mon bateau, où je m'assis : alors, affectant d'avoir oublié quelque chose d'essentiel, je criai au capitaine, qui, voulant me faire honneur, se tenoit sur le bord de son bâtiment pour me voir partir : « Monsieur, si vous vouliez vous donner la peine « de descendre, j'aurois encore un mot important à « vous communiquer. » Je commandai en même temps à un de mes rameurs de tenir l'amarre à la main, et de lâcher quand je lui ordonnerois. L'Anglais descendit bonnement, et s'étant assis auprès de moi : « Largue « l'amarre, dis-je à mon matelot, à qui je parlai tout

« bas, et en siamois, pour n'être point entendu. » Ensuite passant la main sur l'épaule du capitaine, comme pour lui parler à l'oreille plus commodément, et sans qu'on pût nous entendre : « Monsieur, lui dis-je, « puisque j'ai ordre du roi de Siam de suivre votre « avis préférablement à tout autre, il conviendroit « que vous fussiez ici avec moi, et que nous consul- « tassions encore quelque temps ensemble, afin de « nous trouver de même avis quand nous serons as- « semblés. »

Comme la marée étoit forte, l'Anglais s'aperçut bientôt qu'on l'éloignoit de son bord. « Où me menez- « vous donc ainsi tout nu? me dit-il. » Et en même temps, sans attendre ma réponse, il se mit à crier à son équipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de rames pour gagner pays; et déclarant au capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai combien j'étois fâché d'avoir eu besoin de recourir à toutes ces ruses pour exécuter ma commission. Je le priai au reste de ne s'inquiéter de rien, l'assurant qu'il ne manqueroit ni d'habit, ni de tout ce qui lui seroit nécessaire pour son entretien.

Cependant la chaloupe anglaise, qui fut armée en très-peu de temps, commençoit à me donner la chasse. Voyant que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à bord d'un petit bâtiment portugais; et prenant mon pistolet à la main : « Montez dans ce bâtiment, dis-je « à mon prisonnier; si vous hésitez, c'est fait de vous, « je vous tue. » Quand nous fûmes entrés, je demandai main forte à l'officier. Ce bon homme se mit en mouvement; mais il n'avoit que huit ou dix gueux avec lui, foible ressource contre une trentaine d'Eu-

ropéens qui venoient bien armés, et résolus de se bien battre.

Ne voyant pas d'autre expédient pour éviter d'être pris, je dis au capitaine : « Monsieur, criez à votre « chaloupe de s'en retourner, et songez qu'il y va de « votre vie à faire en sorte qu'ils vous obéissent. S'ils « approchent, vous êtes mort; et après vous avoir tué, « peut-être saurai-je encore me défendre contre vos « gens. » Je dis ces paroles d'un ton si ferme, que l'Anglais ne voulut pas hasarder le coup, et fit retourner son monde, qui lui obéit sur-le-champ. Quand je les vis loin, je rentrai dans mon bateau; et après avoir remercié le capitaine portugais, je repris la route de Bancok, où je n'oubliai rien de tout ce que je crus pouvoir rendre à mon Anglais sa prison plus supportable.

Je ne tardai pas à donner avis à M. Constance de ma fidélité à exécuter les ordres du Roi; mais en même temps je crus qu'il convenoit de me plaindre de ces mêmes ordres. Je le fis pourtant avec circonspection; car je n'étois pas le plus fort, et j'avois affaire à un ennemi dangereux. Je me contentai de lui représenter que les commissions qu'il m'adressoit n'étoient pas tout-à-fait dignes de moi, et qu'il ne paroissoit pas convenable d'envoyer à un amiral des ordres qui conviendroient mieux à des officiers d'un rang inférieur.

Je fis partir en même temps mon prisonnier pour Louvo, où il se tira d'affaire moyennant dix mille écus, dont M. Constance jugea à propos de se prévaloir. Quant à moi, le ministre nia de m'avoir envoyé l'ordre sur lequel j'avois agi; et, dans la réponse qu'il me fit, me taxant une seconde fois de témérité et

d'imprudence, il me défendit, de la part du Roi, de m'éloigner de Bancok au-delà de deux lieues. Ce fut là toute la récompense que je retirai d'une expédition assez périlleuse, dans laquelle je ne m'étois engagé que pour obéir aux ordres que j'avois reçus.

Je fus si outré de ce procédé, que, ne balançant plus dès-lors sur ce que j'avois à faire, je résolus de passer en France à la première occasion. Comme je n'y voyois point encore de jour, au moins pour quelque temps, je pris le parti de dissimuler mon chagrin, et d'attendre en patience le moment de me retirer. Pour tromper mon ennui dans cette espèce d'exil (car, depuis la dernière lettre du ministre, je me regardois comme exilé), je m'amusois de temps en temps à prendre des crocodiles.

On en voit bon nombre aux environs de Bancok. Les Siamois les prennent de deux manières : ils se servent pour la première d'un canard en vie, sous le ventre duquel ils attachent une pièce de bois de la longueur d'environ dix pouces, grosse à proportion, et pointue par les deux bouts. A cette pièce de bois ils lient une corde fine, mais très-forte, à laquelle sont attachés des morceaux de bambou, espèce de bois fort léger, dont ils se servent en guise de liége. Ils mettent ensuite au milieu de la rivière le canard, qui, fatigué par la pièce de bois, crie et se débat pour se dégager. Le crocodile, qui l'aperçoit, se plonge dans l'eau, vient le prendre par dessous, et se prend lui-même au morceau de bois, qui s'arrête en travers dans son gosier. Dès qu'on s'aperçoit qu'il est pris (ce qu'on reconnoît au tiraillement de la corde et à l'agitation du bambou), on fait le signal, et l'on amène l'animal

à fleur d'eau, malgré les efforts qu'il fait pour se débarrasser. Quand il paroît, les pêcheurs lui lancent des harpons : ce sont des espèces de dards dont le fer ressemble au bout d'une flèche ; ils sont emmanchés d'un bâton long d'environ cinq pieds. A ce fer, qui est percé dans l'emboîture, est attachée une corde très-forte, entortillée autour du bâton qui se détache du fer, et qui, en flottant sur l'eau, indique l'endroit où est l'animal. Quand il a sur le corps une assez grande quantité de harpons, on le tire à terre, où l'on achève de le tuer à coups de hache.

Il y a une seconde manière de les prendre. Ces animaux viennent quelquefois jusques assez près des maisons : comme ils sont fort peureux, on tâche de les épouvanter, en faisant du bruit ou avec la voix, ou en tirant des coups de fusil. Le crocodile effrayé s'enfuit, et se sauve au fond de l'eau. D'abord la rivière est couverte de balons qui attendent de le voir paroître pour respirer, car il ne sauroit rester plus d'une demi-heure sans prendre haleine. A mesure qu'il sort, il paroît, ouvrant une grande gueule. Alors on lui lance de toutes parts des harpons : s'il en reçoit quelqu'un dans la gueule (à quoi les Siamois sont fort adroits), il est pris.

Le manche du harpon, qui flotte attaché à une corde, sert de signal. Celui qui tient la corde connoît quand l'animal quitte le fond : il en avertit les pêcheurs, qui ne manquent pas, dès qu'il reparoît, de lancer encore de nouveaux harpons ; et lorsqu'il en a reçu suffisamment pour être amené à terre, on le tire, et on le met en pièces. Cette seconde façon de pêcher est plus amusante que la première.

La chair du crocodile est blanchâtre, et ressemble assez à celle du chien marin. J'en ai goûté : elle n'est pas mauvaise. Le crocodile est affreux à voir : il s'en trouve dans la rivière qui ont depuis douze jusqu'à vingt pieds de longueur. Ses mâchoires sont fort plates : il a de chaque côté deux grosses dents, une en haut et une en bas, qui sortent comme les défenses d'un sanglier; ce qui fait que quand il a mordu quelque chose, il n'est plus possible de la lui arracher.

Un jour que je revenois de la pêche au crocodile, je fus tout surpris, en entrant chez moi, d'y revoir les quatre jésuites qui étoient partis peu auparavant pour la Chine. Ces pères étoient dans un état à faire pitié : ils avoient fait naufrage sur les côtes de Camboye et de Siam, et avoient souffert au-delà de tout ce qu'on peut dire, s'étant trouvés dans la nécessité de passer par des pays presque inaccessibles, qu'ils avoient traversés à pied. Je les embrassai avec bien de la joie, et je n'oubliai rien de tout ce qui dépendoit de moi pour les dédommager des contre-temps qu'ils avoient eus à essuyer.

Comme j'avois sur le cœur tous les mauvais procédés de M. Constance, je leur montrai l'ordre que j'avois reçu au sujet du capitaine anglais, et la réponse du ministre à la lettre que je lui avois écrite après cette expédition. Quelque discrets qu'ils fussent, ils ne purent retenir leur indignation; et, me parlant plus ouvertement que la première fois, ils me conseillèrent sans détour de me retirer le plus tôt que je pourrois.

Ils me représentèrent que le ministre, qui avoit pris ombrage de ma faveur, et qui ne souhaitoit rien tant

que ma perte, reviendroit si souvent à la charge, et prendroit à la fin ses mesures si à propos, que je ne lui échapperois plus; que puisque le Seigneur m'avoit conservé jusqu'alors, c'étoit à moi à ne heurter pas sa providence, mais au contraire à céder, en m'éloignant d'un pays où ma vie étoit dans des périls continuels. Ces pères me dirent sur ce sujet tout ce qu'on peut imaginer de plus obligeant. Je les retins aussi long-temps que je pus; mais après deux jours ils voulurent retourner à Joudia, pour y attendre une nouvelle occasion de se rembarquer pour la Chine.

Quant à moi, ne voulant pas renvoyer mon départ plus loin, je résolus de profiter du retour d'un vaisseau de la compagnie d'Orient, qui étoit venu mouiller à la barre quelques jours auparavant. Ce bâtiment venoit de Pondichéry apporter des marchandises, et en prendre : c'est le commerce ordinaire que cette compagnie fait tous les ans d'Indes en Indes.

Après les emplois que j'avois remplis à Siam, et la manière obligeante dont le Roi m'avoit traité, il ne me convenoit pas de partir en déserteur. J'écrivis donc à M. Constance pour le prier de me ménager mon congé auprès du Roi : j'apportai pour raison que ma santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-temps dans le royaume; et je m'offris d'aller moi-même à la cour demander la permission de me retirer, s'il jugeoit que cette démarche pût me la faire obtenir. Il n'eut garde d'y consentir; et comme il ne craignoit plus tant mon retour en France, il me répondit que l'intention du Roi n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit.

Avant que de quitter Bancok, j'écrivis à un jeune mandarin de mes amis, nommé Prepi. Il m'aimoit beaucoup, en reconnoissance du service que je lui avois rendu en lui sauvant la bastonnade : car quoiqu'il fût favori du Roi, et que ce prince l'aimât plus qu'aucun autre jeune homme de la cour, il n'auroit pas évité ce châtiment, si je ne m'en étois mêlé. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui sur le point de retourner en France, je le priois de me conserver toujours quelque part dans son amitié, de continuer à aimer les Français, les missionnaires, les pères jésuites, et à protéger, comme il avoit toujours fait, les uns et les autres.

[1687] Prepi, touché de mon départ, en parla au Roi, qui, ignorant tout ce qui se passoit, parut surpris de cette nouvelle. Il demanda à son ministre les raisons qui m'obligeoient à me retirer, et lui ordonna de me faire venir à la cour, pour apprendre par lui-même quels sujets de mécontentement je pouvois avoir. Je fus informé de tout ce détail par la réponse de Prepi. Sur cet ordre, Constance se trouva fort embarrassé ; il ne vouloit pas absolument que je parusse à la cour : cependant l'ordre étoit précis. Pour se tirer d'intrigue, il ordonna à un officier portugais, qui étoit tout à sa dévotion, de venir, sous prétexte de me faire honneur, à bord du vaisseau français, et de me mener ainsi à la cour, de la part du Roi.

Le piége étoit trop grossier pour m'y laisser prendre : je n'ignorois pas que le roi de Siam ne se sert jamais, pour porter ses ordres, que des soldats de sa garde. M. de Métellopolis, M. Manuel, et le facteur de la compagnie, qui étoient présens lorsque le Por-

tugais me parla, n'hésitèrent pas à me dire de m'en défier.

M. l'évêque surtout, me tirant à part : « Gardez-vous « bien, me dit-il, de vous mettre entre les mains de « ces Portugais. Je connois M. Constance : n'en dou- « tez pas, ces gens-ci ont ordre de vous assassiner en « chemin ; après quoi le ministre en sera quitte pour « les faire pendre, afin qu'ils ne puissent pas l'accu- « ser. Il dira ensuite au Roi qu'il les a fait mourir pour « venger la mort du chevalier de Forbin ; et ce prince, « qui ne voit que par les yeux de son ministre, pren- « dra tout cela pour argent comptant Croyez-moi, ti- « rez-vous des mains d'un ennemi si artificieux et si « méchant, puisque vous êtes assez heureux pour en « avoir le moyen. »

Je le remerciai comme je devois de ses bons avis ; et m'adressant à l'officier, je lui dis que je ne reconnoissois nullement l'ordre qu'il étoit venu me signifier ; que Sa Majesté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit aucune apparence qu'elle eût si tôt changé de résolution, ni qu'elle voulût me retenir plus long-temps dans ses Etats, malgré les bonnes raisons que j'avois eu l'honneur de lui alléguer ; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, et porter ma réponse à M. Constance.

Je ne parlai si haut que parce que, n'ayant pas à demeurer long-temps à Siam, je n'avois plus rien à craindre de la haine du ministre. En effet, dès le lendemain nous mîmes à la voile. Je m'estimai si heureux de quitter ce maudit pays, que j'oubliai dans ce moment tout ce que j'avois eu à souffrir. En passant par le détroit de Malaga, les vents contraires nous obligèrent d'y

mouiller. Nous descendîmes à terre, où nous trouvâmes des huîtres excellentes, que nous étions obligés de manger sur le rocher même, où elles sont attachées si fortement qu'il n'est pas possible de les en tirer.

Dans le séjour que nous fîmes sur ces côtes, j'entrai assez avant dans le pays, où, ayant trouvé des repaires de bêtes fauves, j'avançai encore quelques pas, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de tirer à quelques pièces de gibier. Dans le temps que je regardois de côté et d'autre, je vis un singe monstrueux qui venoit à moi : il s'avançoit les yeux étincelans, et avec un air d'assurance à me faire craindre, si je n'avois pas été armé. J'allai à lui ; et quand nous fûmes à dix pas l'un de l'autre, je lui tirai un coup de fusil qui l'étendit roide mort.

Cet animal étoit affreux : sa queue étoit longue comme celle d'un lion ; il avoit plus de deux pieds et demi de hauteur, huit pieds du bout de la queue à la tête, et sa face longue et grosse étoit semée de bourgeons, comme celle d'un ivrogne. Ceux du pays m'assurèrent que j'avois été bien heureux de le tuer, cet animal étant capable de m'étrangler si j'eusse manqué mon coup. J'allai chercher nos matelots pour l'emporter : ils avouèrent qu'ils n'avoient jamais vu de singe si gros dans toutes les Indes.

Du détroit de Malaga, nous passâmes par les îles de Nicobar, qui sont habitées par des peuples tout-à-fait sauvages : ils vont entièrement nus, hommes et femmes, et ne vivent que de poisson, et de quelques fruits qu'ils trouvent dans les bois ; car leurs îles ne produisent ni riz, ni légumes, ni d'autre sorte de grain

dont ils puissent se nourrir. A trente lieues de ces îles, est celle d'Andaman, que nous aperçûmes de loin : ceux qui l'habitent sont anthropophages, et les plus cruels qu'il y ait dans toutes les Indes.

Nous arrivâmes enfin à Pondichéry. C'est un des plus célèbres comptoirs de la compagnie d'Orient : il y a un directeur général et plusieurs commis; c'est un entrepôt où l'on transporte, des Indes, des toiles de coton, des mousselines, et des indiennes de toutes les espèces. Les vaisseaux de cette compagnie viennent de France toutes les années pour acheter ces toiles, et les portent au Port-Louis.

M. Martin, pour lors directeur de ce comptoir, m'accueillit le plus gracieusement du monde, et ne cessa de me combler de politesse pendant tout le temps que je séjournai dans le pays. Il ne fut pas en mon pouvoir d'en partir aussitôt que je souhaitois; il me fallut attendre assez long-temps les vaisseaux d'Europe, qui cette année arrivèrent un peu plus tard que de coutume. Mon occupation ordinaire pendant ce séjour étoit la chasse. Il y a dans ce pays des espèces de renards qu'on nomme chiens marrons : j'en prenois presque tous les jours avec des lévriers que j'avois dressés, et qui furent d'abord faits à cette manière de chasser, qui est très-amusante.

Il m'y arriva une aventure où je faillis de périr. Le commis d'un vaisseau de la compagnie de France, arrivé depuis peu, me pria de le mener avec moi : après avoir chassé quelques heures, mes lévriers firent lever un de ces renards, qui, se voyant pressé, se sauva dans un terrier. Pour l'obliger à en sortir, je me mis en devoir de l'enfumer : je ramassai de la paille de

riz, j'en remplis le trou, et j'y mis le feu. Comme j'étois baissé pour souffler, il en sortit tout à coup un animal qui, s'élançant sur moi, me renversa en me couvrant de paille, de feu et de fumée, me passa sur le visage, et fut se jeter dans une rivière qui n'étoit qu'à deux pas. Tout cela se fit si vite, que l'animal s'étoit plongé dans l'eau avant que je fusse en état de me relever. Le commis me dit qu'il ne doutoit point que ce ne fût un crocodile ou un cayman. Quoi qu'il en soit, j'eus grand' peur, et je m'estimai bien heureux d'en être quitte à si bon marché.

Les habitans de Pondichéry sont fort noirs, sans être Caffres; ils ont les traits du visage bien faits, le regard doux, les yeux vifs et fort beaux. Ils laissent croître leurs cheveux, qui s'abattent jusqu'à la ceinture. Leur nation est divisée par castes, ou races. Les bramins, qui sont les prêtres du pays, sont en plus grande vénération que tous les autres; ensuite viennent les bergers. Ces peuples observent sur toute chose de ne s'allier qu'avec leurs égaux, en sorte qu'un berger ne sauroit prétendre à l'alliance d'un bramin: que s'il arrive que quelqu'un d'une caste distinguée épouse une femme qui soit d'un rang inférieur, il déchoit, et n'a d'autre rang que celui de la famille à qui il s'est allié. Il n'en est pas de même des femmes, qui en se mésalliant ne perdent rien de leur condition. Parmi ces castes, la plus méprisable est celle des cordonniers, excepté celle qu'on appelle des paria, qu'on regarde avec horreur, parce qu'ils ne font pas difficulté de se nourrir de la chair de toute sorte d'animaux.

Ces peuples, qui sont idolâtres, ont, à une lieue de

Pondichéry, un fameux temple où ils se rendent toutes les années à un certain jour marqué, pour y célébrer une fête à l'honneur de leurs principales divinités. On y accourt en foule de tous les environs : j'y allai par curiosité. Après mille cérémonies dont on me fit le récit (car je ne pus pas entrer dans le temple), ils sortirent le dieu et la déesse à l'honneur desquels ils étoient assemblés. Ces idoles sont de figure gigantesque, et fort bien dorées. Ils les mirent sur un char à quatre roues, et les placèrent en face l'un de l'autre. La déesse, sur le devant du char, paroissoit dans une posture lascive, et l'attitude du Dieu n'étoit guère plus honnête.

Ce char étoit tiré avec des cordes par deux ou trois cents hommes. Tout le reste du peuple, qui étoit innombrable, se jetoit ventre à terre, et poussoit des cris de joie dont toute la campagne retentissoit. Il y en avoit d'assez simples pour se jeter sous les roues du char, s'estimant heureux d'être écrasés, en témoignage du respect qu'ils avoient pour leur dieu.

Cette cérémonie étant faite, je vis des hommes et des femmes qui se rouloient à terre, et continuoient cet exercice en tournant tout autour du temple. Je demandai pour quel sujet ils se meurtrissoient ainsi tout le corps; car ils étoient nus, à la réserve d'un linge dont ils étoient couverts depuis la ceinture jusqu'à demi cuisse : on me répondit que, n'ayant point d'enfans, ils espéroient par cette sorte de pénitence de fléchir leurs dieux, qui ne manqueroient pas de leur en donner. C'est là tout ce que je rapporterai de cette fête, n'ayant pu entrer, comme j'ai dit, dans le temple, où les seuls idolâtres sont admis.

J'y retournai pourtant deux jours après, car j'étois curieux de le voir. Je me présentai à la porte avec sept autres Français, qui souhaitoient aussi d'y entrer. Le chef des bramins nous en refusa l'entrée, sous prétexte qu'il ne lui étoit pas permis de le profaner en y introduisant des chrétiens. Sur ce refus, sans me mettre en peine de lui répondre, je m'approchai de lui, je lui arrachai un poignard qu'il avoit à la ceinture, et je lui en présentai la pointe, en le menaçant de le tuer. Il ne lui fallut pas dire de fuir. Alors nous entrâmes. Nous ne trouvâmes dans cet édifice, qui étoit fort vaste, qu'un grand nombre d'idoles de différentes grandeurs, et toutes en posture déshonnête.

Tandis que nous nous amusions à les regarder, le bramin, offensé de l'affront qu'il avoit reçu, alla crier l'alarme aux environs, et vint à nous à la tête de plus de trois cents hommes : mais ce peuple, qui est absolument sans courage, fut si effrayé en nous voyant avec des armes à feu, qu'il n'y en eut pas un seul qui eut la hardiesse d'approcher.

A peu près dans ce temps-là, un vaisseau de la compagnie des Indes étant prêt à faire voile pour Masulipatan, ville fameuse par son commerce, et les vaisseaux de France ne devant point encore arriver, je résolus de m'embarquer, dans le dessein de passer de cette ville jusqu'à celle de Golconde, qui n'en est éloignée que de trente lieues. Le Grand Mogol assiégeoit pour lors cette place : j'étois bien aise de voir comment ces peuples font la guerre, et la manière dont ils s'y prennent pour former des siéges et des attaques ; mais il ne fut pas à mon pouvoir d'exécuter ce projet, comme on verra par ce que je vais dire.

Lorsque nous partîmes, nous étions dans la saison du vent d'ouest, c'est-à-dire dans la saison la plus favorable de l'année. La route se fit fort heureusement, et en peu de jours. Nous n'étions plus qu'à huit lieues de Masulipatan, lorsque nous vîmes venir du côté de terre un nuage noir et épais, que nous crûmes tous être un orage. Nous serrâmes d'abord toutes les voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à bord avec très-peu de vent, mais suivi d'une prodigieuse quantité de grosses mouches semblables à celles qu'on voit en France, qui mettent des vers à la viande : elles avoient toutes le cul violet. L'équipage fut si incommodé de ces insectes, qu'il n'y eut personne qui ne fût obligé de se cacher pour quelques momens. La mer en étoit toute couverte; et nous en eûmes une si grande quantité dans le vaisseau, que, pour le nettoyer, il fallut jeter plus de cinq cents boyaux d'eau.

Environ à quatre lieues de la ville, nous aperçûmes comme un brouillard qui la couvroit tout entière. A mesure que nous avancions, ce brouillard s'étendoit, et peu après nous ne vîmes plus que la pointe des montagnes qui servoient à guider les pilotes. En approchant de terre, nous vîmes que ce nuage n'étoit autre chose qu'une multitude innombrable de mouches toutes différentes des premières. Celles-ci avoient quatre ailes, et ressembloient à celles qu'on voit le long des eaux, et qui ont la queue barrée de jaune et de noir.

Plus nous avancions, et plus ces insectes se multiplioient : il y en avoit une si grande quantité, que, nous empêchant de voir la terre, nous fûmes obligés

d'en approcher en sondant. Quand nous fûmes avancés à un certain nombre de brasses, le pilote fit démouiller l'ancre. Un commis de la compagnie, nommé le sieur Delande, qui avoit ordre de visiter le comptoir, s'embarqua dans la chaloupe : nous le suivîmes le capitaine et moi. La quantité de ces mouches étoit si grande, que nous fûmes obligés d'embarquer une boussole pour ne pas manquer la terre, qu'elles nous cachoient entièrement. Nous abordâmes enfin.

Ne trouvant personne dans le port, ceux du vaisseau qui connoissoient la ville nous servirent de guides, et nous menèrent à la douane. Personne ne parut dans le bureau, qui étoit tout ouvert : nous entrâmes pourtant, et nous en parcourûmes toutes les pièces, sans trouver qui que ce soit. Surpris de cette nouveauté, nous marchâmes du côté où étoit le comptoir de la compagnie d'Orient; nous traversâmes plusieurs rues sans voir personne. Cette solitude qui régnoit par toute la ville, jointe à une puanteur insupportable, nous fit bientôt comprendre de quoi il étoit question.

Après avoir beaucoup marché, nous arrivâmes devant la maison de la compagnie. Les portes en étoient ouvertes : nous y trouvâmes le directeur, mort apparemment depuis peu, car il étoit encore tout entier. La maison avoit été pillée, et tout y paroissoit en désordre. Frappé d'un spectacle si affreux, je revins dans la rue; et m'adressant au sieur Delande : « Retournons « à bord, lui dis-je; il n'y a rien de bon à gagner ici. » Il me répondit que sa commission l'obligeoit d'aller plus avant; qu'ayant à rendre compte de son voyage, il ne pouvoit retourner à bord sans avoir au moins

parlé à quelqu'un qui pût l'instruire plus précisément des causes de tout ce désordre.

Nous continuâmes donc à marcher, et nous nous rendîmes au comptoir des Anglais. Nous le trouvâmes fermé : nous eûmes beau frapper, personne ne répondit. De là, nous passâmes à celui des Hollandais : de quatre-vingts personnes qui le composoient, il n'en restoit plus que quatorze; c'étoient plutôt des spectres que des hommes. Ils nous dirent que la peste avoit mis la ville dans l'état où nous l'avions trouvée; que la plupart des habitans étoient morts, et que le reste s'étoit retiré dans les campagnes; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclaircissement sur la maison des Français, dont ils n'avoient appris aucune nouvelle; que les Anglais avoient abandonné la leur, après avoir perdu la meilleure partie de leurs gens; et que pour eux, ayant des trésors immenses dans leur maison, il leur étoit défendu, sous peine de la vie, d'en sortir; sans quoi ils ne seroient pas restés.

Dans la situation où étoit cette malheureuse ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un bâtiment pour me conduire à Golconde. Il fallut se passer d'en voir le siége : nous retournâmes à bord annoncer ce que nous avions vu, et ce qu'on nous avoit dit. Sur-le-champ nous remîmes à la voile; et, sans faire un plus long séjour, nous fîmes route pour le port de Merguy, qui appartient au roi de Siam. Ce ne fut qu'avec peine que je me résolus de retourner dans un pays d'où il ne m'avoit pas été facile de me tirer; mais comme ce port est éloigné de la cour de plus de cent lieues, et que d'ailleurs j'étois dans un vaisseau fran-

çais, je crus que j'y serois en sûreté contre la mauvaise volonté de M. Constance.

Le troisième jour du départ de Masulipatan, quelques matelots de la chaloupe qui étoient descendus à terre tombèrent malades. La cause de leur maladie ne pouvoit être incertaine. Le chirurgien leur trouvant la fièvre, les saigna. Le lendemain, je fus moi-même attaqué de la fièvre : je refusai de me laisser saigner. Tous les autres matelots qui étoient venus dans la chaloupe tombèrent aussi malades : ils furent saignés comme les premiers, et les uns et les autres moururent peu de jours après.

Cependant ma fièvre continuoit : elle étoit accompagnée d'une sueur si abondante, et qui dans peu me mit si bas, que je pouvois à peine parler. La violence du mal m'avoit affoibli la vue, au point de ne pouvoir plus distinguer les objets qu'imparfaitement. Pour comble de malheur, les provisions commençoient à manquer, et il n'y avoit plus dans le vaisseau de quoi faire du bouillon; car nous n'avions pu prendre que très-peu de vivres à Pondichéry, où la disette, qui étoit fort grande, réduisoit la ville à une espèce de famine.

Je ne me trouvai jamais dans une plus fâcheuse conjoncture. Ne sachant à quoi me déterminer, je m'avisai de dire, à un petit esclave siamois qui n'avoit jamais voulu me quitter, de m'apporter un peu de vin de Perse, dont j'avois bonne provision : j'en bus environ un demi-verre, et je m'endormis profondément. Quelques heures après, je m'éveillai tout en sueur : il me parut que ma vue s'étoit un peu fortifiée. Je revins

à mon remède, dont je doublai la dose : je me rendormis une seconde fois, et je me réveillai encore trempé de sueur, mais beaucoup plus fortifié. Comme le remède opéroit, j'en pris pour la troisième fois, y ajoutant un morceau de biscuit, que je mangeai après l'avoir trempé dans le vin. Je continuai de même pendant quelques jours, après lesquels ma fièvre continue se changea en tierce.

M. Delande et le capitaine, qui furent attaqués du même mal, profitant de mon exemple, refusèrent la saignée, et ne voulurent d'autre remède que le mien : leur mal diminua peu à peu, et ils échappèrent comme moi. Enfin nous arrivâmes à Merguy, où, à l'aide des rafraîchissemens, dont nous ne manquâmes plus, nous fûmes sur pied en peu de jours. De dix-sept que nous étions embarqués dans la chaloupe, et qui descendîmes à terre, quatorze qui avoient été saignés moururent, sans qu'il en échappât un seul. Selon toutes les apparences, M. Delande, le capitaine et moi nous ne nous en tirâmes que pour n'avoir pas voulu de la saignée : tant il est vrai qu'elle est mortelle dans ces sortes de fièvres pestilentielles.

Peu de jours après notre arrivée à Merguy, M. Ceberet y arriva, suivi d'un grand cortége de mandarins : il revenoit de Louvo. La Loubère et lui y avoient été envoyés de France pour traiter du commerce, et pour régler toutes choses avec Constance; car la négociation dont le père Tachard s'étoit chargé avoit réussi. Ce père, trompé par Constance, comme nous avons déjà dit, et comptant de bonne foi de servir et la religion et l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la cour à entrer dans les vues et à profiter de la bonne

volonté du ministre de Siam; et, sur la parole de ce jésuite, la cour avoit donné dans ce projet d'alliance, et avoit envoyé des troupes commandées par le chevalier Desfarges, à qui on avoit remis la forteresse de Bancok, suivant ce qui avoit été convenu.

Le mandarin qui avoit été envoyé ambassadeur en France étoit du nombre de ceux qui accompagnoient M. Ceberet. Dès qu'il m'aperçut, il courut à moi, tout plein de la magnificence du royaume : il me dit que j'avois grand sujet de vouloir retourner dans mon pays; qu'il y avoit vu toute ma famille, et un grand nombre de mes amis, avec qui il avoit souvent parlé de moi : et ensuite, me faisant de grands éloges de la cour, et de tout ce qui l'avoit le plus frappé, il ajouta, en mauvais français : « La France grand bon, Siam petit bon. »

M. Ceberet, qui s'étoit rendu par terre de Louvo à Merguy, renvoya tous les mandarins, après avoir fait à chacun des présens considérables. Il s'embarqua ensuite avec nous sur le vaisseau de la compagnie, et nous fîmes route pour Pondichéry. Sur ce que nous lui demandâmes des nouvelles de sa négociation avec M. Constance, il déclara publiquement qu'il n'étoit point satisfait de lui, et que ce ministre avoit trompé la cour, à qui il avoit promis des choses frivoles, et qui n'avoient pas la moindre apparence de réalité.

Nous fûmes pendant toute la route, M. Ceberet et moi, dans une grande liaison : nos entretiens ordinaires rouloient sur le royaume de Siam, et sur les manières de ces peuples. Il étoit si frappé de les avoir vus si pauvres, et de la misère du royaume, qu'il ne comprenoit pas comment on avoit eu la hardiesse d'en faire des relations si magnifiques.

« Ce que vous en avez vu, lui dis-je un jour, est « pourtant ce qu'il y a de plus beau. Tout ce royaume, « qui est fort grand, n'est guère qu'un vaste désert : « à mesure qu'on avance dans les terres, on n'y trouve « plus que des forêts et des bêtes sauvages. Tout le « peuple habite sur le bord de la rivière : il s'y tient « préférablement à tout autre endroit, parce que les « terres, qui y sont inondées six mois de l'an, y pro- « duisent presque sans culture une grande quantité de « riz, qui ne peut venir et multiplier que dans l'eau. « Ce riz fait toute la richesse du pays. Ainsi, en re- « montant depuis la barre jusqu'à Louvo, vous avez « vu, et par rapport aux peuples, et par rapport à « leurs villes, et par rapport aux denrées qu'ils re- « cueillent, tout ce qui peut mériter quelque atten- « tion dans ce royaume. »

Une autre fois, comme nous parlions encore de ce pays, il témoigna souhaiter quelques éclaircissemens sur la manière dont le Roi se gouverne dans son palais. « Pour cet article, lui répondis-je, il n'est pas « aisé de vous satisfaire. Ceux du dehors, quelque « distingués qu'ils puissent être, n'entrent jamais dans « cette partie du palais que le Roi habite, et ceux qui « y sont une fois entrés n'en sortent plus. Tout ce « qu'on en sait de plus particulier, c'est que tout s'y « traite dans un grand secret : non-seulement chacun « y a son emploi marqué, mais encore chacun a son « quartier séparé, hors duquel il ne lui est jamais per- « mis de sortir. Ceux qui servent dans les chambres « qui sont les plus près de la porte ne savent et ne « connoissent du palais que ce qui se passe dans cet « endroit. Les chambres attenantes ont de nouveaux

« officiers qui ne sont pas plus instruits que les pre-
« miers, et ainsi successivement jusqu'à l'appartement
« du Roi, qui passe presque toute sa vie renfermé,
« faisant consister une partie principale de sa gran-
« deur à ne se montrer que très-rarement. Quand il a
« à parler à ses ministres, à ceux même qui sont le
« plus en faveur, il se montre par une fenêtre élevée
« de terre à peu près de la hauteur d'une toise, d'où
« il les entend, et disparoît après leur avoir briève-
« ment expliqué ses volontés. »

M. Ceberet m'ayant encore questionné au sujet de M. Constance, je lui dis tout ce que j'en savois; et quoiqu'il fût entré de lui-même assez avant dans les vues de ce ministre, dont il commençoit à démêler la politique, je lui fis apercevoir bien des choses qui lui étoient échappées, et de la vérité desquelles il ne douta plus dès qu'il fut en état de joindre ce que je lui disois avec ce qu'il avoit déjà reconnu.

Cependant nous approchions de la ville de Madraspatan, célèbre par son commerce. Il n'y avoit pas apparence de revenir des Indes en Europe sans en rapporter quelques étoffes, et autres raretés du pays. Dans la résolution où j'étois d'y employer quelque argent, je priai le capitaine du vaisseau de me mettre à terre. Les Anglais sont les maîtres de cette place : le directeur général de leur compagnie, ennemi juré de Constance, m'ayant su logé chez les capucins français, voulut à toute force m'emmener chez lui : il emmena aussi le supérieur de ces bons religieux, à qui il fit honnêteté à mon occasion. Ces pères sont établis dans le faubourg, et administrent les sacremens à des Portugais ou métis, qui sont catholiques romains.

Il me donna un fort grand dîner, pendant lequel on tira bon nombre de coups de canon : nous bûmes les santés des rois d'Angleterre, de France, et des deux familles royales, les canons tirant à boulets. Constance ne fut pas épargné pendant le repas : le directeur disoit tout haut qu'il le feroit pendre, s'il pouvoit jamais l'attraper. Cependant nous buvions toujours; et nous continuâmes de telle sorte, que nous nous enivrâmes tous, le capucin comme les autres, quoiqu'il y eût moins de sa faute, ayant été engagé à boire presque malgré qu'il en eût.

Quand j'eus fait mes emplettes, le directeur me donna un petit bâtiment pour me conduire à Pondichéry, qui n'est éloigné de Madraspatan que de vingt lieues. En arrivant, j'y trouvai un vaisseau de roi qui venoit prendre M. Ceberet : ce bâtiment étoit commandé par M. Duquesne-Guitton, qui me remit un magnifique fusil, et une paire de pistolets d'un ouvrage merveilleux. C'étoit un présent que Bontemps m'envoyoit comme une marque de son amitié, et pour me remercier de quelques pièces assez curieuses que je lui avois envoyées par le retour des ambassadeurs.

Après que M. Ceberet eut fini toutes ses affaires à Pondichéry, nous nous embarquâmes, et nous fîmes route pour la France. Pendant le voyage, la conversation roula encore souvent entre lui et moi sur le royaume de Siam : il me parla de la jalousie de M. Constance, et des dangers auxquels il m'avoit souvent exposé; et quoique nos Français, qu'il avoit vus à Joudia et à Louvo, l'eussent instruit et de mon aventure des Macassars, et de celle du capitaine anglais, il souhaita encore que je lui en fisse le récit.

[1688] Après une navigation fort heureuse, nous mouillâmes au cap de Bonne-Espérance, où nous fîmes quelques rafraîchissemens. Nous mouillâmes encore à l'île Sainte-Hélène, qui appartient aux Anglais; et peu après à l'île de l'Ascension, où nous pêchâmes quantité de tortues, et autres poissons. Enfin nous arrivâmes heureusement au port de Brest, où nous débarquâmes sur la fin de juillet de l'année 1688, environ trois ans et demi après en être partis avec M. de Chaumont.

Ayant débarqué tout ce que j'avois acheté de marchandises à Madraspatan, j'en fis porter les ballots chez le messager qui part toutes les semaines pour Paris. Avant que de me dessaisir de tous ces effets, j'eus la précaution de lui déclarer, et de faire spécifier sur son livre, la quantité et la qualité des marchandises, qui consistoient en des paravens, cabinets de la Chine, thé, porcelaines, plusieurs pièces d'indienne de toutes sortes, et une quantité assez considérable d'étoffes d'or et d'argent. Je le chargeai de tout; après quoi je pris la poste pour Paris, où je fus me présenter à M. de Seignelay, ministre de la marine. Il me reçut fort bien, et me présenta lui-même au Roi, qui donna ordre de me compter tous mes appointemens depuis mon départ jusqu'à ce jour-là.

Ce fut à l'amitié de Bontemps que je dus une réception si favorable; car M. de Seignelay ayant trouvé fort mauvais que j'eusse déféré aux ordres de M. de Chaumont, et que je ne fusse pas revenu en France, m'avoit fait effacer de dessus l'état. Bontemps, qui en fut informé, en parla de lui-même au Roi, qui ordonna au ministre de ne rien innover sur mon sujet,

et de m'avancer même, dans l'occasion, préférablement à plusieurs autres.

Charmé de la manière dont j'avois été accueilli, je fus me présenter au dîner du Roi. Sa Majesté me fit l'honneur de me questionner beaucoup sur le royaume de Siam; elle me demanda d'abord si le pays étoit riche. « Sire, lui répondis-je, le royaume de Siam « ne produit rien, et ne consume rien. —C'est beau-« coup dire en peu de mots, répliqua le Roi. » Et, continuant à m'interroger, il me demanda quel en étoit le gouvernement, comment le peuple vivoit, et d'où le Roi tiroit tous les présens qu'il lui avoit envoyés. Je lui répondis que le peuple étoit fort pauvre; qu'il n'y avoit parmi eux ni noblesse ni condition, naissant tous esclaves du Roi, pour lequel ils sont obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne lui plaise de les en dispenser en les élevant à la dignité de mandarin; que cette dignité, qui les tire de la poussière, ne les met pas à couvert de la disgrâce du prince, dans laquelle ils tombent fort facilement, et qui est toujours suivie de châtimens rigoureux; que le barcalon lui-même, qui est le premier ministre, et qui remplit la première dignité de l'Etat, y est aussi exposé que les autres; qu'il ne se soutient dans un poste si périlleux qu'en rampant devant son maître, comme le dernier du peuple; que s'il lui arrive de tomber en disgrâce, le traitement le plus doux qu'il puisse attendre c'est d'être renvoyé à la charrue, après avoir été très-sévèrement châtié; que le peuple ne se nourrit que de quelques fruits et de riz, qui est très-abondant chez eux; que, croyant tous à la métempsychose, personne n'oseroit manger

rien de ce qui a eu vie, de crainte de manger son père, ou quelqu'un de ses parens; que pour ce qui regardoit les présens que le roi de Siam avoit envoyés à Sa Majesté, M. Constance avoit épuisé l'épargne, et avoit fait des dépenses qu'il ne lui seroit pas aisé de réparer; que le royaume de Siam, qui forme presque une péninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour faciliter le commerce des Indes, étant frontière de deux mers, l'une du côté de l'est, qui regarde la Chine, le Japon, le Tonquin, la Cochinchine, le pays de Lahore et Camboye; et l'autre du côté de l'ouest, faisant face au royaume d'Aracan, au Gange, aux côtes de Coromandel, de Malabar, et à la ville de Surate; que les marchandises de ces différentes nations étoient transportées toutes les années à Siam, qui est le rendez-vous et comme une espèce de foire où les Siamois font quelque profit en débitant leurs denrées; que le principal revenu du Roi consistoit dans le commerce qu'il fait presque tout entier dans ce royaume, où l'on ne trouve que du riz, de l'arec dont on compose le bétel, un peu d'étain, quelques éléphans qu'on vend, et quelques peaux de bêtes fauves dont le pays est rempli; que les Siamois allant presque tout nus, à la réserve d'une toile de coton qu'ils portent depuis la ceinture jusques à demi cuisse, ils n'ont chez eux aucune sorte de manufacture, si ce n'est de quelques mousselines, dont les mandarins seulement ont droit de se faire comme une espèce de chemisette, qu'ils mettent dans les jours de cérémonies; que lorsqu'un mandarin a eu l'adresse de ramasser quelque petite somme d'argent, il n'a rien de mieux à faire que de la tenir cachée, sans quoi le

prince la lui feroit enlever ; que personne ne possède dans tout le royaume aucuns biens-fonds, qui de droit appartiennent tous au Roi (ce qui fait que la plus grande partie du pays demeure en friche, personne ne voulant se donner la peine de cultiver des terres qu'on leur enleveroit dès qu'elles seroient en bon état); qu'enfin le peuple y est si sobre, qu'un particulier qui peut gagner quinze ou vingt francs par an a au-delà de tout ce qui lui est nécessaire pour son entretien.

Le Roi me demanda encore quelle sorte de monnoie avoit cours dans le pays. « Leur monnoie, lui « répondis-je, est un morceau d'argent rond comme « une balle de fusil, marqué de deux lettres siamoises, « qui sont le coin du prince : cette balle, qui s'appelle « tical, vaut quarante sous de France. Outre le tical, « il y a encore le demi-tical, et une autre sorte de « monnoie d'argent qu'on appelle faon, de la valeur « de cinq sous. Pour la petite monnoie, ils se servent « de coquilles de mer qui viennent des îles Maldives, « et dont les six-vingts font cinq sous.

« Parlons un peu de la religion, me dit le Roi. Y « a-t-il beaucoup de chrétiens dans le royaume de « Siam, et le Roi songe-t-il véritablement à se faire « chrétien lui-même? — Sire, lui répondis-je, ce « prince n'y a jamais pensé, et nul mortel ne seroit « assez hardi pour lui en faire la proposition. Il est « vrai que, dans la harangue que M. de Chaumont lui « fit le jour de sa première audience, il fit mention « de religion ; mais M. Constance, qui faisoit l'office « d'interprète, omit habilement cet article. Le vicaire « apostolique qui étoit présent, et qui entend parfai-

« tement le siamois, le remarqua fort bien; mais il « n'osa jamais en rien dire, crainte de s'attirer sur les « bras M. Constance, qui ne lui auroit pas pardonné « s'il en avoit ouvert la bouche. »

Le Roi, surpris de ce discours, m'écoutoit fort attentivement. J'ajoutai que dans les audiences particulières que M. de Chaumont eut dans le cours de son ambassade, il s'épuisoit toujours à parler de la religion chrétienne; et que Constance, qui étoit toujours l'interprète, jouoit en homme d'esprit deux personnages, en disant au roi de Siam ce qui le flattoit, et en répondant à M. de Chaumont ce qui étoit convenable, sans que, de la part du Roi et de celle de M. l'ambassadeur, il y eût rien de conclu que ce qu'il plaisoit à Constance de faire entendre à l'un et à l'autre; que je tenois encore ce fait de M. le vicaire apostolique lui-même, qui avoit été présent à tous leurs entretiens particuliers, et qui s'en étoit ouvert à moi dans un grand secret. Sur cela, le Roi se prenant à sourire, dit que les princes étoient bien malheureux d'être obligés de s'en rapporter à des interprètes, qui souvent ne sont pas fidèles.

Enfin le Roi me demanda si les missionnaires faisoient beaucoup de fruit à Siam, et en particulier s'ils avoient déjà converti beaucoup de Siamois. « Pas un « seul, sire, lui répondis-je; mais comme la plus « grande partie des peuples qui habitent ce royaume « n'est qu'un amas de différentes nations, et qu'il « y a parmi les Siamois un grand nombre de Portu- « gais, de Cochinchinois, de Japonais, qui sont chré- « tiens, ces bons missionnaires en prennent soin, « et leur administrent les sacremens. Ils vont d'un

« village à l'autre, et s'introduisent dans les maisons, « sous prétexte de la médecine qu'ils exercent, et « des petits remèdes qu'ils distribuent; mais avec tout « cela leur industrie n'a encore rien produit en fa- « veur de la religion. Le plus grand bien qu'ils fas- « sent est de baptiser les enfans des Siamois qu'ils « trouvent exposés dans les campagnes; car ces peu- « ples, qui sont fort pauvres, n'élèvent que peu de « leurs enfans, et exposent tout le reste; ce qui n'est « pas un crime chez eux. C'est au baptême de ces en- « fans que se réduit tout le fruit que les missions « produisent dans ce pays. »

Au sortir du dîner du Roi, M. de Seignelay me fit passer dans son cabinet, où il m'interrogea fort au long sur tout ce qui pouvoit regarder l'intérêt du Roi; et en particulier il s'informa si l'on pouvoit établir un gros commerce à Siam; quelles vues pouvoit avoir M. Constance en témoignant tant d'empressement pour y appeler les Français. Je le satisfis sur ce dernier article, en lui apprenant dans un long détail tout ce que je savois des vues et des desseins du ministre de Siam.

Pour l'article du commerce, je lui répondis, comme j'avois fait au Roi, que le royaume ne produisant rien, il ne pouvoit être regardé que comme un entrepôt à faciliter le commerce de la Chine, du Japon, et des autres royaumes des Indes; que cela supposé, l'établissement qu'on avoit commencé en y envoyant des troupes étoit absolument inutile, celui que la compagnie y avoit déjà étant plus que suffisant pour cet effet. Qu'à l'égard de la forteresse de Bancok, elle demeureroit entre les mains des Français, tandis que le

roi de Siam et M. Constance vivroient; mais que l'un des deux venant à manquer, les Siamois, sollicités et par leur propre intérêt et par les ennemis de la France, ne manqueroient pas de chasser nos troupes d'une place qui les rendoit maîtres du royaume.

Deux jours après, le cardinal de Janson me dit d'aller trouver le père de La Chaise, qui souhaitoit de m'entretenir sur le nouvel établissement des Français dans le royaume de Siam. « Mon cousin, me dit « le cardinal, prenez bien garde à ce que vous di« rez ; car vous allez parler à l'homme le plus fin du « royaume. —Je ne m'en embarrasse pas, lui répon« dis-je; je n'ai que des vérités à dire. » Dès le jour même, je fus introduit par un escalier dérobé, et présenté à Sa Révérence par le frère Vatblé.

Ce révérend père ne me parla presque que de religion, et du dessein que le roi de Siam avoit de retenir des jésuites dans ses Etats, en leur bâtissant à Louvo un collége et un observatoire. Je lui dis que M. Constance, qui vouloit avoir à toute force la protection du Roi, promettoit au-delà de ce qu'il pouvoit tenir; que l'observatoire et le collége se bâtiroient peut-être pendant la vie du roi de Siam; que les jésuites y seroient nourris et entretenus; mais que ce prince venant à mourir, on pouvoit se préparer en France à chercher des fonds pour l'entretien des missionnaires, y ayant peu d'apparence qu'un nouveau roi voulût y contribuer.

Quand le père de La Chaise m'eut entendu parler ainsi : « Vous n'êtes pas d'accord avec le père Tachard, « me dit-il. » Je lui dis que je ne disois que la pure vérité; que j'ignorois ce que le père Tachard avoit

dit, et les motifs qui l'avoient fait parler; mais que son amitié pour M. Constance, qui, pour arriver à ses fins, n'avoit rien oublié pour le séduire, pouvoit bien l'avoir aveuglé, et ensuite le rendre suspect; que, pendant le peu de temps qu'il avoit resté à Siam avec M. de Chaumont, il avoit su s'attirer toute la confiance du ministre, à qui il avoit même servi de secrétaire français dans certaines occasions; et que j'avois vu moi-même des brevets écrits de la main de ce père, et signés par monseigneur; et plus bas, *Tachard*. A ce mot, ce révérend père sourit; et reprenant dans un moment son maintien grave et modeste, qu'il ne quittoit que bien rarement, il s'informa si les missionnaires faisoient beaucoup de fruit dans ce royaume.

Je lui répondis ce que j'en avois dit au Roi, ajoutant que ce qui retardoit le plus le progrès de l'Evangile étoit le genre de vie dur et austère des talapoins. « Ces prêtres ou moines du pays, lui dis-je, vivent « dans une abstinence continuelle : ils ne se nourris- « sent que des charités journalières qu'on leur fait; « ils distribuent aux pauvres ce qu'ils ont au-delà de « leur nécessaire, et ne réservent rien pour le lende- « main; ils ne sortent jamais de leur monastère que « pour demander l'aumône, encore la demandent-ils « sans parler : ils se contentent de présenter leur pa- « nier, qui, à la vérité, est bientôt rempli, car les « Siamois sont fort charitables.

« Lorsque les talapoins vont par la ville, ils por- « tent à la main un éventail qu'ils tiennent devant le « visage, pour s'empêcher de voir les femmes. Ils vi- « vent dans une continence très-exacte, et ils ne s'en

« dispensent que quand ils veulent quitter la règle « pour se marier. Les Siamois n'ont ni prières pu- « bliques, ni sacrifices. Les talapoins les assemblent « quelquefois dans les pagodes, où ils leur prêchent : « la matière ordinaire de leur sermon est la charité ; « cette vertu est en très-grande recommandation dans « tout le royaume, où l'on ne voit presque point de « pauvres réduits à mendier leur pain.

« Les femmes y sont naturellement fort chastes; les « Siamois ne sont point méchans, et les enfans y sont « si soumis à leurs pères, qu'ils se laissent vendre « sans murmurer, lorsque leurs parens y sont forcés « pour se secourir dans leurs besoins. Cela étant, il « ne faut pas espérer de convertir aucun Siamois à la « religion chrétienne; car, outre qu'ils sont trop gros- « siers pour qu'on puisse leur donner facilement l'in- « telligence de nos mystères, et qu'ils trouvent leur « morale plus parfaite que la nôtre, ils n'estiment pas « assez nos missionnaires, qui vivent d'une manière « moins austère que les talapoins.

« Quand nos prêtres veulent prêcher à Siam les vé- « rités chrétiennes, ces peuples, qui sont simples et « dociles, les écoutent comme si on leur racontoit « des fables, ou des contes d'enfant. Leur complai- « sance fait qu'ils approuvent toutes sortes de reli- « gions. Selon eux, le paradis est un grand palais où le « maître souverain habite; ce palais a plusieurs portes, « par où toutes sortes de gens peuvent entrer pour « servir le maître, selon l'usage qu'il veut en faire. « C'est à peu près, disent-ils, comme le palais du Roi, « qui a plusieurs entrées, et où chaque mandarin a « ses fonctions particulières. Il en est de même du

« ciel, qui est le palais du Tout-Puissant : toutes les « religions sont autant de portes qui y conduisent, « puisque toutes les croyances des hommes, telles « qu'elles soient, tendent toutes à honorer le premier « Etre, et se rapportent à lui, quoique d'une manière « plus ou moins directe.

« Les talapoins ne disputent jamais de religion « avec personne. Quand on leur parle de la religion « chrétienne, ou de quelque autre, ils approuvent « tout ce qu'on leur en dit; mais quand on veut con- « damner la leur, ils répondent froidement : *Puisque « j'ai eu la complaisance d'approuver votre reli- « gion, pourquoi ne voulez-vous pas approuver la « mienne?* Quant aux pénitences extérieures et à la « mortification des passions, il ne seroit pas conve- « nable de leur en parler, puisqu'ils nous en donnent « l'exemple, et qu'ils surpassent de beaucoup, au moins « extérieurement, nos religieux les plus réformés.

« Au reste, mon père, continuai-je, les jésuites ne « manquent pas d'ennemis dans ces missions : vos « missionnaires, qui ont des talens supérieurs aux « autres, viennent facilement à bout de s'attirer la « faveur des princes, dont ils se servent pour soute- « nir la religion ; de là, il est difficile que la jalousie « n'excite bien des cabales contre eux, non-seulement « en Europe, mais encore dans les Indes.

« Pendant mon séjour à Siam, plusieurs Chinois « qui ont de l'esprit et du savoir m'ont avoué qu'ils ne « comprenoient pas comment des gens d'une même « croyance, qui avoient quitté leur patrie, et tra- « versé des mers immenses, prétendoient attirer des « gentils à eux, tandis qu'eux-mêmes n'étoient pas

« d'accord dans leur conduite, les uns vivant avec « beaucoup de modestie et de charité, et les autres se « livrant à la haine et aux dissensions, pour ne rien « dire de plus. C'est là le langage que m'ont tenu tous « les Chinois à qui j'ai parlé. Cette vérité est si con- « stante et si publique dans les Indes, que non-seu- « lement je crois devoir vous en informer, mais « encore la publier toutes les fois que j'en aurai oc- « casion. »

J'étois à Paris depuis quelques jours, lorsque, ne voyant pas arriver le messager de Brest, je commençai d'être inquiet sur les ballots que je lui avois confiés. Pour m'en éclaircir, j'allai au bureau : j'y appris justement ce que j'avois appréhendé. Les commis de la douane de Pontorson y avoient arrêté tous mes effets; et, non contens de la confiscation, qu'ils prétendoient avoir lieu parce que j'avois dans mes ballots des indiennes dont l'entrée étoit pour lors défendue dans le royaume, ils m'avoient condamné à une amende de cinq cents livres, comme ayant contrevenu aux ordonnances du Roi.

Je crus, dans cet embarras, n'avoir rien de mieux à faire que de recourir à M. Ceberet, que je savois être fort connu des fermiers généraux. Après l'avoir instruit du contre-temps qui m'arrivoit, je lui représentai qu'ayant ignoré les défenses du Roi, je ne devois pas être puni pour les avoir violées; que la bonne foi qui paroissoit dans toute ma conduite me justifioit assez, puisque j'avois déclaré moi-même au messager la qualité des marchandises, en faisant une expresse mention des indiennes; ce que je n'aurois pas fait si je les avois crues défendues. Ceberet me rassura le plus qu'il

lui fut possible : il me dit qu'il connoissoit les fermiers; qu'ils étoient fort honnêtes gens; que je pouvois les aller trouver moi-même quand ils seroient assemblés dans leur grand bureau, et qu'il étoit persuadé qu'ils me donneroient satisfaction.

Je profitai de l'avis qu'il me donnoit, et je fus me présenter à ces messieurs. Je me plaignis du jugement qui avoit été rendu contre moi; je leur fis valoir toutes les raisons que j'avois déduites à M. Ceberet; j'insistai principalement sur ma bonne foi, et je demandai qu'en conséquence ils ordonnassent que mes ballots me fussent rendus. Sur cet exposé, ils condamnèrent unanimement ce que les commis avoient fait par rapport aux marchandises dont l'entrée n'étoit pas défendue. Quant aux indiennes, il fut dit qu'on ne pouvoit pas les relâcher, attendu l'ordonnance qui défendoit de les laisser entrer; mais que je pouvois m'adresser au Roi, et que Sa Majesté, à ma sollicitation et à celle de mes amis, pourroit ordonner qu'elles me seroient rendues.

Ensuite de cette délibération, je priai ces messieurs d'envoyer leurs ordres à Pontorson, pour qu'on fît venir dans le bureau de Paris tous les ballots qui étoient à moi; et je déclarai que j'étois prêt d'en acquitter non-seulement tous les droits, mais encore de payer tous les frais qu'il faudroit pour le transport. Sur-le-champ M. de Lulie, président de l'assemblée, ordonna qu'on écrivît aux commis; et la lettre fut faite et signée devant moi.

Au sortir du bureau, je me rendis incessamment à Versailles, où je fus trouver Bontemps; et lui ayant raconté ce qui m'arrivoit, je le priai d'en parler à

M. Le Pelletier, contrôleur général des finances. Bontemps s'employa pour moi avec son zèle ordinaire. Le ministre, qui l'aimoit, lui répondit qu'il n'avoit rien à lui refuser; qu'il jugeoit pourtant convenable d'en parler au Roi, avant que de rien ordonner. Sa Majeste accorda tout ce qu'on lui demandoit; sur quoi le ministre, qui vouloit faire plaisir à Bontemps, me fit expédier un ordre de la part du Roi à messieurs les fermiers généraux, par lequel il leur étoit enjoint de faire rendre incessamment, et sans payer aucuns droits, toutes les marchandises qui appartenoient au chevalier de Forbin.

Je ne parlai à personne de ce que la cour venoit de faire en ma faveur; mais lorsque je sus que mes ballots étoient arrivés à Paris, je fus signifier moi-même à M. de Lulie l'ordre que j'avois obtenu. Charmé de la satisfaction qu'on me donnoit, il fut au bureau, et me fit rendre tout ce qui étoit à moi : cette affaire se termina ainsi à mon avantage. Je fus redevable de ce bon succès à l'amitié de Bontemps : je lui dois ce témoignage qu'il n'a jamais manqué de s'employer avec ardeur dans toutes les affaires où je me suis adressé à lui, comme on a déjà pu voir, et comme on verra encore plus d'une fois dans la suite de ces Mémoires.

Sur quoi je dirai en passant, au sujet de cet ami, qu'il n'y avoit guère à la cour de protection si utile et si recherchée que la sienne, puisqu'il y avoit peu de seigneurs qui eussent autant de crédit que lui. Je pourrois dire ici bien des choses à son avantage : je ne les passe sous silence que parce qu'elles me meneroient trop loin. Mais ce que je ne passerai pas, et ce qui le met bien au-dessus de tant d'autres qui l'em-

portoient sur lui par la naissance, c'est que son zèle et son attachement sincère pour la personne du Roi lui avoient tellement gagné la confiance de son maître (confiance qu'il posséda jusques à la mort), qu'il obtenoit tout ce qu'il demandoit; et (ce qu'on ne trouve presque nulle part) il usa toujours si bien de la faveur, que jamais personne ne la lui envia : aussi observa-t-il toujours d'employer ce qu'il avoit de crédit pour rendre service, et jamais pour nuire à personne.

Je passai le reste de cette année à Paris, où, quelques mois après mon arrivée, nous apprîmes en France l'entreprise du mandarin Pitracha sur le royaume de Siam. Quoique je n'en aie pas été témoin, tout ce qui se passa dans cette occasion a tant de rapport à ce qui a été dit ci-devant, et justifie si bien par l'événement tout ce que j'avois prédit de l'alliance des deux couronnes, et de l'établissement des Français à Bancok, que je me persuade que le lecteur sera bien aise de trouver ici en peu de mots quel fut le succès de cette entreprise, et comment nos Français furent obligés d'abandonner la place qu'on leur avoit confiée dans ce royaume.

Ce fut vers le milieu du mois de mai de l'an 1688 que le royaume de Siam, qui étoit violemment agité depuis quelque temps par des mouvemens d'autant plus dangereux qu'ils étoient cachés, devint tout à coup le théâtre d'une révolution qui changea la face de tout ce pays, et qui, en éteignant toute la famille royale, coûta beaucoup de sang à tous ceux qui jusques alors avoient eu part aux affaires, et détruisit dans un moment tout ce qui avoit été fait au sujet de l'alliance avec les Français.

J'ai déjà remarqué que quoique tout parût tranquille à Siam, il y avoit dans le fond peu de mandarins qui, dans l'ame, ne soupirassent après le changement. Pendant mon séjour dans ce royaume, j'avois reconnu cette disposition dans les esprits, et j'eus encore plus de lieu de m'en convaincre dans l'affaire du sieur de Rouan, où, comme nous avons vu, l'attente des mandarins fut trompée, par le soin que je pris de disculper M. Constance. Parmi ceux qui pouvoient le plus remuer, un mandarin nommé Pitracha, homme de résolution, estimé courageux parmi les siens, et respecté pour l'austérité de ses mœurs, osa former le projet de secouer le joug, et de monter lui-même sur le trône.

Cet homme, que j'ai connu fort particulièrement, conservoit encore dans un âge assez avancé toute la vigueur de sa première jeunesse. Il se comporta avec tant de prudence, et mania les esprits si à propos, qu'après avoir engagé les talapoins dans son parti, il y fit entrer non-seulement les mandarins, dont il flatta l'ambition en leur promettant de partager le gouvernement avec eux, mais encore tout le peuple, qui, toujours amateur de la nouveauté, espéroit sous un autre maître un gouvernement moins rigoureux.

Toutes ses menées ne furent pourtant pas si secrètes que Constance n'en eût avis. Il ne tint qu'à lui de prévenir la conjuration; mais, soit qu'il se fît une délicatesse mal entendue d'accuser et de faire arrêter Pitracha sans avoir en main de quoi le convaincre pleinement de son attentat, soit qu'il se crût toujours assez en état de réprimer les factieux, il laissa engager l'affaire trop avant. Il s'en aperçut un peu tard;

et, pour réparer sa faute autant qu'il étoit possible, il eut recours aux Français qui étoient à Bancok. Mais ceux-ci, sur de fausses relations qui leur furent faites des troubles et des mouvemens de la cour, appréhendant de s'engager mal à propos dans une affaire qui pouvoit avoir de fâcheuses suites pour la nation, se tinrent tranquilles dans leur forteresse, malgré les lettres et les courriers envoyés coup sur coup par M. Constance, qui les conjuroit de venir à son secours.

Quand j'appris ce détail, je fus si indigné de la conduite de nos Français, que je ne pus m'empêcher de dire à M. de Seignelay, qui m'en parla, que si je m'étois trouvé pour lors à Bancok, je n'aurois pas balancé à voler au secours de M. Constance, quelque sujet que j'eusse d'ailleurs de me plaindre de ses mauvais procédés à mon égard. Et s'il faut dire la vérité, connoissant le peu de valeur des Siamois, je suis persuadé que si je m'étois rendu à Louvo avec cinquante hommes de ma garnison, je n'aurois eu qu'à me montrer pour dissiper toute cette populace, qui m'auroit abandonné son chef sans oser entreprendre la moindre chose, trop heureuse d'apaiser ainsi la cour par une prompte soumission.

Le secours qu'on avoit sujet d'attendre de la garnison française ayant manqué, et tout concourant à assurer l'entreprise de Pitracha, il se déclara, se mit à la tête du peuple, et s'assura de la personne du Roi, après s'être rendu maître du palais. Au premier bruit de cette démarche, Constance courut auprès du Roi, résolu de mourir en le défendant. Mais il n'étoit plus temps : il fut arrêté lui-même, et mis aux fers.

Pitracha, qui vouloit rendre son usurpation moins

odieuse, jugeant que le Roi, dont la maladie augmentoit chaque jour, ne pouvoit vivre que fort peu de temps, non-seulement n'entreprit pas sur la personne de son prince après l'avoir fait prisonnier, mais, ne prenant pour lui que la qualité de grand mandarin, il affecta de ne donner aucun ordre que sous le nom du Roi, à qui il laissa sans peine tout l'extérieur de la souveraineté.

Jusque là tout avoit réussi au gré de l'usurpateur : les suites ne lui furent pas moins favorables. Les différens ordres de l'Etat s'étant soumis à sa domination, il ne lui manquoit plus, pour jouir paisiblement de ses crimes, que de chasser les Français du royaume. Il ne craignoit qu'eux; et, en effet, ils étoient les seuls qui eussent pu traverser son bonheur. Il s'aperçut bientôt qu'il avoit eu tort de les redouter. Ayant reconnu leur foiblesse, et en particulier le peu de part qu'ils prenoient au sort de M. Constance, à qui il n'avoit conservé la vie jusqu'alors que parce qu'il ignoroit les dispositions des Français sur ce sujet, il n'hésita plus à se défaire d'un ennemi qui lui avoit été si odieux, et qu'il avoit déjà dépouillé de tous ses trésors.

On a ignoré le genre de mort qu'il lui fit souffrir. Ceux qui étoient à Siam pendant la révolution assurent qu'il supporta tous ces revers avec des sentimens très-chrétiens, et un courage véritablement héroïque. Malgré tout le mal qu'il m'a fait, j'avouerai de bonne foi que je n'ai pas de peine à croire ce qu'on en a dit. M. Constance avoit l'ame grande, noble, élevée; il avoit un génie supérieur, et capable des plus grands projets, qu'il savoit conduire à leur fin avec beaucoup de prudence et de sagacité: Heureux si toutes ces

grandes qualités n'avoient pas été obscurcies par de grands défauts, surtout par une ambition démesurée, par une avarice insatiable, souvent même sordide, et par une jalousie qui, prenant ombrage des moindres choses, le rendoit dur, cruel, impitoyable, de mauvaise foi, et capable de tout ce qu'il y a de plus odieux.

[1689] Le Roi ne survécut pas long-temps à son ministre : il mourut peu de jours après, et Pitracha fut reconnu tout d'une voix roi de Siam. Enfin, pour que rien ne manquât à son bonheur, nos Français, après un siége de quelques mois où ils eurent tout à souffrir, furent obligés d'abandonner Bancok et de repasser en France, où nous vîmes arriver leurs tristes débris. Tel fut, par rapport à la nation, le succès de cette entreprise mal concertée, qui coûta beaucoup, qui ne pouvoit être d'aucune utilité au royaume, et dans laquelle la cour ne donna que parce qu'on l'éblouit par des promesses belles en apparence, mais qui n'avoient rien de solide.

Peu après la révolution dont nous venons de parler, une autre révolution qui arriva en Angleterre changea en Europe toute la face des affaires. Personne n'ignore ce qui se passa dans ce grand événement : aussi n'en dirai-je que deux mots, et seulement autant qu'il en faut pour l'intelligence de ce que j'ai à dire dans la suite.

Il y avoit long-temps que les protestans d'Angleterre avoient pris de violens ombrages au sujet de la protection que le roi Jacques II accordoit aux catholiques : ils craignoient que ce prince, après avoir aboli peu à peu les différens édits rendus en divers temps contre la communion romaine, ne la rendît enfin do-

minante dans ses Etats. Résolus de tout tenter pour parer ce coup, ils envoyèrent secrètement leurs députés en Hollande pour traiter avec le prince d'Orange, et lui offrir le royaume de la Grande-Bretagne, s'il vouloit les protéger.

Cette démarche ne put être si secrète que la France n'en eût avis. Le Roi en fit ses plaintes aux Etats-généraux, qui, dissimulant pour gagner du temps, ne répondirent que des choses vagues, et qui ne signifioient rien. Le prince d'Orange, qui avoit lui-même formé de longue main le projet de se faire roi d'Angleterre, et qui se voyoit au moment de tout perdre (car la Reine étoit enceinte), écouta les propositions des députés, et fit sous main tous les préparatifs nécessaires pour son entreprise.

Il avoit besoin pour se soutenir du secours des sept Provinces Unies, et de plusieurs princes d'Allemagne. Il les engagea si bien dans son parti, qu'ils l'aidèrent de toutes leurs forces, et n'appréhendèrent pas d'exposer même leurs propres Etats, qu'ils dégarnirent de troupes pour le secourir. Tout étant prêt, le prince se mit en mer avec une flotte nombreuse, et arbora le pavillon d'Angleterre, avec cette inscription : *Pour la religion et pour la liberté.*

Après quelques contre-temps qui ne lui firent d'autre mal que de retarder sa navigation de quelques jours, il débarqua heureusement dans les ports de Dartmouth et de Torbay, où il fut reçu des peuples comme un libérateur que le Ciel leur envoyoit. Londres, les provinces, les armées de terre et de mer, tout se déclara pour lui. Alors le Roi, ne voyant plus de sûreté pour sa personne, céda à l'orage, et passa

en France, attendant un temps plus favorable pour repasser en Angleterre, et y faire valoir ses droits l'épée à la main. Ainsi s'acheva cette grande révolution, qui donna lieu à la guerre que le Roi déclara d'abord à l'Empereur et aux Hollandais.

A l'occasion de cette nouvelle guerre, il y eut peu d'officiers sans emploi. Je fus me présenter à M. de Seignelay, qui me fit passer à Dunkerque, où l'on me donna le commandement d'une frégate de seize pièces de canon, avec ordre de croiser dans la Manche. J'étois en mer depuis quelques jours, lorsque le gouverneur de Calais me fit savoir que les Espagnols nous ayant déclaré la guerre, je pouvois arrêter tout ce que je trouverois de vaisseaux de leur nation. Dès le lendemain, je rencontrai, à la suite d'une flotte marchande qui appartenoit aux Anglais, quatre petits bâtimens ostendois. Je les arrêtai sans peine; et comme ils ignoroient que nous eussions guerre avec l'Espagne, ils se laissèrent conduire à Dunkerque, où ils furent confisqués au profit du Roi.

Je repartis peu de jours après avec le sieur Jean Bart, capitaine d'une frégate : il montoit un petit vaisseau de vingt-quatre pièces de canon. Nous avions ordre de convoyer au port de Brest quelques bâtimens chargés pour le compte du Roi. Outre mon équipage, qui étoit de cent vingt hommes, j'avois embarqué à Dunkerque cent soldats, qui devoient aussi être transportés à Brest.

Pendant ce trajet, un corsaire hollandais de quatorze pièces de canon vint nous reconnoître : je lui donnai la chasse, et je le joignis. Son imprudence fut cause de la perte de plus de la moitié de son équi-

page; car comme il vit que j'allois aborder, il s'avisa de faire clouer ses écoutilles, afin que ses gens n'ayant plus où se sauver, fussent obligés de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

L'abordage se fit. Je n'en ai guère vu de plus sanglant : ces malheureux se battoient en désespérés, en sorte que dans un instant leur pont fut couvert de morts. A cette vue, je sautai dans le vaisseau pour faire finir la tuerie; sans cela il n'en échappoit pas un seul, tant mes gens étoient irrités de la résistance qu'on leur avoit faite.

Ayant conduit à Brest les bâtimens que nous devions escorter, nous en partîmes pour nous rendre au Havre-de-Grâce, où nous apprîmes que nous étions en guerre avec les Anglais. Les ordres de prendre sur eux, que nous reçûmes à cette occasion, donnèrent lieu peu de jours après à une action assez hardie, mais qui nous réussit mal, comme on verra par ce qui suit.

Nous trouvâmes, en arrivant dans le port, vingt vaisseaux marchands prêts à partir. Ils nous demandèrent escorte; ce que nous leur accordâmes volontiers. Quand nous fûmes par le travers de l'île de Wight, nous fûmes chassés par deux vaisseaux anglais de cinquante pièces de canon. Le temps étoit beau, et la mer fort calme, avec un petit vent. En voyant ces deux navires qui venoient donner dans la flotte, nous délibérâmes Bart et moi sur le parti qu'il y avoit à prendre. Le plus sûr étoit d'abandonner la flotte; et s'il faut dire la vérité, il n'étoit guère possible de sauver nos deux vaisseaux par une autre voie: cependant, malgré le danger qu'il y avoit à aller à l'en-

nemi, je crus qu'il ne convenoit nullement de fuir. Je représentai à Bart qu'à la vérité nos vaisseaux étant légers et bons voiliers, il nous seroit aisé de nous sauver si nous le voulions; mais que cette manœuvre, qui nous mettroit en sûreté, nous déshonoreroit dans le monde; que nous pouvions être assurés que ces deux vaisseaux enleveroient plus de la moitié de nos bâtimens; qu'on ne manqueroit pas de nous rendre responsables d'un événement si fâcheux, et de publier qu'il n'avoit tenu qu'à nous de prévenir cette perte en nous défendant.

J'ajoutai que, s'il vouloit suivre mon conseil, nous nous hasarderions à faire une action d'éclat qui nous donneroit de la réputation, et qui contribueroit infailliblement à avancer nos affaires à la cour; qu'il n'y avoit qu'à armer deux des plus gros marchands de la flotte, dont nous fortifierions les équipages, en prenant des matelots sur les autres navires; qu'avec ce renfort nous irions attaquer ces deux Anglais, s'ils continuoient à nous donner la chasse; que nous aborderions lui et moi le commandant, tandis que les deux marchands occuperoient l'autre, en lui tirant des coups de canon : enfin que si nous étions assez heureux pour enlever celui que nous aurions abordé, nous nous en servirions pour aller attaquer le second, qui auroit peine à nous échapper.

Il goûta mes raisons : l'attaque se fit, le vaisseau anglais fut abordé; mais, par malheur, Bart fit un faux abordage. Je m'en aperçus, et je vis bien que nous allions être pris. J'aimai mieux pourtant me mettre au hasard de périr, que d'abandonner la partie. Les soldats et les matelots de nos frégates, qui ne

pouvoient entrer dans le vaisseau ennemi, combattoient de la proue à coups de fusil et à coups de grenade.

Il pouvoit arriver que la mer ou le vent rendroient l'abordage parfait; je m'en flattai même pendant quelque temps: mais cette ressource nous manqua bientôt par la lâcheté des deux marchands, qui nous abandonnèrent, au lieu de combattre comme ils nous avoient promis. Leur fuite donna lieu à l'autre vaisseau de venir au secours de son camarade: dès-lors nos forces ne furent plus égales, à beaucoup près; mais quoique nous vissions fort bien qu'il nous étoit presque impossible d'échapper, nous continuâmes de combattre, soit pour donner plus de temps à la flotte de fuir, soit encore afin qu'ils n'en eussent pas eux-mêmes tout-à-fait si bon marché.

Ce combat fut long et sanglant: il dura deux grandes heures, c'est-à-dire bien au-delà de ce qu'il en faut pour un abordage. Les deux tiers de mon équipage avoient été tués; j'avois reçu moi-même six blessures, plus incommodes que dangereuses: cependant nous combattions toujours. Je descendis pour me faire panser, car je perdois beaucoup de sang. Mon valet de chambre, qui me croyoit dangereusement blessé, me suivoit en pleurant: je le menaçai de lui casser la tête s'il ne remontoit sur le pont pour aller continuer le combat, où j'allois le suivre dès qu'on m'auroit étanché le sang.

L'équipage, qui étoit demeuré sans commandant, voyant tout le pont couvert de morts, ne songea qu'à se sauver. Mon valet, qui étoit remonté, les trouvant dans cette disposition, et apercevant six matelots qui se jetoient dans la chaloupe, les suivit, et, sans s'em-

barrasser de l'état où il me laissoit, alla avec eux à bord d'un marchand de la flotte, qui les reçut.

Tandis que j'étois ainsi malmené, Bart, de son côté, n'étoit pas dans une meilleure situation : la plus grande partie de son monde avoit été tuée ou blessée; il avoit lui-même reçu une blessure à la tête. Enfin nous voyant entièrement hors de défense, nous rendîmes nos deux frégates, et nous passâmes dans le vaisseau ennemi. Le capitaine avoit été tué : l'écrivain eut soin de me faire panser. Je portois un habit fort propre : l'équipage ne fut pas long-temps à s'en accommoder, aussi bien que du reste de mes hardes. Ils me dépouillèrent nu comme la main. On me donna, en place, une camisole qui me tenoit lieu de chemise, une grosse culotte avec un trou sur la fesse gauche. Un matelot se déchaussa pour me donner ses souliers, et un quatrième me fit présent d'un mauvais bonnet.

Bart fut plus heureux que moi : on lui laissa ses habits, parce qu'il parloit un peu anglais. Dans le bel état où j'étois, nous fûmes menés à Plymouth, où le gouverneur nous donna un fort grand repas. Comme on savoit mon nom, malgré mon ridicule ajustement je fus mis dans un fauteuil, à la place la plus honorable. Je ne me rappelle jamais l'opposition qu'il y avoit entre la manière dont j'étois équipé et la place que je tenois dans cette occasion, qu'il ne me prenne envie de rire. Je ne riois pourtant pas alors : je sentois vivement tout ce qu'il y avoit d'indigne dans le procédé du gouverneur, dont toutes les politesses aboutirent à ce seul repas.

Quoiqu'il me vît manquant de tout, il n'eut jamais l'honnêteté de me présenter une chemise. Les officiers

qui mangèrent avec nous, parmi lesquels il y avoit plusieurs Français, à qui je veux bien épargner la honte de les nommer, ne furent pas plus généreux que lui. Je fus si outré du traitement que je recevois des uns et des autres, qu'après avoir mangé quelque peu, donnant à entendre que j'avois plus besoin de repos que d'autre chose, je priai le gouverneur de me faire mettre en quelque endroit où je pusse être tranquille. Il eut pitié de moi, et me fit conduire avec Bart dans un cabaret, où il nous retint sous bonne garde.

A peine fus-je arrivé, que je me couchai, rêvant à ma malheureuse aventure. Je ne faisois que de me mettre au lit, lorsqu'on vint me dire qu'un homme demandoit à me parler. Je me levai pour voir de quoi il étoit question : comme je m'avançois dans la chambre, je fus tout étonné de voir l'orfèvre Romieu, celui-là même à qui j'avois autrefois présenté à Marseille les fourchettes d'argent que j'avois volées à mon frère.

Les édits du Roi contre les huguenots avoient obligé ce bon vieillard de passer en Angleterre. Je fus rempli de joie en le voyant : je l'appelai par son nom. Il me reconnut; et, répandant des larmes : « Dès que « j'ai su votre arrivée, me dit-il, j'ai tout quitté pour « venir vous embrasser. Ce qui me fait le plus de « peine, c'est de n'être pas en état de vous secourir « dans la triste situation où je vous vois. J'ai été con- « traint de quitter Marseille, à cause de ma religion ; « j'ai perdu tous mes biens, et je suis réduit, pour « gagner ma vie, à servir de garçon de boutique.

« Ne vous affligez point, lui dis-je. Je connois votre « bon cœur, et tout ce que vous voudriez faire pour « moi : je vous en remercie. Mais puisque le déran-

« gement de vos affaires ne vous permet pas de me « fournir certains secours, ne connoîtriez-vous point « ici quelque marchand qui voulût, sur votre parole, « me donner l'argent dont je puis avoir besoin? Il n'y « perdra rien certainement, et je le ferai payer en « France, dans quelle province du royaume il vou- « dra. » Après avoir rêvé un moment, il me répondit qu'il avoit un ami à qui il pouvoit s'adresser, et qu'il alloit travailler pour moi.

En effet, deux heures après il m'amena un marchand nommé Ouvarin, qui s'offrit à me donner tout ce que je lui demanderois, moyennant une lettre de change de semblable somme, payable à M. Le Gendre, à Rouen. Je ne demandois pas autre chose. Je fis sur-le-champ une lettre de cinq cents écus, que je tirai sur M. de Louvigny, intendant au Havre-de-Grâce; sur laquelle lettre ayant reçu seulement une vingtaine d'écus pour les menus frais du cabaret, et ayant prié le sieur Ouvarin de me faire faire des chemises et un habit, je retirai un billet du restant.

Dès le lendemain de mon arrivée à Plymouth, j'écrivis de ma prison à M. de Seignelay. Je lui fis un long détail de tout ce qui venoit de se passer; et, ne sachant de quelle manière la cour jugeroit de notre aventure, je n'oubliai rien de tout ce que je crus propre à nous disculper.

Dans le grand loisir dont je jouissois, la meilleure partie du jour et quelquefois de la nuit se passoit à rêver sur les moyens de sortir de l'état où je me trouvois. Je crus que la protection du maréchal de Schomberg, qui étoit passé en Angleterre à cause de la religion, pourroit m'être de quelque utilité. Je lui écri-

écrivis, et je le priai de me faire conduire à Londres, où je serois plus à portée de ménager mon échange.

Il me répondit qu'il étoit ravi d'avoir occasion de me faire plaisir, et qu'il en parleroit au Roi. Je ne sais s'il me tint parole : peut-être m'eût-il rendu le service dont je l'avois prié; mais je ne lui en donnai pas le temps. L'envie que j'avois de sortir de ma prison, et la crainte des langueurs qu'il faut essuyer dans un échange qui ne se fait point toujours à point nommé quand on le souhaite, joint aux duretés que nous avions à essuyer de la part du gouverneur de Plymouth, qui refusa toujours de nous laisser prisonniers sur notre parole, nous firent prendre le parti, Bart et moi, de songer sérieusement à notre évasion.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. Un matelot ostendois, parent de Bart, conduisant un petit bâtiment, avoit été obligé de relâcher à Plymouth. Il vint nous voir : nous lui communiquâmes notre projet, et je lui offris pour ma part quatre cents écus, s'il vouloit nous favoriser. Cette somme lui fit ouvrir les yeux, et le mit parfaitement dans nos intérêts. Pour commencer à nous servir utilement, il nous apporta une lime, avec laquelle il fallut scier peu à peu les barreaux de fer dont notre fenêtre étoit grillée. J'en limai un si proprement, qu'il ne tenoit presque plus à rien. Pour n'être pas découvert, je cachai tout mon petit travail en le couvrant de pain mâché, que je mêlai avec de la suie.

Cependant mes blessures guérissoient. Le gouverneur m'avoit donné son chirurgien, qui étoit flamand : celui-ci souhaitoit de passer en France, mais il ne le pouvoit pas, faute d'argent : nous le fîmes entrer dans notre complot. Enfin nous engageâmes encore dans

notre parti deux mousses qu'on nous avoit donnés pour nous servir, et qui ne pouvoient que nous être d'un grand secours, à cause de la liberté qu'ils avoient de sortir toutes les fois qu'ils jugeoient à propos.

Il ne nous manquoit plus qu'un bâtiment. L'Ostendois nous auroit donné le sien bien volontiers; mais outre qu'il n'en étoit pas tout-à-fait le maître (ce qui n'auroit pourtant pas été le plus grand obstacle), il auroit fallu faire entrer trop de monde dans notre confidence.

Tandis que nous étions à délibérer, les mousses, que l'espérance de quelque gratification rendoit attentifs à nous servir, vinrent, sur le soir du onzième jour de notre prison, nous dire tout empressés qu'il ne tenoit qu'à nous de nous sauver, et qu'ils avoient tout ce qu'il nous falloit pour cela; qu'ils venoient de trouver le batelier d'un petit canot, ou iol de Norwége, ivre, étendu dans son bateau; qu'ils l'en avoient tiré, et que, l'ayant transporté dans un autre petit bâtiment qui étoit auprès, ils avoient détourné le canot dans un coin du port, où nous pourrions nous embarquer dans la nuit, sans être aperçus.

Il me parut en effet que nous ne pouvions trouver une occasion plus favorable: Bart en convint lui-même. Alors, sans perdre temps, je dis au chirurgien qui venoit de me panser d'aller trouver le pilote ostendois, et de lui dire de ma part de mettre, dans le bateau que les mousses lui montreroient, du pain, de la bière, un fromage, une boussole, un compas, et une carte marine; de préparer le tout sans bruit, et de venir ensuite nous avertir à peu près vers le minuit. Pour signal, il devoit jeter une pierre contre notre fenêtre. Le

tout fut exécuté ponctuellement. Dès qu'ils se furent fait entendre, j'achevai de rompre la barre au limé; et ayant attaché nos deux draps du lit l'un à l'autre, nous nous mîmes en état de descendre.

Avant que de partir, j'écrivis deux lettres, que je laissai sur ma table : une pour le gouverneur, que je remerciois de toutes ses honnêtetés, lui promettant de lui rendre la pareille dans l'occasion; et l'autre pour le sieur Ouvarin, dans laquelle, après lui avoir témoigné ma reconnoissance des bons offices qu'il m'avoit rendus, je le priois de payer à l'hôte la dépense que j'avois faite dans son cabaret, de dresser un état de tout ce qu'il auroit fourni pour moi, et de l'envoyer à M. Le Gendre, afin que le tout fût acquitté sans délai.

Tout étant prêt pour notre évasion, je pris congé de mon lieutenant, qui étoit en prison avec nous, et qui auroit bien souhaité de nous suivre; mais n'ayant qu'un bras, et étant d'ailleurs gros garçon, il n'auroit jamais pu tenter ce coup sans nous découvrir. Pour le consoler, je l'assurai que si nous étions assez heureux pour gagner la France, je travaillerois de tout mon pouvoir à le faire mettre en liberté. Comme il vit sa fuite impossible, il consentit sans peine à rester : il nous favorisa même autant qu'il put, soit en amusant nos gardes tandis que nous nous sauvions, soit en parlant tout seul à voix haute long-temps après notre départ, comme s'il se fût encore entretenu avec nous. Etant descendus, nous fûmes nous embarquer dans l'iol, savoir Bart et moi, le chirurgien, et les deux mousses.

Quand on sort de prison on est si aise, qu'on ne compte pour rien le danger, quelque grand qu'il soit. Nous entrâmes dans ce petit canot avec autant d'as-

surance que si c'avoit été un amiral. Nous n'y trouvâmes que deux avirons, un long et un petit. Comme mes blessures saignoient encore, je n'étois pas en état de ramer : je pris le gouvernail, Bart prit le grand aviron, et un des deux mousses le petit. Nous traversâmes ainsi la rade, au milieu de vingt bâtimens qui crioient de tous côtés : « Où va la chaloupe? » Bart répondit en anglais : « *Fiserman!* » c'est-à-dire *pêcheurs*.

Le péril nous donnoit des forces : nous naviguâmes deux jours et demi dans la Manche par un fort beau temps, et couverts d'un brouillard qui favorisoit notre fuite. Pendant cette longue traite, Bart rama toujours avec une vigueur infatigable, sans se reposer, que pour manger un morceau à la hâte; enfin nous arrivâmes sur les côtes de Bretagne, après avoir fait soixante-quatre lieues dans moins de quarante-huit heures.

Dès le grand matin, nous prîmes terre à six lieues de Saint-Malo, près d'un village qui s'appelle Harqui. En descendant, nous fûmes reconnus par une brigade de six hommes qui étoient commandés pour aller le long de la côte, et pour arrêter les religionnaires qui passoient en Angleterre. Un de ces soldats, qui avoit servi de sergent dans la marine, et qui me connoissoit, vint à moi; et m'ayant salué : « Ah! monsieur, que je suis aise de vous revoir! me dit-il; « vous avez passé pour mort. » Il est vrai qu'on l'avoit cru. Ce qui avoit donné lieu à ce bruit, c'étoit l'évasion de mon valet, qui par ses discours avoit donné à entendre que j'étois mort de mes blessures; car mon frère aîné, capitaine de vaisseau, qui avoit été envoyé à la découverte, ayant rencontré le vaisseau marchand qui avoit reçu mes matelots, ne douta plus, sur le rap-

port qui lui fut fait de l'état où l'on m'avoit laissé, que je ne fusse mort en effet. Le maréchal d'Estrées, qui étoit à Brest, où il commandoit, voulut faire punir mon valet pour m'avoir ainsi abandonné; mais, après son interrogatoire, les circonstances de sa fuite parurent si favorables, qu'il fut renvoyé absous.

Je trouvai, en arrivant à Saint-Malo, plusieurs marchands qui, informés de la situation où j'étois, vinrent me présenter leur bourse, et m'offrirent tout ce qui dépendoit d'eux. Je les remerciai de leur générosité; et m'étant contenté de prendre vingt louis chez M. Dugué, commissaire des classes dans ce département, je pris la poste pour la cour. Bart ne voulut pas me suivre : sa timidité lui faisant appréhender qu'on ne fût pas satisfait de notre manœuvre, il fut bien aise de me laisser sonder le gué.

Je pris ma route pour Dunkerque, d'où m'étant rendu au Havre-de-Grâce, je vis M. de Louvigny, intendant. Je lui parlai de la lettre de change de cinq cents écus que j'avois tirée sur lui : il me promit de l'acquitter dès qu'on la lui présenteroit. Sur cette parole, je passai par Rouen pour y voir M. Le Gendre, à qui je remis le billet que j'avois du sieur Ouvarin, le priant de régler toute chose à la satisfaction de ce négociant, qui m'avoit rendu service de si bonne grâce. Je lui dis qu'il n'avoit pour cela qu'à s'adresser à M. de Louvigny, qui lui compteroit tout l'argent qu'il faudroit, ainsi que nous en étions convenus.

De Rouen, je me rendis à Paris. Mon premier soin fut d'aller incessamment à l'hôtel du cardinal de Janson, pour savoir de lui de quel œil la cour avoit regardé notre aventure, et la perte des deux vaisseaux

du Roi. Ce bon cardinal, qui ne faisoit que d'arriver de Versailles, jeta un grand cri en me voyant, courut à moi pour m'embrasser, et me témoigna beaucoup de joie de me voir ressuscité, et hors des prisons d'Angleterre.

Je connus, à l'accueil qu'il me fit, qu'on n'étoit pas mécontent de nous à la cour. Je lui en demandai pourtant des nouvelles. « Mon cousin, me répondit-il, « vous pouvez aller sans rien craindre. M. de Seignelay, après avoir reçu votre lettre ce matin même, « est allé en faire la lecture au Roi. On est content de « vous et de M. Bart : le sacrifice que vous avez fait « de vos personnes, et le danger où vous vous êtes « exposés pour la conservation de la flotte, a charmé « le Roi et toute la cour. Vous n'avez nul besoin de « moi : allez en toute assurance vous présenter au mi« nistre de la marine, et soyez sûr d'être bien reçu. »

Ravi de cette nouvelle, je fus chez M. de Seignelay. A peine fus-je entré dans la salle, que le valet de chambre, qui se tenoit à la porte du cabinet pour annoncer ceux qui arrivoient, entra avec assez de précipitation pour dire à son maître que j'étois là. « Avez« vous perdu l'esprit? lui dit le ministre. Le chevalier « de Forbin est dans les prisons d'Angleterre, et non « pas dans mon antichambre. » Le valet insista ; et, déclarant à son maître qu'il me connoissoit fort bien, il persista à dire que c'étoit moi.

Le ministre, voulant s'éclaircir par lui-même de ce qu'on lui disoit, sortit de son cabinet ; et, me voyant en effet devant lui : « D'où venez-vous donc? me dit« il. » Je lui répondis que je venois d'Angleterre. « Mais par où diable avez-vous passé? me répliqua le

« ministre. — Par la fenêtre, monseigneur, lui repar-« tis-je. » A ce mot, il se prit à rire.

Il voulut ensuite savoir les circonstances de notre fuite. Je lui en fis le détail; et m'apercevant que ce récit lui avoit plu, et qu'il me témoignoit être très-content de moi, je le priai de me donner de quoi avoir ma revanche. A ce mot, il me regarda encore en riant; et s'étant levé sans me répondre, il me conduisit chez le Roi, qui voulut être instruit de notre aventure.

J'avois à peine cessé de parler, que le ministre s'adressant à Sa Majesté : « Sire, lui dit-il, les premières « paroles du chevalier ont été de me demander de quoi « avoir sa revanche. — Comment, revanche? dit le Roi « en s'adressant à moi. — Sire, lui répondis-je, c'est « que les vaisseaux de Votre Majesté étant meilleurs « et beaucoup mieux construits que les vaisseaux des « ennemis, si j'avois eu l'avantage de commander un « bâtiment de cinquante pièces de canon, j'aurois pris « infailliblement les deux vaisseaux anglais qui nous « ont faits prisonniers. » Cette parole fit grand plaisir à M. de Seignelay, et je ne pouvois guère lui faire ma cour d'une manière qui lui fût plus agréable.

Le lendemain, je me trouvai sur son passage lorsqu'il venoit de chez le Roi : il étoit dans sa chaise. Il fit arrêter ses porteurs, et me dit : « M. le chevalier, « le Roi vous a fait capitaine de vaisseau, et vous donne « quatre cents écus de gratification, pour vous in-« demniser de la perte que vous avez faite. » Charmé de cette bonne nouvelle, je le remerciai de sa protection, à laquelle j'attribuai la grâce que je recevois. Je lui représentai ensuite que, ne me disant rien au sujet du sieur Jean Bart, il sembloit que la cour l'a-

voit oublié; que cependant il méritoit qu'on se souvînt de lui; qu'il étoit mon commandant, et que, dans la dernière occasion, il n'avoit pas moins mérité que moi. M. de Seignelay m'écouta attentivement, et après avoir fermé ses vitres passa outre, sans me répondre.

Je ne voulus pas renvoyer plus loin les remercîmens que je devois à Sa Majesté, ensuite de la grâce qu'elle venoit de m'accorder. Pour être introduit, je fus me présenter à M. de Luxembourg, capitaine des gardes, pour lors de quartier. Quand je lui eus exposé le sujet pour lequel je souhaitois de parler à Sa Majesté, il s'offrit fort obligeamment de m'accompagner. Je lui représentai, en chemin faisant, qu'on avoit oublié de gratifier M. Bart, homme de fortune à la vérité, mais d'une valeur distinguée, et qui ne devoit pas demeurer sans récompense : j'ajoutai que s'il vouloit l'honorer de sa protection, et appuyer l'ouverture que je ferois sur ce sujet, je prendrois la liberté d'en parler au Roi. Ce maréchal, charmé de ma générosité, m'embrassa, et me regarda avec complaisance : « Tu n'as, me dit-il, qu'à dire un mot en faveur de « Bart, je ferai le reste; ne t'embarrasse pas. »

Dans ce moment, le Roi sortoit pour aller à la messe. Je fis mon remercîment, auquel le Roi répondit ces propres mots : « Vous n'avez qu'à continuer à « me bien servir, j'aurai soin de vous. » Je répondis par une profonde révérence; après quoi, prenant la parole : « Sire, lui dis-je, je prends la liberté de re« présenter à Votre Majesté qu'elle semble avoir ou« blié le sieur Bart, homme de mérite, digne d'être « récompensé, et qui, dans cette dernière action, n'a « pas servi Votre Majesté avec moins de valeur et moins

« de zèle que moi. » « Sire, ajouta M. de Luxembourg, « ce que dit le chevalier est vrai : Bart a par devers lui « une belle et bonne réputation. » Le Roi s'arrêta ; et s'étant tourné vers M. de Louvois, qui étoit à son côté : « Le chevalier de Forbin, lui dit-il, vient de faire une « action bien généreuse, et qui n'a guère d'exemple « dans ma cour. »

Le lendemain, j'allai chez M. de Seignelay. Dès qu'il me vit, il courut m'embrasser, en me disant : « Hé « bien, monsieur, vous êtes satisfait : le Roi m'a or- « donné de traiter M. Bart tout comme vous. L'action « que vous fîtes hier m'a fait un sensible plaisir : elle « est plus belle et plus généreuse que celle que vous « avez faite en exposant votre vie pour le salut de la « flotte. » Alors profitant de l'occasion, et des bonnes dispositions où je le trouvois, je le priai de se ressouvenir de mon lieutenant, que j'avois laissé dans les prisons de Plymouth : j'ajoutai qu'il étoit brave homme, qu'il servoit bien Sa Majesté, et qu'il ne méritoit pas d'être oublié. « Vous êtes bien généreux, me répondit « le ministre ; vous n'oubliez personne. »

Tandis que je m'intéressois ainsi pour mes amis, je trouvois moi-même des amis généreux qui s'intéressoient pour moi, et qui ne me crurent pas indigne de leur attention. Madame Rouillet, celle dont j'avois vendu les deux caisses de corail à Batavia, avoit appris mon aventure. Dès qu'elle me sut à Paris, elle me vint voir, et elle voulut à toute force me faire présent de deux cents pistoles, qu'elle m'offrit. « Je sais « que vous venez des prisons, me dit-elle ; on vous « a tout enlevé, jusques à vos habits : recevez cette « somme, je vous en prie. Vous m'avez gagné sur

« mon corail deux mille écus, sur lesquels je ne « comptois pas : ce n'est pas trop que ce que je vous « présente, en reconnoissance du service que vous « m'avez rendu. » La générosité de cette dame me charma ; et, sans vouloir toucher à son argent, dont je n'avois pas besoin, je la remerciai de tout mon cœur, et la suppliai de me conserver son estime, l'assurant que je me souviendrois éternellement des bontés qu'elle me faisoit l'honneur de me témoigner.

Toutes mes affaires étant terminées à Paris aussi avantageusement que je pouvois souhaiter, je me rendis à Brest pour y servir sous mon frère, en qualité de capitaine en second. M. de Seignelay y vint peu après, pour commander l'armée : j'eus la satisfaction de voir qu'il me proposa aux officiers pour exemple, louant publiquement ce qu'il y avoit de généreux dans l'action que j'avois faite en m'intéressant en faveur de Bart, que la cour avoit oublié. Il invita tout le monde à imiter ma conduite dans l'occasion, et exhorta les officiers à se défaire de cette basse jalousie qui régnoit si fort dans la marine, et qui les portoit à se desservir continuellement les uns et les autres.

Peu de jours après l'arrivée de M. de Seignelay, l'armée navale des Anglais et des Hollandais parut devant Brest. Ils ne s'y tinrent pas long-temps : l'arrivée de l'escadre que M. de Tourville menoit de Provence les fit bientôt retirer. Avec ce renfort, l'armée du Roi se mit en mer, et alla mouiller devant Belle-Ile, où elle attendit quelque temps les ennemis ; mais ceux-ci n'ayant plus paru, il fut arrêté qu'on désarmeroit. Une partie des vaisseaux se retira à Brest, et le reste à Port-Louis et à Rochefort.

Je trouvai, en arrivant à Brest, mon lieutenant que j'avois laissé à Plymouth. M. de Seignelay, sur la prière que je lui en avois faite, s'étoit hâté de l'en retirer. Cette attention du ministre m'obligea sensiblement. Comme je souhaitois de savoir ce qui s'étoit passé après mon départ, je fus trouver mon nouveau venu, à qui j'en demandai des nouvelles.

Il me raconta qu'après avoir retiré de la fenêtre les draps par lesquels nous étions descendus, il s'étoit mis dans son lit, où il avoit resté fort paisiblement jusqu'au lendemain; que le caporal l'étant venu éveiller, et lui ayant demandé de nos nouvelles, il lui avoit répondu froidement que nous étions dans l'autre chambre; que sur cela l'Anglais étant entré, et n'y ayant vu personne : « Ils n'y sont pas, s'écria-t-il; il faut « qu'ils se soient sauvés.

« Alors, poursuivit l'officier, je fis le surpris, et je « me plaignis hautement de votre mauvais procédé à « mon égard, ajoutant qu'il y avoit eu de la cruauté à « ne pas m'associer à votre bonne fortune. On ne cessoit de me faire de nouvelles questions sur votre « sujet, entre autres si je n'avois pas connoissance de « la route que vous aviez prise. Ces traîtres, leur dis- « je, ne m'ont rien dit de leur dessein : tout ce que « je sais, c'est que Bart ayant fait faire des souliers « neufs il y a deux jours, dit en les regardant, après « les avoir mis aux pieds, qu'ils étoient propres à bien « marcher. » L'officier m'ajouta que, sur cette parole, le gouverneur, piqué de la lettre que je lui avois écrite, avoit fait partir sur-le-champ des gens à cheval pour nous aller chercher.

« Lorsque j'appris, continua-t-il, cette circon-

« stance, je ne pus m'empêcher de rire sous cape de la « crédulité de ces bonnes gens, qui, sur un avis qui « auroit paru suspect à tout autre, se mettoient si fort « en frais pour vous aller chercher sur terre, tandis « que vous étiez en mer. » Après ce récit, je l'embrassai de nouveau; et pour lui, il ne pouvoit se lasser de me témoigner sa reconnoissance de l'attention que j'avois eue à lui procurer si tôt son retour.

Dès que j'eus désarmé à Brest, ainsi que je viens de dire, ne pouvant demeurer oisif, je m'avisai de faire un armement en course. Je montai une flûte nommée *la Marseillaise,* très-bonne voilière; je pris pour mes officiers les sieurs de Beaucaire et de Belle-Ile, et j'allai croiser à l'entrée de la Manche.

Je n'avois mis à la voile que depuis deux jours, lorsque je rencontrai un vaisseau marchand anglais, dont je résolus de me rendre maître. La mer étoit grosse, la nuit approchoit, et le temps étoit fort mauvais. Nonobstant cela, j'abordai; mais les vagues étoient si hautes, qu'il ne fut pas possible de rester accrochés. Nous bataillâmes assez long-temps; l'ennemi fut fort maltraité, et perdit son grand mât de hune.

La nuit devint si sombre, qu'on ne se voyoit presque plus. Je ne voulois pourtant pas lâcher prise : je résolus de serrer de près ce vaisseau, et de le garder à vue jusqu'au jour, espérant que le temps devenant plus calme, il me seroit aisé d'aborder. Nous en étions là depuis quelques heures, lorsque je reçus dans le visage un coup de fusil chargé à grenaille : dans le moment, je fus tout coouvert de sang; alors m'adressant à Belle-Ile, qui étoit de quart : « Gardez bien ce bâ« timent, lui dis-je, comme j'ai fait jusqu'à cette

« heure. Je vais me faire panser, et je reviendrai, « après avoir pris quelques momens de repos. »

Je ne sais comment cet officier manœuvra, mais le bâtiment disparut, soit qu'il fût coulé à fond (ce qui n'étoit pas hors de vraisemblance, parce qu'il avoit été fort endommagé), soit qu'on l'eût laissé sauver (ce qui est encore plus probable). Quoi qu'il en soit, je grondai fort mon lieutenant, qui s'excusa le mieux qu'il put, en m'assurant qu'il ne savoit pas comment le tout s'étoit passé.

Deux jours après, je pris un bâtiment chargé de sucre qui venoit de Boston, port de mer que les Anglais ont en Canada. La tourmente et le mauvais temps continuel m'obligèrent de relâcher dans un port d'Irlande nommé Waterford. Je m'y radoubai, et j'y fis quelques rafraîchissemens. Dès que le temps fut un peu plus calme, je revins sur ma croisière, d'où je renvoyai ma prise à Brest. Les temps orageux auxquels je continuai à être exposé pendant trois semaines m'obligèrent d'être toujours à la cape. La dérive me jeta dans la Manche de Bristol, où étant affalé, je me trouvai souvent à n'avoir que douze heures pour m'empêcher d'échouer sur les côtes d'Angleterre, et six heures sur les côtes d'Irlande. La mer étoit si épouvantable, que je passai ces trois semaines sans faire bouillir la chaudière. Mon équipage étoit sur les dents; plus de la moitié de mon monde étoit malade, et le reste ne se portoit pas trop bien.

Pendant que la mer étoit ainsi agitée, on vint me dire un matin, sur les dix heures, qu'on voyoit la terre marcher. Je montai sur le pont, pour voir de quoi il s'agissoit : je remarquai que cette prétendue

terre n'étoit autre chose qu'une infinité de tourbillons assemblés qui élevoient l'eau en l'air. Dans ce moment, je reçus un coup de mer si violent, qu'il enfonça ma grande voile, brisa la chaloupe qui étoit sur le pont, remplit le navire d'eau, renversa le fond de cale, et mit le vaisseau sur le côté, comme quand on le carène.

Les malades qui étoient entre les ponts furent noyés. L'équipage effrayé se lamentoit, et faisoit des vœux à tous les saints du paradis. Voyant ce désordre: « Courage, enfans! leur criai-je; tous ces vœux sont « bons. Mais sainte pompe, sainte pompe, c'est à elle « qu'il faut s'adresser : n'en doutez pas, elle vous sau- « vera. »

Sans perdre temps, j'ordonnai au sieur de Beaucaire de passer sur le devant, s'il le pouvoit; car le vaisseau étant sur le côté, ce trajet n'étoit pas facile. Je lui dis de faire en sorte qu'on fît voile de la misène, pour voir si le navire arriveroit. Cet officier, plein de valeur, alla de l'avant; quelques matelots le suivirent: on fit voile de la misène, et le navire arriva comme je l'avois souhaité. Alors je fis crever le pont avec des pinces : une partie de l'eau s'écoula, le reste alla dans le fond de cale; et le navire, qui fut un peu redressé, commença à gouverner.

Je n'avois presque plus de vivres, car l'eau de la mer avoit tout gâté. Nous fîmes vent arrière : je fis jeter dans la mer les corps de ceux qui avoient été noyés entre les ponts; le reste de l'équipage n'en pouvant plus, je pris le parti, pendant qu'il étoit encore jour, d'aller échouer sur les côtes d'Irlande, afin qu'en tout cas l'équipage ne fût point fait prisonnier; car nous n'étions point en guerre avec l'Irlande, et la dé-

claration du Roi n'avoit lieu que pour l'Angleterre et l'Ecosse.

Un petit éclairci par un rayon du soleil me fit découvrir les montagnes de Dungarvan, par où je compris que nous n'étions plus qu'à quatre lieues du port de Ducanon : nous suivîmes la côte ; et après avoir trouvé l'entrée du port, nous y échouâmes un peu avant la nuit. Deux frégates du Roi qui étoient dans la rivière de Waterford, l'une commandée par M. Du Guestre-Munier et l'autre par M. Duyn, nous ayant reconnus, envoyèrent leur chaloupe pour nous débarquer, et avec ce secours je mis le vaisseau en sûreté.

Dès que je fus à terre, mon premier soin fut de faire des hôpitaux pour mes malades. De deux cent trente hommes que j'avois en sortant de Brest, il ne m'en restoit plus que soixante-quinze : tout le reste étoit mort de travail, de peur, ou de maladie. Avec ce peu de monde n'étant plus en état de continuer ma course, je m'intriguai auprès des marchands du pays, qui chargèrent mon vaisseau de cuirs de bœuf, de suif et de laine. Cette cargaison me produisit douze mille livres.

En revenant à Brest, je fis sur les Flessinguois une autre prise, que j'amenai avec moi. Quand on me vit arriver, on me regarda comme un homme ressuscité ; car comme le temps de ma course étoit au-delà de mes vivres, et que la tempête avoit submergé une infinité de bâtimens, j'avois été mis au nombre de ceux qui avoient péri.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SOIXANTE-QUATORZIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DU DUC DE NOAILLES.

MÉMOIRES DU COMTE DE FORBIN.

FIN DU TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, n° 4.